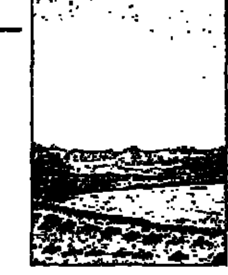


Le Monde

LE MONDE VOYAGES
Terres de France



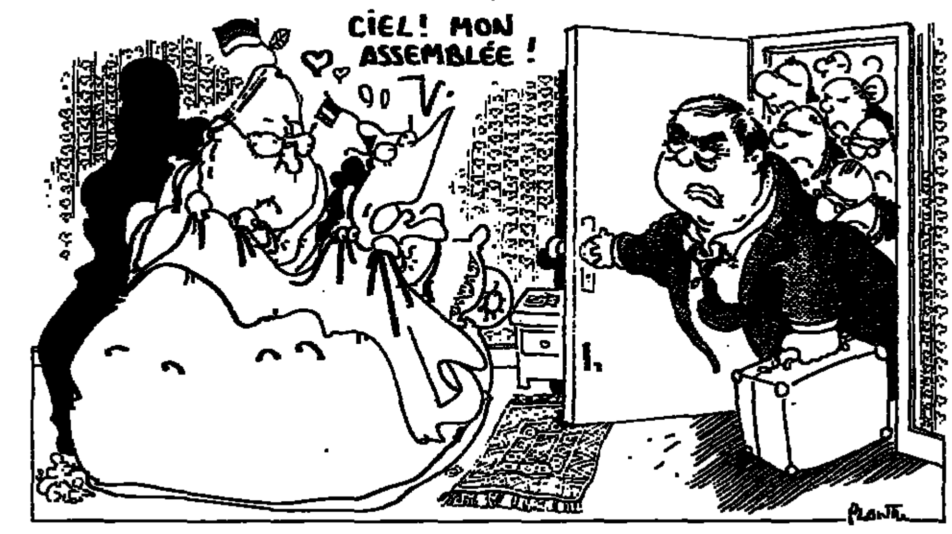
CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16178 – 7 F · JEUDI 30 JANVIER 1997 · FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La gauche dénonce une dérive atlantiste dans l'accord de défense franco-allemand

« Le Monde » publie l'intégrale du document réclamé par les parlementaires

LA GAUCHE a obtenu qu'un débat ait lieu, mercredi 29 janvier, à l'Assemblée nationale sur le *« concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense »*, après avoir vivement protesté contre l'absence d'information de la représentation nationale. Le texte qui avait été adopté le 9 décembre 1996 à Nuremberg par le Conseil franco-allemand de sécurité et de défense présidé par Jacques Chirac et Helmut Kohl, avait été gardé confidentiel aussi longtemps qu'il n'avait pas été communiqué aux Parlements des deux pays, aux partenaires européens et aux alliés de l'OTAN. En dehors des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat et des présidents des commissions de la défense, les parlementaires ont pris connaissance du texte par les extraits que *Le Monde* a révélé dans ses éditions du 25 janvier. Porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure a admis des *« malentendus dans la transmission du courrier »*.

Sur le fond, la gauche dénonce la dérive atlantiste du texte. Premier secrétaire du Parti socialiste, Lionel Jospin a estimé qu'à travers cet accord *« on est en train de passer d'une volonté (...) d'aller vers une sécurité européenne, vers, au contraire, une sorte « d'otanisation » de l'Europe, c'est-à-dire qu'on est en position de suivisme par rapport aux Allemands »*. Dans le texte de Nuremberg, Jacques Chirac et Helmut Kohl se proposent de donner une nouvelle impulsion à la coopération franco-allemand en matière de défense *« dans une perspective européenne et atlantiste »*.



Lire pages 2, 12 et 13 et la chronique de Pierre Georges page 34

Les délinquants sexuels seraient contraints à un traitement médical

LE PROJET de loi créant une peine de « suivi médico-social » pour prévenir la récidive chez les auteurs de crimes et délits sexuels *a été adopté, mercredi 29 janvier*, en conseil des ministres. Les criminels et les délinquants sexuels jugés aptes à suivre un traitement devront se soumettre, à l'issue de leur libération, à cette peine complémentaire. Celle-ci ne pourra *excéder cinq ans en cas de* condamnation pour délit et dix ans en cas de crime.

Si le condamné n'observe pas ses obligations, il retournera en prison. Près de quatre mille détenus condamnés pour des infractions à caractère sexuel sont actuellement incarcérés dans les prisons françaises.

Lire page 8 et notre éditorial page 14

Assassinat à Alger

Abdelhak Benhamouda, chef du principal syndicat algérien, l'UGTA, a été assassiné au cœur d'Alger. p. 34

L'indépendance de la Tchétchénie

Le nouveau président de la Tchétchénie, Aslan Maskhadov, a réaffirmé l'indépendance de la République. Mais les négociations avec Moscou s'annoncent difficiles. p. 4

Total engrange

Total a enregistré un bénéfice de 5,6 milliards de francs en 1996, approchant son niveau record de 1991, et a changé de taille grâce à l'augmentation de ses productions pétrolières et gazières. p. 18

L'inamovible préfet du Var

Jean-Claude Marchiani, préfet du Var depuis novembre 1995, a failli être muté par le conseil des ministres, mercredi 29 janvier. Mais Jacques Chirac s'est opposé au souhait d'Alain Juppé et de Jean-Louis Debré. p. 7

Jura : le tourisme français



Les Rousses, station de sports d'hiver regroupant quatre villages du Jura, a la particularité d'attirer une clientèle à 95 % française. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz analyse la psychologie des touristes en leur pays. p. 23

L'art de tailler ses rosiers

Dans notre rubrique « Jardinage », les avantages de la « taille » de janvier et les meilleures astuces pour bien manier le sécateur. p. 25

Toulouse vorace

L'Insee prédit le déclin des petites villes de l'agglomération toulousaine. p. 11

La mort de Louis Pauwels

Coauteur du *Matin des magiciens*, le fondateur de la revue *Planète* et du *Figaro Magazine* s'est éteint, mardi, à l'âge de soixante-seize ans. p. 31

Hydrogène ou essence

Un programme de recherche sur l'hydrogène, comme substitut possible de l'essence, vient d'être lancé. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

M 0147 - 130 - 7,00 F

« Juste parmi les justes », la vieille dame en noir de Clermont-Ferrand

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Yoël Guillat, ministre plénipotentiaire de l'ambassade d'Israël à Paris, a rendu mardi, à l'hôtel de ville de Clermont-Ferrand, un hommage à cinq habitants du Puy-de-Dôme qui, durant l'occupation nazie, ont permis à des juifs, parmi lesquels de nombreux enfants et adolescents, d'échapper à la mort. Sur ces cinq personnes, quatre sont aujourd'hui décédées. Seule Jeanne Vernusse, quatre-vingt-cinq ans, est toujours de ce monde. Elle a reçu la *« médaille des justes »* du mémorial Yad Vashem, distinction créée en 1963 pour honorer les non-juifs *« justes parmi les justes »* qui ont permis à des juifs d'échapper au génocide. Les quatre autres médailles ont été décernées à titre posthume et remises à des parents ou des proches.

Plusieurs rescapés du génocide étaient présents. Quelques-uns ont témoigné. Ainsi, Suzanne Krajm, soixante ans, a raconté l'action de Jeanne Vernusse, celle qu'elle appelle encore *« tantine »*, qui, avec sa mère Marie-Louise, aujourd'hui décédée, l'avait hebergée pendant l'Occupation , ainsi que sa sœur Yvette. Petite dame vêtue de noir, Jeanne Vernusse a dit : *« Ce que j'ai fait, c'était la moindre des choses. Il fallait bien les sauver, ces enfants ! »* A Clermont-Ferrand, dans l'une de ces cités Michelin de la sortie nord, à l'ombre de l'imposante Manufacture, elle avait recueilli les deux fillettes. La modeste vendeuse leur avait évité de porter l'étoile jaune, les avait envoyées à l'école sous son nom. *« Je les avais fait passer pour mes nièces. Je les avais même fait baptiser, avec l'autorisation de leurs parents, afin de mieux les protéger... »* C'était dangereux. *« C'était la main de la providence,* dit-elle. *Lorsque l'on fait du bien, on ne peut pas vous faire du mal. »* Son frère Marcel qui, lui aussi, hébergeait clandestinement une famille juive, fut dénoncé et mourut en déportation.

Lorsqu'on lui parle de Maurice Papon, elle dit : *« Je ne comprends pas. Avec des titres comme il avait, il aurait pu en sauver tellement... »*

De Maurice Papon, il fut encore question lors de la remise de la distinction, à titre posthume, au chef d'escadron Maurice Berger, commandant la section de gendarmerie de Riom, résistant, mort en déportation en 1945. Pendant l'Occupation, cet officier informait les juifs des rafles projetées par les autorités de Vichy ou la Gestapo. Isaac Wajsprot, qui avait alors vingt ans, lui doit la vie : *« Je ne sais pas si, à la préfecture de Clermont-Ferrand, il y avait un Maurice Papon, mais je sais qu'il eût été bon pour les juifs de Bordeaux et de sa région qu'il y ait eu, en Aquitaine, de nombreux Maurice Berger. »*

D'autres rescapés ont témoigné. Ainsi, Mme Faïn Thiberville a rappelé la filière mise en place par mère Marie-Angélique Murat, professeur au pensionnat de jeunes filles Sainte-Marguerite de Clermont-Ferrand, et Mme Marie Lafarge, directrice des études, qui permit à de nombreuses jeunes filles juives d'échapper aux rafles. Avec l'accord de l'évêque de Clermont-Ferrand, Mgr Piguet, *qui fut déporté, elles inscrivaient les adolescentes* sur les registres des établissements sous de faux noms avant de les envoyer à La Tour-d'Auvergne, auprès de Marthe Guillaume, une pharmacienne résistante qui, elle aussi, a reçu la médaille à titre posthume. Anonymes parmi les anonymes, elles sont aujourd'hui *« justes parmi les justes »*.

Jean-Pierre Rouger

La bataille de Vitrolles

LE FRONT NATIONAL, qui dirige déjà trois villes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, repart à l'assaut de celle qui lui avait échappé en juin 1995 : Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, où Bruno Mégret, numéro deux du parti d'extrême droite, avait échoué de peu, au second tour, face au maire sortant, le socialiste Jean-Jacques Anglade.

Ce scrutin ayant été annulé par le Conseil d'Etat, M. Mégret, inéligible pour infraction aux lois sur le *financement des campagnes*, mène l'offensive de la liste dirigée formellement par son épouse face à M. Anglade, autour duquel la gauche se présente unie. La majorité, représentée par Roger Guichard, tente de se frayer un espace *dans cet affrontement*.

Lire page 6

Le dollar, une belle aubaine pour la droite

L'ÉCONOMIE sera-t-elle, pour les *législatives de mars 1998, le principal* argument électoral de la majorité sortante ? A quatorze mois du scrutin, l'interrogation apparait pour le moins saugrenue, les performances affichées de l'économie française restant jusqu'à présent très *médiocres. Une croissance* faible, un moral au plus bas, un investissement en panne et un chômage record : le tableau n'est guère vendeur. Et pourtant, en ce début 1997, la question mérite d'être soulevée.

La *configuration monétaire dans* laquelle se trouve le pays – après la baisse des taux d'intérêt et du franc – et la poursuite déterminée d'une politique économique clairement définie, assurée par le tandem Chirac-Juppé, sont en effet en train de modifier considérablement la donne pour l'économie française. La hausse récente du dollar, de la livre et de la lire est, à cet égard, une aubaine pour le gouvernement, *« une divine surprise »*. Une conduite – à droite – plus assurée dans climat *plus favorable :* si ces deux conditions devaient se confirmer, grâce à la croissance revenue, les députés RPR et UDF pourraient se faire réélire, en mars 1998, sur deux bonnes nouvelles : des baisses d'impôt massives et un recul, enfin, du chômage. *Premier élément tout d'abord*, le changement de climat.

La hausse récente et forte du dollar en a été le déclic, mais n'en est pas le seul élément. En quelques semaines, le billet vert est passé de 4,90 à près de 5,60 francs. Cette forte appréciation de la devise américaine, générale vis-à-vis de l'ensemble des monnaies européennes, sanctionne la bonne santé de l'économie américaine. Elle a été voulue par Washington – et non pas provoquée par les propos de M. Giscard d'Estaing. Souhaitée aussi etorganisée depuis avril 1995 par le groupe des sept grands pays industriels, elle est l'arme qui doit permettre, aujourd'hui, de donner un coup de frein à une économie américaine menacée d'emballement. Elle fonctionne, au contraire, comme un accélérateur pour les économies européennes.

En favorisant Airbus face à Boeing, les exportateurs européens face aux industriels américains, la hausse du dollar redonne en effet, globalement, de la compétitivité et de la croissance à l'Europe.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 14

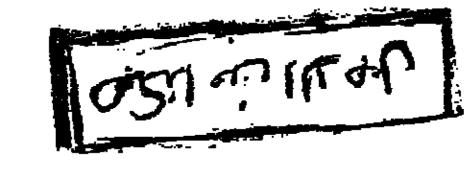
Passions à Marseille



CLAIRE DENIS

LE QUATRIÈME film de Claire Denis, *Nénette et Boni*, est une histoire de désir et de partage, de frustration et d'amour, filmée à Marseille au plus près des corps et des mots de jeunes comédiens remarquables. Egalement en pages « Cinéma », les critiques de *Looking for Richard*, d'Al Pacino, et de *Carmin profond*, d'Arturo Ripstein.

Lire pages 27 à 30



STRATÉGIE L'Assemblée nationale devait débattre, mercredi après-midi 29 janvier, du *« concept »* stratégique franco-allemand adopté le 9 décembre 1996 par Jacques Chirac et Helmut Kohl. ● L'OPPOSITION socialiste et communiste a protesté, mardi, contre le fait que ce document n'avait pas été communiqué à la représentation nationale alors qu'il devait officiellement être rendu public jeudi et que *Le Monde* en a publié des extraits dès ses éditions du 25 janvier. ● LE TEXTE reprend dans une large mesure des déclarations faites par les dirigeants allemands et français au cours des dernières années. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, l'ancien secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine, se demande si ce document *ne signifie* pas une *« réintégration renforcée »* de la France dans l'OTAN (*lire le texte intégral du document pages 12 et 13*).

La gauche obtient un débat sur l'accord de défense franco-allemand

L'Assemblée nationale se saisit du texte adopté par Jacques Chirac et Helmut Kohl le 9 décembre 1996 lors du sommet de Nuremberg. L'opposition s'inquiète d'une « otanisation de l'Europe » et critique l'absence d'information des parlementaires

LE DOCUMENT franco-allemand sur la défense, dont *Le Monde* a publié des extraits, samedi 25 janvier, a provoqué une vive polémique à l'Assemblée nationale, mardi, entre le ministre de la défense, Charles Millon, et les députés de l'opposition discrètement soutenus par le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin. Les socialistes ont emboîté le pas aux communistes en dénonçant – comme Lionel Jospin, sur RTL, mercredi matin – l'*« Otanisation »* de l'Europe et ont reproché au gouvernement de n'avoir pas communiqué ce texte à la représentation nationale, alors que la raison invoquée pour expliquer sa non-publication était justement l'information des Assemblées, en France comme en Allemagne.

Le texte, qui porte officiellement le nom de *« concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense »*, a été adopté, le lundi 9 décembre 1996, au sommet franco-allemand de Nuremberg, par le Conseil de défense et de sécurité, présidé par le président de la République et le chancelier Kohl. Il avait été transmis fin décembre aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat ainsi qu'aux présidents des commissions de défense des deux Assemblées. Il a été communiqué, mardi, aux membres de l'Union de l'Europe occidentale et devait l'être, mercredi, aux alliés de l'OTAN.

En dix feuillets, plus deux « appendices » qui se présentent comme des directives adressées aux fonctionnaires chargés de la coopération militaire et de la coopération en matière d'armement, le texte affirme *« la communauté de destin et d'intérêts »* entre la France et l'Allemagne. Il propose une analyse commune des risques auxquels les deux pays sont également confrontés. La France et l'Allemagne, indique-t-il, *« disposent des mêmes possibilités pour établir la coopération et maintenir la stabilité en Europe comme pour l'Europe »*, ce qui revient à reconnaître une sorte de parité entre les deux pays.

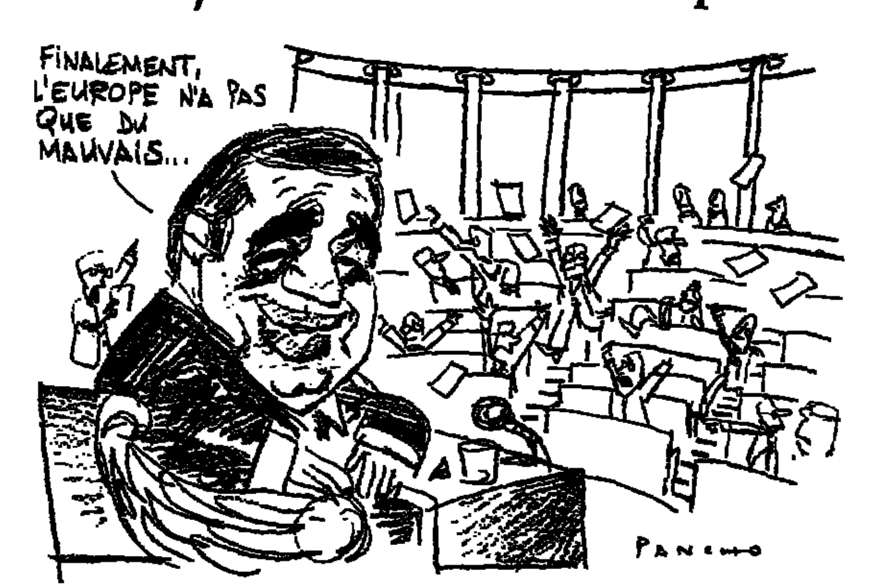
Cette parité stratégique est renforcée par le soutien apporté par Paris à la candidature de l'Allemagne à un siège de membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, ainsi que par le dialogue sur le rôle de la dissuasion nucléaire.

Se demander quel pays a fait le plus de concessions à l'autre pour parvenir à ce texte est un exercice un peu vain. Des considérations tactiques ont joué. Mais des raisons plus profondes expliquent que Paris et Bonn aient réussi à s'entendre sur des formulations qui ne sont pas nouvelles mais qui étaient restées jusqu'à maintenant éparpillées dans les déclarations ou les communiqués. Prises au pied de la lettre, les directives sur la coopération organisent une véritable *complémentarité* entre les deux armées. Reste à savoir dans quelle mesure elles seront appliquées.

La majorité reconnaît un « loupé dans les transmissions »

*« **LE PARLEMENT** est une fois encore tenu à l'écart de décisions majeures pour l'avenir du pays (...). Ce n'est pas seulement abaisser le rôle de la représentation nationale : c'est le réduire à rien ! »* Elu sans interruption à l'Assemblée nationale depuis près de dix-neuf ans, Jacques Brunhes, député (PC) des Hauts-de-Seine, connaît ses classiques. Lors de la séance des questions au gouvernement, mardi 28 janvier, il s'est ému de la publication, dans *Le Monde* du 25 janvier, d'extraits de l'accord confidentiel signé le 9 décembre, à Nuremberg, entre Helmut Kohl et Jacques Chirac.

« Par respect pour le Parlement, a répondu Charles Millon, *le président de la République a demandé que ce document ne soit pas publié tant que les Assemblées n'en auraient pas été informées. Cependant, avant le 15 décembre, les présidents de l'Assemblée et du Sénat et les présidents des commissions concernées* [de la défense et des affaires étrangères] *en ont été destinataires. »* Sans même relever les approximations du ministre – reçu le 17 décembre par le président du Sénat et les présidents de commissions, le document, pour des raisons mystérieuses, n'était toujours pas parvenu mardi entre les mains du président de l'Assemblée nationale –, la gauche a eu beau jeu de relever les contradictions entre la volonté affichée par le chef de l'Etat d'informer les parlementaires et le fait que ceux-ci, précisément, se trouvaient être parmi les derniers à ne pas avoir connaissance du document.



Dès la fin de la séance de questions, Philippe Séguin a convié dans son bureau Roger Romani, ministre des relations avec le Parlement, ainsi que les présidents de groupe, dont Laurent Fabius, qui avait réagi le premier en demandant le matin même, au nom du groupe socialiste, l'organisation d'un débat sur la politique de défense. Par téléphone, M. Séguin obtient – *« en un centième de seconde »*, selon M. Romani – l'accord du premier ministre sur l'essentiel des revendications de l'opposition : la distribution du texte aux députés et l'inscription à l'ordre du jour d'un débat, mercredi à 16 heures, chaque groupe disposant de dix minutes pour réagir à une déclaration du gouvernement qui, a-t-on appris mercredi matin, serait faite par le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette.

De retour au « perchoir », M. Séguin ne se prive pas de lancer un pavé dans la mare : *« Il va de soi que si le président de l'Assemblée nationale est autorisé ou invité à diffuser un texte, quel qu'il soit, il le fait sans retard. Le président du Sénat, le président de la commission de la défense et celui de la commission des affaires étrangères également. »* MM. Millon et Romani subissent, en outre, une nouvelle salve de rappels au règlement. Alain Boquet, président du groupe communiste, ayant rappelé qu'après avoir été communiqué à l'UEO et aux Etats-Unis, le document avait été transmis mardi matin à l'OTAN, M. Fabius résume abruptement la situation : *« Une dépêche de l'AFP indique que l'accord sera rendu public jeudi. "Public", cela signifie qu'il nous sera adressé, puisque nous sommes les seuls à ne pas en avoir eu communication ! »*

« OTANISATION » DE L'EUROPE

M. Séguin annonce alors aux députés le résultat de sa démarche auprès de Matignon. Après de nouvelles interruptions de séance, qualifiées de *« déferlement de mauvaise foi »* par Michel Péricard, président du groupe RPR, le président de l'Assemblée obtient que soit entamé, avec plus de deux heures de retard, l'examen de la réforme du service national par la seule audition du ministre et du rapporteur. *« Je comprends les préoccupations que vous avez exprimées, et que vous souhaitiez pouvoir disposer du temps nécessaire à la lecture de ce texte »*, souligne-t-il incidemment, en ajoutant qu'il n'y a *« pas de problème »* en ce qui concerne le ministre : *« Il connaît le texte, il n'a pas besoin de le relire... »*

Dans les couloirs, chacun fait ses comptes. L'opposition est ravie d'avoir obtenu gain de cause tout en ayant pu mettre en évidence, à l'instar de M. Fabius, le *« cafouillage »* du gouvernement. Du côté de la majorité, la posture est plus incertaine. Jacques Boyon, président (RPR) de la commission de la défense, reconnaît un *« loupé dans les transmissions »* voire *« une certaine maladresse du gouvernement »*. *« Je ne m'explique pas comment on a pu être aussi léger »*, concède M. Péricard.

L'affaire a pris, mercredi 29 janvier, une autre dimension lorsque, sur RTL, Lionel Jospin a porté le débat au fond. Emboîtant le pas au PCF qui avait dénoncé, samedi 25 janvier dans *L'Humanité*, un *« effacement »* de la souveraineté nationale dans *« une intégration complète dans le dispositif atlantique, sous commandement américain »*. Le premier secrétaire du P.S. voit, pour sa part, dans l'accord franco-allemand, *« une sorte « d'otanisation » de l'Europe »*. *« Pour nous,* a-t-il dit, *il faut essayer d'abord de construire l'identité européenne, puis poser la question du rapport de cette identité européenne de défense avec l'OTAN, ce qui est une façon (...) de garder l'autonomie de la sécurité en France. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

Hubert Védrine, ancien secrétaire général de l'Elysée

« Tout cela va-t-il entraîner autre chose qu'une réintégration renforcée dans l'OTAN ? »

« Malgré le développement de la coopération franco-allemande au cours des deux septennats de François Mitterrand, Paris et Bonn n'ont pas été en mesure de signer un « concept stratégique commun ». Vous avez été de 1981 à 1995 conseiller diplomatique puis secrétaire général de l'Elysée. Comment expliquez-vous qu'il ait fallu attendre la présidence Chirac pour y parvenir ?

– Sur le plan franco-allemand, ce texte est une récapitulation – et du coup il prend un relief particulier – de tout ce qui a été dit depuis 1986 de plus allant, de plus engageant, à l'occasion de sommets franco-allemands, de réunions du Conseil de défense et de sécurité, et lors de rencontres bilatérales. Ce texte se veut à la fois plus ambitieux que les déclarations antérieures quant aux objectifs et plus précis comme le montrent les deux appendices sur la coopération militaire et la coopération en matière d'armement. L'existence même de ce texte, à ce moment, est le signe d'une volonté française et d'une disponibilité allemande encourageantes.

– Et il y a la phrase sur la dissuasion nucléaire...

– Il ne faut pas exagérer, ni pour s'en réjouir ni pour s'en inquiéter, la portée d'une simple phrase sur un dialogue, déjà entamé, *« sur la fonction de la dissuasion nucléaire dans le contexte de la politique de défense européenne »*. Un dialogue, c'est excellent mais ce n'est ni l'impossible dissuasion concertée ni l'impossible abandon du « parapluie » nucléaire américain par l'Allemagne.

– Qu'est-ce qui l'emporte par rapport à la politique précédente ? La continuité ou la rupture ?

– *Dans ce domaine bilatéral franco-allemand*, on est, après un temps d'attente, dans la continuité et même dans la volonté de relance. Mais au service de quelle dynamique ? Car, du point de vue de l'Alliance atlantique, le contexte et notre position ont changé du tout au tout. François Mitterrand préservait soigneusement l'autonomie de décision de la France par rapport à l'OTAN – *qui ne gênait* personne – et n'acceptait un rapprochement prudent, pas à pas, avec l'OTAN qu'au fur et à mesure que les Etats-Unis atténuaient concrètement leur hostilité à une défense européenne. C'est ce qui s'était passé entre François Mitterrand et George Bush avant le sommet atlantique de Rome en 1991.

– Le « rééquilibrage » de l'OTAN est aussi le but officiellement poursuivi par Jacques Chirac...

– Oui. Mais autrement. La France est revenue dans l'OTAN en 1995 *en espérant ainsi faire évoluer* la position américaine et celle de ses partenaires européens. Mais elle a abattu toutes ses cartes d'un seul coup et elle est maintenant embarrassée face à des Etats-Unis moins désireux que jamais de partager le pouvoir dans une alliance – bientôt élargie mais pas réformée –, et des Européens pas plus pressés qu'avant de prendre de nouvelles et difficiles responsabilités. C'est alors qu'intervient l'affichage d'un nouveau rapprochement avec l'Allemagne.

– On peut se demander qui se rapproche de qui ?

– Quand la France, après avoir rejoint l'OTAN, annonce qu'elle va se rapprocher encore de l'Allemagne – pays complètement intégré – on peut se demander si tout cela ne va pas entraîner autre chose qu'une réintégration renforcée. Sauf si l'Allemagne bouge...

– Le texte de Nuremberg préserve un savant balancement entre l'intégration européenne et la perspective atlantique...

– Ce n'est pas parce qu'on place sur le même plan et dans la même phrase la dimension européenne et la dimension atlantique qu'elles se sont miraculeusement réconciliées. Il est vrai que ce texte contient un paragraphe qui exprime une espérance vraiment européenne plaçant au centre un Conseil européen qui déciderait et dont l'UEO (Union de l'Europe occidentale) serait l'instrument. La phrase allant le plus dans cette direction est : *« Les Européens doivent pouvoir mener, y compris avec les moyens de l'Alliance, une opération sous leur propre responsabilité. »* Acceptons-en l'augure. Mais est-ce que ce qui a été fait depuis l'élection présidentielle en accroît la probabilité ? Est-ce que le document de Nuremberg y contribue ? C'est parce que je mesure bien le rapport de forces actuel et que l'OTAN est le lieu où la prédominance américaine s'exprime le plus crûment que je crains que, de fil en aiguille, nous n'en soyons réduits à espérer que l'Allemagne, dont nous nous voulons plus proches que jamais, accepte de faire mouvement un jour vers cette identité européenne de sécurité et de défense. Or ce n'est pas facile pour elle.

– La politique allemande a déjà évolué dans ce sens...

– Le vrai critère, me semble-t-il, sur lequel juger une initiative en matière de défense européenne est le suivant : cette déclaration accroît-elle la possibilité pour les Européens de prendre en cas de besoin une décision autonome en matière de défense ? Naturellement, dans la cadre de l'alliance et en employant ses moyens ; dans un dialogue confiant avec les Etats-Unis, etc. Mais autonome. A défaut, on ne pourrait pas parler de défense européenne, mais de simple sous-traitance. Je répète la question : dans quelle dynamique s'inscrira ce texte ? »

Propos recueillis par Daniel Vernet

Les consultations nucléaires entre Paris et Bonn ont commencé en 1987

LA FRANCE et l'Allemagne se déclarent *« prêtes à engager un dialogue concernant la fonction de la dissuasion nucléaire dans le contexte de la politique de défense européenne »*. Dans la charte de Nuremberg, cette phrase est la seule qui fasse mention de la perspective, ouverte par le premier ministre français, Alain Juppé, devant l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), à l'automne 1995, de bâtir une *« dissuasion concertée »* entre alliés qui le souhaitent, en raison des évolutions géostratégiques de l'environnement européen.

Dans les faits, le *« dialogue »* nucléaire franco-allemand a commencé dès 1987, dans le plus grand secret entre états-majors, avec un tacite consentement de François Mitterrand, à l'Elysée, et celui de Jacques Chirac, premier ministre du premier gouvernement de cohabitation. Il s'est agi, de part et d'autre du Rhin, de débattre du rôle du missile pré-stratégique Hadès qui portait à moins de 500 kilomètres et qui, en dépit de sa mobilité, agaçait les Allemands, inquiets d'être une cible potentielle. On connaît la suite de ces consultations. Après en avoir singulièrement réduit le volume, M. Mitterrand a « gelé » le dispositif, puis suspendu son déploiement. Elu chef de l'Etat, M. Chirac a continué dans la même veine, de façon unilatérale mais avec l'approbation de Bonn, en décidant de démanteler le régiment Hadès. Ce qui est en cours.

DISCRÉTION

En même temps, il y a cinq ans maintenant, la France entamait un *« dialogue »* plus approfondi avec le Royaume-Uni, qui est l'autre puissance nucléaire en Europe, et la seule si l'on exclut les Etats-Unis qui conservent quelque deux cents charges *air-sol sur le continent*. C'est une commission conjointe qui préside à ces discussions sur le devenir des panoplies nucléaires des deux côtés de la Manche, leur harmonisation éventuelle et, le cas échéant, le partage des objectifs.

Avec l'Allemagne, la France a préparé le terrain avec plus de discrétion. Le *« dialogue »* est, pour l'instant, limité à des échanges d'informations sur les concepts et le rôle de la dissuasion dans le nouveau contexte stratégique Est-Ouest et dans la perspective d'une politique européenne de défense.

Il se fonde sur deux déclarations, qui peuvent faire référence même si, à l'époque, elles sont passées inaperçues. La première date de décembre 1995 : le ministre de la défense, Charles Millon, a avoué, devant la commission de la défense, que la France n'excluait pas de parler de la *« dissuasion concertée »* dans des instances alliées (*Le Monde* du 16 décembre 1995). La seconde est encore plus explicite : la loi de *programmation militaire* 1997-2002, approuvée par le Parlement en juin 1996, évoque le fait que l'Europe occidentale forme désormais *« un espace stratégique commun »* et elle précise, après avoir rappelé la nécessité d'*« une relation privilégiée avec l'Allemagne en matière de défense et de sécurité »*, que *« la dissuasion nucléaire elle-même pourrait revêtir, si nos partenaires le souhaitent, une dimension européenne plus marquée »*.

La question est de savoir où et quand la France s'estimera en droit, au-delà de ces discussions bilatérales, d'engager un dialogue avec la communauté de ses alliés. Car le *« dialogue »* avec les Etats-Unis ne peut avoir lieu qu'au sein du Groupe des plans nucléaires (GPN) de l'OTAN. Le GPN s'est réuni pour la dernière fois en décembre 1996. *La France n'y participait toujours* pas, et cela dure depuis que le général de Gaulle l'en a retirée. A Paris, on considère que le cadre allié de telles discussions n'est pas nécessairement le GPN et qu'il pourrait s'agir d'un cadre *« approprié »*, dont la nature dépendra de l'évolution des négociations actuelles sur la rénovation de l'OTAN.

Jacques Isnard

Bill Clinton s'explique sur le financement de sa campagne électorale

Il reconnaît que « des erreurs ont été commises »

WASHINGTON
de notre correspondant

Compte tenu de l'ampleur des controverses ayant émaillé la campagne électorale à propos des financements douteux reçus par le Parti démocrate, il n'est pas surprenant que la première conférence de presse de Bill Clinton, depuis sa réélection, ait été largement consacrée à ce sujet. Apparemment peu troublé par les « révélations » publiées quotidiennement par la presse, Bill Clinton a reconnu, mardi 28 janvier, que *« des erreurs ont été commises »* du côté démocrate, tout en soulignant que les républicains sont également blâmables. Tout cela, a-t-il estimé, rend d'autant plus urgent une réforme du financement des campagnes électorales, que, personnellement, il approuve.

Le problème, a expliqué le président, n'est pas le fait que les partis politiques soient obligés de collecter de l'argent, mais bien le *« volume, les montants »* nécessaires, *« le temps »* exigé pour de telles opérations, enfin les *« questions »* que celles-ci soulèvent. Ces derniers jours, le *Wall Street Journal* a fourni moult détails sur les *« cafés »* et autres *« réceptions »* systématiquement organisés à la Maison Blanche au profit de généreux donateurs du Parti démocrate. Le *New York Times*, de son côté, a expliqué que les républicains proposent aux entreprises de leur louer les services d'attachés parlementaires bien introduits dans le sérail washingtonien, moyennant des dons de quelque 250 000 dollars (environ 1,37 million de francs).

Bill Clinton estime que le principe de ces *« cafés »* présidentiels n'est pas mauvais. De tels rassemblements en petits comités sont *« très utiles »* et *« efficaces »*, dans la mesure où ils permettent au chef de l'exécutif de comprendre comment la politique du gouvernement est perçue. Pour M. Clinton, la *« vaste majorité »* des fonds collectés, aussi bien par le Parti démocrate que par les républicains, l'ont été de *« manière parfaitement licite »*. M. Clinton comprend, cependant, le cynisme dont font preuve les Américains à l'égard du financement de la vie publique : les campagnes électorales coûtent tellement cher, a-t-il indiqué, *« que des erreurs ont été faites, soit délibérément, soit par inadvertance »*.

DE NOUVELLES RÈGLES

Rappelant qu'il a demandé au Parti démocrate d'adopter de nouvelles règles pour mieux contrôler la collecte de fonds, M. Clinton a précisé avoir donné pour instruction au personnel de la Maison Blanche de coopérer pleinement avec le sénateur républicain Fred Thompson (Tennessee), qui préside l'une des quatre commissions d'enquête parlementaires devant s'intéresser prochainement aux controverses sur le financement électoral. Ces travaux vont se concentrer sur la *« filière asiatique »*, qui a puissamment contribué à alimenter la campagne des démocrates.

Le sénateur Thompson, choisi par ses pairs pour avoir participé, en 1974, à la commission d'enquête sur le Watergate (scandale qui a acculé l'ancien président Richard Nixon à la démission), a indiqué, mardi, ne pas être très optimiste quant à la bonne volonté de la Maison Blanche pour livrer les informations qu'elle possède, et s'est déclaré prêt, si nécessaire, à aller devant les tribunaux. Le directeur du FBI, Louis Freeh, a confirmé, pour sa part, que vingt-cinq agents de la sûreté fédérale ont été spécialement chargés d'enquêter sur les agissements de John Huang, cet ancien responsable du Parti démocrate qui avait pour mission de récolter des fonds au sein de la communauté américano-asiatique.

Le déroulement de ces multiples enquêtes et auditions parlementaires risque de mettre à mal assez rapidement l'*« esprit bipartisan »* qu'appelle de ses vœux Bill Clinton. Le président, de son côté, affiche une apparente sérénité : mardi soir, il était invité à un *« dîner démocrate »* dont l'objectif affiché était de récolter un million de dollars (environ 5,5 millions de francs).

Laurent Zecchini

Préoccupations pour l'avenir de Hongkong

Partisan d'un *« engagement constructif »* à l'égard de la Chine, Bill Clinton a admis, mardi 28 janvier, que cette politique de conciliation n'avait pas produit les résultats escomptés en matière de droits de l'homme. *« Nous n'avons pas fait les progrès sur les droits de l'homme que j'espérais faire »*, a déclaré le président américain qui s'est aussi dit *« préoccupé »* par l'avenir de Hongkong. M. Clinton considère néanmoins que son approche est la seule possible. *« Je ne crois pas*, a-t-il précisé, *qu'une politique d'isolement vis-à-vis de la Chine aurait produit de meilleurs résultats »*. *« Je continue à croire*, a-t-il ajouté, *qu'il faut travailler avec la Chine, notamment sur des problème de sécurité comme la péninsule coréenne »*. Selon lui, une telle attitude a *« la plus grande chance d'avoir un impact positif »* sur Pékin. Le chef de l'Etat américain a, en outre, jugé inévitable la *« propagation de la liberté »* en Chine. – (*AFP, Reuter.*)

Les « barons » de Dniepropetrovsk exercent une influence politique croissante en Ukraine

L'argent du gaz russe est roi dans l'est du pays

A Dniepropetrovsk, dans le cœur économique et russophone de l'Ukraine, les capitaux affluent et favorisent l'émergence d'une puissante élite, qui tire avantage de la « *coopération* » *économique avec la Russie voisine et le géant Gazprom. Ce clan régional jouit d'une certaine influence auprès du président ukrainien, Leonid Koutchma, qui fait, jeudi 30 et vendredi 31 janvier, sa première visite officielle en France.*

DNIEPROPETROVSK
de notre envoyée spéciale

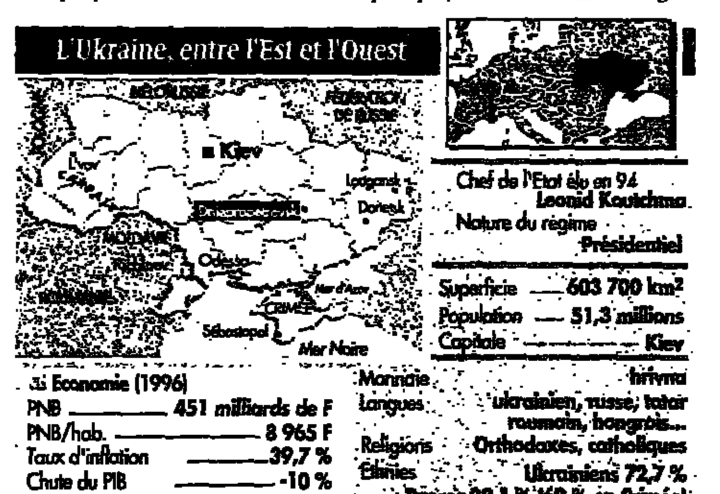
Les gens de Dniepropetrovsk ne renient pas leur passé soviétique. Ni leurs liens historiques avec la Russie voisine. Un entrepreneur privé explique que sa société de conseil en marketing s'est développée grâce aux *« réseaux des anciennes Jeunesses communistes »*. Un haut fonctionnaire confie qu'il est *« fier »* d'avoir travaillé, onze années durant, dans l'appareil du comité central du Parti communiste ukrainien. L'élite d'aujourd'hui est, dans une large mesure, celle d'hier : russophone (il est rare d'entendre parler l'ukrainien), éduquée (souvent en Russie) et arc-boutée sur la défense de ses intérêts qui suppose, de l'avis général, *« une coopération étroite »* avec le grand voisin russe, *« notre partenaire le plus solide »*.

REPORTAGE
L'imbrication des milieux d'affaires avec les sociétés russes s'amplifie

Dniepropetrovsk était la ville de Leonid Brejnev. Elle est aussi celle du président ukrainien, Leonid Koutchma. A l'époque, ce dernier y dirigeait Youjmash, la plus grosse usine de missiles d'URSS. Depuis, les mots d'ordre ont changé. *« L'amitié entre les peuples »* a cédé la place aux *« relations commerciales sur la base des normes internationales »*. Les devantures de l'avenue Karl-Marx témoignent d'une prospérité inédite en Ukraine, réservée aux bourses des *« privilégiés »* mais signe du dynamisme de ces derniers en matière de business : boutiques de luxe, restaurants clinquants, banques sous haute garde.

Une filiale de la banque mondiale, la Compagnie financière internationale, a ouvert un centre d'affaires local pour dispenser des conseils en management. *« Dniepropetrovsk est un modèle pour l'ensemble de l'Ukraine »*, dit Guennadi Gniedash, qui dirige un bureau pour *« le développement de l'entreprise et de l'infrastructure de marché »*. La ville abrite la plus grosse banque commerciale du pays, Privatbank, fondée et dirigée par un ancien responsable des Jeunesses communistes, âgé de trente-trois ans.

L'argent circule, abondamment. A la question *« d'où vient-il ? »*, les visages se ferment. *« Plus de 50 % de l'économie est clandestine et n'entretient aucun lien avec les services fiscaux »*, affirme M. Gniedash. Selon le ministère des statistiques, l'Ukraine orientale (c'est-à-dire la région industrielle de Dniepropetrovsk et celle, minière, de Donetsk) profite de l'exportation de produits métallurgiques et chimiques – source de *« 60 % des devises arrivant dans le pays »*. Une autre explication, officieuse, met en relief la pénétration des capitaux et des grandes compagnies russes – en premier lieu Gazprom, l'*« Etat dans l'Etat »* russe. Gazprom, qui contrôle un tiers des réserves mondiales de gaz, est perçu comme l'un des principaux instruments de la politique russe dans « l'étranger proche ». Son interlocuteur privilégié en Ukraine est la compagnie Systèmes énergétiques unifiés (en russe : IéES), dont le siège est à Dniepropetrovsk.



La directrice de cette compagnie, Ioulia Timoshenko (trente-six ans), est une *« proche collaboratrice »* (le prête-nom, dit-on) du premier ministre ukrainien, Pavel Lazarenko. Ancien gouverneur de Dniepropetrovsk, ce dernier a été décrit dans la presse locale comme *« le prochain président de l'Ukraine »*. Ses visites régulières et *« non officielles »* à Moscou font jaser. On dit de lui qu'il est *« l'homme le plus riche d'Ukraine »*, non sans raison.

« ARRANGEMENTS »

IéES contrôle un tiers du territoire ukrainien pour la distribution de gaz russe. Elle domine une structure monopolistique (mais approuvée par le Comité anti-monopole ukrainien) : un consortium d'importateurs de gaz russe, mis sur pied en décembre 1996 par M. Lazarenko. Les profits de IéES, ses connexions à Moscou et le détail de ses liens avec Gazprom sont voilés de mystère : *« Secret commercial. »* *« Nous coopérons avec Gazprom »*, dit sobrement Valeri Khramtsov, un porte-parole de IéES. L'Ukraine dépend presque entièrement de la Russie pour son énergie. Elle consomme chaque année plus de 50 milliards de mètres cubes de gaz, ce qui représente le triple des importations françaises, pour une population presque semblable (52 millions d'habitants). Il faut ajouter à cela les revenus, dessous-de-table et autres « arrangements », tirés chaque année du transit de 130 milliards de mètres cubes de gaz russe par le territoire ukrainien vers l'Europe centrale et occidentale.

A Dniepropetrovsk, rien, ou presque, ne se fait sans *« l'argent du gaz »* : IéES a permis à la troisième ville d'Ukraine de se doter d'un nouvel aéroport international, avec des vols réguliers vers Vienne et Francfort, et des projets de liaisons avec les Emirats arabes. La compagnie se targue aussi de mécénat *« social »*, supposé détourner l'attention des fortunes personnelles amassées et placées, dit-on, sur des comptes à l'étranger. *« Nous payons pour la construction du métro, l'achat de tramways, des écoles, un hôpital et la bibliothèque municipale »*, énumère le porte-parole. Avec de tels moyens, l'élection de la directrice de IéES à la Verhovna Rada (Parlement ukrainien) n'a été, en décembre 1996, qu'une formalité : *« A l'approche du scrutin partiel, dans le district de Kirovabad, Mme Timoshenko a fait verser tous les arriérés de salaires, alors que des entreprises ne payaient plus leurs employés depuis des mois. Mme Timoshenko a logiquement recueilli 90 % des voix »*, relate un journaliste local.

Liés de près ou de loin aux groupes financiers et énergétiques russes, les « barons » de l'est de l'Ukraine jouissent d'une influence politique croissante : selon un député, *« un ministre sur deux fait partie du clan »*. Mais ce dernier est aussi agité de divisions internes, et les rumeurs récurrentes d'un possible limogeage de M. Lazarenko par le président Koutchma indiquent que son emprise n'est pas sans faille.

SURENCHÈRE

Rares sont ceux qui s'inquiètent (sauf dans les milieux nationalistes, en perte de vitesse) de l'imbrication des milieux d'affaires russes et ukrainiens. *« Je pense que le processus d'indépendance de l'Ukraine est irréversible »*, dit un entrepreneur privé de Dniepropetrovsk. Pour lui, les joutes verbales entre Kiev et Moscou à propos du port de Sébastopol (base militaire russe située en Crimée, au sud de l'Ukraine) ne constituent qu'une *« surenchère, une conjoncture ponctuelle, liée à la bataille pour la succession de Boris Eltsine. L'essentiel est ailleurs : la Russie a des intérêts* [économiques] *dans la stabilité de l'Ukraine, comme marché pour ses produits et comme zone de transit pour son gaz »*.

A l'*oblispalkom* (terme soviétique pour préfecture), on se montre néanmoins perplexe devant une statistique : le premier pays investisseur dans la région de Dniepropetrovsk (officiellement 24 % des capitaux étrangers présents) est... Chypre, l'une des plaques tournantes de « l'argent sale » sorti de Russie.

Natalie Nougayrède



L'Eglise de scientologie suscite des tensions transatlantiques

Washington accuse Bonn de « discrimination » à l'égard de la secte

BONN
de notre correspondant

Il est rare que l'Allemagne fasse l'objet de critiques officielles aux Etats-Unis. Le seul désaccord connu concernait jusqu'ici les relations avec l'Iran, placées par Bonn et d'autres capitales européennes sous le signe d'*« un dialogue critique »* fort peu au goût de Washington. Mais un nouveau dossier est en train de nourrir l'agacement des autorités américaines : il s'agit de l'attitude intransigeante des dirigeants allemands à l'égard de l'Eglise de scientologie. Considérant que cette dernière n'est rien d'autre qu'une organisation à vocation commerciale, les autorités allemandes s'efforcent systématiquement d'alerter leur opinion sur les dangers liés à ses activités. Dans un Land comme la Bavière, les scientologues sont exclus de la fonction publique et les concerts de musiciens notoirement adeptes de la secte de Ron Hubbard, comme Chick Corea, sont annulés.

Le porte-parole du département d'Etat américain, Nicholas Burns, a critiqué officiellement, lundi 27 janvier, les mesures de *« discrimination »* frappant les adeptes de la secte en Allemagne. Le rapport annuel sur les droits de l'homme du département d'Etat, qui devait être publié jeudi 30 janvier à Washington, aborde pour la deuxième fois consécutive ce dossier. La presse allemande indique qu'on y trouve une très ferme condamnation de la *« campagne d'attaques »* contre l'Eglise de scientologie en Allemagne.

LETTRE OUVERTE

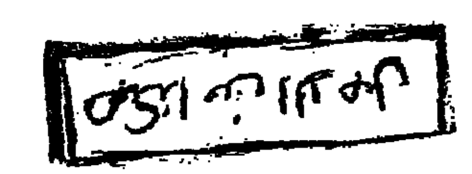
Cette protestation officielle des Etats-Unis provoque l'indignation de beaucoup d'Allemands. Les dirigeants sont furieux de voir que leur pays rejoint la Chine dans le catalogue américain des manquements en matière de droits de l'homme. D'où la volonté manifeste, de la part des Etats-Unis, de ne pas jeter de l'huile sur le feu : *« Nous avons critiqué les Allemands, mais nous ne nous associerons pas à la tactique de terreur de la scientologie à l'égard du gouvernement allemand »*, a fait savoir le département d'Etat américain. Depuis plusieurs mois, l'Eglise de scientologie mène une violente campagne de presse contre les autorités allemandes, accusées d'avoir recours à des pratiques *« dignes des nazis »*. Elle a relayée ces attaques par une protestation contre Bonn auprès de la commission européenne des droits de l'homme de Strasbourg.

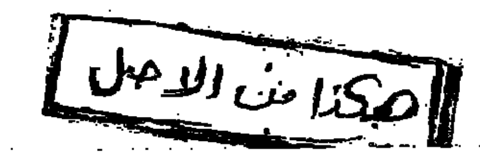
Plus spectaculaire encore : la lettre ouverte adressée au chancelier Kohl par une trentaine de personnalités d'Hollywood, publiée au début du mois de janvier dans l'*International Herald Tribune*. Dans cette lettre, qui n'était pas uniquement signée par des scientologues, l'attitude de l'Allemagne à l'égard de l'organisation de Ron Hubbard était comparée à celle de Hitler vis-à-vis des juifs.

Non contents d'avoir signé cet appel, auquel le chancelier Kohl n'a pas répondu, des personnalités américaines du cinéma, comme Oliver Stone, ont réitéré leur propos avec une violence non dissimulée (*« Il est plus facile pour un criminel pédophile que pour un scientologue d'entrer à la CDU »*, selon Oliver Stone dans une interview au *Spiegel*). Il est vrai que l'enjeu commercial de l'affaire n'est pas négligeable : en appelant au boycottage de films comme *Mission impossible*, où le scientologue Tom Cruise joue le premier rôle, les chrétiens-démocrates allemands ont fait perdre de l'argent aux majors de Hollywood.

Ce conflit germano-américain révèle deux définitions fort différentes, de part et d'autre de l'Atlantique, de la liberté religieuse. Mais sa dimension est également politique, et il n'est pas indifférent de constater que la France, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, a pris la peine de soutenir publiquement l'Allemagne dans cette affaire. Tout indique qu'on se trouve ici en présence d'un débat de civilisation, avec le refus par l'Europe d'une société américaine où toutes les expressions de la liberté religieuse, y compris les plus désagréables, sont acceptées au nom de la liberté de conscience.

Lucas Delattre





Le président élu, Aslan Maskhadov, réaffirme l'indépendance de la Tchétchénie

Il doit faire face aux pressions des extrémistes

Au lendemain de sa victoire aux élections, le nouveau président tchétchène s'est fixé, mardi 28 janvier, comme priorité de « *travailler à ce que l'indépendance de la Tchéchénie soit reconnue par tous les pays, y compris par la Russie* ». Mais les « *radicaux* », emmenés par le chef charismatique Chamil Bassaev, ne lui donnent que « *quelques mois* » pour faire ses preuves.

GROZNY
de notre envoyée spéciale

Les résultats des premières élections libres organisées en Tchétchénie après vingt et un mois de guerre dévastatrice, c'est-à-dire l'éclatante victoire (68,9 % selon des résultats non définitifs) du « *résistant-en-chef* », Aslan Maskhadov, ne sont sans doute pas synonymes de reconnaissance de son indépendance par la communauté internationale. Mais ils pourraient y mener, malgré l'indignation qu'une telle hypothèse soulève toujours au Kremlin et, à la suite, dans les chancelleries occidentales. Car, de même qu'on n'a jamais cru possible une victoire tchétchène sur la Russie, on continuait, mercredi 29 janvier, à s'y méprendre sur les intentions du vainqueur du scrutin.

PORTRAIT

Modération, nerfs d'acier et le refus de renoncer à la liberté acquise

S'il est exact, comme on l'a rabâché à Moscou, que l'ancien chef d'état-major de l'armée indépendantiste est un « *modéré* » enclin au compromis, rien en revanche ne permet de penser que cette modération le poussera à renoncer à la liberté acquise par son pays au prix fort – euphémisme au vu de l'état de sa capitale et des dizaines de milliers de nouvelles tombes dans les villages.

Aslan Maskhadov l'a réaffirmé, mardi, devant la presse au lendemain du scrutin : « *Ma priorité sera de travailler à ce que l'indépendance de la Tchéchénie soit reconnue par tous les pays, y compris la Russie* ». Comme il ne peut imaginer de situation où les militaires russes soient poussés impunément par le pouvoir moscovite à recommencer leur fiasco tchétchène, il est bien conscient qu'en Russie « *on fera tout maintenant pour nous vaincre par des méthodes économiques. Mais nous ne pouvons absolument par reculer sur les questions de principes, à savoir que la Tchétchénie ne fait pas partie de la Russie, comme l'a confirmé le traitement qui nous a été infligé* », dit-il dans un texte publié récemment à Grozny.

Le général Maskhadov demande donc au Kremlin de reprendre les *négociations sur la base des accords* qu'il a signés le 31 août 1996 avec le général Lebed, et qui prévoient un délai « *maximum* » de *cinq ans avant toute définition des « relations entre la Tchétchénie et la Russie »* (et non pas d'un statut de la Tchétchénie au sein de la Fédération, *comme on l'interprète à Moscou*). Mais Chamil Bassaev, le commandant qui enflamme la partie la plus impétueuse de la jeunesse tchétchène, et qui reste, pour Moscou, le principal « *terroriste* » de la région, n'est pas d'accord avec ce délai. Il s'est présenté durant sa campagne électorale comme celui qui a fait suffisamment peur à la Russie (« *qui ne comprend que le langage de la force* ») pour l'obliger à céder non pas dans cinq ans, mais immédiatement.

« ACTE DE DIVERSION »

« Admettant implicitement, mardi, sa défaite, le jeune Bassaev a affirmé qu'il donnait « *quelques mois* » au nouveau président pour faire ses preuves. Un de ses proches a précisé que son chef passera dans l'opposition dès que M. Maskhadov se rendra coupable d'un compromis « *dommageable à l'indépendance tchétchène, tel que la signature d'un traité fédéral avec Moscou* ». Si l'on se souvient que M. Bassaev fut l'auteur de la spectaculaire prise d'otages de Boudiennovsk, baptisée ici « *acte de diversion* », qui avait forcé Moscou à négocier en juillet 1995, sa menace peut être prise au sérieux.

Tout cela place M. Maskhadov dans la situation de Yasser Arafat confronté au Hamas. Le parallèle s'impose aussi quand on sait que, n'ayant trouvé aucun soutien auprès des Occidentaux, les Tchétchènes en furent réduits à accepter le seul financement qui s'offrait à eux, celui d'Etats ou d'organisations islamistes. Ils durent aussi admettre la présence à leurs côtés des quelques professionnels du « *djihad* » antirusse qui filmait le résultat de leurs embuscades meurtrières pour fournir des preuves de leur efficacité à leurs sponsors étrangers. Certains d'entre eux resteraient les protégés de M. Bassaev. « *Mais aux dernières nouvelles, ils envisagent de poursuivre leur djihad au Tadjikistan : nous leur dirons mille merci et au revoir* », confie avec soulagement un partisan de M. Maskhadov.

L'entourage de ce dernier n'est cependant pas uniforme : certains résisteraient mal à la tentation offerte par ces canaux de financement – selon un scénario qu'a aussi connu, en son temps, la direction palestinienne. A l'instar du processus de paix au Proche-Orient, se trouvera-t-il ici des parrains capables de pousser le Kremlin à faire à temps des concessions à M. Maskhadov pour le renforcer face aux courants extrémistes ?

AIDE EXTÉRIEURE

Le débat est manifestement engagé à Moscou. Mais la crise de succession qui s'y déchaîne va en embrouiller l'issue et les difficultés qui attendent M. Maskhadov sont gigantesques. Il doit trouver rapidement, pour ne pas trahir l'espoir mis en lui, des moyens de relancer la machine économique du pays, totalement détruite par l'armée russe. Mais les chances sont minimes qu'il obtienne des réparations financières du Kremlin sans céder au chantage politique qui ne pourra manquer de les accompagner. M. Maskhadov a pourtant promis, mardi, de s'y employer. Saura-t-il mettre à profit, pour relever ce défi de la paix, les qualités dont il avait fait preuve durant la guerre ?

Né en 1951 en déportation au Kazakhstan, Aslan Maskhadov fut diplômé en 1981 de l'académie d'artillerie Kalinie de Leningrad, avant de servir en Hongrie puis en Lituanie, comme commandant de division. Il démissionna de l'armée russe en décembre 1992 pour servir dans l'armée tchétchène en gestation. Le succès de l'opération finale, qui permit aux Tchétchènes de reprendre Grozny, lui revient. Doté de nerfs d'acier, il affirme ne pas tenir rigueur à Bassaev, son « frère d'armes », des vives critiques électorales que ce dernier a porté contre lui – ou plutôt contre « *certains voleurs de son entourage* ». M. Bassaev exige le renvoi de ces derniers avant d'envisager de travailler avec le nouveau président. Une telle collaboration est souhaitée par la population et serait un gage de stabilité indispensable au lancement de la reconstruction. Sans aide extérieure, la tâche est en tout cas insurmontable alors que de son succès dépend la stabilité dans une zone cruciale de l'arc de crise qui borde l'Europe.

Sophie Shihab

Des élections « équitables et démocratiques »

Les élections en Tchétchénie ont été « *équitables et démocratiques* », a déclaré, mardi 28 janvier, le chef de la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), venue observer le déroulement du vote. Cité par son porte-parole, le président russe Boris Eltsine, a pour sa part déclaré que l'élection de M. Maskhadov « *donne une chance sérieuse pour qu'entre le centre* (Moscou) *et la nouvelle direction tchétchène, se poursuivent des négociations permettant d'arriver à des décisions mutuellement acceptables sur le statut de la Tchétchénie au sein de la Fédération de Russie* ». Le ministère russe des affaires étrangères avait prévenu, à la veille du scrutin, que Moscou romprait ses relations diplomatiques avec tout pays reconnaissant la Tchétchénie. Selon le général Lebed, signataire des accords de paix russo-tchétchènes d'août 1996, « *la Tchétchénie est entre les mains de gens qui peuvent prendre des décisions et en porter la responsabilité* ». – *(AFP.)*

Un pays au centre du « grand jeu » de l'or noir

MOSCOU
de notre correspondant

Le sang a-t-il rougi le Caucase pour de l'or noir ? Les dizaines de milliers de personnes qui ont été tuées pendant la guerre en Tchétchénie ont-elles péri à cause de milliards de barils de brut et de dollars ? L'explication est sans doute un peu courte. En particulier, elle ne tient pas compte de l'histoire du peuple tchétchène qui n'a pas attendu la découverte du pétrole dans la région (à la fin du XIX[e] siècle) pour se faire tuer pour sa liberté et son indépendance. Cependant les « *contrats du siècle* », signés pour exploiter le pétrole récemment découvert dans la mer Caspienne voisine, notamment en Azerbaïdjan, ont constitué la toile de fond de la guerre en Tchétchénie.

L'enjeu est de taille. Les réserves de la mer Caspienne et des pays voisins sont estimées à quelque 25 milliards de barils. Ce qui ferait de cette région enclavée – le drame est là – le « *Golfe persique* » du XXI[e] siècle. « *Le contrôle de ces ressources énergétiques et des routes d'exportation est rapidement devenu l'une des questions centrales dans la politique de l'après-guerre froide* », écrit Ariel Cohen, un analyste américain.

A Moscou, où l'on s'adonne aujourd'hui à la religion du dollar mêlée de nostalgie impériale, de puissants intérêts ont sans doute poussé à faire couler le sang, pour rien finalement.

AFFRONTEMENT

La guerre perdue, la paix signée, le nouveau « *grand jeu* » continue. Le malheur et la chance de la petite Tchétchénie (moins d'un million d'habitants) est d'être placée au centre de ce nouveau « *grand jeu* ». Selon M. Cohen, il pourrait être la réédition de celui qui au début du XX[e] siècle mit aux prises les empires russe et britannique dans le Caucase et en Asie centrale. Mais il pourrait aussi bien devenir la cause d'un nouvel affrontement entre la Russie et l'Occident.

L'Ouest, notamment les Etats-Unis et la Turquie, a une préférence marquée pour les routes d'exportation évitant la Russie, c'est à dire passant par le sud, via la Géorgie. Pour le moment toutefois, les accords signés par le consortium pétrolier dominé par des compagnies américaines et British petroleum prévoient que, dès février, les 30 000 premières tonnes de brut (« *early oil* ») transiteront par le port russe de Novorossisk (sur les bords de la Mer noire) via l'oléoduc qui traverse la Tchétchénie. Pourtant, malgré les promesses de Moscou de signer avant le 1[er] décembre 1996 un accord avec Grozny sur « *l'extraction, la transformation et le transport* » du pétrole, les négociations sont dans l'impasse.

Mi-janvier, le gouvernement pro-indépendantiste tchétchène a dénoncé des « *pressions économiques* » de la Russie et lui a reproché de ne pas lui reverser une part des importants revenus générés par le transit du pétrole venant d'Azerbaïdjan. De son côté, le ministère russe de l'énergie a fait valoir que, la Tchétchénie restant « *partie intégrante de la Russie* », aucun accord particulier n'était pas nécessaire. On retombe ainsi au cœur du conflit.

Malgré ces difficultés, les chances restent élevées qu'un texte « *provisoire* » soit conclu entre Grozny et Moscou. Les deux ennemis partagent en effet un intérêt commun : que le pétrole transite par l'oléoduc « *russo-tchétchène* » (Bakou-Grozny-Novorossisk), et non par d'autres routes, plus au sud et qui nécessitent d'ailleurs d'importants travaux et investissements. Russes et Tchétchènes semblent donc condamnés à s'entendre, sur ce sujet au moins. Moscou devra sans doute se contenter de marchander sur le prix. Car plutôt que de céder sur le principe de la souveraineté de leur pays, les nouvelles autorités tchétchènes, indépendantistes et élues, préféreront sans doute se passer de pétro-dollars.

Jean-Baptiste Naudet

La bataille des oléoducs

UKRAINE
RUSSIE
250 km
Novorossisk
Mer Noire
TCHÉTCHÉNIE
Grozny
KAZAKHSTAN
Mer Caspienne
GÉORGIE
Poti
Tbilissi
Ankara
ARMÉNIE
Bakou
TURQUIE
AZERB.
TURKM.
IRAN
Ceyhan
CHYPRE
SYRIE
IRAK
Oléoducs existants
Oléoducs proposés

Brève réapparition de Boris Eltsine

Boris Eltsine souriant et résolu... avant d'apparaître, un peu plus tard, affaibli et vieilli. Les premières images « muettes » du président russe diffusées, mardi 28 janvier, par le Kremlin après trois semaines d'absence n'ont que partiellement dissipé les rumeurs alarmantes sur sa santé. Quelques heures avant le tournage réalisé lors d'une visite impromptue de M. Eltsine au Kremlin, mardi en milieu de journée, son porte-parole, Serguei Iastrjembski, avait assuré que le président « *allait progressivement augmenter son rythme de travail* ». La rencontre – que l'on annonce « *très brève* » – du président russe avec son homologue français, Jacques Chirac, dimanche près de Moscou, a ainsi été confirmée. Les journalistes ne devraient toutefois pas avoir accès à cet entretien, qui sera filmé par le Kremlin dans des conditions non précisées.

Les socialistes bulgares forment un nouveau gouvernement

SOFIA. Le Parti socialiste (PSB, ex-communistes) a accepté, mardi 28 janvier, la proposition du président Petar Stoïanov de former un nouveau gouvernement et a proposé d'organiser des élections législatives anticipées à l'automne prochain. Le candidat du PSB, l'ancien ministre de l'intérieur Nikolaï Dobrev, a annoncé qu'il présenterait d'ici une semaine un cabinet de technocrates apolitiques pour tenter de surmonter la très grave crise économique et le blocage politique qui prévaut depuis la démission, le 28 décembre, du précédent gouvernement socialiste dirigé par Jan Vidénov.

La décision du PSB a relancé le mouvement de contestation soutenu par l'opposition, regroupée au sein de l'Union des forces démocratiques (UFD), et le président de la République qui avaient exhorté les socialistes de dissoudre le Parlement et de ne pas accepter de nouveau mandat. Une nouvelle manifestation organisée par l'UFD a réuni près de 50 000 personnes, mardi soir, dans les rues de Sofia, davantage que les jours précédents. – *(AFP.)*

Londres dans la première vague de l'euro, selon le chancelier de l'Echiquier

LONDRES. La Grande-Bretagne pourrait figurer parmi les premiers pays qui adopteront la monnaie unique européenne, sous réserve que la première mise en circulation commence après la date prévue de janvier 1999, a redit le chancelier de l'Echiquier Kenneth Clarke, dans un entretien au *Financial Times* du 29 janvier. « *Le cabinet n'a pas exclu la possibilité de se joindre à la première vague* », a indiqué M. Clarke, en estimant « *peu probable* » que l'euro soit mis en place au début de 1999. La semaine dernière, le secrétaire au Foreign Office Malcolm Rifkind avait jugé « *improblable* » la participation à la première vague. M. Major a, en outre, indiqué que son pays n'adopterait pas l'euro si les critères de convergence pour une monnaie unique n'étaient pas strictement respectés. – *(AFP.)*

Le Japon disposera d'un porte-hélicoptères

TOKYO. Le Japon a mis à l'eau récemment son plus gros navire de guerre, révèle l'hebdomadaire *Cols bleus* de la marine française, qui précise qu'il s'agit de son premier porte-hélicoptères baptisé *Osumi* et destiné à des opérations amphibies. A pleine charge, ce navire déplace 11 000 tonnes et, outre des hélicoptères, il emporte des engins à effet de surface (sustentés par air au-dessus des vagues) pour des missions de débarquement. Deux autres navires de la même classe sont prévus. Selon la marine française, l'*Osumi* pourrait, le cas échéant, se transformer en porte-aéronefs (avec des avions à décollage et atterrissage verticaux). Ce navire de combat a été présenté au Parlement japonais, pour qu'il en approuve le projet, comme un bâtiment capable de missions humanitaires.

MAGHREB

■ **MAROC : un tribunal casablancais** a condamné, lundi 27 et mardi 28 janvier, vingt-neuf étudiants islamistes à de la prison pour trouble à l'ordre public, à la suite de manifestations sur un campus universitaire pour réclamer de meilleures conditions d'études. L'Union nationale des étudiants du Maroc, contrôlée par les islamistes, a lancé un appel pour une grève générale de protestation le 30 janvier. – *(Reuter.)*

PROCHE ORIENT

■ **ÉGYPTE : la police a arrêté**, mardi 28 janvier, le rédacteur en chef du bi-hebdomadaire islamiste *Al-Chaab*, Magdi Hussein. Condamné pour diffamation envers le fils du ministre de l'intérieur, le journaliste a été arrêté alors qu'il a engagé des procédures d'appel contre son jugement. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un responsable du Mouvement de la résistance islamique** (Hamas) détenu aux Etats-Unis, Moussa Abou Marzouk, a décidé de ne plus s'opposer à son extradition en Israël. Abou Marzouk, qui a vécu aux Etats-Unis pendant seize ans, a été arrêté en 1995 et accusé d'avoir commandité des attentats anti-israéliens. – *(AFP.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : la ville de Moscou a décidé de ne plus acheter de viande européenne** par peur de la maladie de la « vache folle », a rapporté, mardi 28 janvier, l'agence Itar-Tass. Selon le chef du département des ressources alimentaires de la municipalité, Vitaly Morozov, « *la capitale va désormais acheter davantage de viande en provenance d'Argentine et de Nouvelle-Zélande* ». Depuis l'apparition des premiers cas de « vache folle » en Europe, les Russes craignent que la viande provenant de troupeaux atteints de cette maladie soit écoulée frauduleusement à bas prix sur les marchés des pays de l'Est en général et en Russie notamment. – *(AFP.)*

■ **YOUGOSLAVIE : les dirigeants serbes et monténégrins** se sont mis d'accord pour que Slobodan Milosevic soit candidat au poste de président de la Yougoslavie, a indiqué mardi 28 janvier l'agence indépendante BETA. M. Milosevic ne peut plus briguer un troisième mandat à la présidence de Serbie. Selon BETA, son parti présenterait comme candidat à sa succession, en décembre, Slobodan Vucetic, juge à la Cour suprême, qui s'est démarqué ces derniers temps de la politique de M. Milosevic. – *(AFP.)*

ASIE

■ **HONGKONG :** le journaliste Xi Yang, rédacteur au quotidien *Ming Pao*, a été libéré, par les autorités de Pékin, samedi 25 janvier, après avoir passé trois ans dans les prisons chinoises. Auteur d'une série d'articles sur la politique monétaire de la Banque populaire de Chine et ses projets de vente d'or, M. Xi avait été condamné en 1994 à douze ans de prison pour « *espionnage* ». – *(AFP.)*

■ **BIRMANIE : quatorze personnes**, dont cinq membres du parti d'Aung San Suu Kyi, le chef de l'opposition birmane, ont été condamnées, lundi 27 janvier, à sept ans de prison pour leur rôle dans les manifestations d'étudiants de décembre 1996 à Rangoun. Jointe au téléphone depuis Bangkok, Aung San Suu Kyi, qui dirige la Ligue nationale pour la démocratie (LND), a qualifié ces sentences de « *honte* », soulignant que les procès ne s'étaient pas déroulés en public et estimant que les accusés n'avaient pas pu être défendus par des avocats dignes de ce nom. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **COMORES : une trentaine de personnes ont été blessées**, dont sept par balles, mardi 28 janvier, à Moroni, lors de la répression d'une manifestation de fonctionnaires qui réclamaient le paiement de leurs salaires. Des tirs sporadiques avaient encore été entendus en fin d'après-midi dans la capitale, quadrillée par des patrouilles militaires, mais la soirée et la nuit ont été calmes.

Cinq anciens policiers sud-africains reconnaissent avoir assassiné Steve Biko

Le militant anti-apartheid est mort en détention en septembre 1977

Cinq anciens policiers ont reconnu leur responsabilité dans la mort, le 12 septembre 1977, de Steve Biko, le chef du mouvement de la Conscience noire, l'un des militants anti-apartheid les plus célèbres d'Afrique du Sud. *En contrepartie de leur confession devant la Commission* vérité et réconciliation, ils devraient être amnistiés.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Le processus de réconciliation nationale en Afrique du Sud s'apprête à subir une sérieuse mise à l'épreuve avec la demande d'amnistie des meurtriers de Steve Biko, martyr de la lutte anti-apartheid. Cette demande – révélée par la presse locale – a été confirmée, mardi 28 janvier, par la Commission vérité et réconciliation, chargée d'examiner les crimes commis sous le régime de ségrégation raciale et, le cas échéant, d'amnistier leurs auteurs. Elle émane de cinq anciens policiers (le colonel Harold Snyman, le lieutenant-colonel Gideon Nieuwoudt et les inspecteurs Ruben Marx, Daantjie Siebert et Johan Beneke) – dont le plus âgé a soixante-quinze ans – qui ont reconnu leur responsabilité dans les sévices qui causèrent le décès en détention de Steve Biko, le 12 septembre 1977.

Le caractère non-violent de son action contre l'apartheid et les circonstances particulièrement atroces de sa mort ont fait de Steve Biko un symbole de la résistance à l'oppression, bien au-delà de l'Afrique du Sud. Le chef du mouvement de la Conscience noire, philosophie pacifiste née aux Etats-Unis, avait été arrêté quinze jours plus tôt pour *« activité révolutionnaire »*. Détenu sans procès, il a été passé à tabac à plusieurs reprises et torturé dans un cachot de Port-Elizabeth, une ville industrielle sur l'océan Indien. Puis il a été transporté, inconscient et nu, pendant 1 000 kilomètres, jusqu'à la prison de Pretoria où il est mort à l'âge de trente ans, *« abandonné à lui-même, sur un matelas jeté sur le sol de sa cellule »*, selon les informations obtenues il y a vingt ans par Sidney Kentridge, l'avocat de la famille.

La mort de Steve Biko n'a jamais donné lieu à aucune poursuite judiciaire et elle a toujours été présentée comme *« un accident »* par les autorités de l'apartheid, voire comme un suicide par la police qui prétendait qu'il s'était tapé la tête contre les murs du commissariat. Cette arrogance aveugle a fait naître une profonde indignation à l'étranger et a renforcé la mobilisation internationale contre le régime raciste de Pretoria. La superproduction cinématographique *Cry Freedom* de Sir Richard Attenborough, consacrée à la vie de Steve Biko, et la chanson *Biko* de Peter Gabriel ont contribué à faire de ce chantre du mouvement anti-apartheid un mythe sans frontière.

PLAIE OUVERTE

En Afrique du Sud, Steve Biko est devenu le héros de toute une génération de militants anti-apartheid et a joué un rôle important dans la prise de conscience politique de la population noire, en particulier dans le soulèvement des jeunes écoliers de Soweto en 1976, mobilisés contre l'enseignement obligatoire en langue afrikans. Il avait fait ses débuts en politique sur le campus universitaire de Durban-Westville et participé à la création de la Saso, un syndicat étudiant noir, à la fin des années 60. En 1973, son activisme lui avait valu d'être relégué à King William's Town, une petite ville du Transkeï, par les autorités. Une pratique courante à cette époque.

Son destin symbolise le combat et la souffrance de tout un peuple et représente un sacrifice encore vivace dans les mémoires. Le journaliste Donald Wood, auteur d'une biographie de Steve Biko, lui-même contraint à l'exil, s'est réjoui de l'annonce de la Commission : *« Cela faisait des années que je me demandais quand les assassins sortiraient du bois*, a-t-il dit. *On a caché trop de choses pendant trop longtemps. »* La mort impunie de Steve Biko constitue une véritable plaie ouverte dans la conscience collective des Noirs sud-africains.

C'est pourquoi, aujourd'hui, la demande d'amnistie des meurtriers est mal acceptée. La famille de Steve Biko est la première à s'y opposer. Elle réclame justice depuis près de vingt ans et elle n'est pas prête à pardonner. Comme d'autres familles de victimes, elle estime que la Commission vérité et réconciliation, présidée par Mgr Tutu, l'ancien archevêque anglican du Cap, Prix Nobel de la paix 1984, l'empêche d'exercer son droit légitime à poursuivre les meurtriers devant les tribunaux. La Cour constitutionnelle a rejeté le recours déposé dans ce sens contre la commission, il y a quelques mois.

Mais, une partie de la population noire estime que cette réconciliation ne peut se faire au mépris de son attente d'une justice légitime. La mise à jour des atrocités commises, à l'occasion des auditions de la Commission vérité et réconciliation, ainsi que le refus persistant des anciens dirigeants de l'apartheid de reconnaître la moindre responsabilité alimentent ce sentiment. La demande d'amnistie des meurtriers de Steve Biko risque de le renforcer un peu plus.

Frédéric Chambon

Le nouveau secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a constitué son équipe

La plupart des collaborateurs de M. Boutros-Ghali ont été reconduits dans leurs fonctions. Un diplomate français est chargé des opérations de maintien de la paix

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le diplomate français Bernard Miyet a été nommé, mardi 28 janvier, secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Sa nomination a été annoncée en même temps que celle d'autres membres de l'équipe du nouveau secrétaire général, Kofi Annan, qui occupait lui-même ce poste avant son élection à la tête de l'ONU. Le choix de M. Miyet est unanimement applaudi dans les délégations, où on le considère comme un diplomate *« brillant, indépendant d'esprit »*. La direction des affaires politiques est confiée au diplomate britannique Sir Walter Kieran Prendergast, qui représente son pays en Turquie.

A part ces deux personnalités qui arrivent de l'extérieur, l'équipe de M. Annan reste quasiment inchangée par rapport à celle de son prédécesseur, Boutros Boutros-Ghali. Les diplomates se disent très surpris par la *« politique de continuité »* adoptée par le nouveau secrétaire général. Le Japonais Yasushi Akashi, chargé des affaires humanitaires, est reconduit dans cette fonction, mais il a l'intention de quitter l'ONU à la fin de cette année pour retourner au Japon. Parmi les Français, M[me] Elizabeth Lindenmayer est nommée conseillère politique pour les affaires africaines et Hervé Cassan garde son poste comme rédacteur des discours du secrétaire général. L'indien Shashi Tharoor reste conseiller politique, tout en assumant la responsabilité des relations avec la « société civile » au cabinet du secrétaire général. L'Américain Joseph Connor conserve sa position comme secrétaire général adjoint chargé de l'administration, et le Canadien Maurice Strong, chargé de la réforme, a été reconduit.

Par ailleurs, bien que dans ses discours au siège des Nations unies à New York, mais aussi la semaine dernière à Washington, il ait insisté sur l'importance qu'il attachait au changement d'image de l'organisation internationale, et en dépit de l'avis de ses propres conseillers, M. Annan a décidé de maintenir à leur poste deux diplomates qui assumaient déjà pour M. Boutros-Ghali les relations publiques de l'ONU. Ainsi le Libanais Samir Sanbar reste sous-secrétaire général chargé de l'information publique et l'Américaine Gillian Sorensen assurera les relations extérieures de l'organisation. M[me] Sorensen avait été ouvertement critiquée par les observateurs pour son rôle en tant que coordonnatrice du cinquantième anniversaire de l'ONU, en 1995.

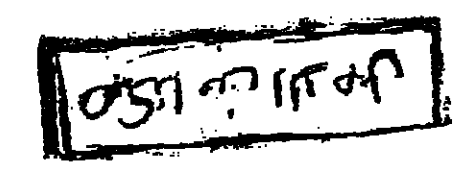
L'absence d'innovation dans cette nouvelle équipe a déçu un grand nombre de diplomates à New York. *« La lune de miel n'aura pas duré longtemps »*, disaient les conseillers du secrétaire général. M. Annan, quant à lui, reste serein. Il estime, selon son porte-parole, l'Américain Fred Eckhard, que tout changement doit être géré : *« Rome n'a pas été construite en un jour »*, aurait expliqué M. Annan.

Parmi ceux qui quittent l'ONU, le Français Jean-Claude Milleron, secrétaire général adjoint chargé de l'analyse politique au département de l'information économique et sociale, ne sera pas remplacé. Le chef de cabinet de M. Boutros-Ghali, le Haïtien Jean-Claude Aimé, est désormais chargé du fonds de compensation pour les victimes de la guerre du Golfe ; il est remplacé par le Pakistanais Iqbal Riza. Conseiller politique au cabinet de M. Boutros-Ghali, l'Irakien Ismat Kittani a présenté sa démission.

Afsané Bassir Pour

Bernard Miyet, du contrôle des armements au maintien de la paix

Bernard Miyet, qui accède au poste précédemment occupé par Kofi Annan de responsable des opérations de maintien de la paix, est né en 1946. Ancien élève de l'ENA, il a été en poste auprès des Nations unies à Genève de 1979 à 1981, puis directeur du cabinet du ministre de la communication de 1981 à 1983, président-directeur général de la Sofirad de 1983 à 1985 et consul général à Genève (1985-1989). Il a été ensuite directeur général adjoint des relations culturelles, scientifiques et techniques au ministère des affaires étrangères (1989-1991), représentant de la France auprès des Nations unies à Genève (1991-1993) et ambassadeur itinérant chargé des questions relatives à l'audiovisuel. Il était depuis 1994 représentant de la France aux négociations de Vienne sur le contrôle des armements conventionnels.



ÉLECTIONS MUNICIPALES Le premier tour des élections municipales, provoquées, à Vitrolles, par l'annulation du scrutin de juin 1995, met aux prises principalement, le 2 février, le chef de file local et numéro deux du Front national, Bruno Mégret, et le maire sortant socialiste, Jean-Jacques Anglade, autour duquel la gauche s'est unie. ● **INÉLIGIBLE** pour infraction aux lois sur le financement des campagnes, M. Mégret a dû laisser la tête de liste à son épouse. Il n'en est pas moins le maître d'œuvre d'une campagne virulente, axée notamment sur l'insécurité et la « préférence nationale ». ● **L'IMPLANTATION** du Front national à Vitrolles doit beaucoup aux actions de « proximité » menées par Fraternité française, association créée par le parti d'extrême droite pour venir en aide aux personnes socialement en difficulté.

Bruno Mégret joue son va-tout dans la bataille de Vitrolles

Le numéro deux du Front national, qui « travaille » cette ville depuis plusieurs années et qui avait échoué de peu, en 1995, face au maire socialiste sortant, livre – derrière son épouse tête de liste – un combat décisif pour son avenir au sein du parti d'extrême droite

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant

Tout le monde prévoyait une campagne électorale violente pour le premier tour du scrutin provoqué à Vitrolles, le 2 février, par l'annulation des élections de juin 1995. Elle est, de fait, d'une brutalité politique rare. L'omniprésence des militants et, depuis quelques jours, celle des médias, la rendent, de surcroît, illisible. Il devient à peu près impossible d'entendre la voix des Vitrollais, assaillis de tracts et de visites quotidiennes et abreuvés d'informations catastrophistes ou triomphalistes et, en général, invérifiables.

Cette virulence des débats provient pour une part du poids de l'enjeu que ces élections semblent avoir pour l'équipe de Bruno Mégret. Au travail entrepris depuis 1994 succède une campagne qui utilise les moyens de propagande les plus gros. Les tracts quotidiens martèlent les accusations graves et utilisent en permanence la rumeur. « Lui, dont la rumeur dit qu'il est athée », lit-on par exemple dans un tract accusant le maire de détourner le sentiment religieux à son profit. Dans ce même texte, on répète trois fois ce leitmotiv : *« M. Anglade n'a plus rien à dire, n'a plus rien à proposer »*, et l'on conclut, en référence à dix autres tracts : *« Anglade n'est plus digne d'être maire. »*

Une bande dessinée explique que la vie *« est plus facile »* à Marignane, la ville voisine, gérée par le Front national (*Le Monde* du 29 janvier), où l'on trouve du travail et *« l'ambiance de la Provence de toujours »*. Ce matériel est diffusé sur les marchés par des bataillons de militants dont les apparitions en nombre prennent les allures d'une quasi-manifestation. Les affichages sauvages sont organisés de telle façon, avec des équipes de surveillance de jour comme de nuit, qu'on ne voit que la propagande du Front national sur les murs.

Cette dramatisation a plusieurs raisons. La conquête de Vitrolles ouvrirait un boulevard, dans la circonscription, à Bruno Mégret, redevenu éligible pour les législatives de 1998. Le numéro deux du Front national y trouverait un tremplin pour ses ambitions nationales au sein de l'extrême droite, lui qui a fait de l'implantation municipale un de ses chevaux de bataille internes. Ensuite, elle permettrait de conforter l'assise politique des trois mairies Front national de la région (Toulon, Orange et Marignane), constamment citées en exemple. Enfin, elle permettrait à ce parti de montrer qu'il est un recours dans des villes populaires en crise, rongées par le chômage et le « mal vivre », selon l'expression qu'il emploie pour fixer son électorat salarié.



SOUTIEN MINIMALISTE

Cette offensive débridée trouve ici un chemin facilité par les failles dans le dispositif adverse. Le maire sortant, Jean-Jacques Anglade (PS), malgré l'assurance qu'il affiche, est en effet dans une posture délicate. Jeune élu en 1983, réélu au premier tour des élections municipales en 1989, il a été rattrapé par une double crise : la crise sociale, qui a vu croître le chômage de façon arithmétique, et la crise de croissance de la ville nouvelle qu'il administre.

Mis KO debout par le score de M. Mégret en 1995, M. Anglade se ruait à corps perdu dans un second tour hypermédiatisé, improvisant liste et programme pour une victoire de justesse. Instruit par l'expérience, il a tenté, depuis, de recoller au terrain en initiant un travail de proximité dont les antennes municipales de quartier sont le fleuron et en lançant des actions contre l'insécurité; tentant de marier répression et prévention. Il a réussi à bâtir une liste d'union assez large, rassemblant socialistes, radicaux, écologistes, militants associatifs et communistes, très présents dans l'action. La peur du Front national aidant, les dissidences de gauche ont tourné court en termes d'offres électorales.

Pourtant, les blessures, dans le camp de M. Anglade, sont loin d'être refermées, puisqu'il a dû faire face, jusqu'en juillet 1996, à des contestations sérieuses sur sa gestion. Elles s'étaient traduites par l'affaiblissement de sa majorité et le licenciement de sa propre directrice de cabinet. Ces mésaventures ont longtemps gêné les instances départementales et nationales du PS, et il a fallu attendre le 27 janvier pour lire un communiqué de soutien minimaliste de Lionel Jospin.

RECOURS JURIDIQUES

Pratiquant une gestion très personnalisée de la vie publique, M. Anglade voit sa mise en examen par un juge d'instruction parisien exploitée à outrance par le Front national, qui y décèle le symbole de la corruption des élites politiques. Le résultat est que ce conseiller général, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il fut un bon maire lors de ses premiers mandats, semble cristalliser tous les malaises sur sa personne.

Une récente réunion face à des jeunes gens entre seize et trente ans, souvent issus de l'immigration, en a donné une illustration. Habitant et agissant dans différents quartiers de la ville, ils reprochaient au plus jeune colistier du maire sortant l'incapacité de ce dernier à les entendre et sa gestion clientéliste de l'action sociale. Ces jeunes, dont M. Anglade finit par reconnaître qu'ils sont *« en désamour avec lui »*, voteront probablement pour lui quand même. Leur révolte et leur franc-parler révèlent néanmoins, entre les élus et la population, une coupure dont le Front national fait ses choux gras.

Dans cet affrontement sans pitié, Roger Guichard, candidat de la majorité UDF-RPR, a intensifié sa campagne en se mettant, lui aussi, à dénoncer les colistiers des uns et des autres et à déposer des recours juridiques propres à décourager toute lecture politique de la bataille en cours. Le plus baroque de cette campagne, par certains aspects picrocholine, c'est qu'au soir du premier tour elle deviendra à coup sûr l'enjeu de toutes les stratégies politiques nationales. Cette épreuve n'est pas la plus simple que les électeurs vitrollais, qu'on sent parfois dépassés par les événements, auront à subir...

Michel Samson

L'absence des dirigeants nationaux

Aucun dirigeant politique national ne se rendra à Vitrolles avant la premier tour des élections municipales du 2 février. Jean-Marie Le Pen n'ira pas soutenir la liste de Catherine Mégret. Les dirigeants nationaux du RPR et de l'UDF ne feront pas le déplacement. Seule petite entorse, même s'il s'agit aussi d'une personnalité locale : Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, maire de Marseille et président (UDF-PR) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, participera, le 31 janvier, à un meeting à Vitrolles au côté de Renaud Muselier, secrétaire départemental du RPR et député des Bouches-du-Rhône. Même discrétion à gauche : *ni Lionel Jospin, ni Robert Hue ne se déplaceront avant le premier* tour pour soutenir Jean-Jacques Anglade. Le premier secrétaire du PS a toutefois appelé *« à faire barrage à la liste d'extrême droite »* et à *« endiguer l'intolérance »* et *« l'extrémisme »* en votant pour M. Anglade.

La mise en examen de Jean-Jacques Anglade

MARSEILLE
de notre correspondant

Par l'intermédiaire de ses avocats, Bruno Mégret a décidé, mardi 28 janvier, d'envoyer une sommation interpellative par huissier afin que Jean-Jacques Anglade, maire sortant de Vitrolles, s'explique clairement sur sa mise en examen. « Respectant la présomption d'innocence », M. Mégret considère néanmoins qu'une mise en examen est, *« quand même, une présomption de culpabilité »*.

Celle de M. Anglade, pour faux et usage de faux, est intervenue le 20 décembre 1995. Le juge d'instruction parisien David Peyron enquête alors sur la réalité des treize factures – représentant 1 345 779 francs – payées par la société Expopublicité, dirigée par Jean-Claude Alcaraz, à diverses associations vitrollaises et au club de hand-ball OM-Vitrolles. Selon M. Alcaraz, ces sommes étaient la contrepartie occulte d'une convention signée le 23 mars 1990 avec la municipalité et portant sur l'exploitation de soixante-six panneaux publicitaires. La redevance annuelle par emplacement aurait été volontairement minorée, soit 1 500 francs au lieu de 4 000 francs. Le complément, selon M. Alcaraz, était notamment versé à l'Association pour la démocratie socialiste en Europe, organe du mouvement rocardien vitrollais qui, selon l'un de ses dirigeants, avait pour objet de promouvoir l'image du maire.

L'équipe de hand-ball, dirigée à l'époque par Jean-Claude Tapie, frère de Bernard Tapie, avait également été destinataire d'une somme de 118 600 francs. M. Alcaraz prétend qu'il n'a jamais entretenu de relations commerciales avec ces partenaires et qu'il s'est borné à payer des fausses factures présentées par des proches du maire.

Luc Leroux

La décrue du nombre de délits s'est poursuivie durant l'année 1996

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

L'insécurité à Vitrolles est, après le discrédit jeté contre le maire « invalidé », le thème majeur du Front national dans cette campagne. Roger Guichard, qui mène la liste UDF-RPR, le développe aussi avec insistance, tandis que Jean-Jacques Anglade, le maire socialiste sortant, explique volontiers combien son action sécuritaire a été efficace.

Ce dossier explosif, qui donne lieu aux dérapages verbaux et aux promesses les plus inconsidérées, mérite d'être fondé sur quelques chiffres et sur les réflexions que livrent, toujours sous le sceau de l'anonymat, les différents services de l'Etat en charge de la sécurité dans cette ville de 39 000 habitants.

Vitrolles est dans le peloton de tête des délits constatés par rapport au nombre d'habitants pour les Bouches-du-Rhône. C'est aussi une ville qui a un taux très élevé de délits sur la voie publique, rubrique concernant les vols de véhicules, dans les véhicules, avec violence (à l'arraché), les dégradations, les effractions et les vols à main armée (rares). Mais le nombre des délits a baissé entre 1995 et 1996, poursuivant une décrue déjà constatée l'année précédente. Alors que sur le département, ils stagnaient en 1996 (– 0,03 %), ils diminuaient de 1,35 % à Vitrolles (– 0,6 % pour les délits sur la voie publique). La baisse a porté sur les vols de véhicules et les vols à la roulotte, tandis que les vols avec violence augmentaient (120 sur onze mois de 1996, contre 80 en 1995).

UNE VILLE JEUNE

Ces statistiques, tenues par les services de la police et de la justice, semblent assez exactes : contrairement à ce qui se dit parfois, les victimes portent presque toujours plainte, ne serait-ce que parce qu'il est obligatoire en matière d'assurance de faire reconnaître le préjudice.

Ces chiffres donnés, la discussion commence. Par exemple, comme l'explique un acteur judiciaire, plus une population est jeune, plus le taux de délinquance est élevé. Or Vitrolles est une ville jeune. De surcroît, la forme de délinquance des jeunes est souvent celle de voie publique, d'autant moins bien supportée qu'elle se confond avec les phénomènes d'incivilité, fort différents et non délictueux. Plus important : grand centre commercial, Vitrolles attire des chalands venus de toute la région. C'est précisément pourquoi des délinquants y viennent aussi. Les interpellations opérées montrent que les délinquants viennent de tout le département, voire du sud du Vaucluse ou du Gard. Enfin les vols avec violence, qui ont cru, sont les délits les plus traumatisants, car, comme le dit un agent de la sécurité publique, « ce sont ceux où la victime est confrontée directement avec son agresseur ».

Ces quelques données n'épuisent pas la question. Elles relativisent le discours catastrophiste du Front national comme elles nuancent le bilan autosatisfait de l'équipe sortante en matière de prévention locale.

M. S.

« Fraternité française » à l'écoute des Vitrollais

VITROLLES
(Bouches-du-Rhône)
de notre correspondant régional

Quand on demande à Bruno Mégret ce qui explique l'audience du Front national à Vitrolles, il avance d'abord des réponses d'ordre sociologique : cette ville-dortoir, aux équipements nombreux, a été rattrapée par la crise sociale, et le maillage opéré par les socialistes et par Jean-Jacques Anglade lors de ses premiers mandats s'en est trouvé cisaillé.

C'est sur ces ruines, et constatant qu'il atteignait des scores impressionnants sans travail de « terrain », que le Front national a entrepris de s'implanter durablement à partir de 1994. Faisant le diagnostic que les associations ne représentaient plus grand-chose, les amis de M. Mégret ont entamé la constitution directe d'un réseau plutôt que d'essayer de prendre la direction des organismes existants.

Un premier cercle de fidèles, qui oscille entre deux cents et trois cents personnes, s'est donc rapidement constitué. Il est présent aux banquets, galettes des rois et autres choucroutes-parties, où convivialité et discours politique se marient pour offrir aux gens, souvent peu politisés au départ, une sociabilité qui leur manque.

La voix de cette implantation a été un « quatre pages », Allez Vitrolles !, qui en est à son vingt-deuxième numéro. Ce mensuel, où figure systématiquement la photo de M. Mégret en « une », a servi d'abord à installer la notoriété locale du numéro deux du Front national (on y voit son épouse, Catherine, tête de liste aujourd'hui en raison de l'inéligibilité du délégué général, dès janvier 1996), mais il a surtout été le véhicule d'informations, vraies, exagérées, tronquées ou totalement inventées, qui font de ce journal un compromis explosif entre une feuille à scandales et un tract d'agitation politique.

On y apprend, par exemple, que les drogués se réunissent *« par dizaines »* dans tel quartier ! Une dame, évidemment anonyme, a été *« expulsée de sa chambre »* d'hôpital alors qu'elle la partageait avec une *« malade d'origine maghrébine »*. Un manutentionnaire est empêché de dormir par des soirées *« exotiques »*, et son véhicule a été abîmé à deux reprises.

La chronique des mésaventures judiciaires de M. Anglade est tenue par le menu, comme sont régulièrement rappellés les noms de toutes les personnes en examen. Quant à l'article de décembre 1996 censé exposer pourquoi le Conseil d'Etat a cassé l'élection de 1995, il reprend non pas l'arrêt lui-même, mais l'argumentation de M. Mégret demandant l'annulation du scrutin, ce qui est passablement différent. Enfin, une « brève » du numéro 19 annonçait que *« Catherine Mégret* [était] *en tête dans les sondages »*, affirmation condamnée par la commission nationale des sondages, qui n'a trouvé trace nulle part de cette prétendue enquête.

> Le Front national a su créer autour de lui un réseau de sympathies et, surtout, réussi à le faire savoir dans toute la ville

Un petit placard grisé apparaît aussi, régulièrement, sous le titre « Bruno Mégret se bat pour aider les Français dans la détresse ». On y lit : *« Vous avez des problèmes de logement, d'impôts, d'aides sociales, de surendettement ? Nous vous conseillerons. Permanence de Fraternité française chaque mardi. »* Suivent adresse et numéro de téléphone. Le chef de file du Front national estime que l'action de cette association caritative, pilier de son travail local, a été décisive.

Josette Clément, retraitée, s'y consacre à plein temps. Elle montre volontiers un classeur bien garni de dizaines de fiches d'intervention. Tous les mardis donc et sur rendez-vous, elle reçoit des gens en difficulté. Bien qu'elle ait lourdement insisté, lors de la présentation des listes, sur l'aide *« aux Vitrollais français dans la détresse »*, elle assure au journaliste qu'elle ne demande aucun justificatif de nationalité à ceux qui viennent à elle.

Son action commence par l'écoute. Selon elle, en effet, les désemparés souffrent d'abord des contacts trop froids avec les administrations et, même, avec les assistantes sociales que la plupart d'entre eux ont déjà rencontrées. Elle leur explique, ensuite, ce à quoi ils ont droit, car ils l'ignorent souvent ; elle les aide à constituer un dossier, voire le rédige entièrement quand il s'agit d'une procédure complexe. En matière de logement, elle s'adresse aux organismes concernés et dit obtenir d'assez bons résultats sur la base des dossiers parfaitement constitués qu'elle présente – sans oublier quelques relogements d'urgence dans la ville limitrophe de Marignane, dirigée par le Front national. Même chose pour les demandes d'aides spéciales qui permettent d'éviter une expulsion, ou pour ces dossiers à rallonge qu'on adresse à la Banque de France afin d'éviter les catastrophes créées par un surendettement incontrôlé.

Mme Clément ajoute quelques cas où une annonce parue dans le journal de Fraternité française a permis de trouver un emploi de magasinier ou dans un hôtel ; l'envoi d'enfants en vacances dans des familles ayant fait connaître leur offre d'accueil par le même journal ; la distribution de quelques colis alimentaires d'urgence : elle a ainsi fait le tour de son travail. Elle a aussi raconté comment le Front national a su créer autour de lui un réseau de sympathies et, surtout, réussi à le faire savoir dans toute la ville.

M. S.

Le RPR se met en ordre de marche pour la campagne des élections législatives

La commission d'investiture achève ses travaux

Le conseil national du RPR, réuni mardi 28 janvier à Paris, a entériné la méthode d'élaboration de son projet pour les prochaines élections législatives. Dans les trois mois qui viennent, chaque fédération devra organiser des « *forums décentralisés* » sur la politique économique, l'Europe et les questions de société. La synthèse des propositions fera ensuite l'objet d'une discussion avec l'UDF.

LE RPR A ENTERRÉ 1996 sans regret. Son secrétaire général, Jean-François Mancel, avocat commis d'office à la défense de l'optimisme, estime que l'année qui commence ne peut être que meilleure que la précédente. Il est vrai que le mouvement néogaulliste, rompu à la préparation des campagnes électorales, n'est jamais aussi à l'aise qu'à l'approche de ce type d'échéances.

Alors que l'examen, département par département, des candidatures aux élections législatives doit en principe s'achever jeudi, M. Mancel a présenté, mardi 28 janvier, devant le conseil national du mouvement, un rapport d'activités offrant aux militants toutes les raisons d'espérer. « *Les promoteurs de l'inquiétude et de la morosité ont eu tort* (...). *Ensemble, nous allons gagner les élections de 1998* », a assuré le député de l'Oise. Selon les décomptes entrepris à la direction du Rassemblement, depuis la fin 1995, après 53 élections cantonales partielles, le RPR a retrouvé 12 élus sur 13 sortants. Aux législatives partielles, le parti conserve 12 sièges contre 15 auparavant. Il se satisfait aussi d'entretenir une bonne cote de popularité (41 % de bonnes opinions, en moyenne cumulée) et d'avoir préservé, en dépit de l'absence d'élections générales, sa capacité militante : le RPR revendique 136 000 adhérents en 1996 contre 151 000 un an plus tôt. Enfin, en réponse aux rumeurs sur sa fragilité, M. Mancel s'est plu à souligner qu'avec Patrick Stefanini, secrétaire général adjoint et conseiller auprès du premier ministre, il formait « *un couple loyal, qui déçoit, sans nul doute, tous ceux qui souhaitaient nous voir nous affronter* ».

Le RPR est donc prêt à partir, dès les premiers jours de février, à la rencontre de ses électeurs pour bâtir avec eux son projet législatif. Chaque fédération départementale a été invitée à organiser deux fois deux « forums pour la France » en faisant son choix parmi les thèmes suivants : le revenu, l'Europe, l'action de l'Etat, le cadre de vie, la drogue, l'immigration, la solidarité, l'éducation, la justice. Chacune de ces pistes de réflexion s'accompagne de questions précises pour alimenter la discussion. Ainsi, sur l'emploi, « *faut-il aller plus loin dans la réduction du temps de travail ?* » ; ainsi, sur l'Europe, « *l'euro représente-t-il un atout au service de l'emploi ?* » ; ainsi, sur l'immigration, « *faut-il limiter l'accès aux droits sociaux des immigrés ?* ». Sans préjuger des réponses qui seront apportées, le « conducteur » de cette consultation s'interroge encore sur le maintien du RMI, l'ouverture ponctuelle de la fonction publique aux professionnels du privé, la mise en place de cursus parallèles pour les enfants de culture étrangère, l'indépendance de la justice par rapport au pouvoir politique.

« TRAVAIL D'ÉCOUTE »

« *C'est une démarche inverse de celle des socialistes* », a affirmé Jean-François Copé, député de Seine-et-Marne et délégué général chargé du projet. Enrichie des propositions des groupes de travail permanents, cette bourse aux idées doit déboucher, au printemps, sur une synthèse qui fera l'objet, dans un second temps, d'une négociation avec l'UDF.

Ce « *travail d'écoute* » prétend s'inspirer de l'exemple de Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle. La participation attendue des militants et des sympathisants se fonde sur l'analyse, faite au plus haut niveau – et relayée par les parlementaires de la *task force*, la garde rapprochée du premier ministre –, selon laquelle les élections législatives ne se gagneront « *pas sur un bilan, mais sur un élan* ». D'où la volonté de réforme. « *Les douze mois qui viennent seront placés sous le signe de la réforme* », a affirmé Alain Juppé, en invitant les cadres du RPR à démontrer sur le terrain combien ces réformes sont « *nécessaires et utiles* » pour simplifier la vie des Français.

Les dirigeants du RPR peaufinent, par ailleurs, leurs argumentaires, à la fois contre le « *commerce d'illusions* » du Parti socialiste, désigné par M. Mancel comme « *le premier adversaire* », et la « *démagogie permanente* » du Front national. Pour le secrétaire général du RPR, il faudra, enfin, que toute la majorité se rassemble « *autour de celui qui mènera la campagne législative, le premier ministre Alain Jupppé* ».

L'objectif, comme l'a rappelé le président du Rassemblement, est de « *permettre à Jacques Chirac de réussir son septennat* ». Bien qu'ils aient tous été absents de la réunion du conseil national, tous les « poids lourds » du RPR, d'Edouard Balladur à Philippe Séguin en passant par Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy, sont bien d'accord pour épargner une cohabitation au président de la République. Ne demeure qu'une inconnue, la place que chacun voudra tenir dans le dispositif de campagne.

Jean-Louis Saux

M. Juppé : « Essayer de bien gouverner »

Intervenant brièvement, mardi 28 janvier, à l'issue du conseil national du RPR, Alain Juppé a observé : « *Vous avez remarqué que je n'ai pas beaucoup parlé des élections. Au poste où je suis, la meilleure manière, pour moi, de bien préparer les élections, c'est tout simplement d'essayer de bien gouverner dans les mois qui viennent.* » Cela consiste à « *être attentif aux aspirations* » des Français et à « *assurer la cohésion de la majorité* ».

Le président du RPR a reconnu à ce propos qu'il pouvait y avoir un « *droit à la différence* », mais « *à condition (...) qu'elle ne soit pas seulement un élément de friture sur la ligne* ». « *Ce n'est pas dans les douze ou quinze mois qui viennent qu'il faut cultiver les états d'âme* », a-t-il prévenu. M. Juppé a estimé qu'un clignotant venait de passer à l'orange, celui concernant le moral des Français. Il a déploré qu'« *un indicateur reste au rouge, celui de l'emploi* » et lancé un appel à la mobilisation pour le sommet du 10 février sur l'emploi des jeunes.

La loi Robien fera l'objet d'une évaluation à l'automne

Elle ne sera pas modifiée dans l'immédiat

LA LOI ROBIEN ne sera pas modifiée. Pas dans l'immédiat, du moins. Président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et promoteur de ce dispositif qui permet aux entreprises de réduire la durée du travail et d'embaucher en contrepartie avec des aides de l'Etat, Gilles de Robien s'est livré, mardi 28 janvier, à une défense et illustration des vertus d'un texte qu'il avait fait adopter, le 11 juin 1996, avec l'appui du gouvernement, et qui est aujourd'hui sévèrement critiqué par une partie de la majorité.

Dans l'attente d'un rapport d'étape sur son application, qui devrait être bouclé à l'automne, le ministre du travail a affirmé que « *les modalités d'application de la loi ne changeront pas* », a assuré le maire d'Amiens, mardi soir, à l'issue d'un entretien avec Jacques Barrot.

Le premier ministre, qui avait reçu M. de Robien le matin, lui avait précisé qu'aucune modification du contenu de la loi n'était à l'ordre du jour. « *Elle est irremplaçable quand une entreprise est en perdition*, même si « *elle peut devenir une espèce d'aubaine systématique sans que l'entreprise ne fasse des efforts* », assurait pour sa part, le même jour, Michel Péricard, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, en s'inspirant des propos tenus par M. Juppé devant les députés RPR.

Ces assurances n'ont pas empêché M. de Robien de s'en prendre vigoureusement, dans l'après-midi, à ceux qui affirment, à l'UDF et au RPR, que sa loi est très coûteuse pour l'Etat. Tout en soulignant qu'un emploi créé grâce à son dispositif a un coût « *deux fois inférieur à celui d'un chômeur* », il s'est refusé à entrer dans cette problématique. « *Si l'on réduit le problème du chômage à une question de fric*, a-t-il lancé devant la presse, *c'est que la majorité est à côté de ses pompes.* » « *On ne peut pas simplement se préoccuper des histoires de gros sous*, a-t-il ajouté, *et avoir le nez rivé sur le CAC 40.* »

« EFFET D'AUBAINE »

M. Barrot souhaite un bon usage de la loi de Robien. Il a précisé mardi, sur Europe 1, qu'« *on ne peut la développer dans un esprit malthusien de partage du travail* », alors que son esprit, « *c'est une incitation momentanée pour mieux réorganiser le travail, réaliser des gains de productivité et créer des emplois stables* ». M. Barrot a évoqué les « *petits malins* » qui cherchent l'« *effet d'aubaine* », notamment pour embaucher des cadres à moindre coût.

Dans son dernier numéro, le mensuel *SVP Tendances* (groupe SVP) interpelle les patrons : « *Mesurez-vous toutes les économies qu'elle permet de réaliser ?* » et leur explique comment « *optimiser le dispositif* » en compensant la baisse du temps de travail par « *des emplois moins rémunérés* ». La revue prend l'exemple d'une entreprise de cent salariés payés 15 000 francs par mois, qui réaliserait, selon elle, une économie de 65 000 francs par mois en réduisant de 10 % le temps de travail et les salaires de quatre-vingt dix d'entre eux et en embauchant en contrepartie dix personnes à 7 000 francs. Elle pourrait même « *optimiser l'opération en réalisant ses embauches compensatrices sous contrat de travail à temps partiel* » ou sous contrat initiative emploi, tous massivement financés par l'Etat. La boîte à outils des aides à l'emploi est décidément inépuisable.

Jean-Michel Bezat

Jacques Chirac s'est opposé au départ de Jean-Charles Marchiani

C'ÉTAIT RÉGLÉ : Jean-Charles Marchiani, préfet du Var, devait être placé « hors cadre » par le conseil des ministres, mercredi 29 janvier, sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, à l'occasion d'un mouvement préfectoral. Ce ne sera pas le cas.

Hubert Blanc, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône, devait bien être nommé conseiller d'Etat au tour extérieur et remplacé par Jean-Paul Proust, préfet de Haute-Normandie ; Janine Pichon, préfet du Gers, devenir préfet de la Mayenne, et Jean-Pierre Musso, directeur de la circulation à la préfecture de police de Paris, préfet du Gers. Mais M. Marchiani, lui, restera à Toulon.

Ainsi en a décidé Jacques Chirac après avoir été informé, durant le week-end des 26 et 27 janvier, des intentions d'Alain Juppé et de M. Debré. Nommé préfet du Var le 29 novembre 1995, M. Marchiani est un ancien agent des services de renseignement et un proche de Charles Pasqua, pour lequel il a accompli des missions discrètes et qui en avait fait un préfet en 1993. Outre les otages du Liban en 1988, il avait été employé par M. Chirac pour obtenir des Serbes, en décembre 1995, la libération des deux aviateurs français qu'ils détenaient.

A Toulon, M. Marchiani, qui ne pardonne pas à François Léotard de ne pas l'avoir choisi pour diriger les services de renseignement (la DGSE) lorsqu'il était ministre de la défense, met en pratique une conception inhabituellement « politique » du rôle d'un préfet. En bons termes avec le maire de la ville, Jean-Marie Le Chevallier (Front national), il a pris parti pour ce dernier dans le conflit qui l'a opposé au Théâtre national de la danse et de l'image (TNDI) de Châteauvallon, devenu l'un des principaux lieux de résistance à la mainmise de l'extrême droite sur la ville. Il n'avait pas hésité à invoquer son « christianisme » pour justifier l'interdiction du groupe de rap NTM à Châteauvallon.

M. Marchiani s'est mis en contradiction avec le ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy, qui, lui, soutenait l'action de Gérard Paquet en tant que responsable du TNDI. Un propos déplacé du directeur de son cabinet au sujet du ministre l'avait obligé, en octobre 1996, à se séparer de son collaborateur sur ordre de l'Elysée. Le préfet lui-même, dont on dit à Toulon qu'il était très occupé, ces dernières semaines, par des missions en Afrique – particulièrement en Angola, où il se serait rendu pour faire avancer des négociations en matière de pétrole à la demande de M. Pasqua – a donc failli quitter son poste. M. Chirac en a décidé autrement.

Récit du service France

Dernier délai le 6 mars pour les déclarations de revenus

LES CONTRIBUABLES devront envoyer leur déclaration de revenus 1996 le jeudi 6 mars à minuit, a annoncé, mardi 28 janvier, le ministre de l'économie et des finances. Près de 29,4 millions de formulaires de déclarations seront envoyés aux contribuables. Jean Arthuis a rappelé que le gouvernement a prévu pour 1997 une première baisse de 25 milliards de francs de l'impôt sur le revenu. Comme chaque année, tout un dispositif d'information sera mis en place par l'administration fiscale. Dès le 31 janvier, un centre national de renseignements par téléphone sera accessible au 08-36-67-10-10.

Les fédérations de fonctionnaires envisagent une riposte sur les salaires

LES SEPT FÉDÉRATIONS de fonctionnaires devraient se retrouver, mardi 4 février, à la Bourse du travail, pour « *échanger leurs points de vue* » sur les propositions salariales que leur aura faites, le même jour, le ministre de la fonction publique, Dominique Perben. L'initiative de cette réunion a été prise par l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA), la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC, mais aussi par Force ouvrière. Cette entente n'a pas pris de forme officielle : en l'absence d'invitation commune, chaque fédération a adressé séparément des fax aux six autres.

Toutefois, il semble bien que FO soit décidée à renouer avec la politique contractuelle, après plusieurs années d'une rupture consommée en 1990, au moment des accords Durafour. La forte perte d'adhérents qu'elle a subie depuis 1994 n'y est sans doute pas étrangère (*Le Monde* du 10 janvier). Alors que la minorité trotskiste de FO réclame un rattrapage salarial de plus de 10 %, correspondant, selon elle, au pouvoir d'achat perdu depuis 1984, Roland Gaillard, patron de la Fédération générale des fonctionnaires, demande un simple maintien de ce pouvoir d'achat, soit 4,4 % pour 1996, 1997 et 1998.

Le 24 janvier, les cinq organisations ont envoyé au premier ministre des lettres rédigées en termes identiques, lui demandant de dégager des moyens pour aboutir à un accord. Le gouvernement sera-t-il sensible à la nouvelle orientation de FO, qui, compte tenu du changement de représentativité dans la fonction publique, se trouve en position d'arbitre, entre la FSU et la CGT d'une part, le « groupe des quatre » d'autre part ?

Pour l'instant, le gouvernement n'envisage pas de revenir sur le gel des salaires de 1996 ; il propose une augmentation de 2,8 % pour 1997 et 1998, soit l'évolution prévisible des prix hors tabac. Alors qu'elles font de la remise en cause du gel en 1996 un préalable à toute négociation salariale, les sept fédérations ne pourront accepter de discuter sur de telles bases. Mais, dans ce cas, ce sont elles qui endosseront la responsabilité de la non-ouverture de la négociation.

GAGNER DU TEMPS

Cette négociation sur les salaires ressemble à un serpent de mer. Jean Puech, ministre de la fonction publique du premier gouvernement d'Alain Juppé, l'avait promise en juin 1995 ; elle devait porter sur 1996 et 1997. En septembre 1995, M. Juppé décidait de geler les salaires en 1996, ce qui provoquait une grève d'une ampleur exceptionnelle, le 10 octobre. M. Puech proposait alors d'ouvrir la négociation au printemps 1996. Pour gagner du temps, il envisageait de la faire précéder d'une « *concertation sur la méthodologie des indicateurs* »... Les syndicats « réformistes » n'étaient alors pas mécontents de laisser passer les élections dans la fonction publique territoriale et le congrès confédéral de FO.

En novembre 1995, M. Perben succédait à M. Puech, et il renvoyait la négociation à des jours meilleurs, c'est-à-dire à la rentrée 1996. Ne voyant rien venir, les fédérations organisaient une nouvelle grève, le 17 octobre 1996. Pour désamorcer la grogne, trois jours avant ce mouvement social, M. Perben annonçait l'ouverture de la négociation « *d'ici à la fin de l'année* », tout en envisageant de laisser passer les élections dans l'enseignement.

La trêve des confiseurs aidant, la question n'a été évoquée que le 9 janvier : M. Perben a organisé une série de discussions bilatérales, étalées sur trois semaines, pour entendre les revendications des syndicats. Le prochain rendez-vous, fixé au 4 février, ne prévoit qu'un « *deuxième tour de table* » bilatéral. Quant aux fédérations, elles devront attendre le 5 mars pour organiser une éventuelle grève générale, le découpage du territoire en trois zones imposant un mois de vacances scolaires à partir du 5 février.

Rafaële Rivais

Mobilisation des cheminots et des chauffeurs de bus

La SNCF prévoit un trafic perturbé du mercredi 29 janvier à 20 heures au vendredi 31 janvier à 8 heures, après le préavis de grève déposé par la CGT, la CFDT et SUD-Rail, pour protester contre la réforme de la SNCF. Un train sur deux circulera sur les réseaux TGV Nord-Europe et Sud-Est un train sur trois sur le réseau atlantique. Le service devait demeurer normal sur les trains TGV Eurostar. Le trafic grandes lignes et régional sera assuré de 30 % à 70 %, selon les régions. En banlieue parisienne, deux trains sur trois devraient circuler. Les voyageurs peuvent se renseigner au 3615 SNCF ou 08-36-35-35-35. La mobilisation se poursuit chez les salariés du transport urbain de province. Les traminots toulousains et les chauffeurs de bus de Chambéry, en grève depuis le 24 janvier, ont reconduit leur mouvement mercredi. Les fédérations CGT et FO des transports publics ont appelé à « *un mouvement de grève de vingt-quatre heures reconductible* », à compter du 6 février.

Pour M. Millon, le nouveau service national est « passionnément républicain »

CHARLES MILLON, ministre de la défense, a présenté, mardi 28 janvier, aux députés le nouveau projet de service national qu'il a qualifié de « *passionnément républicain et résolument moderne* ». M. Millon a déclaré à propos des deux innovations principales du projet : « *Nous voulons, grâce au rendez-vous citoyen (RVC) et au volontariat, confirmer le pacte qui unit les Français et la République.* » Jacques Boyon (RPR, Ain), président de la commission de la défense, a estimé que le texte avait besoin d'être précisé. Le débat devait se poursuivre mercredi 29 janvier.

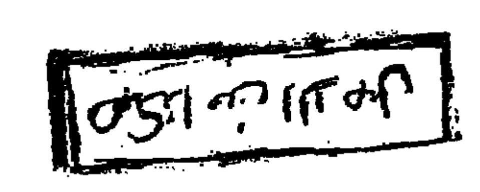
DÉPÊCHES

■ **TERMITES : le Sénat a adopté, mardi 28 janvier,** une proposition de loi tendant à organiser la lutte contre les termites, née de la fusion de deux textes, déposés par les sénateurs Jean-Marc Pastor (PS, Tarn) et Jean-Pierre Camoin (RPR, Bouches-du-Rhône). Ce texte oblige notamment l'occupant d'un logement termité à faire une déclaration en mairie. Il prévoyait de rendre obligatoire la fourniture d'un état parasitaire par le vendeur lors de toute transaction immobilière en zone contaminée, mais le gouvernement a fait adopter un amendement contraire.

■ **FN : la CFTC-PTT de l'Hérault demande aux dirigeants nationaux** « *l'exclusion pure et simple* » des responsables CFTC qui ont prêté, vendredi 24 janvier, une salle de la Maison des syndicats à Montpellier à un membre du bureau politique du Front national, Bernard Antony, pour une conférence de l'Institut français d'action culturelle. Dans sa lettre envoyée mardi 28 janvier, la CFTC-PTT souligne que « *la confédération doit afficher son refus vis-à-vis de l'émergence d'idéologies contraires à la dignité humaine* ».

■ **CHÂTEAUVALLON : Gérard Paquet, directeur du Théâtre national de la danse** et de l'image (TNDI) de Châteauvallon (Var), récemment mis à pied (*Le Monde* du 24 janvier), était convoqué, mardi 28 janvier, par l'administrateur provisoire du centre, Me Henri Nespoulos, pour un entretien en vue de son éventuel licenciement. Celui-ci lui a notifié les faits reprochés, notamment l'absence d'agrément de la mairie de Toulon lors de sa nomination. Après avoir entendu la défense de Gérard Paquet, Me Nespoulous a différé sa décision. – (*Corr.*)

■ ***BUDGET* : le Parti socialiste comptait 109 000 adhérents au 31 décembre 1996** contre 93 000 au 31 décembre 1995. Mercredi 29 janvier devant le bureau national, Alain Claeys, trésorier, a rendu compte de l'exécution du budget 1996 (115,4 millions de francs de recettes et 112,7 millions de dépenses). Une réserve de 19 millions de francs, constituée en 1996, permettra d'autofinancer les travaux du siège du PS.



JUSTICE Un projet de loi du ministère de la justice, adopté mercredi 29 janvier en conseil des ministres, instaure une peine de *« suivi médico-social »* pour prévenir la récidive chez les délinquants et criminels sexuels. ● LA PEINE de suivi ne pourra être prononcée *« que s'il est établi après une expertise médicale que la personne poursuivie est susceptible de faire l'objet d'un traitement »*. Deux outils sont à la disposition des thérapeutes : la psychothérapie et les médicaments anti-hormonaux inhibiteurs de la libido. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le docteur Michel Dubec, psychiatre-analyste et expert auprès des tribunaux, explique que, face à des condamnés qui ne reconnaissent pas leurs actes, *« l'obligation de soins peut paradoxalement aider le traitement »*. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

Délinquance sexuelle : un suivi médical pourrait être imposé après la prison

Adopté en conseil des ministres, le projet de loi créant une peine de « suivi médico-social » pour les auteurs de crimes et délits sexuels, qui avait suscité les réserves du Comité national d'éthique, vise à prévenir la récidive

UN DISPOSITIF de prise en charge *« à la française »* des auteurs de crimes et délits sexuels est en cours d'élaboration. Présenté par Jacques Toubon, un projet de loi *« renforçant la prévention et la répression des atteintes sexuelles commises sur les mineurs et des infractions portant atteinte à la dignité de la personne »* devait être adopté, mercredi 29 janvier, par le conseil des ministres. Il instaure une « deuxième peine » assortie d'une obligation de soins pour les criminels et délinquants sexuels. *« La peine complémentaire de suivi médico-social*, note le texte, *consiste, pour le condamné, dans l'obligation de se soumettre, sous le contrôle du juge d'application des peines, à des mesures de surveillance et d'assistance comportant notamment une injonction de soins, pendant une durée déterminée par la juridiction de jugement. »*

La peine de suivi, qui ne pourra excéder cinq ans en cas de délit et dix ans en cas de crime, ne pourra enfin être prononcée *« que s'il est établi après une expertise médicale (...) que la personne poursuivie est susceptible de faire l'objet d'un traitement »*. Si le condamné n'observe pas ses obligations, il retournera en prison pour une durée maximale de deux ans en cas de délit et de cinq ans en cas de crime. Une fois la peine de suivi exécutée, le condamné retrouvera sa liberté. Annoncée à plusieurs reprises ces derniers mois, la mesure de suivi post-pénal est complétée par une série de dispositions renforçant la répression du tourisme sexuel et la diffusion d'images pornographiques mettant en scène des enfants, y compris sur Internet.

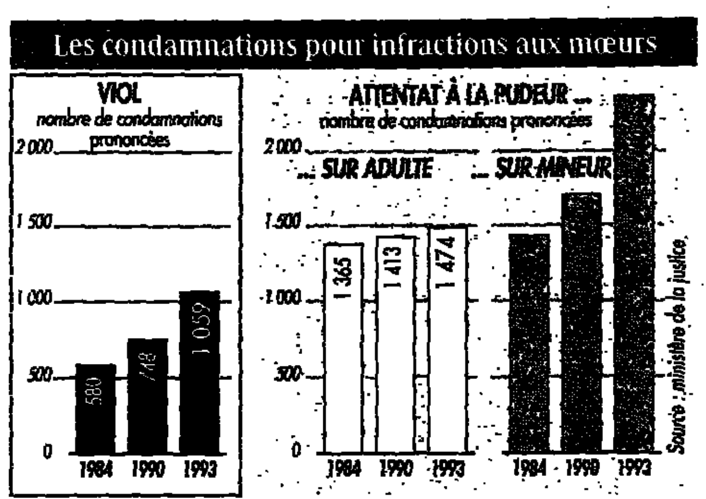
L'idée de la « deuxième peine » avait été évoquée successivement par trois instances de réflexion chargées d'étudier la prévention de la récidive chez ceux que la vindicte populaire qualifie de « monstres ». Si les chiffres des récidives méritent d'être relativisés (6 % des violeurs se rendent coupables d'infractions graves quatre ans après leur libération), le profil particulier des auteurs de crimes et délits sexuels, qui n'éprouvent généralement aucun sentiment de culpabilité, impose sans conteste un traitement adapté.

PROVOQUER LA DEMANDE

Combien sont concernés ? Début 1994, on comptait près de quatre mille détenus condamnés pour crimes ou délits à caractère sexuel dans les établissements pénitentiaires, soit 12,5 % de la population carcérale. En dix ans, le nombre des condamnations pour incestes et viols commis sur des enfants de moins de quinze ans a été multiplié par six, ce chiffre étant dû, pour l'essentiel, à une hausse des signalements. La sévérité des juges a augmenté en corollaire : entre 1984 et 1993, la durée de réclusion criminelle imposée aux violeurs d'enfants est passée de 8,5 ans à 11 ans en moyenne.

Le nouveau code pénal, entré en vigueur le 1er mars 1994, a instauré une disposition spécifique pour les criminels sexuels, la « perpétuité réelle », qui interdit tout aménagement de peine aux personnes condamnées pour le meurtre ou l'assassinat d'un mineur de quinze ans ou moins, précédé ou accompagné d'un viol, de tortures ou d'actes de barbarie. Par ailleurs, le code pénal précise que les auteurs d'infractions sexuelles doivent exécuter leur peine *« dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté »*.

Le principe de la peine de suivi médico-social est globalement jugé salutaire, mais certains se demandent s'il était besoin d'attendre la libération pour imposer les soins aux condamnés. Une prise en charge obligatoire en détention n'eût-elle pas été préférable ? *« Si la mise en œuvre d'un traitement de chimiothérapie (médicaments anti-hormonaux) n'est sans doute pas nécessaire avant la fin de la peine*, répondait la commission présidée par Marie-Elisabeth Cartier, *en revanche, les autres traitements doivent ou devraient être envisagés dès l'incarcération. (...). Il s'agit donc sans contraindre, de proposer, inciter, provoquer la demande de soins. »*



La hausse du nombre de condamnations reflète plus l'augmentation des signalements que celle des infractions.

Pendant l'incarcération, seule l'incitation à suivre un traitement est permise. Le projet de loi prévoit que la personne condamnée à une peine de prison aura *« la possibilité de commencer un traitement pendant l'exécution de cette peine »*, mais la théorie se heurte au manque de moyens affectés aux médecins psychiatres et aux psychothérapeutes de prison, conjugué à la difficulté des patients à reconnaître leur responsabilité et donc à consentir d'eux-mêmes au traitement. Sans compter que les outils thérapeutiques disponibles – psychothérapie et/ou médicaments inhibiteurs de la libido – ne se révèlent pas efficaces à 100 %.

Pour préserver le sacro-saint secret médical, les autorités judiciaires ont prévu de recruter des « médecins coordonnateurs » chargés, en quelque sorte, d'assurer l'« interface » entre le JAP et le médecin traitant. Certains psychiatres craignent d'avoir à endosser seuls la responsabilité d'un échec du suivi thérapeutique. *« On demande au médecin de continuer à gérer une peine*, nous a confié à cet égard le docteur Claude Balier, psychiatre et président d'une des trois commissions précitées, qui approuve globalement un projet dont il est l'initiateur. *On va mettre le médecin en situation de danger, car il pourra être considéré comme responsable de la réincarcération. Il eût mieux valu que le médecin coordonateur travaille en collégialité. »* Le projet de loi prévoit en outre que les expertises médicales ordonnées par le juge de l'application des peines (JAP) « [soient] *réalisées par un seul expert, sauf décision motivée* » du juge.

Le Comité national d'éthique avait récemment souligné l'*« ambiguïté »* de cette peine, qui est aussi un traitement, et qui *« ne permet pas l'instauration d'une relation médecin-malade traditionnelle »*. La commission consultative des droits de l'homme rendra son avis sur le projet le 3 février.

Laurence Folléa

« Une évidence »

Claude Balier, psychiatre et psychanalyste, a remis, le 8 janvier, au garde des sceaux, une recherche réalisée en 1995-1996 auprès de 176 agresseurs sexuels incarcérés. Un tiers des sujets ont reconnu avoir eu des *« comportements répréhensibles dès l'adolescence »*, près de la moitié étant des agressions sexuelles. 30 % ont été l'objet d'une agression sexuelle dans leur enfance ou leur adolescence, les autres ayant été *« atteints dans leur développement du fait de graves perturbations chez le couple parental »*.

« Pour diminuer le risque d'atteintes graves aux personnes, la nécessité d'un suivi post-pénal est une évidence »*, estime-t-il. Les demandes spontanées de traitement sont rares mais, après passation d'un questionnaire, un sujet sur deux demandait une prise en charge thérapeutique. *« La relation avec le thérapeute doit permettre de faire apparaître les angoisses à l'origine des troubles, les affects, en un mot, la vie psychologique du sujet à la recherche de son histoire. Le thérapeute doit faire référence à la réalité, en particulier à la loi. »

La législation à l'étranger

Un panorama des législations étrangères visant à prévenir les récidives d'abus sexuels sur les mineurs paraîtra prochainement dans *Les Cahiers du comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé*. En voici des extraits :

● **Allemagne.** Une loi du 15 août 1969 autorise la castration chimique volontaire des délinquants sexuels de plus de vingt-cinq ans. Le traitement peut être initié après expertise par un médecin s'il ne présente aucun inconvénient physique ou psychologique pour l'individu. L'Allemagne a récemment proposé d'harmoniser les législations de l'Union européenne sur la pédophilie.

● **Grande-Bretagne.** Un projet de loi déposé par le gouvernement en octobre 1996 envisage la prison à vie pour les délinquants sexuels reconnus coupables pour la deuxième fois d'une infraction grave, ainsi qu'une surveillance accrue des personnes libérées, pendant une durée fixée par les tribunaux dès le prononcé de la peine. La création d'un registre national des délinquants sexuels remis en liberté est en cours.

● **Belgique.** La loi du 13 avril 1995 instaure un suivi thérapeutique des auteurs d'infractions sexuelles sur mineurs. En cas de libération conditionnelle, l'avis d'un service spécialisé *« dans la guidance ou dans le traitement des délinquants sexuels »* est requis. Les modalités du traitement doivent être précisées dans la décision de libération.

● **Italie.** Une loi contre les violences sexuelles a été adoptée le 15 février 1996. Aucune disposition pénale spécifique n'est prévue pour prévenir la récidive chez les délinquants sexuels mais la condamnation pour délit sexuel implique certaines interdictions (perte d'autorité parentale, notamment).

● **Suède.** Une loi de décembre 1993 prévoit, sous réserve du consentement de l'intéressé, la castration chimique des délinquant sexuels susceptibles de récidiver. Cette mesure peut aussi être appliquée à toute personne qui, *« en raison de son orientation sexuelle ou de pulsion sexuelles anormales, est atteinte de souffrances morales ou autres troubles importants »*.

● **Etats-Unis.** Le délinquant sexuel récidiviste est passible, depuis 1994, d'une peine de prison correspondant au double de la peine prévue pour la même infraction. En mai 1996, la Megan Law, qui prévoit de prévenir le voisinage d'un délinquant sexuel à sa libération, a été étendue au niveau fédéral. Un fichier fédéral des délinquants sexuels est en cours de constitution. Fin août 1996, la Californie a été le premier Etat à autoriser la castration chimique des récidivistes.

Michel Dubec, psychiatre analyste, expert auprès des tribunaux

« L'obligation de soins peut paradoxalement aider le traitement »

« Au-delà des itinéraires individuels, existe-t-il des traits communs aux agresseurs sexuels ?

– Il y a souvent un monde entre un violeur récidiviste et un père incestueux, mais, malgré ces différences, l'acte sexuel imposé à un enfant ou à une femme par la violence obéit, peu ou prou, à deux mécanismes psychologiques : le déni et le clivage.

» Le déni ne consiste pas simplement à nier les faits, ce qui est banal, mais à ne pas reconnaître leur nature amorale et le mal fait aux victimes. Je vois en psychothérapie des pères incestueux qui n'arrivent pas à reconnaître la souffrance infligée à leur enfant, voire qui continuent à croire, dix ans après, que c'était pour leur bien.

» Le clivage du moi résulte du mécanisme précédent. Il y a en eux deux personnalités séparées par une barrière infranchissable. Lorsqu'ils doivent traduire en mots ce qu'ils ont fait, ils évoquent une pulsion venue d'ailleurs et disent, au fil des consultations : *« Docteur, guérissez-moi »*, comme s'il s'agissait d'une maladie infectieuse, dont ils ne sont pas responsables.

– En quoi l'instauration d'un suivi post-pénal répond-il à ces structures de personnalités ?

– Cette nouvelle loi a été demandée par les psychiatres – très minoritaires –, qui, depuis le début des années 70, suivent les agresseurs sexuels en prison. Il leur faut maintenant une loi-cadre en dehors de la prison pour pouvoir continuer à s'en occuper. L'esprit de ce texte, c'est de demander au thérapeute, après une sanction, de refaire l'unité d'un individu clivé.

» Dans ce cadre, l'obligation de soins peut paradoxalement aider le traitement. Ces personnalités sont en effet tellement clivées qu'elles ne sont jamais angoissées par des phénomènes intérieurs, ce qui rend tout traitement difficile. Il faut donc faire intervenir une épée de Damoclès. L'obligation ne doit cependant pas être assumée par le médecin, mais par le législateur et le juge. Une fois que le cadre législatif est en place, le thérapeute peut travailler.

– Que répondez-vous à ceux qui estiment que les soins ne réussissent que si le sujet formule une demande et non s'il se soumet à une obligation ?

– Il ne faut pas confondre les effets d'une théorie psychanalytique mal comprise et la pratique psychiatrique. La psychiatrie s'occupe déjà de gens qui ne sont pas demandeurs : c'est notamment le cas des psychotiques. Actuellement, l'essentiel de la population psychiatrique est dans une situation de contrainte, même si elle l'est de manière plus douce. De toute façon, avec les personnalités clivées, il n'y a pas de véritable demande au sens psychanalytique du terme. Et, quand il y en a une, elle est liée à l'angoisse des conséquences de leurs actes, c'est-à-dire qu'elle est « mal placée ». Il paraît en outre difficile de méconnaître l'intérêt des victimes.

– Que pensez-vous de la disposition qui permet au thérapeute de prévenir un médecin coordinateur, qui alerte le juge, en cas de risque de récidive ?

– Une rupture du secret médical, c'est toujours grave. Il faut donc rester ferme sur les principes. Les médecins n'ont cependant jamais été autorisés à garder pour eux l'annonce de la commission d'un crime. Ils peuvent garder sous secret ce qui s'est déjà passé, mais ce qui est envisagé ou en train de se commettre les fait obligatoirement sortir du silence. Dans le nouveau schéma, le médecin coordinateur, s'il occupe véritablement sa place, me paraît un bon garant, dont le pendant est la solidité du juge de l'application des peines. Cette loi va même clarifier les choses : le patient saura qu'on ne reste en fait jamais seul avec lui.

– Votre pratique avec les agresseurs sexuels est-elle la même qu'avec les autres patients ?

– Non, ce sont des thérapies très particulières. Face à ces personnalités, il faut avoir une bonne connaissance de l'acte, qui est constamment évacué par le patient. Quand ils viennent, je leur demande donc de me fournir leur dossier pénal pour leur montrer que je vais les confronter à cette réalité, ce qui a pour but de les responsabiliser.

– Ces traitements n'interviennent-ils pas trop tard, c'est-à-dire après l'incarcération ?

– Il est totalement inconcevable, pour des raisons morales, d'imposer un traitement en prison. La société ne peut imposer une obligation de soins que si elle prend le risque de remettre quelqu'un en liberté, ce qui l'autorise à lui demander de fournir certaines garanties. Quand une personne est incarcérée, la société ne peut rien lui demander de plus.

» Heureusement il y a, dans les prisons, de plus en plus de services médico-psychologiques, ce qui pousse les agresseurs sexuels à demander des traitements. Il en faudrait évidemment plus encore, pour qu'aucun détenu ne puisse se plaindre, au bout de plusieurs années, de ne pas avoir été traité. »

Propos recueillis par Anne Chemin

Le procès de Pau met en évidence les à-côtés troubles des GAL

PAU
de notre envoyé spécial

Au terme de la deuxième journée du procès de Georges Mendaille, qui s'est ouvert devant la cour d'assises spéciale de Pau le 27 janvier, on y voit à peine plus clair sur la responsabilité exacte de cet homme accusé d'avoir été complice, sinon d'avoir commandité des assassinats perpétrés par les Groupes antiterroristes de libération (GAL) en Pays basque français durant l'année 1985. Par contre, des témoins ont mis en évidence l'arrière-plan politique de ces GAL et de troubles liaisons franco-espagnoles.

S'étant présenté comme un homme infiltré qui rendait service à divers responsables de la police, tant en France qu'en Espagne (*Le Monde* du 29 janvier), Georges Mendaille pouvait craindre les témoignages d'Alain Domenge, Michel Morganti, Alain Lambert et Roger Roussey, tous quatre condamnés pour meurtres ou tentatives de meurtres et qui l'avaient chargé au moment de leur procès. En fait, tous sont revenus, mardi, sur leurs premières déclarations, faisant de M. Mendaille une quasi-victime. *« C'est un lampiste. Il est comme nous. Tandis que d'autres restent dans l'ombre »*, a expliqué Roussey. Surtout, ces quatre hommes ont insisté sur les menaces *« en français et en espagnol »* et les pressions qu'ils subirent *« sans pouvoir en parler »*.

Dans ce climat, les dépositions de certains policiers ont permis de cerner quelques zones d'ombre, concernant, par exemple, le curieux trajet de photographies de réfugiés basques espagnols retrouvées dans la voiture des tueurs. Ainsi de la photo de Fernando Eguileor. Pour Roger Lévy, de la police judiciaire de Bayonne, comme pour le commissaire Cathala, responsable de l'ex-police de l'air et des frontières à Hendaye de 1981 à 1990, ce cliché a été pris à Pau par des agents des renseignements généraux (RG) français. Selon M. Cathala, le fait que des photos aient été remises aux services espagnols dans le cadre de la coopération antiterroriste *« n'est pas une hypothèse d'école »*.

OBSTACLES

La cour a également entendu l'homme que M. Mendaille désigne comme son contact sous le nom de « Cartier », agent de la DST : il s'agit de Guy Bernaudon, qui a nié connaître l'accusé. Dans un second temps, ce commandant de police en poste aux RG à Paris admettra qu'il était, en 1985, affecté à la branche de ce service chargée de collecter des renseignements sur les mouvements terroristes.

Les questions du président de la cour, comme celles des avocats, ne furent pas moins pressantes lorsque vint témoigner Christophe Seys, juge d'instruction à Bayonne jusqu'en décembre 1987 et alors en charge de quelques dossiers liés aux GAL. Ce magistrat devait décrire quelques-uns des obstacles qu'il a rencontrés dans la recherche de la vérité. Par exemple, quand, saisie d'un mandat d'arrêt international en février 1991, la police espagnole n'arrive pas à localiser Georges Mendaille alors que visiteurs et journalistes se pressent à son domicile. Ou encore lorsque, pour un rendez-vous à Madrid avec le juge de l'Audiencia national, Balthazar Garzon, le juge Seys ne peut soudain plus compter sur les inspecteurs français qui devaient l'accompagner.

Michel Garicoix



NEUF ET RÉSIDENTIEL

IMMOBILIER : TOUT SUR L'ACTUALITÉ TECHNIQUE JURIDIQUE ET FISCALE

La Journée d'études professionnelles de la Fédération Nationale des Promoteurs-Constructeurs est l'occasion d'effectuer chaque année le point sur l'actualité technique, *juridique et fiscale de l'immobilier.*

La 7 ème Journée d'Etudes Professionnelles se tiendra le **Mardi 4 février 1997**, à Paris, à l'hôtel Méridien.

Les travaux s'articuleront autour des thèmes suivants :
- l'environnement économique général et l'évolution des marchés. - l'environnement financier. - Acoustique et qualité : les applications du polystyrène expansé. - l'actualité fiscale. - la réforme de l'assurance construction. - la coordination santé sécurité sur les chantiers, - l'équipement commercial et le permis de construire (Loi Raffarin), - la loi sur l'air et les économies d'énergie, - la loi du 3 janvier 1967.

600 professionnels du secteur sont attendus : promoteurs-constructeurs, banquiers et établissements financiers, représentants des pouvoirs publics, industriels du bâtiment, contrôleurs techniques, notaires, architectes…

Une exposition technique d'une trentaine de sociétés se tiendra parallèlement aux travaux.
M. Pierre-André Périssol, Ministre délégué au Logement, prononcera le discours de clôture de cette manifestation.

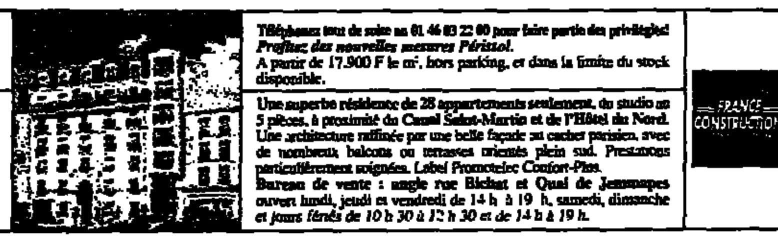
Renseignements et Inscriptions : FNPC - 106 rue de l'Université, 75007 Paris. Tél : 01 47 05 44 36 Fax : 01 47 53 53 92 73

PARIS RIVE DROITE

10e arrondissement

Résidence Saint-Martin
61, rue Bichat
Nouveau programme

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.



Téléphonez tout de suite au 01 46 03 22 00 pour faire partie des privilégiés! *Profitez des nouvelles mesures Périssol.*
A partir de 17.900 F le m², hors parking, et dans la limite du stock disponible.

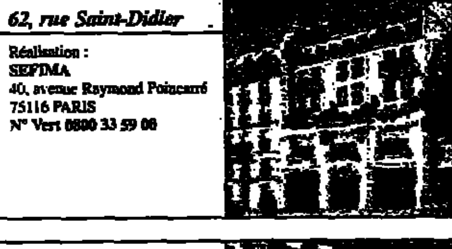
Une superbe résidence de 28 appartements seulement, du studio au 5 pièces, à proximité du Canal Saint-Martin et de l'Hôtel du Nord. Une architecture raffinée par une belle façade au cachet parisien, avec de nombreux balcons ou terrasses orientés plein sud. Prestations particulièrement soignées. *Label Promotelec Confort-Plus.*
Bureau de vente : angle rue Bichat et Quai de Jemmapes ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche *et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.*

FRANCE CONSTRUCTION

16e arrondissement

62, rue Saint-Didier

Réalisation :
SEFIMA
40, avenue Raymond Poincaré
75116 PARIS
N° Vert 0800 33 59 00



33 appartements. Du studio au 5 pièces. 29 500 F le m² moyen.
Ex : 5 pièces 138,80 m², 2e étages 3 990 000 F hors parking.

Entre Victor-Hugo et Trocadéro, au coeur de l'un des meilleurs quartiers du 16e arrondissement, à deux pas de la rue de la Pompe et du Lycée Janson-de-Sailly, 2 petites résidences neuves. De belles prestations pour de très beaux appartements. Parking en sous-sols. Renseignements et vente : tous les jours de 10 h à 13 h *et de 14 h à 19 h, sauf dimanche, 40, avenue Raymond-Poincaré* - 75116 Paris - N° vert 0800 33 59 00.

SEFIMA

46, rue de Longchamp

Réalisation :
COREVA
4, avenue Victor Hugo
75116 PARIS
Tél. 01 44 17 39 20

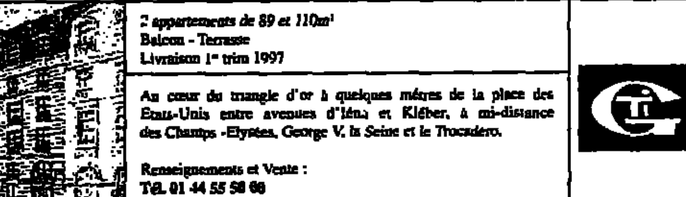
22 logements du studio au 6 pièces.
A partir de 27 500 F le m².
Livraison 1er semestre 1998.

Au coeur du prestigieux quartier Trocadéro-Iéna, une *résidence* de classe, aux prestations raffinées. Pour quelques privilégiés seulement. Plans personnalisés et prestations à la demande. Renseignements et vente : COREVA, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.
4, avenue Victor-Hugo. 75116 Paris - Tél 01 44 17 39 20.

COREVA

Résidence de l'Amiral
19, rue de l'Amiral d'Estaing.

Réalisation :
GTI
14, rue Richelieu
75001 PARIS
Tél. 01 44 55 50 00



2 appartements de 89 et 110m²
Balcon - Terrasse
Livraison 1er trim 1997

Au cœur du triangle d'or à quelques mètres de la place des Etats-Unis entre avenues d'Iéna et Kléber, à mi-distance des Champs -Elysées, George V, la Seine et le Trocadéro.

Renseignements et Vente :
Tél. 01 44 55 50 00

19e arrondissement

L'Orée du Parc
69, rue Compans/59, rue Rozier
A toute proximité
des Buttes-Chaumont
à découvrir absolument !

Réalisation :
FRANCE CONSTRUCTION
Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h

Premier constructeur certifié qualité ISO 9001
Du studio au 5 pièces avec parking en sous-sol. 18 800 F le m² *moyen hors parking et dans la limite du stock disponible.*

Le calme d'une petite résidence de charme de 24 appartements seulement à 100 m du Parc des Buttes-Chaumont et du métro. Très belles prestations : nombreux balcons et terrasses, vue sur un beau jardin intérieur.
Bureau de vente : 3, rue du Général Brunet, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h.

FRANCE CONSTRUCTION

20e arrondissement

Villa Gambetta
appartement témoin

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 4 pièces.
20 000 F le m² moyen.

Située à 200 mètres de la place Gambetta et de son métro et à *quelques pas seulement de la rue des Pyrénées*, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

NEUF ET RÉSIDENTIEL
C'EST CHAQUE MERCREDI
POUR ACHETER, INVESTIR…

PARIS RIVE GAUCHE

Dans le quartier
de la grande bibliothèque
Résidence pour étudiants
Les Lauréades

Réalisation
COPRIM RESIDENCES
159, rue Gallieni
92100 BOULOGNE



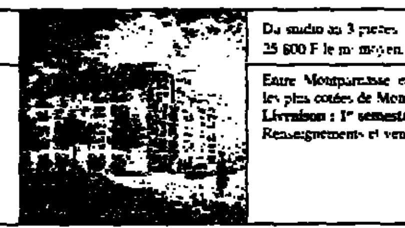
Studios pour étudiants et jeunes en formation à partir de 410 000 F
LIVRAISON IMMÉDIATE

Pour profiter pleinement des mesures fiscales investissez dès maintenant dans le site privilégié de la grande bibliothèque Eurostudiomes. Groupe Caisse des Dépôts vous assure une gestion rigoureuse et des revenus locatifs Post. location en meublé avec statut LMP et remboursement de la TVA
Rens. et ventes : visite du studio témoin sur rendez-vous.
Tél. : 01 46 04 42 29

COPRIM RESIDENCES

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux

Réalisation
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52



Du studio au 3 pièces
25 600 F le m² moyen.

Entre Montparnasse et Denfert-Rochereau dans l'une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Livraison : 1er semestre 1997.
Renseignements et vente : **tél. 01 45 49 52 52**

FONCIÈRE SATIS

Le Village de Seine
rue André Lefèbvre.
A quelques pas
du Pont Mirabeau
et du Parc André Citroën

Réalisation :
SORIF
Groupe Générale des Eaux
Tél. 01 45 54 67 67
7 jours sur 7

10 maisons particulières différentes de 120 à 150 m²
A partir de 4 030 000 francs parking inclus. Livraison déc. 97

A l'image des villas Parisiennes du siècle dernier, découvrez sur une voie privée et arborée, 10 maisons particulières avec jardins, patios, terrasses et volumes exceptionnels. Un soin intense a été apporté à cette réalisation hors du commun, réalisée par 6 équipes d'architectes.
Espace Information et Vente : angle rue Balard et rue Cauchy ouvert tous les jours et sur rendez-vous **Tél. 01 45 54 67 67**

SORIF

14, rue de l'Abbé Groult

Réalisation
et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 53 31 61 35

17 logements du studio au 5 pièces.

Au centre du 15e arrondissement, dans une rue calme et toute proche de la Place du Commerce, cette résidence de standing *conjugue charme, confort et sécurité.*
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Bureau de vente sur place : *18, rue de l'Abbé Groult.*
Lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 53 31 61 35

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

Le Fondary
19 rue Fondary
Nouveau programme

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 53 53

Du studio au 5 pièces.

En plein cœur *du 15e, dans une rue calme, une résidence de grand* standing. Prestations de qualité, appartements avec balcons, terrasses ou jardins privatifs
Bureau de vente : 18 rue de l'abbé Groult - Paris 15e
ouvert lundi, jeudi, vendredi de 14 h à 19 h,
samedi, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h.
Tél. 01 45 31 61 35

STIM BATIR BOUYGUES IMMOBILIER

RÉGION PARISIENNE

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.

Réalisation :
FONCIÈRE SATIS
Groupe SUEZ
216, bd Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. 01 45 49 52 52

Du studio au 5 pièces.
17.500 F le m2 moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150m du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place :
29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél. 01 45 49 52 52

FONCIÈRE SATIS

Villa Bel Air
11, rue du Bel Air
Quartier Bellevue

Réalisation :
OGIC
31, rue Pouchet
75017 PARIS
Tél. 01 44 85 65 00

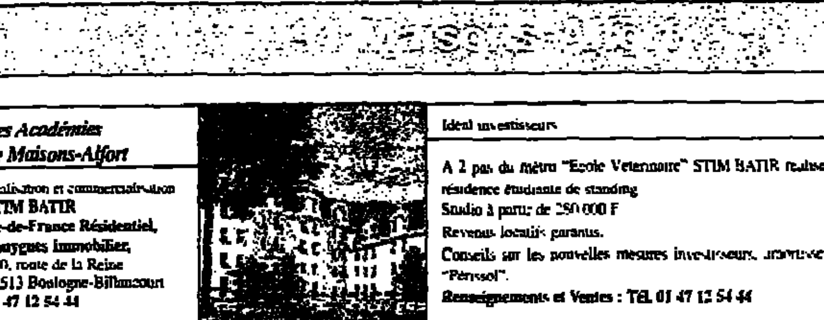
LIVRAISON : IMMEDIATE
CREDIT : LIBRE

Petite résidence en pierre de taille.
APPARTEMENT TÉMOIN.
2 P. rez-de-jardin : 870 000 francs
2 P duplex : 1 350 000 francs
4 P + terrasse : 2 150 000 francs
5 P. + terrasse + jardin privatif : 2 290 000 francs
Bureau de vente sur place : 11, rue du Bel Air
Jeudi, vendredi, samedi, dimanche et lundi de 14 h à 19 h.
Tél. 01 46 26 45 35

OGIC

Les Académies de Maisons-Alfort

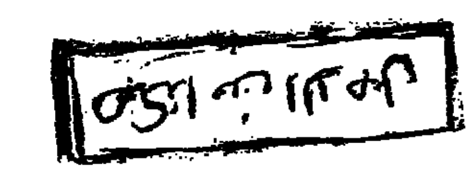
Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine
92513 Boulogne-Billancourt
01 47 12 54 44



Idéal investisseurs

A 2 pas du métro "Ecole Vétérinaire" STIM BATIR réalise une résidence étudiante de standing
Studio à partir de 250 000 F
Revenus locatifs garantis.
Conseils sur les nouvelles mesures investisseurs, amortissement "Périssol".
Renseignements et Ventes : Tél. 01 47 12 54 44





La Cour de cassation examine la prescription du recel d'abus de biens sociaux

Soulevé par le dossier Noir-Botton, le débat concerne en fait la plupart des « affaires »

La chambre criminelle de la Cour de cassation a examiné, mardi 28 janvier, les pourvois de Michel Noir, Patrick Poivre d'Arvor et Michel Mouillot, contre l'arrêt de la cour d'appel de Lyon dans l'affaire Botton. La décision de la Cour de cassation est vitale pour l'ensemble des « affaires » en cours puisqu'elle doit préciser les règles de prescription du recel d'abus de biens sociaux.

« *VOTRE DÉCISION est importante et attendue.* » Qu'un conseiller-rapporteur fasse un tel avertissement à ses collègues de la chambre criminelle de la Cour de cassation est suffisamment rare pour montrer que la question soulevée à l'audience du 28 janvier dépassait largement l'enjeu des pures finesses juridiques. Si l'on s'en tient aux termes du pourvoi formé par Michel Noir contre l'arrêt de la cour d'appel de Lyon, l'affaire paraît simple : de 1983 à 1989, M. Noir aurait bénéficié, grâce à Pierre Botton, de billets d'avion, de repas, de chambres d'hôtel et de quelques costumes du couturier Smalto.

Mais la question soumise à la Cour de cassation, qui concerne, en fait, la plupart des « affaires » en cours, avait trait à la définition des règles de la prescription, c'est-à-dire de l'oubli. Les délits sont prescrits au bout de trois ans mais la prescription du recel n'intervient qu'à partir du moment où le receleur n'est plus en possession de la « *chose* » recelée. L'avocat de Michel Noir, Mᵉ Didier Bouthors, estimait donc que les faits reprochés à son client ne pouvaient pas être poursuivis : selon lui, lorsque le premier acte de poursuite a été réalisé, le 29 mars 1993, Michel Noir n'était plus en possession des largesses offertes par Pierre Botton depuis plusieurs années.

Dans son arrêt, la cour d'appel de Lyon avait eu une tout autre analyse. Elle constatait en effet que les abus de biens sociaux, qui sont des infractions faciles à dissimuler puisqu'elles ne laissent que des traces comptables, bénéficient depuis 1967 de règles de prescription particulières : le point de départ n'est pas la date où les faits ont été commis mais celle où ils ont été découverts « *dans des conditions permettant l'exercice de l'action publique* ».

En vertu de cette jurisprudence, les abus de biens sociaux commis par Pierre Botton, malgré leur ancienneté, n'étaient donc pas prescrits et il a été condamné. Constatant que le délit « *fondamental* » n'échappait pas à la loi, les juges de Lyon ont estimé qu'il devait en être de même pour le délit « *de conséquence* », c'est-à-dire le recel.

Devant la chambre criminelle de la Cour de cassation, l'avocat général, Bruno Cotte, a partagé cette analyse au nom de la « *logique* » et de la « *cohérence* ». Selon lui, il serait anormal que les auteurs d'abus de biens sociaux – les chefs d'entreprise – puissent être poursuivis alors que les receleurs – en majorité des élus – échapperaient à toute sanction. « *Chacun sait que dans nombre d'affaires, spécialement aujourd'hui, les faits initiaux n'ont pu être commis que pour satisfaire les exigences du futur bénéficiaire des détournements, c'est-à-dire le receleur* », ajoutait-il en demandant le rejet du pourvoi. Chacun sait que les conséquences de la décision de la Cour ne se limiteront pas au cas de M. Noir. « *Une telle décision, sur un plan plus général et au-delà même du présent dossier, permettra de ne pas faire échapper, quelque peu artificiellement, il faut en convenir, à d'éventuelles poursuites des comportements que notre société, aujourd'hui, ne tolérerait plus* », concluait l'avocat général.

L'avocat général a partagé l'analyse de la cour d'appel au nom de la « logique » et de la « cohérence »

Pour sa part, Mᵉ Michel Mayer, l'avocat de Patrick Poivre d'Arvor, également condamné pour recel d'abus de biens sociaux par la cour d'appel de Lyon, a soutenu qu'au moment où on impute à son client un recel, l'abus de biens sociaux n'est pas caractérisé puisque le repas ou le billet d'avion n'a pas encore été payé mais fait seulement l'objet de « *réservation* ». L'argument paraît faible mais peut se concevoir dans la mesure où l'avocat soulignait que ce n'est que postérieurement à ces prodigalités que Pierre Botton aurait imputé les frais occasionnés à diverses sociétés qu'il contrôlait. Ce moyen de cassation n'a pas convaincu M. Cotte, qui a demandé le rejet de cette partie du pourvoi.

Maurice Peyrot

Des condamnations alourdies en appel

Poursuivis devant le tribunal de grande instance de Lyon, plusieurs prévenus – le PDG de sociétés Pierre Botton, jugé notamment pour abus de biens sociaux, le maire de Cannes, Michel Mouillot, le député du Rhône Michel Noir et le présentateur de télévision Patrick Poivre d'Arvor, jugés pour recel d'abus de biens sociaux – avaient été déclarés coupables le 20 avril 1995. M. Botton avait été condamné à quatre ans de prison, dont deux avec sursis, et 2 millions de francs d'amende, tandis que MM. Mouillot et Noir se voyaient infliger quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 200 000 francs d'amende.

Les prévenus avaient fait appel du jugement. Dans son arrêt du 10 janvier 1996, la cour d'appel de Lyon a porté la peine de M. Botton à cinq ans d'emprisonnement, dont dix-huit mois avec sursis, et 2 millions de francs d'amende. La peine de MM. Mouillot et Noir avait été alourdie, passant à dix-huit mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende.

La condamnation en première instance de M. Poivre d'Arvor à quinze mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende avait été confirmée en appel.

Michel et Abdelkrim, maîtres auxiliaires en grève de la faim

PORTRAIT

Ils ont enseigné treize années en lycée et collège et se retrouvent sans poste

AU SIÈGE PARISIEN de la Fédération syndicale unitaire (FSU), deux maîtres auxiliaires (MA) sans emploi attendent avec impatience de connaître les propositions qui seront faites par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, lors de sa nouvelle rencontre, mercredi 29 janvier, avec les représentants de la coordination nationale des non-titulaires et des syndicats d'enseignants.

Installés sur des matelas de fortune, avec, à portée de main, des bouteilles d'eau minérale, des journaux et un poste de radio, Michel et Abdelkrim – tout comme six autres MA à Grenoble, Toulouse et Rennes – ont entamé, le 16 janvier, une grève de la faim parce qu'ils sont « *choqués que le ministre joue la montre sur ce dossier* ».

Michel, âgé de trente-six ans, a été pendant treize ans professeur de physique-chimie dans des collèges et des lycées de l'académie de Paris. Titulaire d'une licence de physique obtenue en 1983, il dépose, cette année-là, une candidature pour devenir maître auxiliaire. « *C'est un professeur de fac qui m'a donné envie de faire ce métier* », se rappelle-t-il. Quelques jours après un entretien au rectorat, il reçoit sa nomination pour un poste à l'année dans un lycée parisien. « *Lorsque je suis arrivé devant la porte de ma classe, j'avais une peur terrible*, se souvient-il. *Personne ne m'avait jamais rien expliqué.* »

Grâce au soutien de ses collègues, Michel surmonte ses appréhensions et obtient de bons résultats lors de ses premières inspections. Dès juillet 1984, il reçoit une nouvelle affectation dans un collège du quatorzième arrondissement de Paris. Il en sera ainsi jusqu'en 1996. « *Pendant treize ans, j'ai obtenu des postes à l'année. Dans des collèges, des lycées d'enseignement général, des lycées professionnels en zone sensible. J'ai enseigné aussi bien à des sixièmes qu'à des terminales scientifiques. J'ai appris mon métier sur le terrain* », résume Michel.

« SILENCE RADIO »

Le 7 septembre 1996, le rectorat de Paris lui propose un poste de surveillant dans un collège. « *A mon âge, après tant d'années d'enseignement, je ne pouvais pas accepter de ne plus effectuer de travail pédagogique.* » Depuis son refus, « *c'est le silence radio* ». Michel reçoit actuellement 5 200 francs par mois d'indemnités de chômage.

Il s'est engagé dans cette grève de la faim « *par désespoir* ». « *On se sent jeté. Cette non-reconnaissance est presque une humiliation alors que je me suis toujours considéré comme un enseignant à part entière.* » Lorsqu'il entend parler aujourd'hui de titularisation sur concours, Michel s'insurge : « *Le concours, c'est pour recruter. Nous, on a déjà été recrutés. Ce ne sont pas les MA qui sont en faute. C'est le système.* »

A quarante-deux ans, après treize années d'enseignement en mathématiques et sciences physiques dans des lycées professionnels de l'académie de Versailles, Abdelkrim veut « *garder l'espoir* ». Titulaire d'un diplôme d'études appliquées (DEA) en mécanique des fluides, il se souvient de l'époque où les offres d'emploi pour devenir MA étaient affichées dans les couloirs de son université parisienne.

Désormais, Abdelkrim se bat pour la reconnaissance du « *service rendu* » à l'éducation nationale et a engagé un recours auprès du ministère pour contester son « *licenciement* ». « *J'ai reçu en juin dernier une fin de délégation rectorale pour avoir giflé un élève* », raconte-t-il. *J'étais confronté à un problème de violence et le geste est parti. De toute ma carrière, je n'ai jamais été mal noté.* » En 1996, il a échoué de sept dixièmes de point à l'oral du Capet interne.

Sandrine Blanchard

La justice examine en appel l'« erreur » du commissaire Féval

PRÉSIDÉE *par Jean Talbert*, la dixième chambre de la cour d'appel de Paris réexamine, depuis le 20 janvier, l'affaire de stupéfiants qui a valu au commissaire Philippe Féval, ancien chef-adjoint de la brigade de répression du banditisme (BRB), d'être condamné, le 4 juillet 1996, à quatre ans de prison ferme pour « *complicité* » de trafic (*Le Monde* du 6 juillet 1996).

Lors du procès en première instance, le commissaire Féval avait reconnu avoir commis une « *erreur* » en révélant à l'un de ses indicateurs, Roland Plégat, qu'il était sur le point de se faire piéger par deux informateurs de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis), qui le soupçonnait d'être à la tête d'un réseau. Mais l'ancien numéro deux de la BRB avait formellement nié avoir été complice de M. Plégat – aujourd'hui condamné à vingt ans de prison – en assurant qu'il n'était pas au courant de ses activités délictueuses.

Sourd à ses arguments, le tribunal avait infligé au policier une peine « *d'une particulière gravité* », tout en reconnaissant paradoxalement qu'« *il n*[était] *pas établi que celui-ci ait perçu un bénéfice* » en contrepartie des informations fournies. Le commissaire Féval avait fait l'objet d'une mesure – rare – d'incarcération à l'audience, avec son subordonné, l'inspecteur Thierry Pentz, condamné à trois ans.

ARGUMENTS TÉNUS

Passé au crible de la cour d'appel, les arguments censés aggraver la faute professionnelle du commissaire en complicité ont paru cependant encore plus ténus. Interrogé lundi 27, l'inspecteur Pentz a tout d'abord révélé que c'était lui qui, en fait, était à l'origine des renseignements fournis à M. Plégat. Il a précisé que son supérieur avait alors pris « *la décision de couvrir son imprudence* ». « *Je me sentais une part de responsabilité* », a confirmé le commissaire Féval, qui a également reconnu « *un manque de discernement* » à l'égard du trafiquant.

L'ancien numéro deux de la BRB, qui avait été soutenu à son procès par Claude Cancès, inspecteur général de la police nationale et ancien directeur de la police judiciaire parisienne, a ensuite protesté contre le fait que l'accusation s'appuie essentiellement sur les déclarations, constituées de fragiles propos rapportés, de l'un des organisateurs du trafic, Raymond Ayral, condamné à huit ans. De même, il a réaffirmé que son principal contradicteur à l'Ocrtis, le commissaire Farrugia, avait menti, et déploré le fait qu'aucune confrontation n'ait été effectuée avec ce policier. Philippe Féval a également mis en difficulté l'accusation, qui lui opposait une pièce à charge... inexistante au dossier.

Enfin, il a fait observer que, si l'accusation lui reprochait d'avoir maintenu des relations avec M. Plégat après son « *erreur* », elle ne lui opposait pas d'autres agissements délictueux.

Plus prudemment, les deux policiers n'ont pas souhaité contester de front, comme ils l'avaient fait en première instance, les méthodes de l'Ocrtis, qu'ils avaient qualifiées d'« *irrégulières* ». Le commissaire Féval s'est contenté de faire observer que, si cet office – dans la pratique, concurrent de certains services de la préfecture de police de Paris, dont dépend la BRB – avait signalé officiellement que M. Plégat constituait l'une de ses « cibles », il ne se serait certainement pas retrouvé à sa place de condamné.

« *Si vous aviez dit la vérité pendant les deux années d'instruction, vous n'y seriez pas non plus* », a rétorqué l'avocat général Jean Mazéas, insistant sur le comportement du commissaire qui refusait alors de reconnaître son « *erreur* ». Mais il s'agit moins pour la justice de porter un jugement sur l'attitude d'un policier à son égard, que de cerner et sanctionner un délit, dont la nature semble, au fil des audiences, s'apparenter plus à une violation d'un secret professionnel – délit passible d'un an de prison – qu'à une complicité volontaire. Le commissaire Féval a effectué neuf mois de détention. Plaidoiries et réquisitoire lundi 3 février.

Jean-Michel Dumay

Denis Seznec demande la réouverture du procès de son grand-père

DENIS LE HER-SEZNEC, petit-fils de Guillaume Seznec, a demandé « *solennellement* », mardi 28 janvier, au président de la République, Jacques Chirac, de « *faire rouvrir le procès* » de son grand-père, condamné aux travaux forcés à perpétuité en 1924 pour le meurtre du conseiller général Pierre Quémeneur, dont le corps n'a jamais été retrouvé. Guillaume Seznec, qui a toujours clamé son innocence, avait été gracié en 1947, après vingt-quatre années de bagne.

Invité de l'émission « Le monde de Léa » sur TF 1, M. Le Her-Seznec a confirmé les informations révélées vendredi 24 par *Le Figaro* : la découverte de photographies, représentant des ossements qui auraient été retrouvés sur la propriété des Quémeneur, lors de fouilles réalisées par la gendarmerie en 1953. Selon M. Le Her-Seznec, ces documents, retrouvés par le fils d'un gendarme de l'époque, pourraient exclure matériellement la culpabilité de son grand-père. La commission de révision des condamnations pénales avait rejeté, le 28 juin 1996, une requête engagée par la fille du bagnard.

Les associations s'engagent à créer 4 350 « emplois de ville »

DES CONVENTIONS *prévoyant* la création de 4 350 « emplois de ville » en trois ans ont été signées, mardi 28 janvier, entre les pouvoirs publics et plusieurs responsables associatifs. Le Comité national de liaison des Régies de quartiers (2 000 emplois), la Fédération nationale des centres sociaux et l'Union des foyers de jeunes travailleurs (2 250 emplois), les Eclaireurs de France et le réseau Droit de cité (50 chacun) se sont engagés aux côtés des ministères de la ville et de l'intégration, et du travail.

Le monde associatif prend ainsi officiellement sa place dans le dispositif ministériel, après les signatures, à l'automne 1996, de l'Union des HLM (4 000 emplois) et des transports publics (3 000 emplois). Le ministère de la ville espère atteindre les 100 000 emplois en cinq ans, prévus par le pacte de relance pour la ville.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : Sophie Deniau, la belle-fille du garde des sceaux Jacques Toubon**, mise en examen le 17 décembre 1996 dans le cadre de l'affaire Isola 2000, affirme n'avoir bénéficié d'aucun « *traitement privilégié* » en raison de ses liens de parenté avec M. Toubon. Dans un communiqué daté du 28 janvier, Mᵐᵉ Deniau s'insurge contre la publication, dans *Le Monde* du 29 janvier, d'informations évoquant la présence du nom de M. Toubon dans les carnets personnels du promoteur Dominique Bouillon, mis en examen le 18 décembre. « *Je n'ai jamais demandé à qui que ce soit quelque intervention que ce soit* », a-t-elle indiqué, annonçant son intention de déposer une plainte pour « *violation du secret de l'instruction* ».

■ **TERRORISME : un attentat à l'explosif a provoqué d'importants dégâts**, mardi 28 janvier, vers 23 heures, dans une agence Air-France, située dans le centre de Nice. Il n'y a pas eu de victime. Les policiers semblent privilégier la piste corse. L'engin a endommagé des commerces ainsi que plusieurs voitures stationnées dans ce quartier assez fréquenté.

■ **SANS-ABRI : un homme âgé d'une quarantaine d'années, sans domicile fixe** et sans papiers, a été trouvé mort, samedi 25 janvier, dans un local à ordures d'un immeuble d'Ivry (Val-de-Marne). Une enquête est en cours pour déterminer son identité et les causes de son décès.

■ **ÉDUCATION : les épreuves écrites du baccalauréat** général auront lieu du lundi 16 juin au lundi 23 juin, celles du baccalauréat technologique du 16 au 24 juin. Les épreuves écrites de français sont progammées le 17 juin. Le calendrier des épreuves orales est fixé par les recteurs mais les oraux de rattrapage devront être terminés le 11 juillet au plus tard. Le brevet des collèges commencera le 24 juin.

■ **VIOLENCE : une enseignante de quarante-deux ans a été blessée** au visage à coups de poing, mardi 28 janvier, par un élève âgé de quatorze ans, au collège Edmond Rostand de Marseille. L'enseignante, professeur d'italien, a été mise en observation à l'hôpital militaire de Laveran. L'adolescent a été placé en garde à vue.

■ **SPOLIATION : le maire de Paris, Jean Tiberi**, a déclaré dans un communiqué diffusé lundi 27 janvier, qu'il se « *réjouissait des déclarations du premier ministre Alain Juppé, concernant le recensement des biens juifs spoliés durant la dernière guerre* ». Selon M. Tiberi, cette décision « *conforte la démarche de la municipalité parisienne de recenser l'ensemble des biens immobiliers appartenant à des familles juives et qui seraient entrés dans le patrimoine de la Ville à cette période* ». M. Tiberi a précisé qu'il ferait une communication sur ce sujet au conseil de Paris du 3 février.

La Ville de Paris vend aisément les logements de son domaine privé

LA SALLE des adjudications de la chambre des notaires de Paris était pleine à craquer, mardi 28 janvier, pour la deuxième vente aux enchères de logements faisant partie du domaine privé de la Ville de Paris. En juillet 1996, la première était passée quasiment inaperçue et avait rencontré un succès mitigé. A peine la moitié des 24 petits logements alors mis en vente avaient trouvé acquéreur.

Cette fois, la Ville cédait une vingtaine de logements situés, pour la plupart, à Saint-Germain-des-Prés, dans le 6ᵉ arrondissement : des chambres de bonne mais aussi de très beaux et très grands appartements, rue Jacob, rue de Seine ou rue Bonaparte. Des adresses parmi les plus prestigieuses de ce domaine privé qui totalise, dans les seuls 4ᵉ, 5ᵉ et 6ᵉ arrondissements, 771 appartements, hors chambres et locaux annexes. Visiblement rompu au rite des enchères, le public était composé d'une majorité de particuliers, selon les notaires de la chambre.

La vente démarrait très fort avec un six pièces de 170 mètres carrés, situé au 6, rue de Seine, dans un ancien hôtel particulier. Mis à prix 4 millions de francs, ce joyau de l'enchère devait être adjugé 5,4 millions à un silencieux acquéreur, après vingt minutes de suspense. A la même adresse, un quatre pièces plus modeste – « *dans un triste état* », soufflait un homme à son voisin – était mis à prix 1,6 million de francs ; il devait être vendu 2,1 millions. Vingt-quatre mètres carrés, rue des Beaux-Arts ? Adjugé 415 000 francs. Trente-quatre mètres carrés rue Visconti ? Envolé à 860 000 francs. Deux pièces rue Racine ? Parti à 1,2 million. On ne pouvait accuser le maire de Paris de brader son domaine privé.

Au 21, rue Jacob, la Ville mettait en vente un appartement de cinq pièces, visité par plusieurs centaines de personnes, les jours précédant la vente. Mis à prix 3,4 millions de francs, il était adjugé 3,8 millions. Et au 35, rue Bonaparte, un trois pièces sans confort s'arrachait 2,9 millions de francs.

Au total, en près de trois heures, 17 logements (sur 23) trouvaient acquéreur. La Ville empochait ainsi, d'un coup, plus de 26 millions de francs, soit l'équivalent du coût de la construction d'une bonne trentaine de logements sociaux dans la capitale. La Ville réalise ainsi une bonne affaire, si l'on se souvient que, selon un rapport de la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France de septembre 1996, les loyers du domaine privé rapportent à la ville 33,75 francs en moyenne au mètre carré, et sont inférieurs de plus de moitié aux prix du marché.

Christine Garin

DÉMOGRAPHIE La publication par l'Insee Midi-Pyrénées, mercredi 29 janvier, d'une étude consacrée à l'avenir des villes petites et moyennes de la région provoque de vives réactions. ● SELON L'AUTEUR DE L'ÉTUDE, Philippe Julien, seules les villes situées dans l'orbite immédiate de Toulouse sont assurées d'échapper au déclin. Les autres, quelle que soit leur population, ont toutes les chances, du fait de leur éloignement et de leur isolement, de subir un lent dépérissement, déjà entamé. ● JACQUES GODFRAIN, ministre (RPR) de la coopération et maire de Millau (Aveyron), juge que le statisticien est *« au comble de la débilité »*. L'étude de l'Insee pronostique en effet *« la disparition de Millau du tableau des villes petites et moyennes »*. ● LES ANCIENS BASSINS INDUSTRIELS de la région ont été les premières zones géographiques à péricliter.

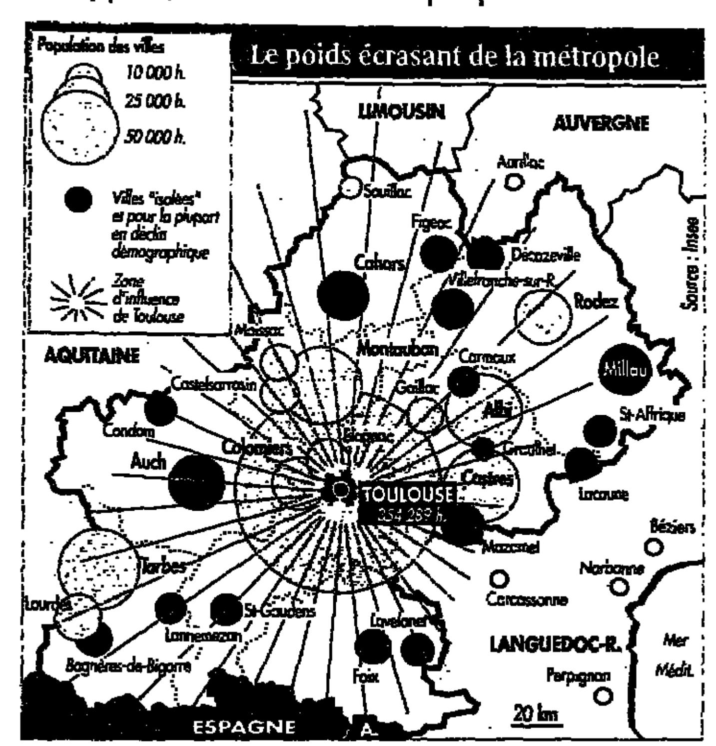
Le dynamisme de Toulouse étouffe les villes de Midi-Pyrénées

La direction régionale de l'Insee publie une étude qui prédit le déclin des cités petites et moyennes, en dehors de l'agglomération de la « ville rose ». L'auteur de ce rapport, violemment critiqué par de nombreux élus locaux, se demande si « cette tendance [...] est néfaste »

TOULOUSE
de notre correspondant

Les petites villes « à la campagne », où les populations rurales venaient, avant-guerre, faire leur marché et accomplir différentes formalités administratives, seraient-elles à ranger dans l'imagerie d'Epinal ? Une étude de l'Insee Midi-Pyrénées, rendue publique mercredi 29 janvier, constate le dépérissement démographique de trente-six petites villes de la région, ravalées au rang de simples bourgs ruraux. Ce lent déclin touche également onze villes moyennes, dont Cahors, Auch et Foix, respectivement préfectures du Lot, du Gers et de l'Ariège. Même Rodez, préfecture de l'Aveyron, dont le maire, Marc Censi (UDF-PR), a succédé à Dominique Baudis (UDF-FD) à la tête de la région, pourrait être à terme menacée, de l'aveu même des statisticiens qui ont dû mettre un peu de diplomatie dans leurs chiffres...

Des pans entiers de l'une des régions les plus vastes et les plus rurales de France seraient ainsi voués à une inexorable érosion démographique : la désertification guette et nombreux sont ceux qui paraphrasent l'expression fameuse de Jean-François Gravier pour évoquer *« Toulouse et le désert midi-pyrénéen »*. Ce n'est pas le cas de l'auteur de l'étude, Philippe Julien : *« On peut se demander si cette tendance, comme d'ailleurs le dépeuplement total de certaines campagnes, est néfaste »*, écrit-il. Pour ce chercheur, l'heure est venue de trancher entre l'accroissement naturel de la population des grandes métropoles et une politique d'aménagement du territoire délibérément *« ruraliste »* : *« Souhaiter à la fois la concentration et le maintien d'une certaine animation dans les lieux éloignés des grands pôles n'est pas raisonnable. »*



Son rapport affirme même que, pour la première fois, la menace n'épargne plus les villes moyennes : *ces ultimes bastions d'urbanité*, élevés du temps de Napoléon au grade de sous-préfectures et de préfectures, s'apprêteraient à succomber à leur tour *au dépérissement des campagnes*. A l'appui de sa démonstration, Philippe Julien évoque le vieillissement qui conduit ces petites cités à perdre leur dynamisme ; seuls des flux migratoires seraient en mesure d'enrayer leur déclin.

Or, selon le statisticien, les villes sont comparables à *« des vases communicants qui se videraient toujours au profit de plus grands avec tarissement progressif des plus petits »*. Dans ce processus dit de « métropolisation », l'heure du tarissement semble donc avoir sonné pour presque toutes les villes de Midi-Pyrénées, à l'exception de la métropole, Toulouse, et de sa cohorte de satellites « périurbains ». Une telle analyse est un pavé dans la mare, pour une région qui mise toute sa politique d'aménagement du territoire sur le concept de *« réseau de villes en étoile »* autour de l'astre toulousain.

« AU COMBLE DE LA DÉBILITÉ »

L'étude de l'Insee risque d'ailleurs de déclencher une polémique avec les élus locaux, d'autant que, selon l'auteur, leur influence pourrait retarder l'évolution décrite, *« mais sans doute pas la contrecarrer définitivement »*. L'appréciation vaut aussi pour la divulgation du rapport : par crainte de réactions outrées de tel ou tel élu « influent », le préfet de région et la direction régionale de l'Insee ont retardé de plusieurs jours sa publication...

Il est vrai que Philippe Julien, même s'il s'en défend, fait figure de provocateur : n'ouvre-t-il pas son étude en pronostiquant *« la disparition (...) du tableau des villes petites et moyennes »* de Millau, dans l'Aveyron, dont le maire n'est autre que Jacques Godfrain, le ministre (RPR) de la coopération ? La réaction du ministre est cinglante : *« Cette étude date des années 50 ! »*, nous a-t-il déclaré, en jugeant le chercheur *« au comble de la débilité »*. Pour cet élu proche de Charles Pasqua – l'initiateur de la *loi d'orientation de 1995 sur l'aménagement du territoire* –, les gens sont au contraire attirés par des villes moyennes comme Millau, pour fuir *« la violence, la drogue, l'insécurité »*, caractéristiques à ses yeux des grandes métropoles.

Les anciens bassins industriels périclitent

Parmi les dix-neuf aires urbaines définies en Midi-Pyrénées, les plus « atypiques » ont été les premières à péricliter : les anciens bassins miniers de Carmaux (Tarn) et Decazeville (Aveyron) enregistrent un déclin démographique depuis plus de trente ans ; Mazamet (Tarn), qui dut son essor à l'industrie textile (laine), connaît le même sort depuis la fin des années 70. Les cités spécialisées dans la tannerie – Millau (Aveyron) et Graulhet (Tarn) – maintiennent à peine leur population. Mais la plupart des petites villes, qui peinent à retrouver leur niveau de population record de l'immédiat après-guerre, ne connaissaient aucune spécificité industrielle.

L'ancien ministre socialiste Martin Malvy, maire de Figeac (Lot), est aussi visé par le *« mouvement de fond en matière de démographie spatiale, assez peu contrarié jusqu'à présent par les divers plans d'aménagement du territoire »*, selon les termes de l'étude. M. Malvy reconnaît son inquiétude face au « vide » qui se creuse dans les campagnes et à la « dérive » du phénomène de concentration urbaine. C'est pour cela qu'il a fondé l'Association des petites villes de France, dont il est président : Figeac a beau être une sous-préfecture, son maire assiste, impuissant, au départ de certains de ses administrés qui s'installent dans les communes riveraines, pour des raisons essentiellement fiscales, selon lui. A l'inverse, le député (PRS) du Lot et maire de Cahors, Bernard Charles, réfute les sombres pronostics de Philippe Julien pour sa cité, puisqu'il constate un regain d'intérêt pour sa ville-préfecture. *« Il me manque 300 à 400 logements collectifs au centre-ville »*, calcule-t-il, en remarquant que les Cadurciens sont las des trajets quotidiens depuis les lotissements de la périphérie.

Même si le chercheur de l'Insee reconnaît que *« cette évolution prospective n'est pas forcément inéluctable »*, son étude laisse peu d'espoir aux petites villes. Elle tord le cou à la notion de retour au pays (*« encore fréquente il y a vingt ou trente ans* [cette notion] *a de moins en moins de raison d'être, dans la mesure où de moins en moins de personnes ont habité – y compris dans leur jeunesse – ces petites villes immergées dans l'espace rural »*) et relativise l'« héliotropisme » qui pousse les gens – essentiellement les personnes âgées – à s'installer au soleil.

Stéphane Thepot

Marseille reprend à zéro le dossier du traitement des ordures ménagères

MARSEILLE
de notre correspondant

Chaque jour, d'impressionnants convois ferroviaires chargés d'ordures ménagères quittent Marseille en direction de la plaine de la Crau située entre l'étang de Berre et la Camargue. Depuis 1912, la capitale méditerranéenne déverse ici ses déchets, soit 400 000 tonnes par an. Dénoncée comme un scandale écologique, cette décharge à ciel ouvert de 80 hectares, la plus grande d'Europe, devra impérativement, d'ici à 2002, cesser de fonctionner.

En 1991, la municipalité, alors dirigée par Robert Vigouroux, prenait l'initiative de construire deux usines de traitement à proximité des autoroutes du Nord et de l'Est. Après appel d'offres international, le conseil municipal retenait, trois ans plus tard, deux concessionnaires : la Somedith – associant la Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux –, et Marseille Environnement – filiale d'EDF et de la Caisse des dépôts.

L'équipe conduite par Jean-Claude Gaudin a décidé, lundi 27 janvier, de ne pas donner suite à ces deux appels d'offres et a confié le dossier à la communauté de communes Marseille-Provence Métropole, qui regroupe 23 communes et est compétente pour le transport et le traitement des déchets. Une remise à plat d'un très lourd dossier qui soulève une vague de critiques dans l'opposition : *« Que de temps perdu et de contorsions !*, déplore Joël Dutto (PC), *et nous revoilà à la case départ ! »* Un nouvel appel d'offres va être lancé. La construction de deux usines de traitement par incinération – une technique qui ne fait pas l'unanimité – est toujours prévue.

Robert Assante, adjoint (UDF) pour les questions d'environnement, veut que ces usines soient installées sur le territoire de Marseille et non pas dans une commune voisine. Une centaine d'emplois devraient être créés et, selon lui, *« il serait dommage qu'une autre commune en profite »*. Les rentrées de taxe professionnelle seront importantes et les économies sur le transport par fer, substantielles. Pour sa part, le mouvement écologiste indépendant réclame *« la remise à plat totale du dossier afin que le futur mode de traitement fasse appel aux méthodes modernes de tri et de recyclage, pour réduire de façon drastique le recours massif à l'incinération »*. Le PS propose un référendum local.

INTERCOMMUNALITÉ

Le recyclage n'est d'ailleurs pas exclu du programme marseillais. Il est même prévu qu'un quart des déchets ne soient pas incinérés mais retraités. Quant aux risques de pollution de l'air provoquée par les incinérateurs, Robert Assante rétorque que l'amélioration des techniques permet désormais une dépollution à 99,5 % des fumées : *« L'alimentation en vapeur d'usines utilisant le pétrole ou le charbon comme énergie devrait permettre une réduction globale de la pollution de l'air. »*

En cédant la gestion du dossier à la communauté de communes, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, joue ostensiblement la carte de l'intercommunalité qui a tant fait défaut à l'agglomération. En attendant de l'appliquer à d'autres grands programmes, comme les transports.

Luc Leroux

Polémique sur l'ouverture dominicale des commerces

A la demande du préfet des Bouches-du-Rhône, le conseil municipal de Marseille vient d'adopter la mise en place d'un *« périmètre restreint d'animation culturelle et touristique »*. Les commerces installés dans cette zone du centre-ville pourront demander une dérogation pour ouvrir le dimanche. *« Le but est d'offrir une liberté »*, explique Gérard Chenoz, élu municipal qui compte beaucoup sur cette initiative, réclamée par les commerçants, pour dynamiser le cœur de la cité. L'opposition critique cette décision. Philippe Sanmarco (PS) refuse de considérer que *« l'économie marchande occupe tout l'espace et tout le temps des citoyens »*. Pour lui, la revitalisation d'un centre-ville passe d'abord par le retour des habitants qui l'ont déserté. Contestant *« l'alibi culturel »* de cette mesure, Mireille Pernot (PC) reproche à la majorité municipale de *« participer à la destruction du code du travail »*. – (Corresp.)

Pour quelques cochons de trop...

RENNES
de notre correspondante régionale

« J'avais vingt truies en 1970 », se souvient Pierre Ranou. Vingt-cinq ans plus tard, le 19 décembre 1995 exactement, les services vétérinaires du Finistère comptabilisaient dans son élevage 946 porcs reproducteurs et 5 050 à l'engrais. C'est trop, a estimé Eau et Rivières de Bretagne, une association agréée pour la protection de la nature et la défense du consommateur. Celle-ci vient d'assigner M. Ranou, ainsi que deux autres éleveurs industriels, devant les tribunaux pour *« extension sans autorisation d'une installation classée »*.

Le 30 janvier, M. Ranou devait se présenter devant les magistrats de Quimper ; treize jours auparavant, le 17 janvier, Fernand Morizur (propriétaire de 3 177 bêtes) comparaissait, lui, devant le tribunal correctionnel de Brest ; une semaine après, c'était au tour de Jean-Jacques Riou (qui élève 3 381 porcs) à Morlaix. Tous trois dépassent largement les cheptels autorisés : en Bretagne, frappée par la pollution, l'extension des élevages est sévèrement réglementée et même interdite dans les zones saturées en nitrates.

Ce n'est pas un hasard si ces trois exploitants – qui ne sont pas les seuls à être en infraction – ont des comptes à rendre devant la justice. Tous ont des responsabilités au sein de groupements d'éleveurs : M. Riou, par exemple, préside le marché au cadran du porc breton à Plérin (Côtes-d'Armor) ; M. Ranou, lui, voit mal en quoi son mandat l'obligerait à montrer l'exemple. *« Cela n'a rien à voir avec l'environnement, c'est une déclaration de guerre*, fulmine-t-il. *Ce n'est pas le nombre d'animaux qui compte, ce sont leurs déjections. Or j'ai mis plus d'un million de francs depuis un an dans une installation de traitement du lisier et mon effort n'est pas pris en compte. »* M. Morizur évoque, pour sa part, le prototype d'unité de déshydratation du lisier qu'il attend pour juin.

La défense est accueillie froidement à la préfecture, avec agacement à Eau et Rivières. *« Cela fait des années que les éleveurs promettent d'investir !*, s'exclame Gilles Huet, délégué général de l'association. *Ils réclament à la fois de pouvoir développer leur production et du temps pour régler le problème. »* Sa démarche n'a fait qu'accélérer la procédure. Après contrôles, mises en demeures et procès verbaux, les dossiers avaient de toute façon été transmis à la justice par la préfecture. Il semble que la période de tolérance touche à sa fin.

Le milieu agricole lui-même ne semble pas prêt à prendre la défense de ces trois chefs d'entreprise, d'autant que dans le Finistère – la Confédération paysanne vient de devenir majoritaire à la chambre d'agriculture –, la profession est divisée. Mais l'Etat porte aussi sa part de responsabilité : il retarde, faute de moyens, les aides promises pour la mise aux normes des exploitations. Pessimiste sur l'issue de l'audience et lucide quant à l'évolution des mentalités, M. Ranou prédit une année du « cochon maudit » après celle de la « vache folle ». *« Aujourd'hui*, estime-t-il, *les gens veulent un peu de sentiment, de bonheur dans leur assiette, pas seulement de la nourriture. C'est notre drame. »*

Martine Valo

DÉPÊCHES

■ **INTERCOMMUNALITÉ : Dominique Perben, ministre de la fonction publique et de la décentralisation**, a indiqué, mardi 28 janvier, qu'il espère que le projet de loi destiné à réformer l'intercommunalité sera discuté début mai au Sénat avant d'être soumis aux députés. Le dépôt de ce texte était initialement prévu début 1997. Le Sénat a adopté, mardi (RPR, UDF, PS pour, PCF absent), une proposition de loi présentée par le sénateur RPR du Pas-de-Calais Jean-Paul Delevoye, qui anticipe sur ce texte, en élargissant les compétences des districts.

■ **MONTPELLIER : le maire de Montpellier Georges Frêche (PS) a pris**, mardi 28 janvier, une *« mesure symbolique »* en réduisant la prime de fin d'année, pour 1997, des musiciens de l'Orchestre Philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, en pleins démêlés avec le fisc (*Le Monde* du 17 janvier). M. Frêche, président de l'Orchestre, a annoncé que 500 000 francs, sur un total global de 617 000 francs, seraient retirés de la prime, soit *« 5 000 F par personne »*. Ces 500 000 F représentent le montant d'un remboursement de TVA bloqué par le fisc, qui réclame 10 Millions d'ici la fin de l'année à l'orchestre.

■ ***PLAINE-SAINT-DENIS : Saint-Denis et Aubervilliers viennent de signer*** avec l'Etat et la région Ile-de-France deux contrats pour le développement et l'aménagement de La Plaine-Saint-Denis (*Le Monde* du 8 janvier). Les investissements prévus au titre du contrat de développement urbain et du contrat d'aménagement régional s'élèvent à plus de 250 millions répartis entre les communes (120 millions), la région (84 millions) et l'Etat (46 millions). – *(Corresp.)*

صكا من الاصل



Concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense

NOUS publions ci-dessous le texte intégral du « Concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense » et des extraits des « appendices », adoptés le 9 décembre 1996 à Nuremberg par le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité présidé par Jacques Chirac et Helmut Kohl. Les extraits que nous avions publiés dans nos éditions du samedi 25 janvier étaient légèrement différents de ce texte, car il s'agissait d'une traduction, par Le Monde, *du document allemand.*

Affirmant que les intérêts de sécurité de la France et de l'Allemagne sont « de plus en plus inséparables », Jacques Chirac et Helmut Kohl ont décidé de donner une nouvelle impulsion à leur coopération

La France et l'Allemagne soulignent leur volonté de tirer ensemble les nécessaires conclusions des modifications intervenues dans le cadre général des conditions de la sécurité en Europe et d'assumer ainsi leur responsabilité historique pour faire progresser l'intégration européenne.

Dans cet esprit, le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité a décidé de donner à la coopération franco-allemande en matière de sécurité et de défense une impulsion nouvelle, dans une perspective à la fois européenne et atlantique.

A cet effet, nos deux pays sont déterminés à pousser d'un commun accord le développement d'une identité européenne de sécurité et de défense au sein de l'Alliance dans le cadre de sa rénovation et à placer le partenariat transatlantique avec les Etats d'Amérique du Nord sur une base nouvelle et solide.

Dans le cadre de l'Union européenne, nos deux pays oeuvreront ensemble en faveur de la concrétisation d'une politique européenne de défense commune et de l'insertion à terme de l'UEO dans l'Union européenne.

Les institutions européennes et atlantique ont vocation à s'élargir. Nos deux pays participeront activement à la définition des conditions dans lesquelles les nouveaux Etats membres et les divers partenaires seront associés, chacun en ce qui le concerne, à l'accomplissement en commun des missions de défense collective de l'Alliance et des missions de gestion de crise menées sous la responsabilité de la communauté des nations.

Le présent concept franco-allemand en matière de défense et de sécurité constitue le cadre pour la poursuite du développement des relations bilatérales entre la France et l'Allemagne en matière de défense et de sécurité. Le concept repose essentiellement sur les quatre éléments suivants :

● La définition des objectifs communs pour nos politiques de sécurité et de défense.

● Une analyse commune de l'environnement et du cadre de sécurité de nos pays.

● Une approche commune pour la stratégie et les missions des forces armées.

● Des directives communes pour la coopération militaire, y compris la constitution de capacités militaires communes, et pour la politique d'armement.

Les instances de la coopération du Conseil franco-allemand de défense et de sécurité veilleront, dans leurs futurs travaux visant à intensifier la coopération dans le domaine militaire et en matière d'armement, à se référer à ce concept commun ainsi qu'aux directives fixées par le Conseil.

I. La France et l'Allemagne : une communauté de destin et d'intérêts

La communauté de destin qui unit la France et l'Allemagne repose en particulier sur un consensus concernant les questions fondamentales stratégiques et de société. La France et l'Allemagne considèrent la sécurité intérieure et extérieure comme des missions centrales de l'Etat, dont l'accomplissement exige l'implication de toute la nation, notamment de la jeunesse.

I. 1. Nos intérêts de sécurité sont de plus en plus inséparables.

Les progrès de l'intégration européenne renforcent les liens politiques, économiques, commerciaux et sociaux entre nos pays, à un point tel que leurs intérêts de sécurité deviennent inséparables.

La France et l'Allemagne, membres de l'Union européenne, de l'Alliance atlantique et de l'UEO, sont au coeur de ce réseau de solidarités par leur position géographique, leur poids démographique et économique et leur engagement ancien en faveur de la construction européenne.

I. 2. Des objectifs communs.

La politique de sécurité et de défense définie en commun par nos deux pays a pour objet :

– d'assurer l'intégrité de nos territoires nationaux, le libre exercice de notre souveraineté et la protection de nos citoyens ;

– de renforcer de manière coordonnée notre contribution aux alliances militaires chargées en Europe de la défense collective (Alliance atlantique, UEO) ;

– de préserver et de renforcer la stabilité du continent européen et des zones qui le bordent, y compris le bassin méditerranéen, ainsi que celle des espaces essentiels à l'activité économique et la liberté des échanges de nos pays ;

– de contribuer, dans le monde, à la préservation de la paix et de la sécurité internationale conformément aux principes de la Charte des Nations unies et aux objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne ; en nous concertant sur le degré d'engagement auquel chacun est prêt pour prévenir et maîtriser les crises ; en assumant de manière coordonnée nos responsabilités au sein des Nations unies.

> *« La France et l'Allemagne s'accordent sur la nécessité de parvenir à une planification commune de leurs besoins militaires et des équipements correspondants, qui doit dès lors constituer un objectif prioritaire »*

II. Une appréciation commune de l'environnement de sécurité

II. 1. Les risques.

Nos deux pays sont confrontés aux mêmes risques et ils disposent des mêmes possibilités pour établir la coopération et maintenir la stabilité en Europe comme pour l'Europe.

L'effondrement de l'URSS, la dissolution du pacte de Varsovie et la réunification de l'Allemagne ont mis fin à la division de l'Europe en deux blocs rivaux ainsi qu'à la menace militaire massive qui existait à nos frontières. La France et l'Allemagne ne sont plus situées à portée d'un adversaire capable de lancer des opérations stratégiques offensives. Il subsiste cependant à l'Est de l'Europe, et pour de longues années encore, un arsenal militaire surdimensionné, dont l'évolution et le contrôle demeurent un sujet de préoccupation. Le maintien de la capacité d'assurer la défense nationale et collective reste nécessaire puisqu'un retournement fondamental des conditions de sécurité en Europe ne peut être exclu.

D'autre part, des instabilités, des crises et des conflits apparaissent dans différentes régions, en Europe et dans les zones qui la bordent, liés à des désaccords frontaliers, au statut de certaines minorités nationales ou à des rivalités interethniques. Ils peuvent dégénérer en crises qui sont toujours susceptibles de s'étendre et de donner naissance à des conflits qui pourraient concerner directement nos pays.

Au-delà des frontières de l'Europe, les ambitions hégémoniques de certaines puissances régionales et la prolifération d'armes de destruction massive, phénomènes souvent liés, représentent des risques supplémentaires.

Notre sécurité est également confrontée à des risques ne s'exerçant pas dans le cadre des rapports interétatiques traditionnels : activités de mouvements terroristes ; progrès du crime organisé, des trafics d'armes et de drogue.

Il découle de cette analyse que notre posture de sécurité commune n'est plus orientée essentiellement contre une menace militaire clairement identifiée, mais doit être davantage tournée vers la prévention des risques et la maîtrise des crises en Europe ou pouvant affecter la sécurité européenne.

II. 2 Un cadre commun.

Nos deux pays inscrivent de concert leur politique de défense et de sécurité dans le cadre des principes de la Charte des Nations unies et de l'OSCE. La France soutient l'accession de l'Allemagne au Conseil de sécurité des Nations unies.

L'Alliance demeure une garantie indispensable pour la stabilité et la sécurité de l'Europe. Depuis près de cinquante ans, cette institution, qui incarne le lien transatlantique, a fait la preuve de sa valeur politique et militaire. Nous entendons rénover l'Alliance afin qu'elle demeure un outil militaire efficace dans le nouveau contexte stratégique, que le maintien du lien transatlantique soit assuré sur la base d'un partenariat durable avec les Etats-Unis d'Amérique, que l'identité européenne de défense et de sécurité et la capacité des Européens d'agir de façon indépendante et solidaire soient assurées.

Nous entendons promouvoir la mise en place, sous l'égide du Conseil européen, d'une politique européenne de défense commune. Pour nos deux pays, l'Union européenne doit constituer une communauté solidaire, y compris dans le domaine de la défense. C'est pourquoi nous nous engageons pour la réalisation de la perspective de défense du traité sur l'Union européenne. Dans cet esprit, nos deux pays partagent l'objectif d'une insertion à terme de l'UEO dans l'Union européenne. Les Européens doivent pouvoir mener, y compris avec les moyens de l'Alliance, une opération sous leur propre responsabilité.

Nos deux pays encouragent la mise en place d'un cadre de sécurité fondé sur la coopération, englobant tous les Etats d'Europe. Outre l'ancrage euro-atlantique, une coopération étroite avec nos voisins de l'Est et du Sud apparaît de plus en plus nécessaire pour la sécurité européenne.

La solidité européenne est d'abord pour nos deux pays leur relation privilégiée en matière de défense, fondée sur le traité de l'Elysée du 22 janvier 1963 et le protocole de 1988 qui crée le Conseil de défense et de sécurité. Cette ambition est à l'origine de plusieurs réalisations communes, tant dans le domaine militaire que dans le domaine industriel. Le Conseil de défense et de sécurité doit devenir l'instrument privilégié de la définition d'une politique de défense commune franco-allemande.

III. Une approche stratégique commune

III. 1. Pour une conception commune du rôle de nos forces armées.

Dans une Europe dont la sécurité s'est améliorée, la défense du territoire et de l'Alliance ainsi que l'importance accrue de la gestion préventive et efficace des crises forment le cadre de référence des missions de nos forces armées. Pour ces missions, il est nécessaire de disposer d'une large gamme de capacités de réaction, pour agir dans un cadre géographique élargi.

Nos deux pays attachent une grande importance à la mise en oeuvre d'une stratégie de prévention des conflits de toute nature pouvant mettre en cause leurs intérêts vitaux ou leurs intérêts de sécurité. Cela implique la constitution de moyens de renseignement stratégique afin de disposer d'une capacité d'autonomie d'appréciation des crises.

La protection de nos territoires nationaux contre les menaces militaires ou toute forme d'atteinte à la sécurité demeure fondamentale. A cet égard, nos deux pays ont une conception globale de leur défense, qui vise à les prémunir contre toutes les formes d'agression. La paix et la stabilité en Europe sont déterminées de façon décisive par les capacités du dispositif global pour la défense du territoire et de l'Alliance. Celles-ci dépendent de la qualité des forces armées immédiatement disponibles, mais aussi de leur capacité à remonter en puissance et à reconstituer des forces.

La défense collective repose sur une combinaison entre forces conventionnelles et forces nucléaires adaptée à la nouvelle donne stratégique. La garantie suprême de la sécurité des Alliés est assurée par les forces nucléaires stratégiques de l'Alliance, en particulier celles des Etats-Unis ; les forces nucléaires indépendantes du Royaume-Uni et de la France, qui remplissent un rôle de dissuasion qui leur est propre, contribuent à la dissuasion et à la sécurité globales des Alliés. Nos pays sont prêts à engager un dialogue concernant la fonction de la dissuasion nucléaire dans le contexte de la politique de défense européenne.

APPENDICE 1

Directives pour l'intensification de la coopération militaire

I. Principes

La coopération militaire entre la France et l'Allemagne a déjà atteint un niveau et une qualité remarquables en raison de son caractère institutionnel.

Le groupe franco-allemand de coopération militaire, véritable moteur de ce travail en commun, est chargé de renforcer cette coopération en poursuivant le développement des activités existantes.

II. Le rapprochement des hommes

Dans un proche avenir, la rapide diminution du volume des troupes françaises stationnées en Allemagne et le faible nombre prévu d'unités allemandes en France rendront plus difficiles les contacts réguliers entre personnels militaires de nos forces armées. A une logique de quantité doit se substituer une logique de qualité tant au niveau de la « formation-instruction » que des échanges ou de l'entraînement, tout en restant conscient de l'obstacle majeur que représente la barrière linguistique.

Dans le domaine de la formation des officiers, toutes les formules devront être testées. Ainsi l'échange d'élèves-officiers peut être intensifié :

– soit par une scolarité complète (comme le font les deux marines) ;

– soit par l'établissement de modules mutuellement reconnus.

A partir de l'exemple de l'hélicoptère Tigre, l'instruction des pilotes et des mécaniciens de l'hélicoptère NH 90 et de l'avion de transport futur devra être envisagée sur des bases communes, qui pourraient être ouvertes à d'autres partenaires européens. Cette démarche, actuellement centrée sur le matériel aéronautique, devra être étendue aux autres acquisitions communes de systèmes d'armes, afin de faire des économies de structures.

« Entraînement ». La brigade franco-allemande, le corps européen ou la force navale franco-allemande sont devenus le nouveau cadre de l'entraînement en commun, en complément des nombreux exercices existant depuis de nombreuses années. La simplification des processus d'activation, comme pour la Force navale franco-allemande, et l'échange d'unités, comme pour la Force navale franco-allemande, et l'échange d'unités, comme au sein de la BFA, sont deux axes de recherche à privilégier pour améliorer cet entraînement en commun.

● Dans le cadre de la PESC, élaboration d'une position commune sur les biens d'armement à partir des bases suivantes :

– la mise au point de règles communes pour l'acquisition de biens d'armement, s'inspirant, notamment des règles communautaires sur les marchés publics, en prenant en compte les spécificités du marché de l'armement. L'objectif d'une mise en concurrence européenne devrait être poursuivi ;

– la mise au point de règles particulières ou de procédures d'accompagnement pour l'acquisition de biens d'armement considérés comme essentiels, ces biens étant définis au regard du respect d'un certain nombre de critères. Elles devraient permettre de préserver une Base industrielle et technologique de défense compétitive.

● Echanges intra-communautaires :

Dans le cadre de la PESC, élaboration d'une position commune visant un très large allègement des procédures d'autorisation pour la livraison de biens d'armement dans les pays membres de l'UE, sur la base des principes de transparence et d'information réciproque et sous la double réserve de l'assurance de la destination finale au sien de l'UE des matériels transférés et de la garantie que chaque Etat membre, à tout moment, aura l'assurance de pouvoir acquérir des biens d'armement dans un pays de l'Union.

● Exportations (vers les Etats tiers) :

– Dans le cadre de la PESC, examen et élaboration de règles pour les matériels développés entre les Etats membres de l'UE ainsi que pour les mtériels ayant fait préalablement l'objet d'un transfert intra-communautaire.

– D'une manière générale, l'harmonisation des politiques nationales d'exportation devrait se poursuivre dans le cadre de la PESC, sur le fondement de huit critères définis à Luxembourg et à Lisbonne, afin qu'à partir de critères de cette nature, une approche commune menant à une harmonisation des politiques nationales soit rendue possible.

● Dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, la France et l'Allemagne soutiennent les actions suivantes :

– développer la coordination des activités du groupe Eurolongterm et du GAEO en vue de définir chaque fois que possible un besoin opérationnel commun et des spécifications communes pour les programmes futurs ;

– prendre les mesures nécessaires pour rendre opérationnelle, au 1er avril 1997, la cellule recherche de l'Organisation de l'armement de l'Europe occidentale ;

– faire jouer au GAEO un rôle d'expert sur les quetions d'armements et de technologie de défense au profit de l'UE.

-allemand
de défense

CAMAY SUNGU/Reuters/MAXPPP

Le 9 décembre 1996, le président Jacques Chirac rencontrait à Nuremberg le chancelier Helmut Kohl. A l'occasion de ce sommet franco-allemand était adopté le document portant sur un « concept commun franco-allemand en matière de sécurité et de défense ». Ainsi le texte souligne-t-il que « la communauté de destin qui unit la France et l'Allemagne repose en particulier sur un consensus concernant les questions fondamentales stratégiques et de société. La France et l'Allemagne considèrent la sécurité intérieure et extérieure comme des missions centrales de l'Etat, dont l'accomplissement exige l'implication de toute la nation, notamment de la jeunesse ».

L'ensemble de nos forces conventionnelles, y compris les forces de réaction projetables, restent prioritairement disponibles pour la défense *principale des Alliés au titre des engagements résultant* des traités de Bruxelles modifié et de Washington. Le corps européen, grande unité européenne multinationale désormais opérationnelle, créé à l'initiative de nos deux pays, illustre cet engagement conjoint au service de la défense collective.

Nos deux pays entendent en outre contribuer activement à la préservation de la paix et de la sécurité internationale. Ils peuvent ainsi être amenés à participer, sous des formes très variées, à des *missions diverses de gestion de crise, pour des opérations* autorisées par le Conseil de sécurité des Nations unies ou sous la responsabilité de l'OSCE, dans le cadre de l'Alliance ou de l'UEO.

La possession de moyens militaires *rapidement* disponibles et projetables en Europe et hors d'Europe, capables de s'intégrer aisément au sein de dispositifs multinationaux, est donc essentielle. De tels moyens sont nécessaires, aussi bien pour la défense collective que pour les missions de gestion de crise.

***III. 2. Pour une plus grande complémentarité entre nos* forces armées.**

La coopération franco-allemande dans le domaine de la sécurité et de la défense, inscrite dès le départ dans une perspective européenne, a atteint une qualité particulière. Elle trouve son expression dans plusieurs réalisations communes, dans le domaine de la coopération militaire, de la coopération en matière d'armement et dans le domaine de l'observation spatiale.

Nous entendons par *notre coopération* préserver et renforcer l'efficacité de nos outils de défense respectifs. Il s'agit de combler leurs lacunes éventuelles tout en recherchant le meilleur rapport *coût-efficacité dans la mise en œuvre de nos politiques de* défense, dans le respect du principe de non-duplication des moyens existants. L'accent devra être mis sur les capacités-clés des forces armées que nous identifierons en commun, notamment : interopérabilité, moyens de commandement, renseignement, transport à *long* rayon d'action, logistique...

La recherche systématique de complémentarités conduit à la mise en commun des moyens militaires. Elle pourrait se faire *dans les directions suivantes :*

– réflexion sur les missions des forces armées des deux pays, y compris celles des forces multinationales européennes ;

– approche commune de la gestion des crises ;

– développement des coopérations opérationnelles ;

– recherche d'une *plus grande souplesse et d'une plus grande* adaptabilité dans l'organisation et l'emploi de nos moyens militaires.

III. 3. Pour une politique d'armement commune.

Dans le domaine de l'armement, nos deux pays sont confrontés à un contexte international très difficile, marqué par la diminution des budgets d'équipement et une pression accrue de la concurrence.

L'Europe doit disposer d'une base *industrielle* et *technologique* de défense compétitive, permettant aux Etats d'acquérir les matériels nécessaires à l'équipement de leurs forces au meilleur rapport coût-efficacité. La constitution d'une telle base *industrielle, la réduction des surcapacités existantes et la création* d'une réelle complémentarité industrielle et technologique entre les pays partenaires, tout en garantissant l'approvisionnement des forces en toutes circonstances, doivent s'appuyer sur des projets de coopération concrets. En outre, nous entendons développer une politique européenne globale en matière d'armement, tout en maintenant la coopération transatlantique.

L'interdépendance des industries de défense française et *allemande est de plus en plus grande. Nous entendons* faire converger davantage nos politiques d'armement. Les restructurations engagées de nos industries de défense sont l'occasion de mettre en *place* une politique commune visant à développer les capacités industrielles de défense d'importance stratégique pour nos deux pays et pour l'Europe. Ces réformes sont conçues d'emblée dans cette perspective. Les deux pays s'accordent pour créer dans le domaine de la politique *d'équipement des dépendances réciproques librement* consenties.

Pour parvenir à ces objectifs,l'engagement d'une politique commune de programmation en matère d'armement est indispensable. Nos deux pays en ont jeté les bases en créant, lors du sommet de Baden-Baden, une structure de coopération conjointe, chargée de la gestion des programmes bilatéraux et de la préparation de l'avenir, dans une perspective européenne.

IV. Directives pour la coopération militaire et la coopération en matière d'armement

Instrument *privilégié de la définition* d'une politique de sécurité et de défense commune franco-allemande, le Conseil de défense et de sécurité donne les orientations générales qui serviront de base pour le *développement de la coopération future*

IV. 1. Directives pour la planification commune des besoins.

La France et L'Allemagne s'accordent sur la nécessité de parvenir à une planification commune de leurs besoins militaires et des équipements correspondants, qui doit dès lors constituer *un objectif prioritaire.* Aussi le processus de planification devra d'abord s'efforcer d'accorder les résultats des travaux de prospective, pour en déduire les capacités militaires à acquérir, *puis* établir l'échéancier d'acquisition des équipements.

● Les état-majors des armées utiliseront le cadre du groupe de coopération militaire pour :

– identifier les domaines pouvant faire l'objet d'études communes de prospective ;

– *mener ces études ensemble ou échanger le résultat des* études nationales ;

– coordonner et harmoniser dans toute la mesure du possible *les conclusions de ces travaux ;*

– en déduire pour les deux armées les capacités militaires estimées nécessaires, qui pourront être autonomes, partagées, ou *faire l'objet d'une dépendance librement consentie : ce dernier* cas correspond à un choix de complémentarité et de mise en commun de composantes militaires.

● De la *même manière, les directions* nationales d'armement se concerteront pour étudier, développer et réaliser ensemble les équipements futurs des armées des deux pays. Elles devront ainsi :

– prendre en compte les capacités militaires souhaitées par les états-majors pour déterminer les domaines d'études et les secteurs industriels prioritaires dans le domaine de l'armement ;

– à partir des expressions des besoins militaires et des conditions générales relatives aux équipements futurs communs aux deux armées, émises conjointement par les états-majors, rechercher une optimisation des spécifications techniques des *matériels développés en coopération, en renonçant* dans tout la mesure du possible à des variantes nationales ;

– définir une méthode d'acquisition des équipement conçus pour satisfaire des capacités militaires partagées (production nationale, production en commun, achat réciproque, achat à un pays tiers).

● Sur la base de réunions régulières communes de concertation, les coprésidents du groupe de « coopération *militaire » et du groupe de « coopération armement »* adresseront à la Commission franco-allemande un rapport commun harmonisé sur les progrès en matière de planification commune des besoins et des équipements.

IV. 2. Directives pour la coopération militaire.

Le renforcement de l'interopérabilité et de la *complémentarité* en matière de concepts, de structures et de matériels, dans les cadres européen et allié, constitue l'objectif central de la coopération militaire bilatérale.

Sur la base des principes énoncés ci-dessus, les directives visant *au renforcement de cette coopération sont contenues dans* l'appendice 1 et concernent principalement les objectifs suivants :

● Le rapprochement des hommes :

– intensifier les échanges au cours de la formation individuelle, tant dans le domaine des langues que dans la formation *universitaire, opérationnelle ou technique des cadres ;*

– de même, développer les activités de formation collective au travers d'exercices bi ou multilatéraux

– enfin, multiplier les programmes d'échanges et les possibilités de rencontres entre les militaires des deux armées.

● *Le rapprochement des structures et des doctrines :*

– faire converger les concepts opérationnels d'emploi des forces ;

– instaurer au quotidien un courant d'échanges permanent entre les états-majors ;

– faciliter l'élaboration de planifications conjointes en cas de crise.

● La coordination et la mise en commun de capacités majeures ; ce domaine capital et novateur pour l'action *conjointe* des forces armées dans le nouveau contexte stratégique impose de :

– intensifier la coopération dans la mise en œuvre de capacités essentielles, telles que le renseignement ou les moyens de *commandement ;*

– développer dans le transport aérien les instruments opérationnels permettant d'optimiser l'emploi et l'entretien des forces aériennes de transport des deux pays ;

– accroître la coopération transfrontalière entre organisations militaires de défense territoriale.

IV. 3. Directives pour la coopération en matière d'armement.

L'intensification de la coopération franco-allemande dans le domaine de l'armement ne répond pas seulement à nos intérêts bilatéraux ; elle répond aussi à l'objectif de construire une politique européenne de l'armement. Elle doit, en particulier, être le moteur d'une solution européenne à la rationalisation générale du secteur de l'armement européen. C'est ainsi qu'elle constituera un élément essentiel de la politique étrangère et de sécurité commune et de la politique de défense commune, appelée par le traité de *Maastricht, et un pas significatif en faveur de* l'émergence d'une Identité européenne de sécurité et de défense.

La solution la plus économique aux besoins exprimés par les *forces armées et la mise en place d'une base industrielle et* technologique de défense (BITD) européenne compétitive doivent être résolument recherchées. Cela *nécessite* des règles communes dans le cadre de la PESC pour les acquisitions et les transferts de biens d'armement au sein de l'Union européenne comme pour les exportations vers les Etats tiers.

Sur cette base, les directives pour la coopération et la politique franco-allemande dans le domaine de l'armement, exposées en *appendice 2, poursuivent précisément les objectifs suivants :*

● Un objectif technique et industriel : à partir des besoins opérationnels communs, définir une stratégie industrielle et technologique commune permettant d'équiper les forces au meilleur coût, et, dans une démarche similaire, à partir d'une *planification commune, rechercher une standardisation des* matériels européens, en tenant compte des impératifs de l'Alliance.

● Un objectif économique : conduite commune des programmes en coopération au meilleur rapport coût/efficacité.

● *Un objectif politique :* mettre au point en commun et être le moteur d'une politique européenne de l'armement prenant en compte les spécificités du marché des armements et s'inscrivant *dans la perspective d'une politique européenne de défense* commune (PEDC).

APPENDICE 2

Directives pour la coopération et la politique en matière d'armement

SUR LA BASE des objectifs énoncés au paragraphe 4 3 du texte *principal*, la France et l'Allemagne entendent développer leur coopération en matière d'armement selon les axes suivants :

I. Mettre en œuvre et approfondir *les principes agréés* en commun à Baden-Baden (...)

● mettre en œuvre une politique commune d'investissement visant à rationaliser les centres d'essais et d'évaluation *étatiques ;*

– mettre en œuvre une politique commune d'investissement *technologique (...) fondée* sur des principes de complémentarité, d'équilibre et de mutuelle dépendance.

II. Contribuer ensemble au développement d'une politique européenne d'armement (...)

● La construction d'une politique européenne de l'armement a pour objectif de :

– garantir l'autonomie militaire et diplomatique des pays membres dans le cadre européen ;

– mettre en œuvre des mesures permettant aux Etats de *favoriser* la rationalisation, l'organisation et le maintien d'une base industrielle et technologiqune de défense compétitive en Europe correspondant aux biens d'armement, base librement accessible aux pays européens qui y *participent ;*

– harmoniser au niveau européen les besoins opérationnels et intégrer dans cette harmonisation la recherche du meilleur rapport coût/efficacité ;

– rapprocher les processus d'acquisition nationaux et rationaliser *les structures (directions de programme*, moyens d'essais, centre d'expertise...) ;

– *créer* un marché européen de l'armement et une structure européenne de l'armement ;

– créer les conditions d'un choix européen en matière de production et d'acquisition de biens d'armement *considérés comme essentiels* pour les forces armées des Etats européens sans qu'il soit renoncé à la concurrence non européenne sous réserve de l'observation *du principe de réciprocité.* (...)

III. Le rapprochement des structures

III.1. Dans le domaine de la planification

La recherche d'une planification commune apparaît comme une *nécessité à terme. Pour la mener à* bien, un sous-groupe programmation-planification (Füs VI-EMA/PPE) a *été institué en lieu et* place des rencontres informelles et irrégulières qui existaient jusqu'à *présent*. Il a les objectifs suivants :

● identifier les domaines pouvant faire l'objet d'études communes de prospective, et, là où cela semble utile, mener ces *études ensemble ou échanger* le résultat des études nationales ;

● échanger, coordonner et harmoniser les objectifs résultant des travaux de prospective, dans *toute la mesure du possible ;*

● en déduire pour les deux armées les capacités estimées nécessaires ;

● développer les expressions de *besoins militaires* et les conditions générales relatives aux équipements futurs communs des deux *armées, afin de recommander ces* dernières aux directeurs nationaux d'armement comme base de travail pour de possibles réalisations communes.

III.2. Dans le domaine territorial

Une étude a été lancée pour rapprocher l'organisation militaire territoriale en vue de renforcer la coopération transfrontalière dans un souci d'économie de personnels et de moyens. Cette étude *devra associer ultérieurement* d'autres pays limitrophes.

IV. Le rapprochement des capacités

IV.1. Capacités de transport aé*rien*

Dans le cadre d'une politique étrangère et de sécurité commune, la création d'une structure militaire européenne de transport aérien sera recherchée par la transformation de l'ensemble des accords bilatéraux sur le soutien *mutuel en matière de transports* aériens. A terme, une cellule de coordination multinationale européenne en matière de transport aérien devrait être mise en place (...)

IV.2. Capacités en matière de Recherche et Sauvetage de Combat (RESCO) (...)

IV.3. Forces spéciales

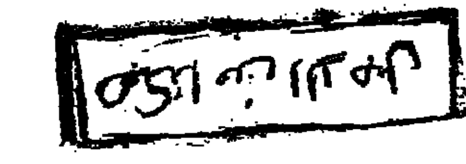
La montée en puissance des forces spéciales au sein de nos deux *armées ouvre un champ de coopération* nouveau. Après des échanges entre unités, des exercices en commun devront être organisés et des procédures communes établies.

V. Le rapprochement des doctrines et de l'emploi

Ce renforcement de la coopération doit s'opérer à deux niveaux : au niveau conceptuel, une harmonisation des doctrines d'emploi doit être recherchée, notamment dans le domaine de la gestion des crises. De *même, des méthodes d'analyse* communes devraient permettre la prévention et l'identification précoce des crises (...).

A cet effet, il faudra faire ressortir en particulier les possibles complémentarités mutuelles des capacités des postes de commandement.

on militaire



هكذا من الاصل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75542 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : http//www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La peine et le traitement

UNE *peine qui est* aussi un traitement : même si chacun s'accorde à reconnaître que le projet de loi « *renforçant la prévention et la répression des atteintes sexuelles commises sur les mineurs* » présenté, mercredi 29 janvier, par Jacques Toubon devant le conseil des ministres constitue un progrès, il n'en demeure *pas moins* qu'il comporte un certain nombre d'ambiguïtés et d'incertitudes qui rendent sa mise en œuvre pour le moins difficile.

En pratique, il importe avant *toute chose de ne pas se bercer* d'illusions : certes les produits à effets antiandrogéniques ont fait aujourd'hui la preuve qu'ils peuvent avoir des effets bénéfiques sur les délinquants *sexuels, mais il n'en reste pas* moins que ces traitements ne sont pas de nature curative. Leurs effets bénéfiques s'épuisent dans les semaines qui suivent l'arrêt du traitement. Dès lors, *ainsi que le soulignait* récemment le Comité national d'éthique, il est « *illusoire* » d'espérer une coïncidence des deux échéances : la fin de la peine et la fin du traitement. En d'autres *termes, le projet de loi ne parvient pas* – le voudrait-il, il ne le pourrait d'ailleurs pas – à résoudre cette contradiction : puisque la peine de suivi médico-social est, par nature, temporaire (cinq ans en cas de *condamnation pour délit*, dix ans en cas de crime), les soins obligatoires cessent lorsque l'exécution de la peine est expirée. Or la durée des soins nécessaires est, elle aussi par nature, indéterminée...

Comme le soulignait le Comité d'éthique, « *la cessation automatique du traitement à la fin de la peine risque de rendre illusoire l'objectif de prévention recherché. Il s'agit donc de permettre la poursuite de ces soins pendant une période qu'on ne peut,* a priori, *fixer* ». Comment ? C'est ce que ne prévoit pas le projet de loi. En *tout état de cause, la question du « comment »*, renvoie à la question des moyens et des structures de prises en charge de ces personnes délinquantes. En prison et hors de la prison.

A *ces questions s'ajoutent* de nombreuses incertitudes qui tiennent à la fois à la variabilité individuelle de l'effet des castrations chimiques et au manque de recul concernant les effets de ces *médicaments.*

Conscient de ces incertitudes, le gouvernement a justement prévu de présenter, dans deux ans au Parlement, un rapport sur les conditions d'application de ce *nouveau dispositif. En attendant*, on ne saurait trop insister sur l'importance du rôle des médecins exerçant dans les services pénitentiaires médico-psychologiques. De la manière dont ils noueront *le dialogue* avec les personnes condamnées dépendra en grande partie la motivation de ces dernières à suivre un traitement « mixte », associant des produits hormonaux à une aide dans le domaine psychologique ou psychiatrique. Tant il est vrai qu'il serait illusoire de vouloir mener une action préventive efficace sans un réel consentement, sans une réelle motivation des personnes traitées.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, *Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre*
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Délestages

***CONSÉQUENCE** normale de la* vague de froid, la consommation d'électricité s'est accrue, et il en est résulté dans l'exploitation des chutes de fréquence et des délestages imprévus. Mais il n'est pas *tout à fait* exact de dire que les techniciens d'Electricité de France ont dû répondre à l'augmentation de la demande de courant par une baisse de la fréquence, ni qu'ils ont procédé à des coupures supplémentaires. Le phénomène est automatique.

Un turboalternateur, comme ceux qui équipent la plupart des centrales thermiques, se compose, on le sait, d'une turbine à vapeur et d'un générateur de courant alternatif. Il est calculé, construit et installé pour fournir une puissance déterminée à la fréquence de 50 périodes. Mais, à la manière d'un moteur d'automobile en prise directe, ou d'un modeste cycliste, qui peine et ralentit dans la dernière partie d'une montée, le turboalternateur diminue sa cadence quand la consommation instantanée se rapproche de la puissance maximum ; au lieu de faire, par exemple, 3 000 tours par minute, il n'en fait plus que 2 840 et la fréquence du courant, qui dépend de la cadence, tombe de 50 à 49.

Le chiffre de 47 périodes par seconde *constitue la limite au-dessous* de laquelle il serait dangereux de descendre, surtout pour la turbine, dont les ailettes pourraient souffrir gravement des vibrations engendrées *par une* vitesse critique. C'est donc à ce moment qu'intervient automatiquement un appareil de sécurité, le fréquencemètre, dont le rôle est de couper le *courant sur une ligne quelconque* pour délester instantanément la machine.

(30 janvier 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

La mortelle banalisation du sida

LE SIDA NE SERA bientôt plus la maladie hors de l'ordinaire qu'il a trop longtemps été. Tout, désormais, permet de penser qu'il n'est plus totalement inaccessible aux traitements antirétroviraux, *et cette affection sexuellement* transmissible trouve progressivement sa place dans le vaste champ de l'infectiologie. Plusieurs symptômes laissaient déjà penser, ces derniers temps, que l'on allait vers une banalisation *du sida. La quatrième conférence sur les* rétrovirus et les maladies opportunistes, qui vient de s'achever à Washington, l'a amplement confirmé : plus de quinze ans après son émergence sur la côte ouest des Etats-Unis, cette maladie prend désormais un nouveau visage, *celui d'une infection virale parmi* d'autres, une infection qui, dans le meilleur des cas, pourrait être prise en charge et contrôlée durant de longues années. La mort, en d'autres termes, recule.

Mais cette banalisation comporte *aussi* de redoutables pièges qu'il serait dangereux d'ignorer ou de sous-estimer. Le premier consiste à présenter de manière caricaturale le réel progrès que constitue la mise au point de nouvelles associations médicamenteuses *comportant des molécules antiprotéases.* Plusieurs titres de la presse américaine s'y sont dernièrement employés, laissant entendre que l'épidémie était maîtrisée ou en passe de l'être. Les enseignements de l'épidémiologie et les premiers progrès de la thérapeutique peuvent, de manière paradoxale, devenir ici de redoutables armes contre la santé publique. La Conférence de Washington a certes confirmé la tendance *qui se dessine depuis plusieurs mois* dans différents pays industrialisés, où la progression de l'épidémie se réduit notablement, la progression de l'épidémie semblant globalement atteindre une forme de plateau. Pour autant, *le problème de santé publique demeure* en l'état, et la mobilisation collective ne saurait être relâchée, sous peine de conférer à la catastrophe une dimension plus grande encore.

PAS DE VÉRITABLE ENTRAIDE NORD-SUD

Le second piège consiste à postuler que les progrès médicamenteux seront de nature à lutter efficacement contre l'épidémie de sida. Rien n'est moins vrai. On peut, au contraire, soutenir que, dans ce domaine, le discours triomphaliste *est de nature à nuire à l'intérêt de la santé* publique. D'abord parce qu'il ne peut que conduire à un affaiblissement des efforts de prévention de la transmission du VIH par voie sexuelle. Ensuite, parce que les malades bénéficiant des nouvelles trithérapies dans les pays *industrialisés ne représentent* qu'une *infime* partie des 25 ou 30 millions de personnes qui, dans ces pays et dans ceux du tiers-monde, sont infectés par le VIH ou exposés aux risques infectieux. Le sida est et demeure, antiprotéases ou pas, une pandémie qui ne connaît pas – et ne connaîtra jamais – de frontières.

Malgré les discours *et les promesses officiels* des *gouvernements* des pays industrialisés – la France notamment – on n'a pas su, ou voulu, trouver les voies d'une véritable entraide Nord-Sud. Les programmes bilatéraux n'ont pas même permis d'assurer, *sur le continent* africain, *la prévention de* la transmission du virus *par voie* sanguine. C'est ainsi que l'on assiste au développement, dans le sillage des sociétés d'assistance, des firmes organisant le transfert international de sang pour les cadres accidentés des entreprises *travaillant dans* le tiers-*monde. On ne transfuse* plus, en Afrique centrale, les Blancs avec le sang des Noirs... La prévention de la transmission sanguine du VIH ne réclame pourtant qu'un outillage et un personnel spécialisés.

L'entreprise conduite par les *responsables d'Onusida* (programme de l'ONU contre le sida) n'est pas toujours suffisamment relayée par les autorités nationales pour permettre la multiplication des quelques rares exemples où une modification durable des comportements sexuels a *abouti à une réduction de la diffusion* du VIH. Les responsables en titre de la lutte contre l'épidémie doivent encore, en coulisse, dénoncer avec force le discours officiel du Vatican. Ce discours ruine, en Afrique et en Amérique du Sud, les efforts de ceux qui, confrontés au drame, acceptent, *sur le terrain, de faire une croix sur leurs* convictions au nom de la santé publique.

INVESTISSEMENTS PROBLÉMATIQUES !

Un autre piège concerne la recherche médicale et scientifique. *Le sida voit effectivemment depuis dix ans les meilleurs* laboratoires mondiaux de virologie moléculaire s'attaquer au VIH pour en décrypter la structure, l'action mortifère et pour trouver les moyens médicamenteux de s'opposer efficacement à son action. Mais, là encore, tout est *loin* d'être fait. *Dans les couloirs de la conférence de Washington*, chercheurs et médecins confiaient que plusieurs molécules antirétrovirales potentiellement efficaces dorment dans les cartons des multinationales pharmaceutiques. Ces dernières hésitent encore à entrer dans le monde *du sida, ses retours sur investissements problématiques et ses conflits* récurrents avec les milieux activistes. Plus grave, les derniers acquis médicamenteux et la banalisation de cette infection virale vont rapidement fournir, de fait, de nouveaux arguments à ceux qui ne veulent plus faire une priorité de la recherche et de la *mise au point d'un vaccin antisida. Or l'urgence* d'un tel vaccin n'a jamais été aussi grande.

L'autre piège, paradoxalement, s'inscrit dans la dynamique même du progrès scientifique et médical contemporain. La mise au point des nouveaux cocktails thérapeutiques contre les *conséquences de l'infection par le VIH constitue*, à n'en pas douter, une étape majeure dans la lutte contre une infection à laquelle le caractère sexuellement transmissible et à tout coup mortel avait conféré une dimension hors du commun. La contrainte au dépistage vis-à-vis de l'infection n'avait, ces dernières années, aucun sens. Pis, *elle devait être combattue* au double titre des droits de l'homme et de la santé publique. Aujourd'hui, chaque avancée thérapeutique combat cette évidence et conduit le sida à rejoindre les catégories de la syphilis et de la tuberculose. *Pouvoir* soigner, sinon guérir, *une personne infectée par le* VIH au plus tôt après sa contamination doit-il conduire à l'organisation d'un dépistage dont le caractère contraignant pourra progressivement être justifié par le bénéfice thérapeutique qu'il fournira ? Cette question n'est encore posée qu'en filigrane. Aux confins de la liberté individuelle et des *impératifs de la santé publique*, elle *apparaîtra* bientôt comme une priorité.

Jean-Yves Nau

Frimas *par Leiter*

Le dollar, belle aubaine pour la droite

Suite de la première page

C'est sa conséquence la plus immédiate. Mais ses effets sont plus profonds. Le redressement du dollar allège les tensions entre les monnaies et sur les taux *d'intérêt à l'intérieur* du système monétaire européen. Elle y favorise un retour à des parités plus raisonnables. Le redressement, spectaculaire, *de la livre britannique comme celui de la lire italienne* éliminent les situations de sous-évaluations. Le mouvement de baisse des taux d'intérêt, amorcé il y a seize mois, doit enfin commencer à produire ses effets

Un franc un peu moins fort, des taux d'intérêt « *au plus bas depuis trente-cinq ans* » et une demande extérieure dynamique : *ces nouvelles* conditions, inattendues, devraient finalement permettre – si elles ne sont pas démenties – une croissance en 1997 « *un peu plus forte que prévue* », *comme l'indiquait dimanche* 26 janvier sur TF 1 Jean Arthuis, le ministre de l'économie. Les experts estiment que la seule hausse du dollar de 10 % peut apporter à la France près d'un demi-point de croissance supplémentaire sur l'année. La progression du PIB pourrait ainsi approcher, en 1997, les 2,8 %, au lieu du 2,3 % prévu par le gouvernement – celui-ci avait retenu, dans son projet de budget, un dollar à 5,07 francs.

GESTION DE LA MANNE

Ce petit coup d'accélérateur peut *ensuite être amplifié par une gestion* adroite des marges de manœuvre nouvelles qu'il donne au pouvoir. Un peu plus de croissance, ce sont davantage de recettes dans les caisses *de l'Etat et dans celles des organismes* de la protection sociale. Il y a là une manne sur laquelle le débat va rapidement venir : faut-il en profiter pour réduire davantage les déficits, *augmenter les salaires des fonctionnaires* ou réduire encore davantage les impôts ?

Sous la pression d'une partie de sa majorité (Sarkozy, Balladur et Madelin) – *qu'il pourra à cette occasion* réintégrer dans l'équipe de direction du pays – Jacques Chirac pourrait préférer cette dernière solution et procéder, dès cet été, à une baisse supplémentaire de la fiscalité, plus importante qu'annoncée. Il y aurait là matière à déclencher une spirale vertueuse : les baisses d'impôt devant stimuler la consommation, celle-ci venant conforter les exportations comme moteurs de la croissance.

Dans ce climat nouveau, l'économie *française* pourrait aussi tirer parti – c'est le second élément – de la constance de la politique économique menée depuis le 26 octobre 1995 par le couple Chirac-Juppé. Après *six mois d'incohérences (mai* à octobre 1995) et six mois d'incertitudes, le pouvoir exécutif a clairement démontré depuis une détermination sans faille en faveur de *l'Europe et de la rigueur.* Il a, depuis quelques semaines, accentué *son* orientation en faveur des solutions les plus libérales sur le plan économique, ce qui, a priori, devrait plutôt plaire aux milieux patronaux.

« SCÉNARIO ROSE »

Il y a certes toujours dans la politique du gouvernement quelques cafouillages – *le débat sur l'ISF*, la gestion de certaines privatisations, les nominations au conseil de la politique monétaire, etc. – qui brouillent le message principal. Mais le virage pro-européen et libéral a été clairement pris : la droite gère à droite et assume. Jacques Chirac est intervenu personnellement pour faire adopter par l'Assemblée la loi sur les *fonds de pension – une réforme fondamentale* de ce point de vue. Alain Juppé organise activement la privatisation de France Télécom – une autre révolution. Le gouvernement amorce enfin – il l'a *indiqué lors de* l'annonce de la réduction des taux sur les livrets d'épargne populaire – une ultime dérégulation sur les *marchés de l'argent, en préparant* la mise à mort des taux administrés. Les décideurs économiques ne peuvent plus aujourd'hui se plaindre d'une absence de visibilité. Le retour des *investisseurs étrangers* sur la place de Paris, l'un des facteurs des records enregistrés à la Bourse, montrent qu'à l'étranger en tout cas, les doutes du départ ont été dissipés.

Une croissance qui repart, des impôts *en baisse, un début de décrue* sur le front du chômage. Si, en mars 1998, ces éléments sont réunis, l'économie pourrait être, ainsi, un atout pour la droite. L'opinion n'en *a pas encore pris conscience. Il est* vrai que les indices économiques les plus récents ne confirment pas ce retournement attendu.

L'une des difficultés de la droite sera *d'ailleurs qu'il y a souvent* un long délai entre une amélioration de l'économie et sa prise en compte par l'électeur, comme on l'a vu aux Etats-Unis. Il est vrai aussi que ce « *scénario rose* » *repose sur deux* hypothèses importantes : le maintien d'une configuration monétaire favorable (le dollar américain fort et des taux d'intérêt européens faibles) et une gestion habile par le pouvoir des marges de manœuvre retrouvées. Un krach à Wall Street ou une dérive électoraliste à l'Elysée pourraient remettre l'une ou l'autre en cause.

Erik Izraelewicz

ation du sida

DISPARITIONS

Manuel Tuñón de Lara

Un grand historien espagnol

L'HISTORIEN Manuel Tuñón de Lara est mort samedi 25 janvier à son domicile de Leioa (Pays basque nord) des suites d'une longue maladie. Il était âgé de quatre-vingt-un ans. Avec ce spécialiste des XIXe et XXe siècles disparaît l'une des personnalités les plus attachantes de l'hispanisme français contemporain. Hispanisme français puisque les circonstances ont obligé ce Madrilène à fuir son pays natal et à trouver refuge en France, où il aura passé trente-cinq ans de sa vie.

Né le 2 décembre 1915, il commence à dix-sept ans son parcours politique dans les jeunesses communistes. Interné dans un camp durant la guerre civile (1936-1939), il est persécuté par le régime franquiste et choisit de quitter l'Espagne en 1946 pour s'exiler à Paris, où il vit grâce aux vacations que lui donne l'ambassade du Guatemala et aux articles qu'il écrit pour *Les Cahiers internationaux*, *Esprit*, *Europe*, la *Tribune des nations*... En 1964, l'université de Pau le recrute comme lecteur d'espagnol puis lui offre un poste de maître-assistant, de professeur enfin. C'est là que ce juriste de formation se découvre une vocation d'historien, attaché à comprendre les origines de la tragédie qui ensanglante sa patrie. De cet effort d'élucidation naissent deux livres devenus aussitôt des manuels pour l'enseignement supérieur, *L'Espagne du XIXe siècle* (1961) et *L'Espagne du XXe siècle* (1966).

Il n'est pas excessif d'affirmer que Manuel Tuñón de Lara a créé l'histoire contemporaine de son pays à un moment où les chercheurs préféraient s'intéresser à des périodes plus glorieuses... ou moins confuses en apparence. Tuñón de Lara a eu le souci de rendre intelligibles des événements jusque-là présentés comme une succession chaotique.

« HIDALGO ÉLÉGANT »

Il décèle les mouvements de fond à l'œuvre derrière les vicissitudes de l'histoire politique : l'évolution de l'économie, des groupes sociaux, le *« bloc de pouvoir »* – l'expression est de lui – qui se constitue à la fin du siècle dernier entre l'ancienne aristocratie foncière et les classes enrichies par l'industrialisation et la spéculation, la dialectique entre les élites et les masses, avec une attention particulière pour les débats intellectuels et les enjeux culturels, ce dont témoigne son *Demi-siècle de culture espagnole 1885-1936* paru en 1970. Suivront d'autres travaux sur la IIe République, la guerre civile, le franquisme et une ambitieuse *Histoire d'Espagne* en treize volumes dont il assure la direction.

Autorisé à rentrer dans sa patrie en 1973, il s'y rend dès 1981 pour siéger à l'université du Pays basque de Bilbao.

L'historien a su être un pédagogue et un animateur. Ses étudiants de l'université de Pau, ceux qui en France comme en Espagne se pressaient à ses conférences, ainsi que ses collègues, tous ont été sensibles à la chaleur de son ton, à sa passion de convaincre et à son rayonnement. Autour de lui, il savait réunir historiens et littéraires, sociologues et économistes pour aborder des questions de méthode et de terminologie, mais surtout des sujets brûlants et neufs qu'il envisageait avec la plus grande ouverture d'esprit (de la crise de l'ancien régime au franquisme, etc.).

L'historien Joseph Perez se souvient du rayonnement personnel de *« cet hidalgo élégant, à la belle chevelure argentée, qui a fait école et s'est imposé comme un maître respecté et admiré »*, tandis que son confrère espagnol Javier Tusell rappelle que l'homme était *« bien connu pour ses engagements politiques, ce qui ne l'empêchait pas d'être une personne de talent exceptionnellement ouverte : non seulement il savait être l'ami de ses amis, mais également des personnes qui l'avaient affronté. »*

Philippe-Jean Catinchi

■ **ÉRIC LINDOR FALL**, écrivain français, auteur de livres pour enfants, est mort à Clamart, samedi 25 janvier, à l'âge de trente-six ans. Ecrivain, mais aussi danseur et traducteur (notamment de *Trainspotting*, d'Irving Welsh, aux éditions de l'Olivier), Eric Lindor Fall, qui était né à Dakar en 1960, avait littéralement inventé une forme d'humour absurde, insolite et insolente, inhabituelle dans les récits pour enfants. S'il s'essaie par exemple au genre du conte de fées, c'est pour mieux le détourner avec d'étonnantes trouvailles verbales, et pour en faire surgir un monde à la fois féroce et loufoque, ironique et tendre, réaliste et invraisemblable, irrésistiblement drôle. Parmi les quatre livres qu'il a publiés, tous à L'Ecole des loisirs, on n'est pas près d'oublier les fées de *Pourquoi Cur Cu Ma pose des questions* (1996), qui s'allument une cigarette quand quelque chose les énerve et qui, en revanche, quand elles sont satisfaites, dansent la Boumboula Poumpoula. Avant de s'encanailler du côté des faux contes de fées, Eric Lindor Fall avait mis son style jubilatoire au service de la fausse tragédie macabre (*L'Oiseau mangeclous*, 1994) et du faux polar, en deux épisodes : *La Fabrique de savon* (1993) et *Sous l'arbre à pochettes* (1995). Un dernier livre, *Mille mouches mortes*, paraîtra à L'Ecole des loisirs en mars.

■ **LOUIS PAUWELS**, journaliste et écrivain, est mort, mardi 28 janvier, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-seize ans *(lire p. 31)*.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Bruno Durieux, ancien ministre de la santé publique (dans les gouvernements de Michel Rocard, puis d'Edith Cresson), en 1990-1992, et ancien ministre du commerce extérieur (dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy), en 1992-1993, sera porté, début février, à la présidence du holding Défense Conseil international (DCI). Il succèdera à Yves Sillard, qui devrait être prochainement chargé par le ministre de la défense, Charles Millon, d'une mission d'étude et de réflexion sur l'espace. Le holding DCI comprend sept filiales spécialisées dans l'assistance des clients étrangers de l'armement français (terre, air et marine), le contrôle des programmes, l'investissement et le conseil en stratégie.

[Né le 23 octobre 1944 à Montigny (Sarthe), ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (Ensae), Bruno Durieux a commencé sa carrière à la division « emploi » de l'Insee. Entre 1976 et 1981, il sert au cabinet de Raymond Barre, successivement ministre du commerce extérieur et premier ministre. Après un passage au ministère des finances, il est élu député UDF-CDS du Nord en 1986. Il est réélu en 1988, avant d'entrer comme ministre de la santé publique, puis ministre du commerce extérieur, dans les gouvernements de Michel Rocard, Edith Cresson et Pierre Bérégovoy. En 1993, il devient professeur à l'Institut d'études politiques de Lille, puis à celui de Paris. Il est élu maire de Grignan (Drôme) en 1995. M. Durieux a été chargé par M. Millon, en novembre 1995, d'un rapport sur les exportations d'armes où il a prôné un soutien accru de l'Etat aux industriels (*Le Monde* du 26 avril 1996), avant de devenir le « représentant spécial » du ministre de la défense sur la question.]

Jean-Benoît Frèches et **Rodolphe Greif** ont été nommés à la délégation générale pour l'armement, respectivement directeur de la gestion et de l'organisation et directeur des constructions navales, en conseil des ministres du mercredi 22 janvier.

[Né le 25 juin 1950 à Dax (Landes), licencié ès sciences économiques et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Jean-Benoît Frèches a intégré la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA (1974). Il a été notamment conseiller technique au cabinet de Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture (1978-1981) et a occupé des fonctions de direction à la Banque franco-portugaise (1983-1984), au cabinet Arthur Young Conseil (1987-1989) et chez Avenue Banque (1989-1991).]

[Né le 6 octobre 1940 à Strasbourg (Bas-Rhin), Rodolphe Greif est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur en chef des Mines. Il a été notamment président du directoire des Mines de potasse d'Alsace (1979-1982), président du directoire de l'Entreprise minière et chimique (1982-1994) et parallèlement PDG de la Société commerciale des potasses et de l'azote (1983-1994) et président du conseil de surveillance des Mines de potasse d'Alsace (1990-1992). Vice-président de l'Entreprise de recherches et d'activités pétrolières (Erap) et parallèlement président du conseil d'administration de l'Ecole nationale supérieure des techniques industrielles et des mines d'Alès, Rodolphe Greif était, depuis juillet 1996, chargé de mission auprès du délégué général pour l'armement.]

Le conseil des ministres du mercredi 22 janvier a approuvé les nominations suivantes dans les armées (*Le Monde* du 29 janvier) :

● **Armement.** Sont nommés : adjoint au chef du service de la qualité, chargé de la sous-direction des affaires générales de la direction des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de première classe **Jean-Claude Varet** ; chargé de la sous-direction des achats de la direction des constructions navales, l'ingénieur général de première classe **Pierre Gaudillière** ; chargé de la sous-direction de l'administration, des moyens et des affaires générales de la direction de la gestion et de l'organisation, l'ingénieur général de première classe **Michel Bailly** ; chef du service des programmes de missiles tactiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de première classe **Jean-Yves Leloup** ; adjoint au directeur des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de première classe **Claude Lievens** ; chargé de mission auprès du directeur des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité, l'ingénieur général de première classe **Maximim Lisbonis** ; chef du service des programmes aéronautiques de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de première classe **Yves Gleizes** ; chef du service de la production industrielle de la direction des constructions navales, l'ingénieur général de première classe **Jean-Marie Poimbœuf**.

Sont nommés : adjoint au directeur des systèmes de forces et de la prospective, chargé de la sous-direction de l'administration et de la gestion, l'ingénieur général de première classe **Pierre Jamin** ; chargé de la sous-direction des emplois et des carrières du personnel d'encadrement de la direction des ressources humaines, l'ingénieur général de première classe **Jean-Pierre Moreau** ; adjoint au directeur du centre des hautes études de l'armement, chef du département des formations supérieures spécialisées, l'ingénieur général de première classe **Jacques Péchamat** ; chargé de mission « rayonnement » auprès du directeur des ressources humaines, l'ingénieur général de première classe **François Bussy** ; adjoint au directeur des centres d'expertise et d'essais, l'ingénieur général de première classe **Robert Bruneau** ; chargé de la sous-direction « synthèse » du service de la recherche et des études amont de la direction des systèmes de forces et de la prospective, l'ingénieur général de première classe **Jean Bouchet** ; adjoint au chef du service des programmes navals de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de première classe **Jean Labernède** ; contrôleur du programme exportation à la sous-direction de la gestion des programmes navals de la direction des systèmes d'armes, l'ingénieur général de première classe **Yann Pivet** ; adjoint au directeur des systèmes d'armes, chargé de la sous-direction de l'administration et de la gestion, l'ingénieur général de première classe **Bruno Jourdain**.

(A suivre.)

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 26 janvier est publiée :

● **Administration** : une décision du Conseil constitutionnel disant que les dispositions de l'article 2 de la loi d'orientation du 6 février 1992, relative à l'administration territoriale de la République, ont un caractère réglementaire.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Bruno et Nathalie CRENON,

ainsi que ses sœurs,

Elodie et Laure,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Aurélie,

le 28 janvier 1997, au 42, chemin du Bricollet, à Lentilly.

Catarina MARTÓ
et
Benjamin BREJON de LAVERGNÉE

sont heureux d'annoncer la naissance de

Julius, Luis, Marie, Mingus,

le 5 décembre 1996.

52, avenue de Clichy,
75018 Paris.

Décès

– Nelly Espagnacq,
sa mère,
Mourad Bouzid,
son époux,
Ryma, Thalia, Jalila,
ses filles,
Fanny, Michèle, Hubert,
ses frère et sœurs,
Sa famille, ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Dominique BOUZID,
née ESPAGNACQ,

survenu le 26 janvier 1997.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 février, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise, à Paris-20e.

– Mme Denise Daniel,
son épouse,
François Daniel,
et son épouse,
Mme Laurence Levi, née Daniel,
et son époux,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. René DANIEL,

le 23 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-onzième année.

– Nous vous prions d'assister ou de vous unir d'intention au service funèbre de

Honoré-Simon BERNOS,
inspecteur général honoraire
de l'Economie nationale,
directeur honoraire de préfecture,
ancien secrétaire général pour les affaires
économiques de Seine-et-Oise,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
médaille d'or des Actes de courage
et de dévouement,

décédé dans sa quatre-vingt-quatorzième année, le 27 janvier 1997, qui sera célébré *le samedi 1er février, à 10 h 30, en l'église* Sainte-Jeanne-d'Arc de Versailles, sa paroisse.

De la part de

Pierre † et Marie-Jacqueline Vidal,
Jean-Charles et Claudine Milou,
ses enfants,

Jean-Laurent et Isabelle Vidal,
Philippe et Emmanuelle Vidal,
Charles, Julie, Alexandre Milou,
ses petits-enfants,

Lyne-Marie,
Bénédicte et Pierre-Edouard Vidal,
Capucine, Paul et Louis Vidal,
ses arrière-petits-enfants,

Toute la famille Bernos,

Bernadette Gaday,
et ses compagnons de l'*ordre national du* Mérite, de l'IHEDN, et des anciens combattants.

L'inhumation, dans le caveau de famille, aura lieu dans la stricte intimité familiale.

14 *bis*, rue du Parc-de-Clagny,
78000 Versailles.
6, avenue Dode-de-la-Brunerie,
75016 Paris.
17, avenue du Général-Niox,
75016 Paris.

– Cannes.

Mme Rachel Dbjay,
son épouse,
Mlle Nathalie Dbjay,
M. Pascal Dbjay,
ses enfants,
M. et Mme Marcel Dbjay,
M. Alain Dbjay,
Les familles Dbjay et Portias,
ont la douleur de faire part du décès tragique de

M. Jean-Claude DBJAY,

survenu le 25 janvier 1997, à l'âge de soixante-cinq ans.

La levée de corps aura lieu le jeudi 30 janvier, à 14 h 15, à l'athanée de Cannes, suivie de l'inhumation au cimetière de l'Abadie annexe.

– Mme Marie-Andrée Champémond,

Le docteur et Mme Alain Champémond,
Le docteur Sylvie Champémond,
et M. Christian Poiret,

Stéphanie, Olivier, Philippe, Marc, Léo-Paul,

Mme Simone Champémond,
M. Gilles Champémond,

M. et Mme Laurent Conéraud,
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Perriot,
et leurs enfants,

M. et Mme Guy Driancourt,
et leurs enfants,

font part du décès de

M. Jacques CHAMPÉMOND,
officier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,
commandeur des Palmes académiques,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
agrégé de l'Université,

survenu, le 27 janvier 1997, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 janvier, à 10 heures, en la *cathédrale Saint-Pierre d'Angoulême* (Charente).

L'inhumation aura lieu à 14 h 30, au cimetière Louyat de Limoges (Haute-Vienne).

12, résidence Petit-Chambord,
41, rue Fontaine-Grelot,
92340 Bourg-la-Reine.
Puy-François,
16560 Anais.

– Mme la générale Amadou Fall,
Ses frères et sœurs,
Beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Christophe et ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric Lindor FALL,

survenu le 25 janvier 1997.

La levée du corps aura lieu le vendredi 31 janvier, à 14 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital Antoine-Beclère, rue des Carnets, à Clamart (Hauts-de-Seine).

La crémation aura lieu le samedi 1er février, à 12 heures, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e (*entrée par la* place Gambetta).

67, rue Escudier,
92100 Boulogne.
BP 11355,
Dakar (Sénégal).

(Lire ci-dessus.)

– Mme Jacqueline Collin,
son épouse,
Françoise et Jean-François Terrier,
Sylvie Collin,
ses enfants,
Nicolas et François-Xavier Terrier,
ses petits-fils,
Sa famille et ses amis,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

M. Roger COLLIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945
avec étoile d'argent,
croix du combattant volontaire 1939-1945,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
interné-résistant au camp
de Kobjercyn (Pologne),
officier du Mérite agricole,

survenu subitement le samedi 25 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ils vous prient d'assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse qui aura lieu le jeudi 30 janvier, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame-du-Rosaire, place des Marronniers, Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

L'inhumation se déroulera le vendredi 31 janvier, à 14 heures, au cimetière d'Arcachon (Gironde).

« Il ne faut pas que vous vous désoliez
comme les autres
qui n'ont pas d'espérance. »
Saint Paul aux Thessaloniciens.

« One short sleep past,
and we wake eternally
And Death shall be no more,
Death, thou shalt die. »
John Donne.

13, avenue Raymond-Radiguet,
94210 La Varenne-Saint-Hilaire.
102, rue de Bercy,
75012 Paris.
3, square du Rhône,
75017 Paris.

– Geneviève et Roland Levert,
Nicole et Bernard Aubry,
ses sœurs et beaux-frères,
Cédric et Séverine,
Karine et Frédéric,
Valérie et Jean-Paul,
ses neveux et nièces,

ont le chagrin de faire part du décès de

Guy DEQUILBEC,
ingénieur-conseil Bull.

La cérémonie religieuse aura lieu le 30 janvier 1997, à 10 h 45, en l'église *Saint-François du Plessis-Bouchard.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Nicole, Arnauld, Karine Douay,
Et toute sa famille,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Guy DOUAY,
ingénieur Arts et Métiers,

le 18 janvier 1997, à Amboise.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une pensée pour Guy, qui a eu tant de courage et de dignité face à la maladie.

8, allée des Rouges-Gorges,
77950 Rubelles.

– M. et Mme Jean-Claude Rowe,
Mlle Annie Rowe,
M. Gilles Rowe et Mme Annick Lefebvre,
ses enfants,
Mlle Blanche Rowe,
M. et Mme Antoine Rowe,
et leurs enfants,
Ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
Les familles Emié, Bernard, Rowe, Hérubel, Verilhac, Merle d'Aubigné, Bonnard, Hamel, de Felice, Schnéegans,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Charles André ROWE,
conservateur honoraire
du Musée J.-J. Rousseau de Montmorency,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu à son domicile le 16 janvier 1997, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

« J'ai combattu le bon combat,
j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi. »
2 Tim. IV 7

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Montmorency.

180, avenue de la Division-Leclerc,
95160 Montmorency.

Hommages

– Les étudiants, les professeurs, l'Ecole nationale supérieure Louis-Lumière, expriment leur reconnaissance à

Claude DOMINIQUE.

Son professionnalisme et son grand cœur ont marqué des générations de chefs opérateurs du son pour une radio qu'on aimerait toujours écouter.

(*Le Monde* du 29 janvier.)

Anniversaires de décès

– Il y a deux ans,

Valérie HELBERT

s'en allait.

« La mort peut faire qu'un être devienne ce qu'il était appelé à devenir. Elle peut être au plein sens du terme, un accomplissement. »

– Il y a quatre ans, disparaissait

Jacques MONNIER.

Ayons une pensée à sa mémoire.

Cornélia, Eric, Anne-Charlotte.

Remerciements

– *Je présente mes plus vifs remerciements aux*

Professeur M. DESGEORGES
(hôpital du Val-de-Grâce),

Professeur O. STERKER
(hôpital Beaujon),

et leurs équipes

pour une opération du cerveau très délicate qui fut couronnée de succès.

Nebahat AKDORA.

Communications diverses

– 29 janvier, 18 h 30. **Club des Poètes,** Celine Varenne présente :

Vie et œuvre de
Wislawa SEYNBORSKA.

Prix Nobel de littérature 1996.

30, rue de Bourgogne,
75007 Paris.
Tél. : 01-47-05-06-03.

– **Maison de l'hébreu, Montparnasse.** Pour lire en deux heures ; parler l'israélien *ou maîtriser le biblique en 10 séances.* **Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22/ 06-60-43-45-78.**

Soutenances de thèse

– **M. Jean-Luc Achard** a soutenu avec succès, le **samedi 25 janvier 1997**, une thèse de doctorat intitulée :

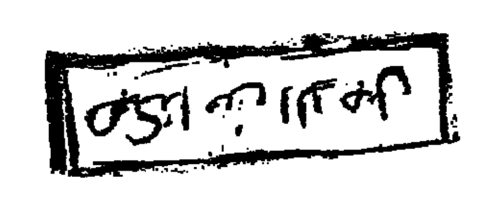
« L'essence perlée du secret
Recherches philologiques et historiques
sur l'origine de la Grande Perfection
dans la tradition Rnying-ma-pa ».

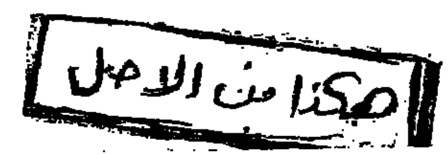
et a été déclaré digne du titre de docteur de l'Ecole pratique des hautes études, sciences religieuses, avec la mention : Très Honorable avec félicitations du jury.

– **M. Christophe Vallée** a soutenu le samedi 18 janvier 1997, à l'université de Paris-Sorbonne, sa thèse principale de doctorat de philosophie intitulée :

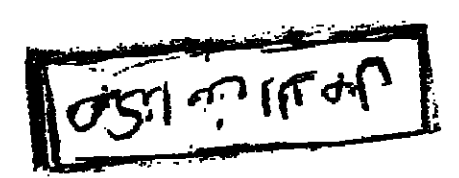
« L'être et le mouvement ».

Le jury, composé des professeurs **Michèle Crampe-Casnabet, Pierre Magnard, Jean-François Mattei** et **Jean-Jacques Wunenburger**, lui a décerné la mention Très Honorable avec félicitations du jury.




هكذا من الاصل


CREDIT SUISSE
GROUP
AVAN
DEVAI



PÉTROLE *Le groupe français Total* **a frôlé ses records de 1991, en 1996, avec un résultat net de 5,6 milliards de francs, en hausse de plus de 150 % par rapport à celui de 1995. Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 30 %, à 176 milliards de francs. ● VINGT MOIS après son accession à la présidence de Total, Thierry Desmarest estime que le groupe a changé de dimension, tant sur le plan industriel que financier. ● AVEC UNE CAPITALISATION de plus de 100 milliards de francs, il devient la sixième entreprise française à franchir ce seuil. La production hors Moyen-Orient a progressé de 24 %, et la branche chimie s'est accrue de 13 %. ● LE RAFFINAGE est appelé à voir son importance décroître au profit de l'exploration. Le groupe participe aux réflexions visant à réduire l'importance des capacités de production en France, de concert avec les autres raffineurs de l'Hexagone.**

Total profite de la flambée des cours pour accélérer sa croissance

Tout en conservant les grands objectifs fixés par Serge Tchuruk, son prédécesseur, Thierry Desmarest, PDG depuis vingt mois, dynamise l'exploration-production dans le pétrole et le gaz. Il réduit ainsi la part du raffinage et de la distribution

EN 1996, Total a failli battre son record historique inscrit cinq ans auparavant. Mercredi 29 janvier, le neuvième pétrolier mondial derrière Elf a annoncé un bénéfice de 5,6 milliards de francs, en hausse de 150 %. Le chiffre d'affaires, à 176 milliards, s'accroît de 30 %. De quoi figurer parmi les meilleures performances de l'industrie pétrolière mondiale.

L'an dernier, Total a profité de la flambée des cours du pétrole, le cours moyen du baril de brent, qualité de référence de la Mer du Nord, s'établissant à 20 ,7 dollars en 1996 contre 17,04 dollars en 1995. « *Un peu plus de la moitié de l'amélioration de nos résultats vient des cours du baril, et le reste de l'augmentation de la production et de la baisse des coûts techniques* », admet Thierry Desmarest, le président de Total.

De l'année écoulée, il retient l'accélération des performances et le changement de taille du groupe. L'exploration production, hors Moyen-Orient, a progressé de 24% et la chimie a fait un bond de 13 %. Dans le raffinage, l'amélioration des marges a toutefois été affectée par la guerre des prix dans la distribution en Grande-Bretagne.

CHANGEMENT DE TAILLE

Dans le domaine financier, souligne Thierry Desmarest, « *la capitalisation boursière de Total, qui s'élevait à 20 milliards de francs au début des années 90, et à 70 milliards à la mi-95, quand j'ai pris mes fonctions, est aujourd'hui supérieure à 100 milliards. Le marché se rend compte de notre capacité à changer de taille et augmenter notre profitabilité* ».

Depuis vingt mois qu'il est aux commandes, M. Desmarest se démarque de son prédécesseur, Serge Tchuruk, parti chez Alcatel Alsthom. Certes, ni la stratégie ni les grands objectifs ne sont remis en cause : la production hors Moyen-Orient, qui devait être doublée d'ici à l'an 2000, le sera dès 1998, et la production quotidienne globale devrait atteindre un million de barils-équivalent pétrole au début du prochain millénaire, rejoignant le niveau de son concurrent Elf.

« *La seule différence substantielle avec Serge Tchuruk est de mon point de vue une approche moins optimiste sur le raffinage-distribution. On limite très strictement les capitaux engagés dans ce secteur* », indique M. Desmarest. Le ratio des capitaux engagés par le groupe, qui était de 40 % en 1995, tombera à 30 % d'ici à l'an 2000. « *Je pense que ce marché devient très compétitif dans les zones matures, et qu'il est difficile de le rentabiliser à un niveau satisfaisant.* » Avec d'autres raffineurs, Total participe aux réflexions visant à réduire les capacités de production en France.

Homme de l'exploration-production, M. Desmarest souhaite qu'à l'avenir « *une grande moitié du résultat provienne de ce secteur, le reste se partageant à parts égales entre le raffinage-distribution et la chimie* ». Les investissements se porteront vers l'huile et vers le gaz, naturel ou liquéfié (GNL). « *Au début des années 2000, le GNL représentera 25 % de notre production totale d'hydrocarbures.* »

Pas question cependant de se laisser emporter par l'euphorie née de la fermeté des cours du pétrole. « *Nous nous sommes fixés 16 dollars le baril comme discipline de long terme. Nous prendrons en considération que les projets rentables économiquement à ce niveau.* »

L'année 1997 sera marquée par la poursuite des investissements un peu partout dans le monde : en Europe, sur le champ gazier de Haltenbenken en mer du Nord, en Amérique latine avec l'achèvement du pipe-line colombien qui permettra d'augmenter le débit des champs de Cusiana et Cupiaga de 200 000 à 500 000 barils/jour, mais aussi en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

PROJET BIRMAN

Certains des chantiers font l'objet de vives critiques de la part des Etats-Unis qui, avec la loi d'Amato-Kennedy signée en août 1996, interdisent les investissements pétroliers en Iran et en Libye. « *Cette loi n'est pas rétroactive et ne bloque pas nos investissements dans ces deux pays* », rappelle M. Desmarest. « *Pour nos futurs projets, nous verrons, mais je vous rappelle que l'Europe ne reconnaît pas le caractère extra-territorial de cette loi américaine.* »

Le groupe est aussi mis en cause par des organisations humanitaires, qui voient dans la construction d'un gazoduc en Birmanie un soutien à la junte militaire en place. « *Nous sommes bien avancés dans ce projet, qui se passe essentiellement en mer. Sur la partie terrestre, dont on parle davantage, nous avons posé le tiers du gazoduc. Aucune loi ne nous interdit de travailler en Birmanie. Nous ne nous mêlons pas de politique intérieure, mais nous pensons qu'il vaut mieux être présent, car le développement économique a toujours des effets positifs à moyen et long terme sur la situation générale du pays* », affirme M. Desmarest. Allusion à l'Irak, où le groupe attend la levée des sanctions pour exploiter un gisement de pétrole.

Dominique Gallois

Dopé par le pétrole

en milliards de francs

1990	91	92	93	94	95	96
4,06	5,81	2,30	2,96	3,40	2,20	5,60

Le bénéfice progresse de 58 %, une fois enlevés les éléments exceptionnels, comme les provisions pour harmonisation avec la législation fiscale américaine.

■ **Chargée de l'enquête sur l'affaire Elf,** le juge d'instruction Eva Joly, a transmis au parquet des éléments concernant les relations entre Total et la société d'ingénierie Cedec Trading, indiquait *Le Parisien* du 28 janvier. Contrôlée par l'américano-turc Jeffrey Steiner, Cedec a perçu de 1988 à 1994 quelque 100 millions de dollars (550 millions de francs) de Total, en contrepartie de prestations inconnues. Le directeur financier de Total avait indiqué à Mme Joly n'avoir pu recouvrer la créance de la compagnie, après le transfert au Panama des avoirs de Cedec (*Le Monde* du 25 décembre). M. Desmarest, PDG, a « *réfuté* », mercredi, les « *allégations (...) sur une caisse noire de Total* ».

Au large de Qatar, un des plus grands gisements de gaz du monde

DOHA
de notre envoyé spécial

Mardi 21 janvier, le navire japonais *Al-Khor* accoste dans le port de Ras Laffan, au nord du Qatar. Le méthanier géant de 135 000 mètres cubes est le deuxième bateau à pénétrer dans cette nouvelle zone portuaire du golfe Persique, pour remplir ses quatre cuves sphériques de gaz naturel liquéfié (GNL) avant de reprendre la mer. Un mois de traversée, un jour de déchargement, une nouvelle traversée : ce sera le rythme imposé à la dizaine de tankers qui sillonneront inlassablement, pendant les vingt-cinq prochaines années, les quelque dix mille kilomètres séparant le Qatar du Japon.

REPORTAGE

Découvert en 1972, ce réservoir de 10 000 milliards de mètres cubes représente deux cents ans de consommation française

Al-Khor est comme perdu sur cette jetée longue de cinq kilomètres au bord des sables du désert. Ce port dont les travaux ont coûté plus d'un milliard de dollars sert de base au développement gazier du pays. « *Nous avons conçu ces installations pour ne pas avoir à les agrandir pendant de nombreuses années* », reconnaît avec fierté le ministre de l'énergie, Abdullah Bin Hamad Al-Attiyah. Après avoir bâti son expansion sur le pétrole, le Qatar compte pour se développer sur un des plus grands gisements du monde de gaz, à égalité avec les champs russes.

Découvert par Shell en 1972, le North Field est un réservoir de 10 000 milliards de mètres cubes, situé à 3 000 mètres de profondeur dans le golfe, essentiellement dans les eaux territoriales du Qatar, le reste en Iran. Ce réservoir représente deux cent ans de consommation française, et huit fois le gisement norvégien de Troll, en mer du Nord.

En 1984, la société Qatargaz était créée pour exploiter ce gisement. Détenue majoritairement par la Qatar General Petroleum Corporation (QGPC), elle a pour autres actionnaires le français Total (20 %), l'américain Mobil (10 %) et les japonais Marubeni et Mitsui avec chacun 7,5 %. Puis il a fallu trouver des acheteurs. « *Cette industrie est la seule que l'on développe dès que l'on a des clients, car elle nécessite des infrastructures de part et d'autre, et engage sur le long terme* », explique Jacques de Boisséson, directeur de Total au Qatar. Les contrats sont souvent à vingt-cinq ans. Le gaz extrait du champ est liquéfié à – 160 degrés sur place pour être transporté par bateaux. Arrivé à destination, il subit l'opération inverse.

A la compagnie électrique Chubu, signataire d'un contrat d'approvisionnement de 4 millions de tonnes par an, sont venus s'ajouter sept électriciens et gaziers japonais pour 2 millions de tonnes. Qatargaz envisage de doubler ses installations en prospectant vers l'Inde et la Chine. La production passerait de six à douze millions de tonnes par an. Cette augmentation de capacité aura peu d'impact sur le champ. « *Dans vingt-cinq ans, à l'échéance de notre permis, nous aurons pompé à peine 3 % des réserves du gisement* », souligne Jean-Louis Granger, responsable des opérations en amont chez Total. L'importance du réservoir suscite d'autres projets : l'américain Mobil a décidé de faire cavalier seul pour vendre du GNL aux Coréens, son compatriote Enron souhaite se tourner vers Israel et la Turquie.

Après le Qatar et Abou Dhabi, Total diversifie ses investissements dans la région. Il participe depuis peu à des projets en Oman et au Yémen. La mise en production des gisements devrait permettre au Français de faire jeu égal avec les deux premiers, Shell et Mobil. Toutefois, l'essentiel ne viendra pas du Proche-Orient. « *Dans le GNL*, souligne M. de Boisséson, *notre navire amiral est l'Indonésie. Autour nous constituons une flottille. Le Qatar est un bon destroyer.* »

D. G.

La faillite du groupe Hanbo ébranle la Corée du Sud

TOKYO
de notre correspondant

La faillite de Hanbo Steel, fleuron du groupe du même nom, quatorzième dans la hiérarchie des trente conglomérats (*chaebols*) qui dominent l'économie sud-coréenne, est en train de devenir un scandale de grande envergure, « *le plus important de l'histoire nationale* », affirme l'opposition. Il pourrait éclabousser l'entourage du président Kim Young-sam. Celui-ci a annoncé qu'il annulait *sine die* son voyage en Europe, prévu pour mars, et exigé que « *toute la lumière* » soit faite sur cette affaire.

Le parti gouvernemental a accepté, concession rare, une enquête parlementaire. Le parquet, qui a perquisitionné, mardi 28 janvier, au siège de Hanbo Steel, a interdit aux dirigeants du groupe et à ses banquiers de quitter le territoire. Vingt-neuf personnes sont concernées par ces mesures. Deux autres sociétés du groupe, Hanbo Energy Co. et Sang-A Pharmaceutical Co. sont également placées en redressement judiciaire.

SYNDICATS OFFENSIFS

Le gouvernement semble vouloir rompre avec la pratique antérieure qui le faisait aller à la rescousse de tout grand groupe défaillant. Déjà sur la défensive en raison du conflit entre syndicats et gouvernement sur la nouvelle loi du travail, qui l'a obligé la semaine dernière à accepter unwe reprise du débat parlementaire sur son contenu, le président Kim n'a en fait guère d'autre choix. La Confédération coréenne des syndicats (KCTU), qui mène l'offensive contre la nouvelle loi, a annoncé, mardi, qu'elle suspendait ses débrayages pour ne pas aggraver les remous provoqués par le scandale Hanbo, mais elle appelle à la grève le 18 février. Les syndicalistes ont beau jeu aujourd'hui de poser la question : « *Qui étrangle l'économie nationale : les* chaebols *ou les syndicats ?* »

D'autres *chaebols* rencontrent des problèmes similaires à ceux de Hanbo, aggravant du même coup la situation des banques auprès desquelles ils sont – très – endettés. Le gouvernement pourrait être amené à accélérer son plan de réforme financière. Afin de pallier une contraction du crédit, la banque centrale a injecté 3 milliards de dollars (17 milliards de francs) dans le système bancaire.

La faillite de Hanbo Steel, dont les dettes s'élèvent à 5,8 milliards de dollars, est un dérapage symptomatique des maux endémiques de l'économie coréenne : faible capitalisation des entreprises et expansion aventuriste financée par les banques placées sous la pression du pouvoir politique. La crise s'est nouée début janvier : les banques ont refusé 352 millions de dollars de nouveaux prêts à Hanbo Steel tant que le fondateur et président honoraire du groupe, Chung Tae-soo (soixante-treize ans), qui, avec sa famille, contrôle 46 % du capital, n'aurait pas accepté par écrit une supervision de la gestion. M. Chung a refusé. Hanbo Steel a été déclaré en faillite le 23 janvier.

Seconde entreprise sidérurgique du pays, Hanbo Steel s'est lancé en 1988 dans la construction d'une nouvelle aciérie à Tangjin dont le coût a été largement sous-estimé. Les banques ont continué à prêter. Les dettes se sont accumulées pour atteindre un montant vingt-deux fois supérieur à celui du capital de l'entreprise. Même si la nouvelle aciérie entre en service en juin, les profits ne représenteront en 1998 qu'un quart des intérêts à verser.

Pourquoi les banques ont-elles continué à financer une opération qui, à l'évidence, ne pouvait pas être rentable ? Une mauvaise appréciation des risques s'est conjuguée aux pressions gouvernementales, courantes sous les régimes précédents.

POTS-DE-VIN

Comme les autres groupes, Hanbo était partie prenante dans la collusion entre milieux d'affaires et pouvoir. Son président honoraire, M. Chung a été condamné, en août 1996, à deux ans et demi de prison pour avoir versé des pots-de-vin de plusieurs millions de dollars à l'ex-président Roh Tae-woo. Comme les autres « barons » de l'industrie impliqués dans ce scandale, il a bénéficié en décembre d'un non-lieu.

Depuis l'arrivée au pouvoir, en février 1993, du président Kim, les banques les plus exposées (Korea First Bank, Cho Hung Bank et Korea Exchange Bank et Korea development Bank) ont-elles été l'objet de pression de personnalités influentes ? Kim Dae-jung, président du Congrès national pour une nouvelle politique (principale formation d'opposition) a demandé, dimanche, l'ouverture d'une enquête sur le fils du président, Kim Hyun-chul : « *Nous avons la preuve que des prêts privilégiés ont été consentis à Hanbo Steel sur ordre de la présidence* », a-t-il déclaré. L'intéressé a nié être en relation avec le président du groupe Hanbo, Chung Bo-kun, fils du fondateur, et a menacé de poursuivre en justice ceux qui répandent de telles rumeurs. Le parquet a commencé mercredi l'interrogatoire de dirigeants de Hanbo Steel pour savoir si l'entreprise a bénéficié de traitements de faveur.

Philippe Pons

Arianespace négocie avec la société chinoise Great Wall

PÉKIN
de notre envoyé spécial

Entamé le 26 janvier, le voyage en Chine de François Fillon, le ministre français délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a d'ores et déjà porté ses premiers fruits. Outre le paraphe, mardi 28 janvier, d'un accord intergouvernemental de coopération, le ministre a obtenu l'ouverture de négociations entre la société Arianespace et son homologue China Great Wall, en vue de la conclusion d'un accord exclusif de lancements de secours en cas d'échec dans la mise en orbite de satellites (*Le Monde* du 25 janvier). La société de lanceurs européenne avait engagé les premières discussions sur ce projet en février 1996.

« *Les négociations vont durer jusqu'au mois de mars, l'objectif étant que l'accord soit signé lors de la venue du président de la République Jacques Chirac en Chine en mai* », explique-t-on dans l'entourage de M. Fillon. « *Ce sera le seul accord de ce type qui liera Arianespace à un lanceur étranger et vice versa pour les fusées Longue Marche chinoises.* »

Mais, signale Arianespace, « *un tel accord suppose qu'il y ait des interfaces communes, des standards comparables, des systèmes de qualité et de fiabilité identiques, des politiques de prix cohérentes* ». Or les dernières expériences chinoises dans le lancement de satellites ont été désastreuses : sur six tentatives de tir depuis début 1995, trois ont échoué, et il y a eu pertes en vies humaines.

PROPOSITION D'AEROSPATIALE

Un tel accord est un moyen pour Arianespace de maîtriser la concurrence chinoise, tout en se donnant les moyens d'entrer sur ce marché « *qui ne manquera pas d'être, dans les dix prochaines années, considérable pour les télécommunications par satellite* », explique-t-on au sein de la firme.

Pour préparer cet accord, des groupes de travail vont être mis en place, associant le CNES en France et l'Agence nationale spatiale chinoise. D'autres groupes de travail bilatéraux « *vont également être créés pour définir des projets de coopération dans le domaine des satellites scientifiques, d'observation de la Terre et de télécommunications* », indique-t-on dans l'entourage de M. Fillon.

Par ailleurs, les plaidoyers de M. Fillon auprès de ses interlocuteurs chinois ont conduit ces derniers à autoriser Aerospatiale à déposer, mardi 28 janvier, une nouvelle proposition dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le ministère chinois des postes et télécommunications pour la fabrication du satellite de télécommunications Chinasat-8.

Le 24 janvier, deux jours avant le début de la visite de M. Fillon, le ministère des postes et télécommunications chinois avait fait savoir que le contrat avait été donné à la firme américaine Loral. « *Le ministre des postes et télécommunications chinois, M. Wu Jichuan, nous a indiqué que rien n'a été signé* », explique M. Fillon. Une issue positive est cependant loin d'être assurée.

L'accord-cadre intergouvernemental de coopération, second du genre après celui conclu avec les Russes, vise à ce que les agences spatiales française et chinoise engagent des travaux communs dans les expériences scientifiques en milieu spatial, l'observation de la Terre, ou le développement de réseaux de petits satellites.

« *Il y aura également des coopérations dans le domaine des vols habités* », indique M. Fillon. Les transferts de technologies, auxquels tenait la partie chinoise, seront néanmoins encadrés par des dispositions en limitant la portée, fait-on valoir côté français.

Philippe Le Cœur

Surprise chez les Européens

Les déclarations de l'entourage de François Fillon sur un éventuel accord entre Arianespace et son homologue chinois Great Wall ont créé un certain malaise. Arianespace est une société européenne, même si les Français détiennent 52 % de son capital et lui apportent 60 % de son financement. « *La décision finale dépend d'un conseil d'administration qui ne comporte pas que les autorités françaises* », souligne son porte-parole, Patrice Albrecht. « *Nous avons enregistré les souhaits du ministre. Nous verrons ce qu'il est possible de faire à long terme. Nous avons passé un accord avec les Russes, pourquoi pas avec les Japonais, les Indiens, les Chinois ou d'autres ? Mais il faut que ces partenaires puissent offrir un service équivalent au nôtre, ce qui est loin d'être le cas avec les Chinois actuellement.* »

Un responsable de l'Agence spatiale européenne (ESA) souhaitant garder l'anonymat précise, pour sa part, qu'il a appris ces négociations en lisant *Le Monde*. « *Les partenaires de la France aiment être prévenus*, ajoute-t-il. *Ce genre d'impair risque de lézarder le front européen.* »



La Banque de France dispose encore d'une marge de manœuvre pour baisser ses taux directeurs

Le conseil de la politique monétaire se réunit jeudi 30 janvier

Les analystes se montrent divisés avant la réunion, jeudi 30 janvier, du conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France. Certains parient sur une baisse du niveau des appels d'offres de l'institut d'émission, qui pourrait être ramené de 3,15 % à 3,10 %. D'autres jugent au contraire que la hausse du dollar, qui constitue un puissant stimulant monétaire, rend peu probable une action de la Banque de France.

LA PLUS GRANDE incertitude régnait avant la réunion, jeudi 30 janvier, du conseil de la politique monétaire (CPM) de la Banque de France. La séance s'annonçait animée.

Il y a deux semaines, le CPM avait opté pour le statu quo monétaire, déjouant les pronostics des analystes qui, dans leur majorité, avaient misé sur une baisse des taux directeurs. Mais leur déception a été de courte durée. Ils ont interprété cet immobilisme comme une volonté délibérée du conseil, en partie renouvelé au début de l'année, de démontrer la continuité dans la conduite de la politique monétaire française. Ce signal rassurant ayant été envoyé aux marchés, le CPM a désormais les mains libres pour agir. Les déclarations de Jean Boissonnat, ancien membre du conseil, dans nos colonnes (*Le Monde* du 28 janvier) ont également contribué à nourrir l'espoir d'un geste de l'institut d'émission. *« Il n'y a pas de raison pour qu'il y ait une divergence durable entre les taux courts français et allemands. Plus cette convergence s'opérera rapidement, mieux cela sera »*, a expliqué l'ancien membre du CPM.

L'écart entre le taux des appels d'offres français et celui des prises en pension de la Bundesbank se situe à 0,15 % (3,15 % pour le premier, 3 % pour le second). La Banque de France dispose donc, en théorie, d'une petite marge de manœuvre pour réduire son principal taux directeur, qui pourrait être ramené dès jeudi à 3,10 %.

Les experts estiment qu'un tel geste serait le bienvenu sur le plan économique alors que la reprise attendue de l'activité tarde à se manifester. Les dernières statistiques ont été décevantes : la consommation des ménages s'est repliée de 0,8 % au mois de décembre et le produit intérieur brut devrait avoir stagné au quatrième trimestre. Enfin, les statistiques du chômage, qui seront publiées vendredi 30 janvier, devraient indiquer, sauf surprise, une nouvelle progression du nombre de demandeurs d'emplois. Dans ce contexte morose, une baisse, même minime, du taux des appels d'offres français aurait des retombées psychologiques favorables auprès des agents économiques dans la mesure où elle prouverait que l'environnement monétaire reste placé en Europe continentale sous le signe de la détente. Le message serait d'autant mieux reçu que la Bundesbank se refuse au moindre geste sur le taux de ses prises en pension, qui n'a plus été abaissé depuis la fin du mois d'août.

UN PUISSANT STIMULANT

Certains experts ne croient pourtant pas à une baisse des taux, jeudi, de la Banque de France. Ils mettent en avant la faiblesse actuelle du franc par rapport aux autres devises européennes. Selon les calculs qui permettent de mesurer leur force relative, le franc est aujourd'hui la monnaie la faible du système monétaire européen (SME). Il se situe à 1,30 % au-dessous de son cours pivot vis-à-vis de l'écu alors que la livre irlandaise, qui est la monnaie la plus vigoureuse, s'inscrit à 7,6 % au-dessus de son cours pivot. Contrairement à ce qui peut être observé d'habitude, le franc n'a guère profité de la remontée récente du dollar pour s'apprécier face au mark. De surcroît, l'envolée du billet vert représente un puissant stimulant monétaire qui rend moins nécessaire une action sur les taux d'intérêt. Selon certains calculs, la hausse de 10 % du dollar observée depuis la mi-novembre pourrait offrir un demi-point de croissance supplémentaire à l'économie française en 1997.

Enfin, le niveau de l'argent au jour le jour (« jj »), troisième taux directeur officieux de la Banque de France, reste fixé à 3,25 % depuis plusieurs semaines. Or ce taux, en l'absence de consigne précise du CPM, est géré directement par le gouverneur de la Banque de France. Les analystes déduisent de la stabilité du « jj » que Jean-Claude Trichet est personnellement opposé à une réduction du niveau des appels d'offres. M. Trichet ne souhaiterait pas conforter le scénario selon lequel l'institut d'émission qu'il préside va ramener au cours des prochains mois ses taux directeurs sous ceux de la Bundesbank. Cette question divise les membres du CPM. Pour sa part, Jean Boissonnat assure : *« L'idée selon laquelle il faudrait que la Banque de France, pour pouvoir simplement faire cocorico, fasse passer ses taux sous ceux de la Bundesbank me paraît relever d'une attitude infantile. »*

Mais d'autres conseillers sont d'un avis contraire et souhaitent démarquer la politique monétaire française de celle définie à Francfort. Dans un point de vue publié à la mi-janvier dans *L'Express*, l'ancien chef de l'Etat Valéry Giscard d'Estaing avait aussi réclamé le passage des taux français sous ceux de la Bundesbank en estimant que *« la Banque de France n'affaiblira pas sa crédibilité, au contraire. Elle montrera qu'elle est capable de donner un signal aux marchés en s'engageant dans la direction d'une politique monétaire qui (...) met en œuvre les moyens visant à dynamiser la croissance »*.

Pierre-Antoine Delhommais

L'occupation du Foncier est maintenue jusqu'au 5 février

LES SALARIÉS du Crédit foncier ont décidé mardi 28 janvier en assemblée générale de poursuivre l'occupation du siège de l'institution jusqu'au 5 février. Cette date coïncide avec la tenue de l'assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle les actionnaires doivent statuer sur la dissolution ou sur la poursuite de la société. Un exercice qui risque d'être assez académique puisque, depuis début décembre, la quasi-totalité des actions du Crédit foncier est détenue par la Caisse des dépôts.

Compte tenu de la période de médiation dans laquelle se trouve le Foncier, il est évidemment peu vraisemblable que la liquidation soit prononcée. Le plan prévu par le gouvernement de la constitution d'une Caisse centrale de Crédit foncier – avec passage devant le Parlement – ne semble de toutes façons pas compatible avec la dissolution pure et simple de la maison. Il fallait toutefois trouver une échéance pour sortir du conflit qui dure depuis le 17 janvier : le vote probable pour la poursuite de la société donnera du courage aux salariés qui luttent depuis des mois pour leur survie.

D'ici là, l'intersyndicale aura rencontré à nouveau le médiateur, Philippe Rouvillois, avec lequel une première réunion sur le fond a eu lieu lundi 27 janvier. Celle-ci a permis aux syndicats d'exposer les raisons de la crise. La prochaine, qui doit avoir lieu lundi 3 février, va être l'occasion de décortiquer les chiffres et d'étudier les conditions de viabilité de l'établissement. D'ici là également, les syndicats du secteur des entreprises semi-public qui se sont largement mobilisés aux côtés du Crédit foncier auront défini les modalités précises de la *« grande initiative d'action nationale »* qu'ils prévoient dans les semaines à venir.

Mardi 28 janvier, quelque 2 000 salariés du secteur sont venus manifester à Paris avec *« ceux du Foncier »*, *« par solidarité et pour le symbole »*, mais surtout pour défendre *« l'emploi et les missions de service public »* de leurs établissements.

Babette Stern

Le « passé dépassé » de la Générale et de la Lyonnaise des eaux

« UN PASSÉ largement dépassé ». La Générale des eaux et la Lyonnaise des eaux ont trouvé à peu près les mêmes mots, lundi 27 janvier, pour commenter le rapport de la Cour des comptes, qui dénonçait le *« manque de rigueur »* et la *« gestion peu transparente »* des services publics d'eau.

« Cela montre le bien-fondé des récentes lois Sapin, Barnier et Mazeaud », assurait la Lyonnaise, qui se félicitait que les droits d'entrée perçus par les collectivités, objet de nombreuses critiques dans le rapport, n'existent plus depuis 1995. La Générale des eaux, de son côté, soulignait que le métier de l'eau, devenu très concurrentiel, figure parmi *« les secteurs les plus contrôlés en France »*.

Dans la dernière lettre interne adressée aux 25 000 cadres du groupe dans le monde, Jean-Marie Messier, PDG de la Générale des eaux, a tenu aussi à revenir sur les attendus du procès de la Réunion, rendus le 10 décembre 1996, dans lesquels le groupe était gravement mis en cause sur ses pratiques et *« l'absence de référence à des principes essentiels »*. *« Ces attendus m'incitent à rappeler à chacun de vous avec la plus grande force et la plus extrême rigueur que nous sommes désormais après les lois de 1990, 1993 et 1995, entrés résolument dans une ère nouvelle »*, écrit-il.

UN CHOIX SANS AMBIGUÏTÉ

A l'instar d'une pratique en vigueur à la Lyonnaise des eaux depuis 1995, M. Messier demande que la *« Charte des valeurs »* instaurée dans le groupe soit remise à chaque personne rejoignant la compagnie. Celle-ci rappelle que le succès de l'entreprise passe par le service aux clients, l'esprit de responsabilité et le comportement de chacun. Les relations avec les collectivités, est-il précisé dans ce texte, doivent s'inscrire *« dans le strict respect des législations en vigueur »*. *« En particulier, les dons et financements politiques, parfois autorisés par la loi de certains pays, ne relèvent jamais d'une décision personnelle mais toujours d'une orientation définie par l'entreprise et approuvée par la hiérarchie qui doit en apprécier le caractère légal comme l'opportunité »*.

Sachant que toute déviance pourrait désormais faire courir un risque de mort au groupe, M. Messier affirme : *« entre la perte d'un* marché et un financement illégal, notre choix est sans ambiguïté : mieux vaut perdre un marché. Tel est l'intérêt bien compris du groupe ».

Martine Orange

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Kei Mori

A la suite de l'article intitulé « Le défilé des petites mains » paru dans nos colonnes le 22 janvier, nous avons reçu de M. Kei Mori, président-directeur général de la société Hanae Mori, la lettre suivante :

« Dans son édition du mercredi 22 janvier, *Le Monde* reprend l'affirmation de Mme Brigitte Mémery, déléguée syndicale CGT de Nina Ricci, selon laquelle *« Hanae Mori n'a que cinq ouvrières en France, les autres sont au Japon la plupart de l'année »*.

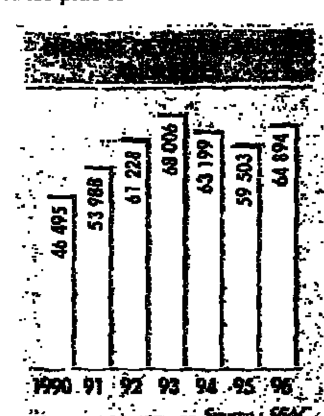
» Je tiens à m'élever contre cette affirmation absolument mensongère. En effet, selon les règles de la chambre syndicale de la couture parisienne, nous employons toute l'année vingt personnes dans nos ateliers (dont aucune de nationalité japonaise).

» La déclaration de Mme Mémery nous porte un préjudice certain, et nous nous réservons le droit de porter cette affaire devant les tribunaux. »

Les défaillances d'entreprise ont augmenté de 9 % en 1996

LA RUDESSE DE LA CONJONCTURE a de nouveau mis à mal les entreprises. Après deux années de baisse, les défaillances d'entreprise se sont élevées à 64 894, en hausse de 9 % par rapport à 1995, selon l'enquête de la SFAC. Le commerce (28,8 % du total), le BTP (19 %) et l'industrie (14,2 %) ont été les plus touchés.

Si les très petites entreprises figurent parmi les premières victimes (50 % des défaillances), les faillites des grosses PME, constatées depuis plusieurs années, se sont encore accélérées. En 1996, 120 entreprises réalisant plus de 100 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 5 dépassant même le milliard de francs, ont déposé leur bilan. Ces entreprises employaient environ 29 000 salariés. La SFAC pense que les défaillances devraient diminuer cette année, compte tenu d'une certaine reprise de l'activité et de la baisse des taux d'intérêt.



Aerospatiale et Renault s'associent dans les moteurs d'avions

LES GROUPES AEROSPATIALE ET RENAULT *ont annoncé*, mercredi 29 janvier, la constitution d'une filiale commune, baptisée Société de motorisations aéronautiques, chargée de concevoir et de construire une nouvelle génération de moteurs d'avions légers. Ce *« partenariat avait été préparé depuis 1995 »*, affirment les deux constructeurs, qui n'ont pas dévoilé le montant de leur investissement.

Destiné à entamer le monopole américain sur les moteurs de 180 à 300 chevaux, détenu par les sociétés Lycoming (filiale de Textron) et Teledyne, le nouveau moteur fonctionnera au kérozène, et non à l'essence d'aviation, et devrait être *« beaucoup moins bruyant »* et plus économique que ceux existant jusqu'ici. Il sera développé et industrialisé d'ici à 1998 par Renault Sport, la filiale spécialisée dans les moteurs de formule 1, qui va aborder sa dernière saison de course automobile en 1997. La filiale Socata d'aviation légère d'Aerospatiale en équipera ses propres appareils (Tampico, Tobago, Trinidad), avant de le proposer à l'ensemble du marché, qui représente, pour un parc mondial de 400 000 appareils, des ventes de 350 à 400 avions par an.

DÉPÊCHES

■ **GAN : le comité central d'entreprise du groupe d'assurances** s'est réuni, mercredi 29 janvier au matin, pour examiner un plan de restructuration prévoyant notamment la suppression de 591 postes. L'intersyndicale CGT-CFDT-CFTC-CGC du GAN a appelé à des débrayages d'une heure dans tous les établissements et à un rassemblement mercredi matin devant le siège du groupe à Paris.

■ **BANQUES : le président de la Société générale, Marc Viénot, a estimé** qu'*« il faudrait renoncer au sauvetage systématique de tous les canards boiteux »*. *« Il n y a aucune raison que, parce qu'on est public, on soit immortel et qu'on puisse prendre n'importe quel risque en envoyant la facture au contribuable »*, a-t-il déclaré, le 29 janvier, lors de son audition par la mission d'information commune sur la situation du système bancaire français.

■ **CERUS : le holding français de l'homme d'affaires italien** Carlo De Benedetti propose à ses actionnaires de procéder à un remboursement partiel d'apport *« de telle sorte qu'ils reçoivent 110 francs par action, après paiement par Cerus pour leur compte du droit de partage de 1,10 FF par action »*, a-t-il annoncé mercredi 29 janvier dans un communiqué.

■ **EUROCOPTER : David Smith, le PDG d'AEC, la filiale américaine** du constructeur franco-allemand d'hélicoptères, a été inculpé aux Etats-Unis, le 17 janvier, selon un communiqué d'AEC cité par l'AFP, de plusieurs chefs d'accusation à la suite du versement d'une commission lors d'un contrat passé en 1993 avec la marine israélienne portant sur cinq hélicoptères Panther. M. Smith *« a l'intention de contester ces accusations entièrement, et avec force »*.

■ **VIASA : un accord entre Iberia et le Fonds national d'investissements du Venezuela** a été conclu, mardi 28 janvier, pour résoudre la crise financière de la compagnie aérienne vénézuélienne Viasa, dont les vols sont suspendus. Les actionnaires de Viasa s'engageraient à apporter 55 millions de dollars à Viasa. L'accord doit être soumis aux représentants des salariés de la compagnie.

■ **VOLKSWAGEN : le groupe automobile allemand** a conquis en 1996 plus de 10 % du marché automobile mondial. Il a vendu 3,966 millions de véhicules à ses clients, soit une hausse de 11 % par rapport à 1995.

■ ***GENERAL MOTORS* : le premier constructeur mondial** *a* annoncé, le 28 janvier, un bénéfice de 4,96 milliards de dollars (27,3 milliards de francs), en baisse de 29 % par rapport à 1995. Le groupe, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 164 milliards de dollars avec 8,3 millions de véhicules vendus, dit avoir été pénalisé par les grèves en Amérique du Nord (1,2 milliard de dollars) et par le lancement de nouveaux véhicules.

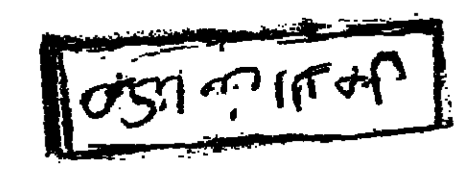
■ **CHEMINS DE FER : les ministres français, belge et luxembourgeois des transports ont signé**, mardi 28 janvier à Luxembourg, un protocole destiné à relancer entre les trois Etats leur coopération pour l'exploitation des Chemins de fer luxembourgeois (CFL), le plus petit réseau ferré en Europe. L'accord permettrait de favoriser la construction de la ligne du TGV Est, au financement de laquelle le Luxembourg doit participer à hauteur de 500 millions de francs français.

■ ***BOUYGUES* : le groupe de BTP a réalisé en 1996 un bénéfice net de 650 millions de francs**, contre une perte de 2,9 milliards en 1995, pour un chiffre d'affaires de 81,2 milliards. Les services (eau, communication) ont compensé en partie la chute du BTP (– 6 % en France). La perte d'exploitation liée aux frais de lancement du téléphone mobile (240 millions) a été aussi réduite grâce à l'entrée de la STET, qui a racheté 5,75 % du capital du holding de communications pour 260 millions. Les désinvestissements se sont élevés à plus de 4 milliards.

■ **COCA-COLA : le groupe américain a été condamné**, par le conseil de la concurrence français, à 10 millions de francs d'amende pour pratiques commerciales anticoncurrentielles et abus de position dominante sur le marché des colas en France, révèle *Les Echos* le 29 janvier. Cette condamnation fait suite à une plainte déposée en 1991 par Orangina (Pernod-Ricard), qui a aussi déposé un dossier auprès de Bruxelles.

■ **KIMBERLY-CLARK : le groupe papetier (Kleenex, Sopalin)** a réalisé un bénéfice net de 1,4 milliard de dollars (7,7 milliards de francs), contre 33,2 millions de dollars en 1995, pour un chiffre d'affaires de 13,15 milliards.

■ **CITY PACIFIC : la société d'investissement,** bras armé de l'Etat chinois à Hongkong, a pris 20 % de China Light & Power, principale compagnie d'électricité, pour 2,1 milliards de dollars (11,5 milliards de francs).



■ **LE DOLLAR a poursuivi son ascension spectaculaire face au yen atteignant mercredi 122,70 yens, son niveau le plus haut face à la devise japonaise depuis près de quatre ans.**

■ **LA BOURSE DE TOKYO a gagné 3 % mercredi, grâce à la remontée des sociétés exportatrices et à un dollar fort. L'indice Nikkei a progressé de 538,73 points à 18 335,30 points.**

■ **WALL STREET a fini en baisse mardi, après une volte-face dans l'après-midi amorcée sur le marché obligataire. Le Dow Jones a fini en baisse de 4,61 points à 6 656,08.**

■ **LES FONDS AMÉRICAINS investissant en actions ont reçu 222,1 milliards de dollars d'épargne nette en 1996 (1 200 milliards de francs), contre 128,2 milliards en 1995.**

■ **LA BOURSE DE PARIS a battu un nouveau record mardi. L'indice CAC 40 a dépassé son précédent sommet vieux de cinq jours en gagnant en clôture 1,95 % à 2 482,76 points.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

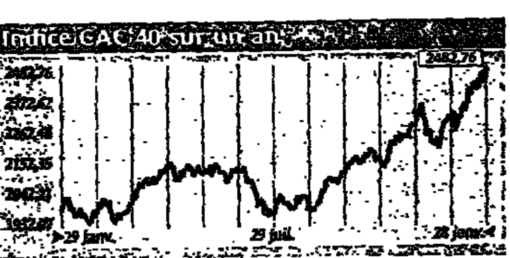
Coup d'arrêt à Paris

LA BOURSE DE PARIS perdait du terrain, mercredi 29 janvier, après avoir gagné 1,95 % mardi et atteint un nouveau sommet historique à près de 2 500 points pour l'indice CAC 40. Mercredi, en baisse de 0,66 %, à l'ouverture, le CAC 40 cédait 0,86 % en milieu de journée, à 2 461,37 points. Le volume des transactions dépassait sensiblement les deux milliards de francs sur le marché à règlement mensuel.

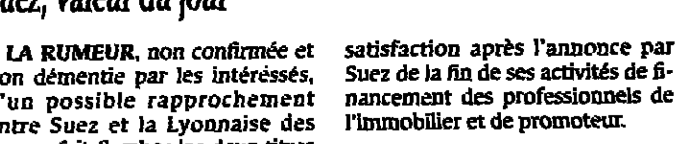
Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor reculait de 0,30 %, à 130,22, victime du retournement de tendance la veille sur le marché obligataire américain, qui a également affecté Wall Street. La Bourse de Paris avait bénéficié mardi de la flambée de New York, où l'indice Dow Jones a gagné jusqu'à 100 points, avant de finir la séance en baisse.

Dans ces conditions, les prises de bénéfice étaient jugées logiques mercredi à Paris par les opérateurs. Ces derniers commencent à s'interroger sur les conséquences pour les valeurs françaises, qui bénéficient de l'amélioration des perspectives de croissance en Europe cette année, d'un accès de faiblesse de Wall Street, qui affiche cinq séances consécutives de baisse.

Du côté des valeurs, Infogrames reculait de 4 % et Chargeurs International de 3,9 %.

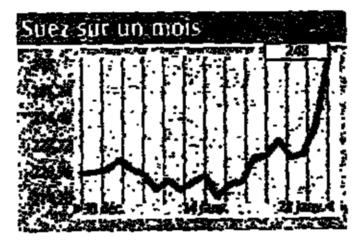


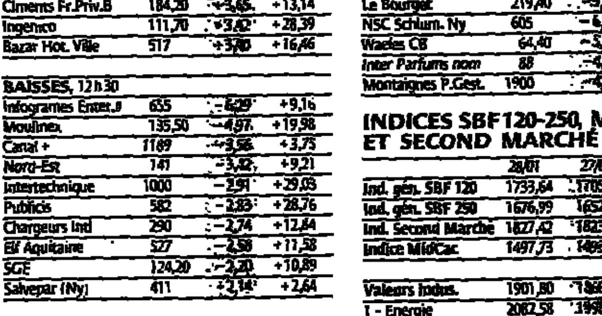
CAC 40 5 jours



Suez, valeur du jour

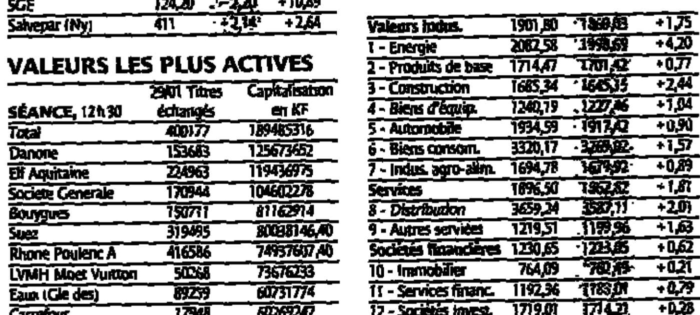
LA RUMEUR, non confirmée et non démentie par les intéressés, d'un possible rapprochement entre Suez et la Lyonnaise des eaux a fait flamber les deux titres mardi 28 janvier à la Bourse de Paris. Les deux actions ont gagné respectivement 6,9 % et 5 % dans des volumes de transactions importants. Les boursiers ont non seulement salué la possibilité d'une telle fusion, un moment évoquée mais finalement rejetée en 1995, mais ont également montré leur satisfaction après l'annonce par Suez de la fin de ses activités de financement des professionnels de l'immobilier et de promoteur.





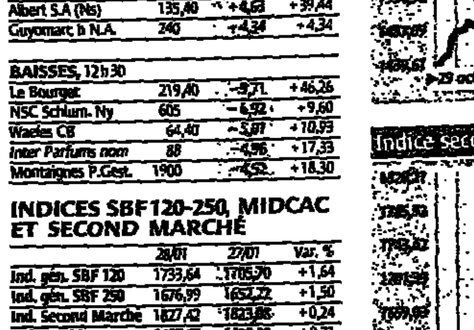
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 29/01	Var. % 28/01	Var. % 31/12
Rochette (La)	30,25	+7,46	+17,02
Dynaction	132,50	+6,85	+8,51
Eiffage	280,90	+6,44	+37,02
GAN	107,20	+6,13	+2,09
Geophysique	435	+5,07	+20,83
Legris indust.	241	+4,64	+10,29
Dassault Electro	566	+3,59	+27,19
Ciments Fr.Priv.B	184,20	+3,65	+13,14
Ingenico	111,70	+3,42	+28,39
Bazar Hot. Ville	517	+3,40	+16,46
BAISSES, 12h30			
Infogrames Enter.#	655	-6,09	+9,16
Moulinex	135,50	-4,97	+19,98
Canal +	1189	-3,56	+3,75
Nord-Est	141	-3,42	+9,21
Intertechnique	1000	-2,91	+29,03
Publicis	582	-2,83	+28,76
Chargeurs Ind	290	-2,74	+12,84
Elf Aquitaine	527	-2,58	+11,58
SGE	124,20	-2,20	+10,89
Salvepar (Ny)	411	-2,14	+2,64



VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	29/01 Titres échangés	Capitalisation en KF
Total	400177	189485316
Danone	153683	125673652
Elf Aquitaine	224963	119436975
Societe Generale	170944	104602278
Bouygues	150711	81162914
Suez	319495	80038146,40
Rhone Poulenc A	416586	74937607,40
LVMH Moet Vuitton	50268	73676233
Eaux (Gle des)	89239	60731774
Carrefour	17948	60269247

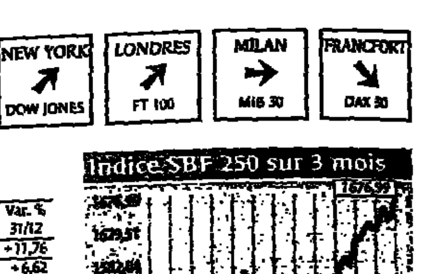


PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

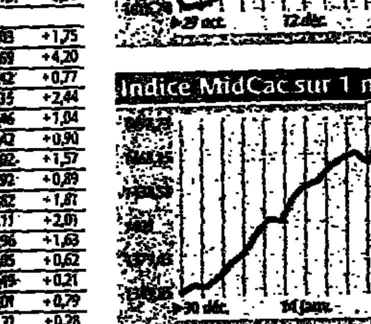
HAUSSES, 12h30	Cours au 29/01	Var. % 28/01	Var. % 31/12
Lectra Syst.(B) #	17,10	+7,21	+11,76
Sasa Industrie	341,20	+4,98	+6,62
CFPI #	329	+4,77	-6,53
Albert S.A (Ns)	135,40	+4,63	+39,44
Guyomarc h N.A.	240	+4,34	+4,34
BAISSES, 12h30			
Le Bourget	219,40	-9,71	+46,26
NSC Schlum. Ny	605	-6,92	+9,60
Waeles CB	64,40	-5,07	+10,93
Inter Parfums nom	88	-4,96	+17,33
Montaignes P.Gest.	1900	-4,52	+18,30

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	28/01	27/01	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1733,64	1705,70	+1,64
Ind. gén. SBF 250	1676,99	1652,22	+1,50
Ind. Second Marche	1827,42	1823,88	+0,24
Indice MidCac	1497,73	1493,13	+0,31
Valeurs Indus.	1901,80	1868,83	+1,75
1 - Energie	2082,58	1998,69	+4,20
2 - Produits de base	1714,47	1701,42	+0,77
3 - Construction	1685,34	1645,35	+2,44
4 - Biens d'équip.	1240,19	1227,46	+1,04
5 - Automobile	1934,99	1917,42	+0,90
6 - Biens consom.	3320,17	3269,02	+1,57
7 - Indus. agro-alim.	1694,78	1679,92	+0,89
Services	1896,50	1862,82	+1,81
8 - Distribution	3659,24	3587,11	+2,01
9 - Autres services	1219,51	1199,96	+1,63
Sociétés financières	1230,65	1223,05	+0,62
10 - Immobilier	764,09	762,49	+0,21
11 - Services financ.	1192,36	1183,01	+0,79
12 - Sociétés invest.	1719,01	1714,21	+0,28



Indice second marché sur 3 mois



Tokyo se reprend

LA BOURSE de Tokyo a fait un bond de 3,03 % mercredi, la chute du yen contre dollar ayant suscité des achats de titres de multinationales. L'indice Nikkei a terminé à son meilleur niveau du jour, gagnant 538,73 points, à 18 335,30. La statistique montrant une hausse de 0,3 % de la production industrielle au Japon en décembre a aussi soutenu le marché.

La veille, Wall Street avait fini en modeste baisse, après une volte-face dans l'après-midi amorcée sur le marché obligataire, victime d'une résurgence des inquiétudes sur d'éventuelles tensions sur les salaires aux Etats-Unis. En hausse de 100 points vers la mi-journée, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu une trentaine de points peu avant la clôture, mais a réussi à finir en baisse de 4,61 points (– 0,07 %), à 6 656,08. La grande Bourse new-yorkaise et le marché obligataire avaient été dopés en début de journée par la publication d'une progression conforme aux attentes de l'indice du coût de l'emploi au 4e trimestre. Mais des rumeurs selon lesquelles ce chiffre pourrait être révisé à la hausse ont contribué au renversement de tendance.

INDICES MONDIAUX

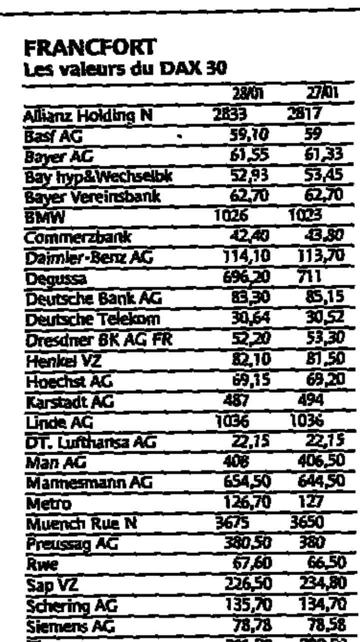
	Cours au 28/01	Cours au 27/01	Var. en %
Paris CAC 40	2475,19	2435,17	+1,62
New-York/DJ indus.	6734,58	6660,69	+1,10
Tokyo/Nikkei	17796,60	17334,90	+2,59
Londres/FT100	4228,40	4212	+0,39
Francfort/Dax 30	2989,33	2994,53	-0,17
Frankfort/Commer.	1037,75	1039,43	-0,16
Bruxelles/Bel 20	2453,61	2445,98	+0,31
Bruxelles/General	2050,44	2043,99	+0,31
Milan/MIB 30	1033	1033	—
Amsterdam/Gé. Cbs	459,70	462,80	-0,67
Madrid/Ibex 35	457,09	458,20	-0,24
Stockholm/Affarsal	1976,42	1976,42	—
Londres FT30	2844,50	2844,60	—
Hong Kong/Hang S.	13403,30	13294,90	+0,81
Singapour/Strait t	2226,30	2225,35	+0,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	28/01	27/01
Alcoa	68	66,75
Allied Signal	68,75	69,50
American Express	59,50	59,37
AT & T	38,62	38,87
Bethlehem	8,50	8,62
Boeing Co	105,75	109,50
Caterpillar Inc.	75,75	75,87
Chevron Corp.	65,12	66,37
Coca-Cola Co	55,37	56,25
Disney Corp.	72,75	71,62
Du Pont Nemours&Co	104,37	103,50
Eastman Kodak Co	85,50	85,12
Exxon Corp.	100,50	103,50
Gén. Motors Corp.H	60,75	61,87
Gén. Electric Co	100,62	100,37
Goodyear T & Rubbe	54,12	53,62
IBM	150,75	145,37
Intl Paper	41,12	41,75
J.P. Morgan Co	101,12	102,87
Mc Donalds Corp.	46	45,62
Merck & Co.Inc.	86,87	84,50
Minnesota Mng.&Mfg	83,50	82,12
Philip Moris	114,37	116,12
Procter & Gamble C	110,75	107,62
Sears Roebuck & Co	47,37	47,62
Texaco	105,25	106,50
Union Carb.	44,25	44,12
Utd Technol	68	69
Westingh. Electric	18,62	19,12
Woolworth	20	20,37

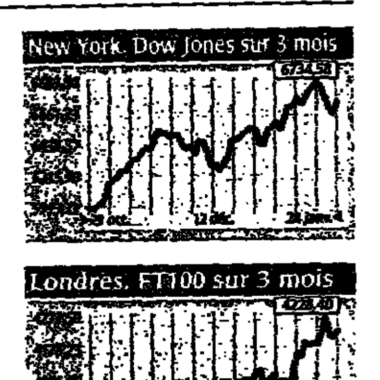
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

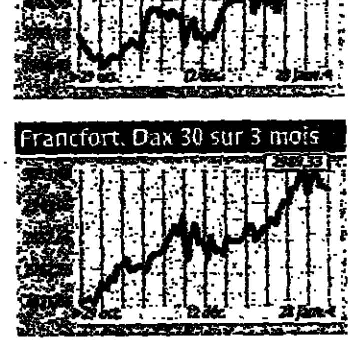
	28/01	27/01
Allied Lyons	4,14	4,18
Barclays Bank	11,49	11,45
B.A.T. industries	4,92	4,84
British Aerospace	12,92	12,91
British Airways	5,97	5,98
British Gas	2,23	2,26
British Petroleum	7,29	7,19
British Telecom	4,23	4,23
B.T.R.	2,59	2,61
Cadbury Schweppes	4,80	4,81
Eurotunnel	0,82	0,84
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	9,64	9,57
Granada Group Plc	8,84	8,80
Grand Metropolitan	4,57	4,55
Guinness	4,44	4,46
Hanson Plc	0,92	0,94
Great Ic	6,14	6,12
H.S.B.C.	14,16	14,05
Imperial Chemical	7,50	7,57
Legal & Gen. Grp	3,66	3,74
Marks and Spencer	4,90	4,77
National Westminst	7,72	7,75
Peninsular Orienta	6,30	6,25
Reuters	6,67	6,73
Saatchi and Saatch	1,03	1,02
Shell Transport	10,58	10,48
Tate and Lyle	4,28	4,41
Univeler Ltd	14	13,76
Zeneca	16,99	16,93



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	28/01	27/01
Allianz Holding N	2833	2817
Basf AG	59,10	59
Bayer AG	61,55	61,33
Bay hyp&Wechselbk	52,93	53,45
Bayer Vereinsbank	62,70	62,70
BMW	1026	1023
Commerzbank	42,40	43,80
Daimler-Benz AG	114,10	113,70
Degussa	696,20	711
Deutsche Bank AG	83,30	85,15
Deutsche Telekom	30,64	30,52
Dresdner BK AG FR	52,20	53,30
Henkel VZ	82,10	81,50
Hoechst AG	69,15	69,20
Karstadt AG	487	494
Linde AG	1036	1036
DT. Lufthansa AG	22,15	22,15
Man AG	408	406,50
Mannesmann AG	654,50	644,50
Metro	126,70	127
Muench Rue N	3675	3650
Preussag AG	380,50	380
Rwe	67,60	66,50
Sap VZ	226,50	234,80
Schering AG	135,70	134,70
Siemens AG	78,78	78,58
Thyssen	291,70	292,50
Veba AG	90	90,53
Viag	652,50	659
Volkswagen VZ	588,50	586





Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en baisse, mercredi 29 janvier. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars cédait 18 centièmes, à 120,34 points.

La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable. En hausse après l'annonce d'une progression modérée du coût du travail aux Etats-Unis au quatrième trimestre (+0,8 %), les emprunts avaient cédé du terrain à la suite de la publication de l'indice de confiance des consommateurs américains en janvier (116,8 points) et des statistiques des ventes au détail au cours des trois premières semaines de l'année (+0,8 %). Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit en clôture à 6,93 %.

La Banque de France a laissé inchangé, mercredi matin, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an — 130,50 — 29 janv. — 5 août — 28 janv.

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/01	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,67	6,62	1,60
Allemagne	3,06	5,83	6,68	1,40
Grande-Bretagne	5,94	7,39	7,85	2,70
Italie	7,56	7,28	7,83	3,40
Japon	0,47	2,49	—	0,20
Etats-Unis	5,25	6,65	6,94	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/01	Taux au 27/01	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,09	4,09	100,07
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	4,91	4,89	100,60
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,41	5,35	101,04
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,79	5,76	101,57
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,38	6,38	102,82
Obligations françaises	5,74	5,72	101,06
Fonds d'Etat à TME	-2,39	-2,27	99,61
Fonds d'Etat à TRE	-2,15	-2,11	99,88
Obligat. franç. à TME	-2,12	-2,10	99,73
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,08	100,04

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 28/01	Vente 28/01	Achat 27/01	Vente 27/01
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,28	3,40	3,23	3,36
3 mois	3,12	3,37	3,33	3,20
6 mois	3,27	3,39	3,30	3,20
1 an	3,32	3,44	3,31	3,18
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3750	—	3,3672	—
Pibor Francs 3 mois	3,3750	—	3,3711	—
Pibor Francs 6 mois	3,3750	—	3,3898	—
Pibor Francs 9 mois	3,3750	—	3,3398	—
Pibor Francs 12 mois	3,3750	—	3,3438	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1146	—	4,0729	—
Pibor Ecu 6 mois	4,0729	—	4,0625	—
Pibor Ecu 12 mois	4,0833	—	4,0521	—

MATIF

Échéances 28/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	199041	130,50	130,70	129,76	129,88
Juin 97	2514	129,20	129,22	128,52	128,52
Sept. 97	29	127,34	127,34	126,84	126,84
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	32838	96,75	96,75	96,67	96,71
Juin 97	15181	96,76	96,77	96,69	96,71
Sept. 97	10473	96,72	96,74	96,64	96,69
Déc. 97	5693	96,64	96,66	96,55	96,60
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	1261	96,92	97,06	96,22	96,32

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/01	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Janvier 97	26073	2484,50	2486	2432	2433
Février 97	9108	2489	2490	2437	2439
Mars 97	1985	2491,50	2494	2443	2444,50
Juin 97	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,5730 | US/DM ↗ 1,6470 | US/¥ ↗ 120,9200 | DM/F ↗ 3,3729 | £/F ↗ 8,9625

Faiblesse du yen

LE DOLLAR s'inscrivait en très forte hausse, mercredi 29 janvier, face à la monnaie japonaise, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il cotait 122,75 yens, son cours le plus élevé depuis le 9 février 1993. Face aux devises européennes, le dollar était stable, à 1,6535 mark et 5,5765 francs.

Le billet vert bénéficie des déclarations de responsables économiques et monétaires américains et européens se félicitant de la remontée du dollar. Selon les opérateurs de marché, ces propos rendent peu probable une action concertée des grandes banques centrales pour freiner l'envolée de la monnaie américaine.

Le franc était stable, mercredi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3725 francs pour un deutschemark. La livre sterling s'inscrivait à 2,6665 marks et 8,9950 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/01	% 27/01	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,2900	+0,03	325	349
Ecu	6,5440	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,5730	+0,95	5,2600	5,8600
Belgique (100 F)	16,3565	+0,02	15,8200	16,8200
Pays-Bas (100 fl)	300,2200	+0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4520	-0,29	3,2100	3,7100
Danemark (100 krd)	88,4300	-0,01	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,8445	+0,15	8,4200	9,2600
Gde-Bretagne (1 L)	8,9625	+0,06	8,5800	9,4800
Grèce (100 drach.)	2,1520	—	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,5200	+0,48	71	81
Suisse (100 F)	389,5600	-0,23	375	399
Norvège (100 k)	84,8500	+0,06	79	88
Autriche (100 sch)	47,9400	+0,02	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0005	-0,27	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3650	-0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	4,1451	+1,08	3,8400	4,4400
Japon (100 yens)	4,6184	-0,19	4,4300	4,7800
Finlande (mark)	113,9700	+0,11	107	118

PARITÉS DU DOLLAR	29/01	28/01	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,6470	1,6465	+0,03
TOKYO : USD/Yens	120,9200	119,5500	+1,13

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,5787	5,5777	5,5243	5,5168
Yen (100)	4,6368	4,6340	4,6540	4,6457
Deutschemark	3,3718	3,3715	3,3717	3,3712
Franc Suisse	3,8902	3,8868	3,8729	3,8649
Lire ital. (1000)	3,4671	3,3643	3,4843	3,4730
Livre sterling	9,0126	9,0054	9,1582	9,1482
Peseta (100)	4,0064	4,0022	3,0450	4,0360
Franc Belge (100)	16,357	16,349	16,360	16,333

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,25	3,22	3,22
Eurodollar	5,37	5,50	5,62
Eurolivre	6,12	6,25	6,37
Eurodeutschemark	3,06	3,06	3,06

L'OR

	cours 28/01	cours 27/01
Or fin (k. barre)	62600	63500
Or fin (en lingot)	62600	63550
Once d'Or Londres	353,50	353,70
Pièce française(20f)	360	365
Pièce suisse (20f)	361	365
Pièce Union lat(20f)	361	365
Pièce 20 dollars us	2350	2350
Pièce 10 dollars us	1345	1350
Pièce 50 pesos mex.	2335	2365

LE PÉTROLE

En dollars	cours 28/01	cours 27/01
Brent (Londres)	197,25	—
WTI (New York)	21,19	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	28/01	27/01
Dow-Jones comptant	235,95	235,81
Dow-Jones à terme	406,94	402,78
CRB	242,23	243,67
MÉTAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2535	2574
Cuivre à 3 mois	2238	2260
Aluminium comptant	1605	1619
Aluminium à 3 mois	1632,50	1640
Plomb comptant	679	694
Plomb à 3 mois	688	702
Étain comptant	5880	5845
Etain à 3 mois	5930	5895
Zinc comptant	1119	1123,50
Zinc à 3 mois	1139	1144,50
Nickel comptant	7145	7230
Nickel à 3 mois	7250	7315

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,02	4,95
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	3,72	3,74
Maïs (Chicago)	7,51	3,48
Grain. soja (Chicago)	248	248
Tourt. soja (Chicago)	238,60	238,30
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	51	51
Orge (Londres)	92	92,10
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1303	1291
Café (Londres)	1478	1485
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,75	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	0,92	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 29 JANVIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS -0,70 %
CAC 40 : 2465,32

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	957	952	—	30/07/96
Cr.Lyonnais(T.P.)	844	845	+ 0,11	23/10/96
Renault (T.P.)	1630	1630	—	24/10/96
Rhone Poulenc(T.P)	1950	1948	- 0,10	01/10/96
Saint Gobain(T.P.)	1250	1250	—	15/07/96
Thomson S.A (T.P)	991	995	+ 0,40	01/08/96
Accor	703	707	+ 0,56	19/07/96
AGF-Ass.Gen.France	173,80	176,50	+ 1,55	15/07/96
Air Liquide	868	856	- 1,38	03/06/96
Alcatel Alsthom	454,10	451,80	- 0,50	26/07/96
Axa-UAP	359,50	358,50	- 0,27	06/06/96
Axime	711	709	- 0,28	—
Bail Investis.	786	775	- 1,39	12/07/96
Bancaire (Cie)	681	674	- 1,02	14/05/96
Bazar Hot. Ville	500	517	+ 3,40	14/06/96
Bertrand Faure	229,90	229	- 0,39	08/07/96
BIC	891	887	- 0,44	15/01/97
BIS	485,50	485,70	+ 0,04	01/07/96
B.N.P.	222	224,20	+ 0,99	18/07/96
Bollore Techno.	619	615	- 0,64	01/07/96
Bongrain	2065	2058	- 0,33	15/05/96
Bouygues	528	541	+ 2,46	02/08/96
Bouygues Offs.	145	148	+ 2,06	—
Canal +	1233	1189	- 3,56	28/06/96
Cap Gemini	282	281,80	- 0,07	10/07/92
Carbone Lorraine	1071	1080	+ 0,84	03/07/96
Carrefour	3388	3365	- 0,67	25/04/96
Casino Guichard	239	236	- 0,41	10/06/96
Casino Guich.ADP	196	195,50	- 0,25	10/06/96
Castorama Dl (Li)	952	939	- 1,36	02/07/96
C.C.F.	250	247	- 1,20	28/06/96
CCMX(ex.CCMC) Ly	57	56,80	- 0,35	01/07/96
Cegid (Ly)	685	683	- 0,29	24/05/96
CEP Communication	400	[illegible]	—	01/07/96
Cerus Europ.Reun	137,20	138	+ 0,58	01/07/90
Cetelem	691	693	+ 0,28	01/04/96
CGIP	1550	1545	- 0,32	13/06/96
Chargeurs Intl	298,20	290	- 2,74	—
Christian Dior	898	887	- 1,22	02/12/96
Ciments Fr.Priv.B	177,70	184,20	+ 3,65	01/07/96
Cipe France Ly #	710	710	—	09/08/96
Clarins	813	804	- 1,10	19/07/96
CLF-Dexia France	498,70	489,60	- 1,82	17/06/96
Club Mediterranee	366	363	- 0,81	24/06/96
Coflexip	316,50	316	- 0,15	07/08/95
Colas	784	789	+ 0,63	28/05/96
Comptoir Entrep.	10,95	10,80	- 1,36	15/07/92

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Comptoir Moder.	2865	2866
CPR	469	468
Cred.Fon.France	67,55	[illegible]
Credit Lyonnais CI	171	170
Credit National	354,50	355
CS Signaux(CSEE)	263	254
Damart	4495	4500
Danone	811	819
Dassault-Aviation	1323	1320
Dassault Electro	545	566
Dassault Systemes	311	313
De Dietrich	237,50	[illegible]
Degremont	429	433
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,50	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	164	[illegible]
Dynaction	124	[illegible]
Eaux (Cie des)	683	686
Eiffage	263,90	[illegible]
Elf Aquitaine	541	527
Eramet	380	[illegible]
Eridania Beghin	810	813
Essilor Intl	1610	1620
Essilor Intl ADP	1481	1485
Esso	678	655
Eurafrance	2332	2340
Euro Disney	10,65	[illegible]
Europe 1	1325	1327
Eurotunnel	7,45	[illegible]
Filipacchi Medias	1329	1310
Fimalac SA	476,50	452
Finextel	98	[illegible]
Fives-Lille	491	490
Fromageries Bel	4238	4240
Galeries Lafayette	2185	2200
GAN	101	[illegible]

[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
United Technol. #	387,10	379	- 2,09	10/12/96
Vaal Reefs #	396	387,30	- 2,19	13/09/96
Volkswagen A.G #	2600	—	—	06/06/96
Volvo (act.B) #	138,70	135,20	- 3,96	07/05/96
Western Deep #	173,80	171,80	- 1,15	13/09/96
Yamanouchi #	106	102,40	- 3,39	01/12/96
Zambia Copper	10,85	10,65	- 1,84	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 JANVIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,37	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,36	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123,64	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	118,11	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,52	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,71	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,11	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,19	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,16	[illegible]

Finansd.8,6%92-02# · Floral9,75% 90-99# · OAT 8,5% 87-97CA# · OAT 88-98 TME CA# · OAT 9/85-98 TRA · OAT 9,50%88-98 CA# · OAT TMB 87/99 CA# · OAT 8,125% 89-99 # · OAT 8,50%90/00 CA# [illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Sechilienne (Ly) ◆	1050	1050
Tanneries Fce (Ny) ◆	288,40	288,40
Union Gle Nord(Li) ◆	192,50	192,50

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	200	200
Commerzbank AG	143,70	141,90
Fiat Ord	18,20	18,70
Gevaert	369,20	369
Gold Fields South	135	135
Kubota Corp.	21,95	24,30
Montedison act.ep.	10,05	10,05

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	40,90	40,90
AFE #	452,90	459
Aigle #	188	185
Albert S.A (Ns)	129,40	135,40
Altran Techno. #	1882	1875
Montaignes P.Gest.	1990	1990
Assystem #	435	440
Bque Picardie (Li) ◆	620	620
Bque Tarneaud(B)#	260,10	260
Bque Vernes	164	158
Beneteau #	635	640
B I M P	63	63
Boiron (Ly) #	700	693
Boisset (Ly)# ◆	300	300
But S.A.	355	345
Cardif SA	855	850

C.E.E # · Cermex (Ly) · CFPI # · Change Bourse (M) · Christ.Dalloz · CNIM CA# · Codetour · Comp.Euro.Tele-CET · Conflandey S.A · C.A.Haute Normand · C.A. Paris IDF · C.A.Ille & Vilaine · C.A.Morbihan (Ns) · C.A.du Nord (Li) · C.A. Oise CCI · Creeks · Devanlay · Devernois (Ly) · Ducros Serv.Rapide · Adecco Trav.Tem.Ly · Europ.Extinc.(Ly)# · Expand s.a · Factorem · Faiveley # · Finacor · Fininfo · Fructivie · Gautier France # [illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	72	70
Coil	166,30	169
Electronique D2	573	578
FDM Pharma n.	208	201,50
Genset	230	221
High Co.	184,60	180,50
Infonie	129,50	129,50
Joliez-Regol	87,30	86
Mille Amis	112	112
Picogiga	230,90	232
Proxidis	23	23
Stelax	4,79	4,65

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 JANVIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	775	775
Crédit Gén.Ind. ◆	21,10	21,10
Génerale Occidentale ◆	85,50	85,50
Mumm ◆	1400	1400
Ste lecteurs du Monde ◆	165,10	165,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 28 janvier

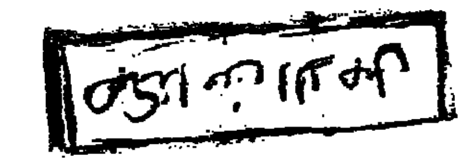
VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Créd.Mut.Ep.J	22705,96	22705,96
Créd.Mut.Ep.long.T	255,27	248,44
Cred.Mut.Ep.Monde	1428,96	1390,72
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1836,08	1800,08
Cred.Mut.Ep.Quatre	1118,56	1096,63

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	37598,71	37598,71
Actimonétaire D	30615,69	30615,69
Cadence 1 D	1078,79	1068,11
Cadence 2 D	1082,25	1071,53
Cadence 3 D	1069,49	1058,90
Capimonétaire C	406,47	406,06
Capimonétaire D	377,66	377,28
Sogeoblig C	9051,59	8961,97
Interoblig C	7066,73	7016,61
Intersélection France D	659,07	646,15
S.G. France opport. C	1891,94	1854,84
S.G. France opport. D	1806,09	1770,68
Sogenfrance C	1641,95	1609,75
Sogenfrance D	1500,82	1471,39
Sogépargne D	308,32	305,27
Soginter C	2034,02	1994,14
Fonds communs de placements		
Favor D	1404,73	1377,19
Sogefiance D	1711,83	1694,88
Sogenfrance Tempo D	167,22	167,22

SYMBOLES
⁘ cours du jour; ◆ cours précédent.



VOILE La course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, s'approche de son terme. Le leader, Christophe Auguin, est actuellement pointé à moins de 6 500 kilomètres de l'arrivée, qu'il pourrait atteindre dans environ deux semaines. ● LE CLASSEMENT ne compte plus que six des quinze bateaux officiellement au départ des Sables-d'Olonne, le 3 novembre 1996, après trois naufrages, deux abandons et une série d'incidents qui ont obligé plusieurs navigateurs à s'arrêter pour réparer. ● LES RECHERCHES pour tenter de retrouver Gerry Roufs ont cessé. On est sans nouvelles du skipper canadien depuis que sa balise Argos a cessé d'émettre, mardi 7 janvier. ● ÉRIC DUMONT, le marin havrais, est le dernier concurrent à avoir passé le cap Horn. Il vit sa course comme une expérience essentielle dans sa vie d'homme et de marin.

Eric Dumont joue les as du bricolage pour boucler le Vendée Globe

Dans la course autour du monde en solitaire, le skipper de « Café-Legal-Le-Goût » se classe à la quatrième place de la compétition, malgré de nombreuses avaries. En passant le cap Horn, ce Havrais âgé de trente-cinq ans entre dans la catégorie prestigieuse des « vrais » marins

POUR ÉRIC DUMONT, le Vendée Globe pourrait se résumer à une litanie d'avaries. Du 6 novembre 1996, trois jours après le départ des Sables-d'Olonne, jusqu'au début du mois de janvier 1997, rien ne l'aura épargné. Rupture de l'étai d'artimon, capot de la soute à voiles détaché, coque enfoncee par une épave au passage des Canaries, rail de mât arraché : voilà pour le premier mois d'une course qui n'étonne pas celui qui disait en levant l'ancre : « *Je sais que, dans un tour du monde, on est à la merci de la casse technique, mais ce ne seront pas des petits ennuis qui m'empêcheront d'aller jusqu'au bout.* »


VOILE

Après dix années de convoyage, ou passées à faire l'équipier sur des bateaux d'infortune, Eric Dumont ne cesse d'exercer ses talents de bricoleur. Le 9 décembre, la réparation de sa coque a cédé dans un départ au lof. « *C'est une fatalité dure à accepter*, dit-il alors. *Mais, pour des raisons évidentes de sécurité, je dois m'arrêter en Afrique du Sud.* » La nuit suivante, Eric Dumont l'a passée dans une mer très dure. La côte lui semble alors loin et l'abandon n'est décidément pas son genre : « *J'ai l'habitude d'aller au bout et de finir ce que j'ai commencé.* » Avec un tee-shirt et la résine qui lui reste à bord, il répare l'avarie et repart, le moral en hausse : « *C'est cela, le Vendée Globe : tenir coûte que coûte et finir sans assistance.* »

La raison de ses ennuis, Eric Dumont croit la découvrir en s'installant devant son repas de Noël : « *Horreur, du lapin !* » Personne n'a tenu compte de sa mésaventure sur la Route du rhum en 1994. Son demi-tour au lendemain du départ, tous ses instruments de navigation en panne. Il rentre au port et met la main sur la terrine interdite au grand superstitieux qu'il est toujours.

Cette fois, le fait de jeter la boîte de sauté chasseur dans l'océan Indien n'a pas fait cesser la malchance. Compas devenus fous en raison de l'attraction du pôle Sud, Eric Dumont a dû barrer 20 heures sur 24 entre Noël et le Nouvel An. Et, à la Saint-Sylvestre, c'est sa bôme qui se casse en deux.

Il se bat pour réduire son retard sur Marc Thiercelin et Hervé Laurent, qui luttent pour un podium, 1 000 milles (près de 2 000 km) devant lui. Le 7 janvier, la balise Argos du *Groupe-LG2* de Gerry Roufs cesse d'émettre. Après Isabelle Autissier et Marc Thiercelin, Eric Dumont se déroute et arrive dans la zone des recherches, une semaine après la disparition du skipper canadien. Depuis trois jours, le skipper déprimé pleure en maudissant la mer qui dévore ses enfants. Dans la tempête, il recherche en vain le marin perdu.

Les icebergs rôdent, et *Café-Legal* reprend sa route. Ses batteries principales sont hors d'état de fonctionner depuis deux semaines. Eric Dumont doit limiter au minimum l'usage de ses instruments de bord.

Mais, moins que jamais, il ne s'est découragé. Car, au bout de ces 83 jours de mer, se profilait la récompense tant attendue. Dans la nuit du 24 au 25 janvier, Eric Dumont a franchi le cap Horn. Déçu par le « *caillou* » aperçu sous la pleine lune en filant par petite brise, il trouve que le fameux rocher « *vaut à peine le coup de faire déplacer un car de touristes japonais* ».

Le droit enfin acquis de « *pisser au vent* » n'est pas rien pour le nouveau cap-hornier. A trente-cinq ans, Eric Dumont a trouvé le courage de quitter pendant quatre mois sa femme et ses trois enfants, parce qu'il voulait passer « *dans une autre catégorie de marins* ». Pour celui qui n'a jamais navigué au-dessous de l'équateur, malgré 27 traversées de l'Atlantique, dont plusieurs en course, aller dans les mers du Sud, c'est se prouver qu'il est vraiment « *digne de faire ce métier* ».

Eric Dumont avait besoin de ce « *piment* » dans sa vie. Sa participation au Vendée Globe a été son unique préoccupation pendant quatre ans : « *J'étais passé par tant de galères que je me sentais la maturité d'un "tourdumondiste".* » Il avait assisté au lancement de *Bagages-Superior*, le bateau avec lequel Alain Gautier a gagné la dernière édition du Tour du monde en solitaire.

Depuis, il n'avait eu de cesse de récupérer le beau ketch, rentré « *nickel* » de ses 110 jours de course. Avec sa petite Nikita, âgée de deux ans, il rôdait en canot pneumatique dans l'avant-port de Lorient, autour du bateau de toutes ses ambitions. L'aide du casino d'Etretat lui a permis d'acheter ce voilier que convoitaient tant d'autres marins en instance de tour du monde.

Ensuite a commencé la recherche des partenaires, un « *nouveau parcours du combattant* ». Il est passionné... et convaincant. « *Son dossier était solide, sérieux et bien argumenté*, raconte Alain Frydman, directeur général de Café Legal. *Il est havrais, comme notre société, et les marins sont connus pour être de gros consommateurs de café.* » L'entreprise apporte 1 million de francs pour la course et du café à tous les autres concurrents. Eric Dumont mettra une semaine à retrouver dans ses caisses ses réserves de petit noir.

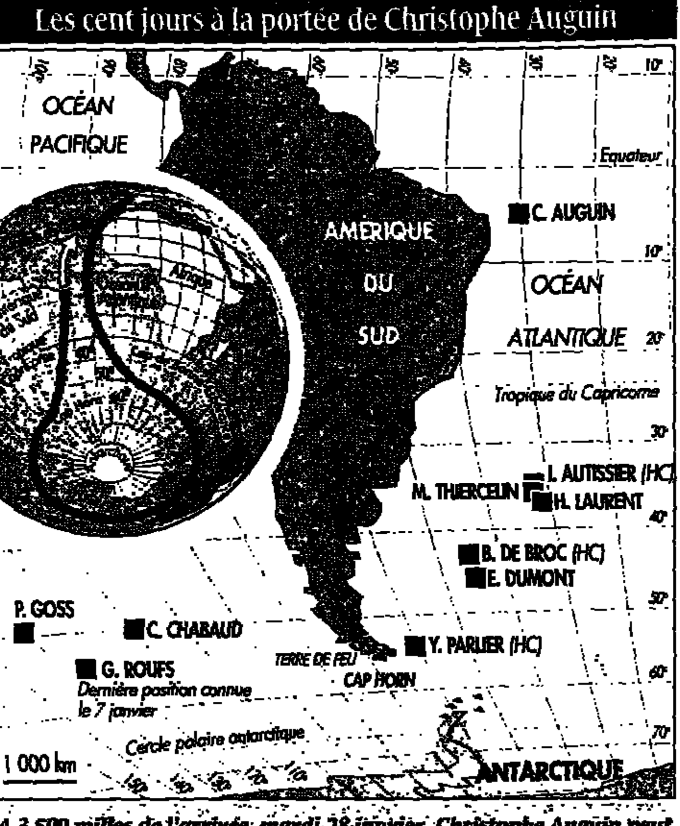
Dans la collaboration avec Legal, Eric Dumont s'assagit. Il reçoit les employés de la société dans le chantier du Havre où son bateau est remis à neuf. Il signe des affiches dans les usines. « *Son aventure fédère la vie de l'entreprise depuis plusieurs semaines* », raconte M. Frydman. Ainsi, le jeune révolté est devenu un modèle. Pour le départ du Vendée Globe, il avait coupé ses mèches rebelles. Mais le regard restait fiévreux, comme enflammé par cette passion qui conduit Eric Dumont au bout du monde et de lui-même.

Christophe de Chenay

Chances réduites de retrouver Gerry Roufs

En démentant avoir établi un contact radio avec *Groupe-LG2*, l'armée chilienne a fortement réduit les espoirs de retrouver Gerry Roufs, dont la balise Argos a cessé d'émettre mardi 7 janvier (*Le Monde* daté 26-27 janvier). Pour Philippe Jeantot, l'organisateur du Vendée Globe, cette mauvaise nouvelle a malheureusement diminué les chances de retrouver le skipper canadien : « *On peut encore espérer que Gerry est toujours en course sans aucun moyen de communication*, dit-il. *Mais cette hypothèse, qui reposait sur les affirmations de l'armée chilienne, a maintenant beaucoup moins de poids. Il est également possible qu'il navigue sous gréement de fortune vers les côtes chiliennes ou vers la Polynésie. Dans ce cas, il faudra attendre plusieurs semaines. Sinon, on doit penser à une collision avec un iceberg. Et le choc est irrémédiable. Ou un chavirement, mais les conditions de survie dans le Pacifique sont telles que le temps écoulé ne laisse pas d'espoir, dans cette dernière hypothèse.* »

Les cent jours à la portée de Christophe Auguin



A 3 500 milles de l'arrivée, mardi 28 janvier, Christophe Auguin peut encore espérer boucler le tour du monde en cent jours, soit neuf de moins que le record de Titouan Lamazou en 1990. Il lui faut tenir une moyenne de 11 nœuds jusqu'au 11 février à 13 heures.

Marc Thiercelin prend la deuxième position, devant Hervé Laurent

● **Christophe Auguin (Geodis)**, à 3 622 milles (6 700 km) des Sables- d'Olonne, mardi 28 janvier à 11 h 30 : « *Pour être direct, je commence à saturer. Je m'y attendais, je savais que la dernière ligne droite serait difficile. Donc pas de surprise, tout se passe comme prévu : cela devient longuet. Le plus difficile est de trouver des échappatoires pour se changer les idées. La situation dans l'Atlantique Nord décidera de mon temps total sur le parcours. En attendant, je guette le passage de l'équateur.* »

● **Marc Thiercelin (Crédit-Immobilier-de-France)**, à 1 879 milles (3 470 km) de Christophe Auguin : « *J'ai beaucoup manœuvré dans la nuit de lundi à mardi. Je suis content que cela m'ait permis de prendre la deuxième place. J'ai sorti des voiles neuves. Ce sera de la puissance en plus. J'ai commencé les grands travaux de renfort de la structure avant en découpant à la scie à métaux l'un de mes tangons en plusieurs morceaux. Je ne pensais pas que le carbone était aussi épais, les lames s'usent vite. Heureusement il m'en reste une dizaine en stock.* »

● **Hervé Laurent (Groupe-LG-Traitmat)**, à 2 004 milles (3 710 km) : « *Les zones de calmes ne sont pas faciles à passer et cela va encore me retarder par rapport à un tableau de marche décent. Je commence à compter la nourriture qui me reste.*

» *Il y a évidemment les choses les moins bonnes. Je n'aurai plus de vêtement chaud lorsque je retournerai dans le froid, une semaine avant l'arrivée.* »

● **Eric Dumont (Café Legal-Le Goût)**, à 2 614 milles (4 840 km) : « *Je suis heureux : je suis passé par la grande porte dans l'océan Atlantique. J'ai passé les trois caps : Bonne Espérance, Leuwin, Horn. Vous ne pouvez pas savoir comme je suis content d'être passé à travers tous les pièges de ces océans.* »

● **Yves Parlier (Aquitaine-Innovations)**, à 3 378 milles (6 250 km) : « *Le bateau file entre 12 et 22 nœuds* [entre 22 et 41 km/h] *et j'ai un vent de nord-ouest de force 8. La mer est un peu croisée mais maniable. Je suis en pleine forme et motivé de retrouver la chaleur de l'Atlantique. Je vais essayer de rattraper les copains, juste pour le plaisir.* »

● **Catherine Chabaud (Whirlpool-Europe 2)**, à 5 029 milles (9 300 km) : « *J'ai hâte d'arriver dans les zones plus ensoleillées car je sens mon corps devenir de plus en plus mou. Je profite du temps qui m'est accordé pour aborder les questions existentielles que seule une longue solitude peut amener. Je nourris mes réflexions avec des lectures.* »

● **Pete Goss (Aqua-Quorum)**, à 5 735 milles (10 610 km) : « *J'ai passé plus de deux jours à réparer l'alimentation en gazole de mon groupe électrogène. J'avais dû débrancher mes pilotes et j'avançais avec une vitesse et un cap irréguliers. C'était très frustrant. J'ai encore des choses à réparer comme les lattes de grand voile. Sinon, tout va bien.* »

Les rugbymen de Brive-Corrèze reçus à l'Elysée

« *BRAVO LES ARTISTES ! C'était vraiment du grand art, un match de seigneurs* », a déclaré Jacques Chirac en recevant, mardi 28 janvier à l'Elysée, l'équipe de rugby de Brive-Corrèze, vainqueur de la Coupe d'Europe face aux Anglais de Leicester, samedi 25 janvier à Cardiff. Accompagnés du président du club, Pierre Dauzier, et du président de la section rugby, Patrick Sébastien, les joueurs ont offert au chef de l'Etat le maillot du capitaine de l'équipe, Alain Penaud, absent en raison de sa blessure. M. Chirac, qui s'est déclaré « *fier d'être Corrézien* » a prévenu : « *Il y a encore une ou deux marches à grimper : je ne serais pas malheureux si je pouvais aller voir le bouclier de Brennus à Brive !* ».

■ **Philippe Benetton a déclaré forfait** pour le match du Tournoi des cinq nations France - pays de Galles, le 15 février, au parc des Princes. Le troisième ligne du SU Agen a été victime d'une fracture de la mâchoire dimanche, à Périgueux, en championnat.

■ **FOOTBALL : Strasbourg et Montpellier se sont qualifiés** après les prolongations, mardi 28 janvier, pour les demi-finales de la Coupe de la Ligue de football. Les Alsaciens ont éliminé Louhans-Cuiseaux, la seule équipe de division 2 encore en lice (5-1). Montpellier a dominé le Stade Rennais (2-1). Les deux qualifiés étaient tenus en échec sur le même score (1-1) à l'issue du temps réglementaire. Bordeaux-Caen et Lens-Monaco avaient lieu mercredi soir.

■ **Reynald Pedros, l'attaquant international** de l'Olympique de Marseille, a été transféré, mardi 28 janvier, à Parme pour trois ans et demi. Par ailleurs, le défenseur international français de Guingamp, Vincent Candela (23 ans), nouvelle recrue du club de football de l'AS Roma, est arrivé lundi 27 janvier dans la capitale italienne. – *(AFP.)*

■ **L'Union européenne de football (UEFA)** a accepté la demande de la Juventus Turin de déplacer le match retour de la Super-Coupe de football contre le Paris SG, le mercredi 5 février à Palerme. Le club italien (vainqueur 6-1 au Parc des princes) avait motivé sa demande en soulignant qu'il comptait des milliers de fans en Sicile.

■ **TENNIS : Mark Philippoussis a déclaré forfait** pour la rencontre de premier tour de la Coupe Davis qui opposera l'Australie à la France à Sydney du 7 au 9 février. Le numéro 1 australien souffre d'une tendinite au bras droit. – (*Reuter*)

■ **ATHLÉTISME : Carl Lewis ne disputera pas le dernier meeting de sa carrière** en juin dans sa ville de Houston contrairement à l'information qui avait circulé lors de son passage en Australie et en Nouvelle-Zélande où il participait à des meetings. Son avocat a expliqué, mardi 28 janvier, que l'homme aux neuf médailles d'or olympiques ne viendra pas en Europe la saison prochaine, et se contentera de meetings organisés par son sponsor. – *(AP.)*

■ **La Fédération internationale (IAAF) s'est inclinée** devant la décision d'un tribunal allemand qui ouvre droit à réparation pour l'ancienne sprinteuse est-allemande Katrin Krabbe, après sa suspension pour dopage. Le tribunal avait estimé que l'IAAF était allée trop loin en prolongeant de deux ans la suspension de Krabbe, après celle d'un an décrétée par la Fédération allemande d'athlétisme. – *(AFP.)*

■ **BOXE :** Pernell Whitaker, champion WBC des welters, a annoncé, mardi 28 janvier à New York, qu'il mettra son titre en jeu le 12 avril au Caesar's Palace de Las Vegas face à son compatriote Oscar De La Hoya, champion WBC des super-légers. – *(AFP)*

Le dérapage d'Oksana Baiul, ancienne star olympique de la glace,... à 19 ans

ATLANTA
correspondance

A Simsbury, Connecticut, la route qui contourne la ville porte encore deux épaisses traces de pneus. Deux longues traînées noires qui viennent mourir dans un fossé, entre deux arbres, non loin d'un champ de céréales. La marque encore fraîche d'un accident de voiture. Et celle, plus profonde encore, d'un étrange fait divers. Une histoire de sport, de patinage artistique, pas vraiment grave et pourtant racontée avec des mines de dépit et tous les mots dont on se sert pour un drame.

Dimanche 12 janvier, un peu après minuit, une Mercedes verte a brutalement quitté la route pour achever sa course dans le fossé. Au volant, une jeune fille blonde âgée de dix-neuf ans, Oksana Baiul, championne du monde de patinage artistique à quinze ans, médaillée d'or l'année suivante aux Jeux olympiques de Lillehammer. Une ravissante Ukrainienne, installée depuis deux ans aux Etats-Unis.

Réduit à un simple rapport hospitalier, l'accident peut sembler banal. La conductrice et son compagnon, un ancien patineur d'origine arménienne, ont souffert de blessures légères. Quelques contusions et une coupure sur le dessus du crâne pour Oksana Baiul. Un doigt cassé pour Ararat Zakarian. Rien de grave, donc.

Mais la jeune fille conduisait en état d'ivresse. Elle n'a pas encore l'âge requis dans le Connecticut (vingt et un ans) pour consommer de l'alcool. Et le rapport de police précise que le véhicule dépassait la vitesse de 160 km/h au moment de quitter la route. La jeune fille s'en est excusée dans un bref communiqué de presse. Puis elle a fermé sa porte au nez des curieux, débranché son téléphone et conservé le silence.

TOUJOURS SEULE

Depuis, la rumeur et les aveux de ses proches ont composé à sa place un éloquent récit de ses nombreux dérapages. Son titre olympique en poche, Oksana Baiul a quitté l'Ukraine et pris un aller simple pour les Etats-Unis. Orpheline depuis l'âge de treize ans, elle l'a fait seule. Elle a posé, toujours seule, ses quelques malles dans une maison du Connecticut assez vaste pour héberger une équipe tout entière de hockey sur glace.

Son passage chez les professionnels l'a enrichie au-delà de ses espérances (10 millions de francs annuels). Elle a dépensé sans compter, pris du poids et du goût pour le luxe. Elle aurait aussi, dit-on, pris l'habitude de supprimer ses séances d'entraînement pour leur préférer des soirées trop arrosées et des nuits sans sommeil. Cette saison, elle a annulé sa participation à trois compétitions et patiné sans envie ni brio dans une quatrième. « *Beaucoup de gens ont cherché à lui donner des conseils*, explique Viktor Petrenko, un ancien champion olympique ukrainien, installé lui aussi aux Etats-Unis. *Mais elle n'écoute personne. Elle a seulement dix-neuf ans. A seize ans, elle avait déjà tout sans en connaître vraiment le prix. Elle veut vivre sa vie.* »

Normal, sans doute. Pour Tom Collins, promoteur de la plus fameuse tournée professionnelle de patinage artistique, « l'affaire » Baiul ne doit rien à un mauvais hasard. « *Elle est seule, sans parents*, confiait-il récemment au *New York Times*. *Le monde du patinage n'est pas facile pour une adolescente aussi peu entourée. Il peut même être sans pitié. Oksana a gagné beaucoup d'argent. Elle a connu la blessure. Sa morphologie a beaucoup évolué. A sa place, beaucoup d'autres jeunes filles auraient commis les mêmes erreurs.* »

Sa dernière « erreur », Oksana Baiul en a reconnu tous les torts, lundi 27 janvier, devant un tribunal du Connecticut. En échange de sa bonne foi, la justice l'a condamnée à suivre un programme d'éducation dans un centre de réhabilitation pour alcooliques. Un moindre mal. « *Et une bonne leçon pour elle, du moins espérons-le* », soupire Viktor Petrenko.

Alain Mercier

L'ambigu plaisir des Français d'être touristes en leur pays

Les pistes sans histoires du Jura comme révélateur de la schizophrénie du vacancier national

LES ROUSSES (Jura)
de notre envoyé spécial

Ce sont quatre villages groupant 5 500 habitants, quatre innocentes communes du Jura, à cheval sur les cantons de Morez et Saint-Claude, blotties entre sapinières et prés à vaches, le long de la frontière franco-suisse. Il y a dix ans, ce quatuor de localités – Bois-d'Amont, Prémanon, Lamoura, Les Rousses –, ayant enfin surmonté ses lilliputiennes jalousies, a formé une unique station de sports d'hiver sous le seul nom des Rousses, bourg connu des historiens pour avoir abrité en 1962, au chalet du Yéti, les négociations secrètes franco-algériennes qui aboutirent aux accords d'Evian.

Des photos 1900 rajeunies en cartes postales révèlent que la glisse est une vieille habitude sur le site ; le premier remonte-pente date de 1935 ; la Ve République a pris au sérieux la station jusqu'à y installer l'Ecole nationale de ski de fond et de saut. Aujourd'hui Les Rousses affiche près d'un demi-million de journées-skieurs par an, lesdits skieurs pouvant être accueillis dans 10 000 places en hôtel ou en chalet, sans compter les 14 000 lits des résidents secondaires.

La véritable spécificité de « *la station antifrime* », ce n'est ni sa mixité savamment dosée ski nordique-ski de fond, ni ses forfaits franco-helvétiques, ni son lac de 100 hectares qui abreuva des mammouths, ni même sa fameuse course populaire, la Transjurassienne, (3 500 concurrents chaque troisième dimanche de février, sur 76 km neigeux et boisés reliant Lamoura à Mouthe). L'originalité des « Quatre-Villages », c'est leur clientèle à 95 % française et le domaine skiable le plus proche de Paris : 500 km, avec l'autoroute jusqu'à Dole et, en 1998, jusqu'à Poligny.

On peut donc y surprendre nos concitoyens entre eux, dans leur intimité sportive, vacancière, familiale. Des Français, Franciliens pour un tiers et ch'timis pour un autre tiers, et auxquels ça ne plaît pas toujours qu'on vienne les observer au bas des pistes ou devant leur fondue. Ils se comportent un peu comme si on pénétrait par effraction chez eux, alors que, curieusement, interrogés en Egypte, Floride ou Grèce, ils se montrent volontiers loquaces. « *On vient aux Rousses pour avoir la paix, sinon on irait à Megève où à Gstaad ! Ici, c'est la bonne franquette, on n'a pas besoin d'avoir la dernière combinaison ni des skis paraboliques, on peut décompresser pour de bon* », lâche cette mère lyonnaise en regroupant ses quatre poussins lugeurs ou surfeurs.

DONNER RAISON À BALZAC

Les 15-20 ans – sauf les « fondeurs », dont Les Rousses est le paradis – ne pensent pas forcément comme la skieuse maternelle, certains avouant même que ça leur « *prend la tête* » d'être aux sports d'hiver dans un endroit « *franchouillard* », « *pépère* », « *relou* » (« lourd » en verlan). « *Ici j'hallucine, toutes les meufs* [filles] *sont sous contrôle parental* », tonne un adolescent français de Genève, égaré là en tenue de compétition dernier cri et auquel la guichetière du téléski, avec son magnifique accent jurassien, vient en outre de refuser son argent suisse. Les jeunes Dijonnais, Versaillais ou Troyens, attirés par l'incident, approuvent leur collègue en âge.

Il n'est pas sûr même que leurs parents, venus ici à cause des prix, de la proximité ou de la tranquillité, ne ressentent pas quelque peu *le complexe d'infériorité de maints* vacanciers français quand ils pensent France, pourtant contrée présentement la plus courue de la planète (60 millions de touristes étrangers par an). Balzac, dans *La Femme de trente ans*, déplorait déjà « *le mépris que nous professons pour notre pays* » et maudissait « *ces pauvres riches qui, dégoûtés de notre belle France, vont acheter (ailleurs) à prix d'or le droit de dédaigner leur patrie* ».

Des sondages récents d'Eurobaromètre, utilisés par le sociologue Gérard Mermet dans son *Francoscopie 1997* (Larousse), indiquent que, si la France est placée au premier rang, pour ses attraits divers, par les quatorze autres membres de l'Union européenne, les Français eux-mêmes ne classent leur pays qu'au treizième rang, seuls les Portugais et les Grecs ayant une plus médiocre vision de leur terroir. *Cela dit, et on pourrait l'appliquer* aux Rousses comme à d'autres lieux du pré carré où nos compatriotes hivernent ou estivent, Gérard Mermet estime que les peuplades de l'Hexagone, au fond d'elles-mêmes, « *restent narcissiques dans leur pseudo-malédiction nationale...* »

Ce jugement projeté sur les paisibles utilisateurs des pentes franc-comtoises, tout en gardant à l'esprit des remarques cueillies *in vivo* aussi bien aux Rousses, d'ailleurs, qu'auprès d'autres Français, en villégiature à l'étranger, tend à prouver une sorte d'insatisfaction quasi générale du « mangeur de grenouilles » en déplacement. Séjournant en France, il lorgne vers l'étranger – « *Je rêve de l'Autriche, vous pouvez pas savoir* », nous lançait un skieur, à Prémanon, avant de se propulser dans une poudreuse idéale, sous un soleil clair révélant à perte de vue des montagnes glorieusement intactes – ou bien il regarde vers une autre destination française, estimée socialement plus valorisante, mais pas forcément plus attrayante.

Les frontières sont franchies avec enthousiasme, frénésie même ; néanmoins, très vite, souvent, de profonds soupirs s'exhalent : « *Mais qu'est-ce qu'on fiche ici alors que chez nous, en France, tout est si agréable et si bien organisé, et qu'on y mange si bien ?* »

Un journaliste arabe, Soliman Zéridour, qui observe les Français dans leur jus depuis vingt ans, parle à leur propos, que ce soit en matière touristique ou autre, d'une « *fierté nationale culpabilisée et refoulée* ». Cela expliquerait, selon lui, cette attitude apparemment contradictoire, souvent chez la même personne, allant du dénigrement à la survalorisation du sol natal. Une posture bien loin du sens de la mesure souvent prêté à nos ancêtres ; une attitude qui remonterait pourtant aux débuts du tourisme français hors de France, vers 1830, du moins si on prend à la lettre la volée de bois vert de Balzac.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

★ Office du tourisme des Rousses, tél. : 03-84-60-02-55. Alloneige Jura : 03-84-60-05-08.

DESSIN D'OLLE

A vos guides, prêts, partez !

Sans attendre les grandes migrations, les éditeurs lancent leurs nouvelles collections de guides de voyage. Les *majors* – Gallimard et Hachette – visent la première place et se surveillent du coin de l'œil. Les autres, modestes mais pas du tout résignés, font assaut *d'imagination pour maintenir et* développer leur part de marché.

● Hachette ouvre le feu, mercredi 29 janvier, avec une série de petits formats intitulés *Un grand week-end à...* Amsterdam, mais aussi à Istanbul, Londres, Paris, Rome ou Venise. Avant Barcelone et New York, en mai, la série étant volontairement limitée, à terme, à une vingtaine de métropoles. Graphiquement, ils sont de la même *famille que les guides « Voir »* : clairs, abondamment illustrés. Le court séjour étant devenu la norme, l'éditeur économise le temps en « mélangeant les approches ». Conséquence, le guide ne se « lit » pas, on grappille dans les rubriques : découvrir (l'esprit du lieu), visiter, séjourner, faire du shopping, sortir. Résultat : une maquette animée pour un carnet d'adresses bien fait que l'on dévore pendant le voyage. Londres, *notamment*, est *une réussite* (128 p., 46 F).

● Gallimard cultive son inspiration hégémonique et encyclopédique. Ses pairs pestent en secret car « *tout le monde est sous la pression de cette maquette* ». Quoi qu'il en soit, deux nouvelles déclinaisons de guides sont en préparation. La première, littéraire, intitulée *Sur les routes du monde, Ecrivains voyageurs* (160 pages, 70 francs environ) devrait paraître en mars. Son concept vient d'une collection publiée par le Touring Club italien et sera donc une coédition pour trois titres – *Istanbul, Prague, Rajasthan* –, Gallimard se réservant la maîtrise des destinations ultérieures. Chaque ouvrage est comme une extension du cahier central (« Vu par les écrivains ») des guides de voyages. Un hors-série, *La France*, en coédition avec notre journal, développera le *Guide du patrimoine littéraire* publié sous la direction d'Emmanuel de Roux dans *Le Monde* du 13 septembre 1996. La deuxième collection, résolument pratique – nom de code « Aller-retour » –, en mai, présentera grandes métropoles et centres d'affaires : Paris, Londres, New York, Madrid, Milan et, à l'automne, Berlin, Hongkong et Tokyo.

● *Casterman développe sa série* « Insolite et pratique » parue en septembre 1996 (Prague, Venise, Toulouse), tandis que les éditions Atlas, qui démarrent dans ce secteur, sortent en février deux collections de guides de voyages, l'une, sur les pays (Caraïbes, Irlande, Italie, Thaïlande, Turquie), fortement inspirée par les guides « Voir » d'Hachette, l'autre sur les villes (Londres, Vienne, New York) avec une carte complète, à l'instar des Baedeker.

● L'australien Lonely Planet régionalise sa production. Comme le bureau de San Francisco, responsable des huit titres sur les Etats-Unis parus en langue anglaise, le bureau de Paris confie désormais les destinations francophones (DOM-TOM notamment) à des auteurs français. Vient ainsi de paraître un *Tahiti* signé Jean-Bernard Carrillet et Tony Wheeler, en une confrontation heureuse des *cultures maori et française*.

Danielle Tramard

PARTIR

■ **GRANDES MARÉES.** 1997 sera une année exceptionnelle pour les grandes marées. L'occasion de découvrir une faune généralement cachée par la mer. Quatre dates au choix (7-9 février, 7-9 mars, 10-12 mars et 6-8 avril) et un forfait : 1 158 francs par personne, *3 jours/2 nuits en demi-pension* en chambre double avec épuisette, *panier à crevettes* ou bigorneaux et un repas de fruits de mer.
★ **Formules Bretagne, tél. : 01-42-79-07-07.**

■ **LES AILES DE HAUTE-PROVENCE.** Dans la vallée de la Blanche, on attelle les chiens pour une randonnée nordique en traîneau : *du lundi au vendredi*, hébergement et nourriture en camping ou en bivouac, avec initiation à la survie (1 350 F). La vallée de l'Ubaye, elle, joue les sensations brèves, fortes et sans apprentissage : vols en parapente (*250 ou 380 F*), *aile delta (300 F)* ou ULM (300 F). Nouveau, le parachutisme sportif, en tandem, sur la station de Pra-Loup, avec atterrissage sur la neige (1 190 F, matériel, licence et visite médicale compris).
★ **Maison des Alpes de Haute-Provence, tél. : 04-92-31-57-29.**

■ **VALLÉE BLANCHE.** Sa descente est « *un régal pour l'alpiniste et le skieur* », écrivent les guides d'Allibert. On annonce : un, qu'il faut être un marcheur bien préparé ; deux, en bonne condition physique ; trois, un court passage un peu raide mais équipé d'une corde. Cela posé, la descente vers la vallée est un « summum ». Précision : un guide de haute montagne dirige les opérations. Plusieurs dates de mars à mai, trois jours, 2 210 F.
★ **Allibert : tél. : 01-40-21-16-21 (Paris), *04-50-53-88-00 (Chamonix)*.**

■ **NEIGE DE PRINTEMPS.** Le Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT) fait fondre les prix, mais pas la neige. A Brides-les-Bains, au pied des Trois Vallées, dans une résidence avec piscine couverte et chauffée, 1 100 F par semaine le studio pour quatre personnes, du 15 mars au 12 avril et du 19 au 26 avril (Vacantel). A Cauterets, dans les Pyrénées, 990 F le studio, du dimanche au vendredi (résidence le Lys). Le catalogue 1997 des résidences de tourisme paraîtra mi-février.
★ **SNRT : 01-53-75-26-50 ; Vacantel : *04-79-22-73-73* ; le Lys : 05-62-92-11-11.**

■ **LE GUIDE D'UN PRO.** Un ouvrage collectif publié sous l'égide des guides du Club alpin français vient de paraître au Seuil. Jean-Paul Zuanon, qui a dirigé la rédaction des *Sports de neige*, met sa compétence au service du skieur, du randonneur, du surfeur et du débutant. *Il parle de matériel, de* technique, mais aussi, et longue*ment, de sécurité. Bref*, un ouvrage pour aider, et non se faire mousser (176 p., 120 F).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97009

◆ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III								■				
IV					■							
V			■				■				■	
VI		■				■				■		
VII								■				
VIII					■							
IX							■					
X												

HORIZONTALEMENT

I. Il est le patron, mais il n'est pas *toujours le chef*. – II. A trouvé un allié, pour être aussi dur. Méfions-nous de lui quand il est bon. – III. Espèce de m'as-tu-vu qui en fait trop. Rire en forme. – IV. Enfilé par ceux qui ne portent pas la culotte. Même au courant, ils ne sont ni positifs ni négatifs. – V. *Préposition attachante*. Récité pour séduire une vierge. Refuse la vérité. – VI. Saison migratoire. Forte tête. Gagne à la bataille. – VII. Les manières les plus simples de reconduire les accords. Ont été testés. – VIII. Retour à l'envoyeur. D'origine inconnue et douteuse. – IX. *Aujourd'hui avec un* B, mais toujours à feu et à sang. Oxyde. – X. Peuvent être confondus.

VERTICALEMENT

1. Travailleur corse en perte d'emploi à cause de Juppé. – 2. Laisse des traces. Donnait la mesure du champ. – 3. Une bonne couche de terre. Arrivés à terme. – 4. Celles du diable excitent les sens. – 5. Donne la mesure du champ. Habille. Roule sur la piste. – 6. Ouvre le journal. Regarde, à l'envers. – 7. Pas facile à trouver. Résine extraite de la férule. – 8. Dans le rapport. Sans fleur ni couronne. Sec pour celui qui a une bonne descente. – 9. Ne restera pas en place. – 10. Allongé comme un fil. Celui du cœur ne manque pas de chaleur. – 11. Déchet retrouvé dans les déchets. Il est plein d'assurances pour mieux nous couvrir. – 12. Comme des histoires mille fois racontées.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97008

HORIZONTALEMENT

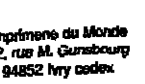
I. Embouteillés. – II. Perchoir. Ice. – III. Agouti. Be-bop. – IV. Rail. Tombant. – V. Eau. Onde. – VI. Na. In situ. Un. – VII. Avarice. Erin. – VIII. Notera. Ouata. – IX. Tue. Lourd. – X. Sécularisées.

VERTICALEMENT

1. Epargnants. – 2. Méga. Avoué. – 3. Broie. Atec (acte). – 4. Oculaire. – 5. UHT. Unir. – 6. Toit. Scala. – 7. Ei. Ouïe. Or. – 8. IRBM. Oui. – 9. Eboueurs. – 10. Liban. Rade. – 11. Econduit. – 12. Septennats.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex





Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées

BRIDGE

PROBLÈME N° 1722

UNE SUPERBE CONTRE-ATTAQUE

Cette donne avait été présentée dans un concours avec les mains d'Ouest et de Sud cachées. De *nombreux participants n'ont pas* trouvé la contre-attaque qui pouvait annihiler l'adversaire. Il est vrai que, même à cartes ouvertes, il n'est pas facile de voir comment le déclarant pouvait faire douze levées et de quelle façon on pou*vait détruire son plan.*

♠ D V
♡ A D V 10 9 4
♢ R 8 3
♣ 6 5

♠ 10 3 2 / ♡ 3 / ♢ D 10 6 / ♣ A D 10 9 4 3 — [N / O E / S] — ♠ R 8 6 5 4 / ♡ 5 2 / ♢ 4 2 / ♣ R V 8 7

♠ A 9 7
♡ R 8 7 6
♢ A V 9 7 5
♣ 2

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
3 ♣	contre	3 ♠	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♡...

Ouest ayant entamé le 2 de Pique pour le Valet, le 4 et le 7 du déclarant, qui a rejoué le 6 de Trèfle. Est a pris la levée avec le Roi de Trèfle (Sud ayant fourni le 2 et Ouest le 4 de Trèfle), *comment Samuel Lev, en Est, a-t-il fait chuter* le PETIT CHELEM À CŒUR ?

Réponse

Est essaye d'évaluer les levées dont dispose le déclarant : six atouts du mort, la coupe d'un Trèfle par Sud, certainement As et Roi de Carreau, et deux levées à Pique, *Ouest par son entame*, a montré trois Piques et il faut qu'il ait le 10 de Pique, sinon Sud, avec le 10 de Pique, disposerait de douze levées (en faisant trois Piques). Cependant, comme Ouest est seul gardé à Pique et à Carreau, *il pourra être squeezé* après une coupe à Trèfle et un second tour à Pique (Valet, Roi et As de Pique). Le mort tire le dernier atout (Cœur) sur lequel Sud défausse un Carreau :

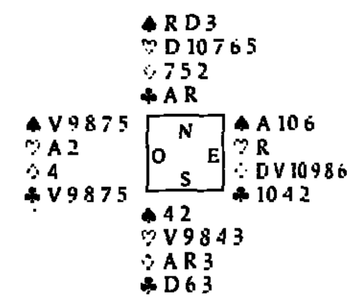
♠ 10 ♢ D 10 6 — ♡ 9 ♢ R 8 3 / ♠ 9 ♢ A V 9

Ouest doit jeter le 6 de Carreau et le 8 de Carreau s'affranchit.

Comment Lev a-t-il empêché cette fin de coup ? A la troisième levée *il a contre-attaqué le 4 de Carreau*, obligeant le déclarant à utiliser prématurément l'As de Carreau, une reprise indispensable à la fin.

UNE BELLE IMAGINATION

Pour bien jouer la défense, il faut savoir raisonner et chercher à reconstituer la main du déclarant et celle du partenaire. *Mais il* faut aussi parfois faire preuve d'imagination comme dans cette donne où Ouest a trouvé la façon de battre le contrat.



Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	–	1 ♢	1 ♡
1♠	4 ♡	passe	passe...

Ouest a entamé le 4 de Carreau pour le 2, le 6. Le déclarant a pris avec l'As, puis il a joué As, Roi de Trèfle et Roi de Pique. Est a pris avec l'As et rejoua la Dame de Carreau pour le Roi de Sud. *Comment Ouest a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS ?

Note sur les enchères

Cette donne a été jouée dans un tournoi par paires et, à la plupart des tables, le contrat a été de « 4 Cœurs » joué par Nord sauf quand Est a ouvert de « 1 Carreau » sur lequel Sud a pu mettre « 1 cœur ».

Philippe Brugnon

L'hydrogène est loin de pouvoir remplacer l'essence

Tous les constructeurs travaillent sur des projets d'adaptation du carburant d'Ariane à l'automobile. Les recherches butent sur la mise au point de piles à combustible et de réservoirs sûrs et peu encombrants

Pour faire face à la raréfaction des réserves des combustibles fossiles prévue pour le siècle prochain, les constructeurs automobiles cherchent dès maintenant un successeur crédible à l'essence. L'hydrogène, qui propulse la fusée Ariane, par exemple, semble bien placé. Mais son emploi dans un véhicule de tourisme ou un moyen de transport public reste difficile. Il passe par la *maîtrise des piles à combustible* et la mise au point d'un système de stockage sûr et économique. Les constructeurs automobiles et la Commission européenne ont *lancé un programme de recherche sur ces* sujets. Les Américains semblent disposer d'une certaine avance en la matière. Deux chercheurs de Pennsylvanie ont mis au point un système de stockage très performant, à partir de nanofibres de carbone. Mais au CEA, qui a aussi travaillé sur le carbone, on considère que « *ces résultats doivent être considérés avec prudence* ». *De son côté*, Chrysler vient de présenter un prototype à bord duquel l'hydrogène est produit... à partir d'essence.

« *L'EAU est le charbon de l'avenir* », écrivait Jules Verne dans *L'Ile mystérieuse*. « *L'hydrogène et l'oxygène qui la constituent, utilisés isolément ou simultanément, fourniront une source de chaleur et de lumière inépuisable, et d'une intensité que la houille ne saurait avoir* », ajoutait-il. Un siècle plus tard, cette prophétie est en passe de se réaliser. S'il est encore loin d'être le combustible universel dont il rêvait, l'hydrogène sert déjà à propulser les fusées et apparaît comme un successeur tout à fait crédible à l'essence, pour pallier la pénurie de pétrole qui nous attendrait au siècle prochain.

Tous les constructeurs d'automobiles ont démarré un programme de recherche sur l'hydrogène. Certains disposent déjà de prototypes de voitures ou d'autobus qui fonctionnent parfaitement, mais n'envahiront pas le réseau routier avant 2010 ou 2020. En effet, les coûts sont encore loin d'être accessibles au grand public. Et un certain nombre de problèmes techniques restent à résoudre avant que ce carburant miracle ne soit disponible dans les 25 000 stations-service françaises.

« *Le stockage de l'hydrogène est l'un des problèmes fondamentaux* », confirme Patrick Blain, directeur adjoint de la recherche du groupe PSA Peugeot-Citroën. On peut transporter l'hydrogène sous forme liquide, à 263 degrés au-dessous de zéro, comme dans les réservoirs d'Ariane, une température pas très facile à maintenir dans un véhicule familial. Cette solution présente, en outre, un inconvénient majeur : quand sa température augmente dans le récipient, l'hydrogène se vaporise. Il faut donc le laisser fuire un peu, pour éviter la surpression. Or il est très inflammable...

Pour l'instant le stockage de l'hydrogène gazeux à la pression de 600 à 700 bars apparaît comme la solution la moins mauvaise. Dans ces conditions, un réservoir de 75 kilos est nécessaire pour stocker les 5 kilos de gaz représentant une autonomie de 500 kilomètres.

UNE FABRICATION COÛTEUSE

D'autres modes de stockage peuvent être utilisés. Sous forme gazeuse encore, dans des hydrures métalliques (composés de métal et d'hydrogène). Mais « *leur performance massique n'est pas très bonne*, souligne Gérard Chaumain, chef du service de technologie avancée à l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). *Il faut compter 33 à 50 kilos d'hydrures pour emporter 1 kilo d'hydrogène* ». Soit un « réservoir » de 165 kilos au minimum pour 500 km d'autonomie. Et cela, à condition d'utiliser l'hydrogène dans une pile à combustible qui fournit du courant à un moteur électrique. Si on le brûle directement à la place de l'essence dans un moteur thermique, ces chiffres doivent être multipliés par deux !

C'est pourquoi les performances annoncées récemment par deux chercheurs américains, lors du congrès de la Material Research Society à Boston, pourraient préluder à une petite révolution. Nelly Rodriguez et Alan Chambers (département d'ingénierie chimique, université d'Etat de Pennsylvanie) affirment avoir trouvé le moyen de stocker, à température ambiante, l'hydrogène dans des nanofibres de carbone. Les molécules de gaz viennent se loger « *par capillarité* » entre les minuscules plaquettes de carbone superposées qui constituent ces fibres, à raison de 5,8 litres d'hydrogène par gramme de carbone.

Avec ce matériau, un « réservoir » de 10 kilos de nanofibres suffiraient, en théorie, pour assurer 500 km d'autonomie à un véhicule. Mais « *ces résultats séduisants doivent être considérés avec prudence. Il faut que le processus soit reproductible un grand nombre de fois et puisse passer du stade de la recherche au stade industriel* », explique Thierry Alleau, responsable des projets de stockage d'énergie à la direction des technologies avancées du CEA à Grenoble. D'autant, précise-t-il, que l'introduction de l'hydrogène dans les nanofibres n'est pas une mince affaire.

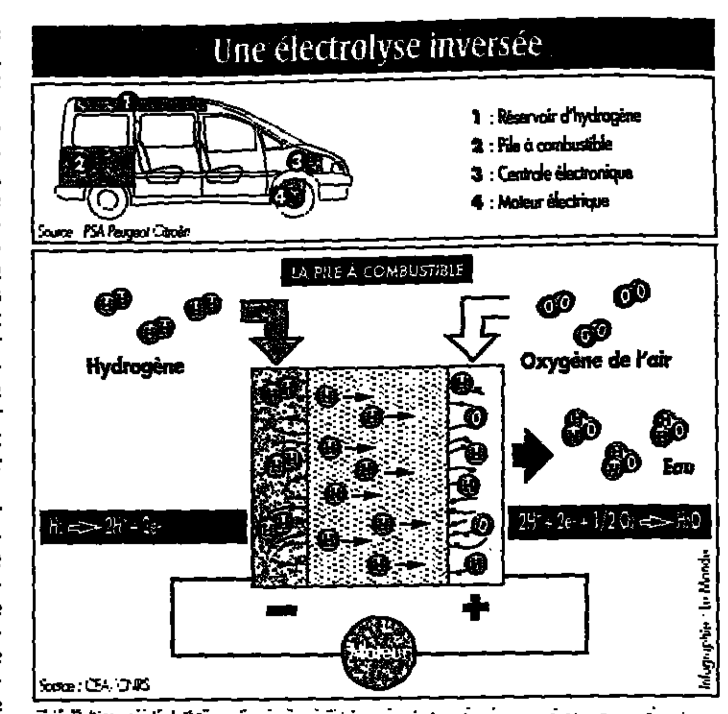
Le carbone avait aussi été testé au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à l'occasion du Programme national de recherche et d'innovation dans les transports terrestres (Predit). Les chercheurs avaient alors utilisé du charbon actif sur lequel l'hydrogène se fixe par adsorption. Les rendements sont moindres que pour les nanofibres, puisqu'il faut compter 75 kilos de charbon actif pour stocker 5 kilos de gaz.

Au stockage difficile dans des conditions pratique et sûres, l'hydrogène ajoute l'inconvénient d'une fabrication coûteuse, par électrolyse de l'eau, procédé gourmand en électricité. Chrysler semble avoir trouvé le moyen de contourner les deux problèmes en produisant en continu, directement à bord du véhicule, l'hydrogène nécessaire à son fonctionnement à partir... d'essence.

Cette technique, connue sous le nom de « reformage », consiste à séparer les atomes de carbone et d'hydrogène contenus dans l'essence. Cette dernière est vaporisée en présence d'air dans un processeur d'oxydation partiel (POX) où le mélange, chauffé, se transforme en oxyde de carbone et en hydrogène. Ce mélange gazeux est ensuite mêlé à de la vapeur d'eau dans une deuxième chambre où les atomes d'oxygène de l'eau se lient à l'oxyde de carbone pour former du gaz carbonique, et de l'hydrogène. Ce gaz riche en hydrogène peut être utilisé pour alimenter une pile à combustible qui produit le courant actionnant un moteur électrique.

Chrysler a présenté au dernier North American International Auto Show, à Detroit, un prototype fonctionnant selon ce principe. Cela lui donne, certes, une certaine avance par rapport à ses concurrents. Mais, s'il apparaît comme une solution élégante, le reformage ne résout que le problème de la pollution, pas celui de la pénurie de pétrole annoncée pour le XXIe siècle...

Christiane Galus



La pile à combustible, solution la plus efficace pour faire fonctionner un véhicule à l'hydrogène, produit de l'électricité (qui fait tourner le moteur) à partir d'une réaction chimique qui équivaut à une électrolyse inversée. Au contact du catalyseur (du platine) de l'anode, les molécules H_2 se transforment en ion H^+ puis migrent au travers d'une membrane électrolyte polymère pour s'unir à l'oxygène de l'air sur la cathode.

L'objectif de l'Europe : équiper un monospace prototype

PLUSIEURS CONSTRUCTEURS ont déjà expérimenté des véhicules utilisant directement l'hydrogène comme carburant dans un moteur à explosion. C'est le cas des allemands Daimler-Benz et BMW, ou du japonais Mazda. Les deux premiers emploient un stockage sous forme liquide, à – 263 degrés, comme dans les fusées. Le réservoir du troisième est constitué d'hydrures métalliques. Le rendement de ces moteurs n'est pas très bon, l'hydrogène ayant un très mauvais indice d'octane. Ils sont, aussi, polluants, la combustion de l'hydrogène produisant de la vapeur d'eau, mais aussi une grande quantité d'oxydes d'azote. Les experts considèrent donc que la voie d'avenir passe par la pile à combustible hydrogène/air, dont le courant est utilisé pour actionner un moteur électrique.

ÉGALER UN MOTEUR DIESEL

« *A l'heure actuelle, notre priorité est au développement d'une pile à combustible capable d'entraîner un véhicule*, explique Patrick Blain, directeur adjoint de la recherche de PSA Peugeot-Citroën. *Nous attaquerons ensuite les problèmes de stockage et la voie du reformage* » (production d'hydrogène à partir d'essence ou de méthanol). Le groupe français supervise un programme de recherche européen, le projet Hydro-Gen, en collaboration avec le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et les sociétés Renault, Solvay (Belgique), De Nora Spa et Ansaldo (Italie). Sept millions d'écus (45,5 millions de francs) sont investis, dont 3,5 millions d'écus fournis par la Commission européenne.

L'objectif du projet, qui a démarré le 1er janvier 1996 et doit durer quatre ans, est d'intégrer une pile à combustible dans un monospace Peugeot-Citroën. La puissance nominale prévue de la pile est de 30 kW. D'un poids de 120 kilos, elle doit pouvoir contenir 5 kilos d'hydrogène sous forme gazeuse et fournir au véhicule une autonomie supérieure à 300 kilomètres. Ses performances devront être au moins égales à la version diesel de série.

De son côté, Daimler-Benz a présenté en juin 1996 un prototype appelé Necar-II, doté d'une pile à hydrogène développée par la société canadienne Ballard. Les Japonais, tels Toyota ou Nissan, ont lancé un grand programme dénommé New Sunshine. Et les « *big three* » américains, Ford, Chrysler et General Motors, ont des projets dans leurs cartons. Les recherches concernent aussi les véhicules de transport urbain. Plusieurs prototypes utilisant l'hydrogène comme carburant direct sont à l'essai, notamment en Allemagne, aux Etats-Unis et au Canada. La Commission européenne a, de son côté, lancé, en 1996, le projet FCBUS (fuel cell bus) dont l'objectif est d'intégrer une pile à combustible dans un bus à un coût réduit.

C. G.

Superphénix : nouvelle étude sur les feux de sodium

ALORS QUE le surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère) a été mis à l'arrêt pour des travaux préparatoires à sa reconversion en incinérateur de déchets nucléaires (*Le Monde* du 27 décembre 1996), la direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), placée sous la double tutelle des ministères de l'industrie et de l'environnement, a décidé de commander une étude complémentaire sur la protection contre les feux de sodium, métal extrêmement inflammable au contact de l'air, dont les circuits de refroidissement du réacteur contiennent environ 5 000 tonnes.

UN EXPERT CRITIQUE

Le problème de la prévention et de la maîtrise des feux de sodium avait déjà fait l'objet d'un rapport, suivi de travaux d'amélioration de la sécurité, préalablement au redémarrage de la centrale, en 1994, après une interruption de quatre ans liée à une entrée d'air accidentelle dans le circuit de refroidissement primaire. La nouvelle étude devrait être réalisée par le physicien allemand Jochen Benecke, de l'Institut Sollner de Munich.

Cet expert, connu pour son hostilité à la surgénération, avait publié, en 1989, une sévère « *critique de la recherche sur la sécurité et de l'estimation de risque* » concernant Superphénix. Aussi certains, parmi les écologistes, analysent-ils la mission qui doit lui être confiée comme un souhait des ministères de disposer d'arguments technologiques pouvant justifier, le moment venu, une éventuelle décision d'arrêt de la centrale de Creys-Malville.

AVAL TACITE DU MINISTÈRE

Cette interprétation est fermement démentie par la DSIN. Le directeur de cet organisme, André-Claude Lacoste, affirme que son initiative, qui n'a selon lui « *aucune visée politique* », répond seulement au souci de « *faire appel à des compétences scientifiques diversifiées* ». Il précise que cette démarche « *ne remet pas en cause* » la validité des conclusions rendues sur ce sujet en 1994.

De son côté, le ministère de l'environnement indique que « *la décision de faire réaliser une contre-expertise indépendante relève de la seule responsabilité de la DSIN* ». Mais il ajoute que, « *si son aval avait été demandé, il aurait évidemment été accordé* ». « *La commission Castaing* (chargée d'évaluer la possibilité de transformer Superphénix en outil de recherche) *ayant rendu un avis favorable, il est légitime de s'entourer du maximum de compétences pour assurer la meilleure sûreté possible de l'installation* », commente l'entourage de Corinne Lepage.

P. L. H.

DÉPÊCHES

■ **ENVIRONNEMENT.** La couche d'ozone stratosphérique pourrait être reconstituée d'ici cinquante ans, estime le Néerlandais Paul Crutzen, Prix Nobel de chimie 1995 pour ses travaux sur l'ozone. Lors d'une conférence de presse tenue lundi 27 janvier au Costa Rica, il a affirmé : « *Lorsque des prévisions apocalyptiques furent avancées, on ne connaissait pas exactement l'ampleur de la détérioration de la couche d'ozone. Maintenant, on sait que les dégâts sont très faibles. La démonstration a été faite que la couche d'ozone se détériore à un rythme fort ralenti.* » – (AFP.)

■ **ÉPIDÉMIOLOGIE.** Le préfet de la Seine-Maritime a demandé à la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (DASS) de mener une enquête épidémiologique auprès des populations vivant au voisinage de la centrale nucléaire de Penly, mise en service en 1989. Un médecin généraliste de Criel-sur-Mer, Jean-Marie Gendarme, avait constaté l'apparition, entre 1994 et 1996, de huit cas de maladies thyroïdiennes chez des patients habitant près de la centrale de Penly. Le ministère de l'environnement aurait l'intention de faire procéder à des enquêtes similaires auprès de l'ensemble du parc nucléaire.

■ **ARCHÉOLOGIE.** Le Musée d'Art moderne d'Athènes ne sera pas construit, comme prévu, aux côtés du site du Lycée d'Aristote, découvert récemment en plein centre d'Athènes, a déclaré, mardi 28 janvier, le ministre grec de la culture. L'Etat prendra en charge les frais des fouilles du Lycée. – (AFP.)

Prévisions pour le 30 JANVIER vers 12h00

Ensoleillé (E)
Éclaircies peu nuageux (N)
Nuageux (N)
Brumes et brouillard (C)
Très nuageux ou couvert (C)
Pluie ou bruine (P)
Averses (P)
Orages (P)
Vent fort
Neige (*)

METEO FRANCE

LE 30 JANVIER
Temps/Températures minima/maxima

		FRANCE outre-mer		MILAN	E/-4/5	DAKAR	E/20/27
		CAYENNE	P/23/27	MOSCOU	C/-13/-10	KINSHASA	N/19/29
		FORT-DE-FR.	P/25/26	MUNICH	C/-4/-2	LE CAIRE	E/5/16
		NOUMEA	N/23/24	NAPLES	C/5/7	MARRAKECH	E/5/17
FRANCE		PAPEETE	P/26/27	OSLO	E/-4/-1	NAIROBI	E/18/28
métropolitaine		POINTE-A-PIT.	E/26/27	PALMA DE M.	N/13/14	PRETORIA	E/19/27
AJACCIO	N/4/15	ST-DENIS-REU.	P/25/26	PRAGUE	C/-3/-2	RABAT	E/8/17
BIARRITZ	N/7/14			ROME	C/3/9	TUNIS	E/10/13
BORDEAUX	N/4/12	**EUROPE**		SEVILLE	E/8/14		
BOURGES	N/-3/4	AMSTERDAM	C/2/4	SOFIA	C/-8/-3	**ASIE-OCEANIE**	
BREST	C/1/7	ATHENES	N/4/7	ST-PETERS.	N/-13/-2	BANGKOK	E/19/31
CAEN	N/-1/4	BARCELONE	E/8/11	STOCKHOLM	N/2/3	BOMBAY	E/19/26
CHERBOURG	N/0/5	BELFAST	C/1/2	TENERIFE	C/18/19	DJAKARTA	C/26/28
CLERMONT-F	N/-4/5	BELGRADE	C/-6/-1	VARSOVIE	N/-2/1	DUBAI	E/13/21
DIJON	N/-4/2	BERLIN	C/1/3	VENISE	C/-2/3	HANOI	E/13/25
GRENOBLE	N/-2/5	BERNE	C/-6/0	VIENNE	C/-3/-2	HONGKONG	E/15/24
LILLE	N/0/2	BRUXELLES	C/-3/3			JERUSALEM	N/9/13
LIMOGES	E/1/8	BUCAREST	C/-7/-1	**AMERIQUE**		NEW DELHI	E/4/20
LYON	N/-3/4	BUDAPEST	C/-5/-2	BRASILIA	N/19/26	PEKIN	E/-17/-5
MARSEILLE	N/2/13	COPENHAGUE	C/2/4	BUENOS AIRES	E/20/29	SEOUL	E/-11/-5
NANCY	C/-4/2	DUBLIN	C/0/3	CARACAS	N/22/25	SINGAPOUR	C/25/29
NANTES	E/-1/7	FRANCFORT	C/-2/1	CHICAGO	N/-11/-7	SYDNEY	P/20/21
NICE	N/6/13	GENEVE	C/-6/1	LIMA	P/15/19	TOKYO	E/-2/3
PARIS	C/-2/4	HELSINKI	*/-3/1	LOS ANGELES	E/10/16		
PAU	E/3/12	ISTANBUL	N/0/3	MEXICO	E/6/14		
PERPIGNAN	N/4/12	KIEV	N/-12/-8	MONTREAL	N/-20/-17		
RENNES	N/-2/6	LISBONNE	P/12/15	SAN FRANC.	E/10/15		
ST-ETIENNE	N/-4/5	LIVERPOOL	C/-2/3	SANTIAGO	E/7/22		
STRASBOURG	C/-4/2	LONDRES	C/-2/3				
TOULOUSE	E/5/12	LUXEMBOURG	C/-4/1	**AFRIQUE**			
TOURS	N/-2/4	MADRID	N/2/7	ALGER	E/7/13		

C: ciel couvert
E: ensoleillé
N: nuageux
P: pluie
*: neige

Temps sec et frais

LA FRANCE RESTE toujours sous l'emprise d'un anticyclone qui recouvre la majeure partie de l'Europe. Une dépression centrée sur les Açores se rapproche du golfe de Gascogne mais la perturbation ne rentrera sur nos terres qu'en fin de semaine. Le temps sec va donc se maintenir accompagné de fraicheur et de grisaille sur les régions du nord et au nord-est.

Bretagne, Pays-de-Loire, *Basse-Normandie*. – Sur la Bretagne et les Pays-de-Loire, le soleil sera très vaillant toute la journée malgré l'arrivée d'un voile nuageux l'après-midi. La Basse-Normandie verra la grisaille se déchirer en matinée et laisser *place à un franc soleil. Le vent* d'est soufflera à 50 km/h sur le Finistère et les températures seront fraiches, de 4 à 8 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La grisaille brumeuse sera encore bien présente. De belles éclaircies se développeront sur le sud de la région Centre, elles seront plus rares ailleurs. Il fera de 2 à 5 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le soleil brillera localement en plaine mais le ciel y sera souvent nuageux avec localement des brouillards givrants. Sur les sommets des Vosges et du Jura, le ciel sera dégagé. Le mercure indiquera *2 ou 3 degrés.*

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le temps sera agréable avec un ciel souvent dégagé du Poitou au midi toulousain après les petits brouillards du matin. Le soleil se montrera également *en Aquitaine malgré des* passages nuageux d'altitude. Il fera de 6 à 11 degrés du nord au sud.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La région lyonnaise et les vallées des Préalpes seront souvent sous la grisaille brumeuse.

Ailleurs, le soleil sera radieux, notamment en montagne. Après des gelées matinales atteignant parfois -5 degrés, les températures monteront jusqu'à 3 à 8 degrés selon l'ensoleillement.

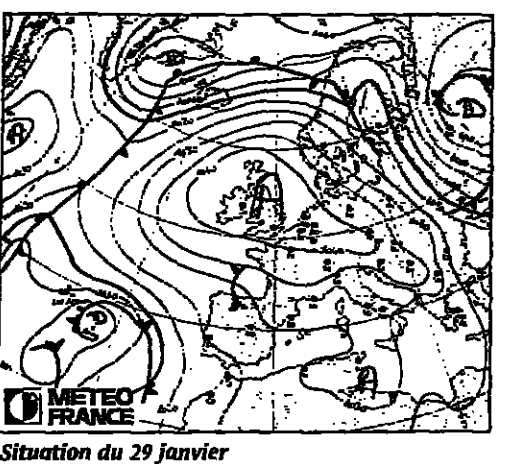
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Cote d'Azur, Corse. – Le soleil brillera généreusement sur ces régions, malgré quelques bancs nuageux peu dérangeants sur le Roussillon. Il fera de 12 à 15 *degrés l'après-midi.*

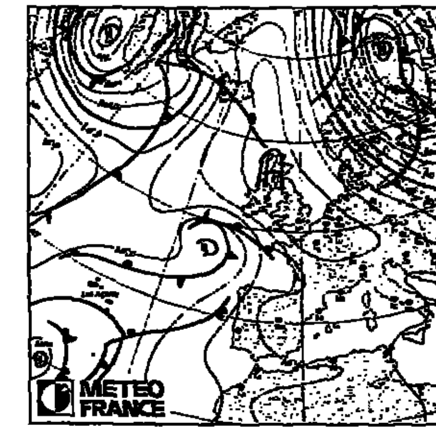
LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SLAVONIE.** Une section du réseau ferroviaire reliant Zagreb à Belgrade a été rouverte le 27 janvier au trafic passagers en Slavonie orientale après une interruption de cinq ans. – *(Reuter.)*

■ **PIRATERIE.** Un chiffre record de 176 cas de piraterie a été enregistré en 1996 à travers le monde, dont le plus grand nombre dans les eaux indonésiennes. D'après l'*International Maritime Bureau*, 53 cas de piraterie auraient eu lieu autour de l'Indonésie en 1996, contre 33 en 1995 et 22 en 1994. La Thaïlande vient en second, avec 13 attaques. En 1996, les cas les plus violents auraient eu lieu aux Philippines et au Brésil. Ces actes de piraterie ont *causé la mort de dix personnes* en 1996. – *(AP.)*

■ **CHINE.** Depuis octobre 1996, un train à grande vitesse relie Pékin à Hongkong au départ de la nouvelle gare de Pékin Ouest et deux autres circulent chaque semaine entre Pékin et Hanoï, la Chine ayant remis en service sa ligne ferroviaire en direction du Vietnam. – *(Le Journal de Lonely Planet.)*


Situation du 29 janvier


Prévisions pour le 31 janvier

PRATIQUE

La taille du rosier, un art du doigté

Plusieurs écoles s'affrontent sur l'épineuse question du moment où il convient de sortir le sécateur

***LES JOURS** rallongent et*, malgré des températures de saison, la végétation repart tout doucement. Certaines plantes sont en effet plus sensibles à la durée d'ensoleillement qu'à la chaleur. C'est le cas des rosiers et de toutes les plantes fleurissant l'hiver : camélias, lauriers-tins, héllébores, bruyères, hamamélis, jasmin jaune, bois joli et certains rhododendrons précoces.

Si cela n'est pas encore fait, il faut se hâter de tailler les rosiers. Longtemps il a *été recommandé* de les nettoyer en début d'hiver *puis d'attendre mars pour les* rabattre à trois yeux. Les partisans de cette méthode prétendent qu'en pratiquant ainsi on évite que les jeunes pousses soient détruites par des gels tardifs. Cette méthode a un grand désavantage car, en *maniant le sécateur si tard*, le jardinier supprime des branches porteuses de bourgeons déjà largement débourrés pour ne laisser que des moignons porteurs d'« yeux » atrophiés : tous les rosiers ont en effet tendance à pousser *en hauteur*, à se *lignifier* à la base et certaines variétés percent *difficilement sur le vieux bois.*

En taillant en janvier, on évite au rosier de s'épuiser en alimentant la totalité de sa « ramure ». Et on favorise l'émission de fortes *branches partant du pied même de* l'arbuste. Mais tous les rosiers ne se traitent pas de la même façon. Les polyanthas (ils portent des bouquets de fleurs) doivent être rabattus à trois ou quatre bourgeons (les « yeux ») en partant de la base des branches, cinq ou six pour les variétés les plus vigoureuses (*Queen Elizabeth*, par exemple). En fait, plus un rosier remontant (qui fleurit plusieurs fois au cours de l'été) est vigoureux, plus il devra être taillé long ; moins il l'est, plus il devra être taillé court. On fera subir le même *traitement aux variétés modernes* à grandes fleurs. Et on en profitera pour supprimer les gourmands issus du porte-greffe (branches vert clair, feuilles plus minces et épines différentes) et les branches ayant deux ou trois ans.

TRAVAIL D'ORFÈVRE

De cette façon, le rosier sera en permanence constitué de branches qui ne risquent pas de trop se lignifier. Ce système de taille vaut surtout pour ceux qui sont plantés en massifs ou en petits groupes de la même variété.

Les hauts buissons gagneront à bénéficier d'une taille plus longue. Elle a pour but d'équilibrer leur silhouette tout en visant à rajeunir la plante. Un travail d'orfèvre que *l'on réalise en plusieurs passages.* D'abord, il faut éliminer les branches ayant poussé de travers, puis celles qui empêchent la lumière d'entrer dans la plante. Ensuite, il faudra s'arranger pour en rabattre à cinq-six yeux quelques-*unes tout autour de l'arbuste* afin qu'il ne se dégarnisse pas du bas, puis d'une moitié celles qui restent. Le travail fini, le rosier devra ressembler à un verre... tulipe.

Mais chaque variété ne réagit pas de la même façon au sécateur. Certaines n'aiment pas trop être rabattues. Notamment celles de la *grande famille des Rugosa* (elles sont recouvertes de centaines d'épines minuscules et leur bois est blanchâtre), qui ne demandent qu'un nettoyage et la suppression du bois mort. C'est la raison pour laquelle on ne saurait trop recommander au jardiner qui prend possession d'un jardin mal entretenu *de ne pas effectuer une* coupe en règle dès la première année. Il se priverait à coup sûr de l'épanouissement des variétés à floraison unique et ferait parfois crever de magnifiques spécimens de remontants. Mieux vaut tempérer *et observer le comportement* de chacune des plantes.

Après la taille, l'ambroisie. Les rosiers ont un système racinaire profond et peu chevelu. Aussi il ne sert pas à grand-chose de les engraisser en surface. Mieux vaut percer le sol avec une barre à mine en cinq ou six endroits formant un cercle d'une quarantaine de centimètres de diamètre autour du pied *et d'y faire couler les granulés,* voire d'arroser abondamment chaque pied avec *une spécialité* soluble. Exception faite des terrains humides, où le système racinaire tend à s'étaler en surface et où l'on pourra étaler l'engrais avant de l'enfouir par un léger griffage. Il faudra, en revanche, *éviter de bêcher au pied des* arbustes poussant là, afin de ne pas blesser les racines du porte-greffe. Invariablement, le jardinier serait envahi par les rejets qui naissent de cette agression.

Alain Lompech

■ ***APRÈS LE GEL.*** Certains arbustes ont gelé, et cela se voit. Si l'on veut espérer les voir repartir *au* printemps, il serait bon de rabattre toutes les parties détruites jusqu'à une partie saine, puis de mastiquer la plaie et de protéger ce qui semble encore vivant contre une rechute du thermomètre. Les plantes *qui gèlent* sont celles qui, originaires de pays chauds, n'ont pas su *développer de protection* contre le froid. Les autres évacuent l'eau de leurs cellules quand la température chute. Celles qui ne le font pas les voient éclater. Au redoux, *les tissus se nécrosent*, et cette « gangrène » gagne l'ensemble de la plante. Voilà pourquoi il faut amputer au plus vite pour ne laisser que des tissus sains.

■ **AZALÉES.** Il serait étonnant qu'il n'y ait pas, de-ci de-là, une (et *non un) azalée* qui commence à faner et perdre ses feuilles. Ces jolies plantes *à grandes fleurs* ne peuvent vivre à l'extérieur toute l'année en France. Elles craignent tout autant la chaleur sèche des intérieurs que le froid de l'hiver. Pour en profiter longtemps, il faut les éloigner des radiateurs et les *arroser* convenablement. Il est difficile d'humidifier leur motte de terre de bruyère. *Le mieux est* d'immerger le pot dans une eau dégourdie deux fois par semaine jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles d'air qui s'en échappent et *de leur faire passer* la nuit dans une pièce fraiche. Ainsi soignée, une azalée peut tenir un bon mois.

INFORMATIQUE

Le fossé se creuse entre les adeptes du micro-ordinateur et les autres

LE (SOUS-) DÉVELOPPEMENT de la micro-informatique en France suscite de multiples commentaires : les Français sont-ils d'incurables réfractaires aux nouvelles technologies ? Qu'est-ce qui différencie ceux d'entre eux qui *sont passés de l'autre côté du miroir* et se sont dotés d'un ordinateur domestique ? Pour tenter de mieux cerner ces questions, le magazine *Science & Vie Micro* a confié à la société d'études et de marketing GfK un sondage qui fait justice de dix préjugés concernant les relations des Français avec leurs *micro-ordinateurs. Publiée dans le* numéro de février de *SVM*, l'enquête a été menée durant le mois de décembre, auprès de 1 065 personnes âgées de dix-huit à soixante-cinq ans, représentatives de la population française.

GfK précise tout d'abord quelques données de base : le taux *d'équipement en micro-ordinateur* des foyers français est d'environ 15 %, alors qu'aux Etats-Unis, il atteint les 39 %. Mais, derrière ce chiffre, on trouve d'importantes disparités. Ainsi, 19 % des foyers français avec enfants sont informatisés. Et ce taux grimpe à 43 % lorsque les revenus de la famille *dépassent les 20 000 francs par* mois. Par contre, il chute à 6 % lorsque ces revenus sont inférieurs à 6 000 francs. Les possesseurs de micros sont en majorité des citadins, avec une forte représentation de la région parisienne, où 21 % des foyers sont équipés.

Premier préjugé à être démenti : *« un micro au bureau, ça suffit comme ça ! ».* En effet, ceux qui utilisent un ordinateur sur leur lieu de travail sont trois fois plus nombreux que leurs collègues béotiens à disposer d'un autre poste à domicile. Pour le rédacteur en chef de *SVM*, Matthieu Villiers, l'ordinateur est un *« passe-muraille »* entre *un monde du travail et un univers* domestique de moins en moins cloisonnés.

Il est faux également de penser qu'on se lasse de cet outil, puisque 4 % seulement de ceux qui en possèdent un ne l'utilisent jamais, alors que 30 % déclarent y avoir re*cours de plus en plus souvent.* Le temps moyen passé devant l'écran est monté de cinq heures par semaine en 1995 à sept heures et dix minutes fin 1996. Les femmes sont presque aussi « accros » que les hommes. Dans les 15 % de foyers *équipés, on trouve 16 % d'utilisa*teurs et 14 % d'utilisatrices. Et 80 % de ces dernières déclarent préférer se passer de télévision pendant un mois plutôt que d'ordinateur.

> Les personnes non équipées sont deux fois plus nombreuses à penser que « l'informatique est responsable de la montée du chômage »

Autre surprise, l'âge moyen de l'ordinateur ne dépasse pas les trois ans. Ainsi, 30 % du parc est *équipé d'un modem et 45 % d'un* lecteur de CD-Rom. L'image du « *vieux clou* » qui a traversé les âges informatiques est donc à revoir, dans la mesure où plus d'un quart des microprocesseurs en service sont des Pentium d'Intel. Pourtant, 47 % des possesseurs de micro-ordinateur estiment leur *machine dépassée, et 45 % pensent* que *« les prix des machines baissant tout le temps, ceux qui achètent se font avoir. »*

Cette cruelle lucidité ne les empêchent pas de continuer à utiliser leur ordinateur pour écrire du courrier (50 %), jouer (47 %), gérer les affaires du ménage (36 %), réaliser *un travail indépendant* à domicile (30 %) ou étudier (28 %). La fonction créatrice du micro-ordinateur (musique, programmation, graphisme) n'intéresse, par contre, que 10 % des utilisateurs !

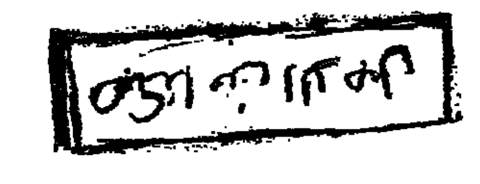
La percée d'Internet reste encore modeste, même si elle a doublé en un an : *17 % des possesseurs de mi*cro se connectent, mais 53 % n'ont pas l'intention de le faire dans l'année qui vient. En revanche, un tiers des non-utilisateurs de micro-ordinateur déclare avoir l'intention de se brancher sur la Toile dans les douze prochains mois, *en majorité* parce qu'ils savent pouvoir y trouver des informations utiles. Mais il est difficile de faire la part du « snobisme » dans ces déclarations, reconnaissent les sondeurs.

Car les intentions d'achat sont au plus bas. Aucun sondé n'a déclaré vouloir débourser l'équi*valent d'un mois de salaire pour* acquérir un ordinateur à Noël ou durant le premier trimestre 1997. Seuls 6 % pourraient passer à l'acte au cours de cette année. Les autres répondent qu'ils sacrifieront à la tentation informatique *« un jour, peut-être »* (38 %), mais ils attendront d'en avoir les moyens (19 %) *et/ou d'en avoir besoin (21 %). Irré*ductibles, 55 % ne s'en priveront *a priori* à jamais.

Cette réticence vis-à-vis de l'outil informatique n'est donc pas seulement économique : Matthieu Villiers se demande même si un *« militant anti-micro »* n'est pas en train de naître, tandis qu'apparaît *un fossé entre les utilisateurs et les* autres. Les personnes non équipées sont deux fois plus nombreuses (26 %) à penser que *« l'informatique est directement responsable de la montée du chômage »* et la même proportion estime que *« l'informatique contribue à la dégradation des rapports entre personnes »* – opinion partagée par 11 % seulement des personnes équipées.

Ces dernières ont, à l'inverse, tendance à valoriser l'outil informatique (gains de temps, niveau d'instruction des enfants...). Mais cet engouement du converti n'est peut-être qu'une façon d'accompagner l'inéluctable : pour 61 % des personnes équipées, *« l'informatique, on va tous être obligés de s'y mettre ».* L'enquête ne précise pas si ce constat les chagrine ou si elles s'en réjouissent.

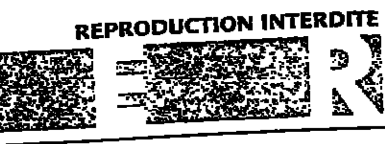
Hervé Morin



هكذا من الاصل







VENTES

1er arrondt

PONT NEUF stand. rue et jard. 3/4 p. 91 m² à rafraichir. park. 01-43-35-18-36

3e arrondt

MARAIS 2/3 p. 62 m², 5e dern. et., ss. asc. Imm. 17e ent. ravalé. ptres. chem. anc. Dble expo., soleil, charme, 1 350 000 F. 01-43-54-46-27

5e arrondt

LUXEMBOURG 4 P
4e et., asc., 108 m², p. de t. 01-43-36-17-36

7e arrondt

19, RUE DE BOURGOGNE
7 p., 193 m², 4e et. balcon
A rénover + pièce de serv.
VENTE AUX ENCHERES
en la Chambre des notaires
Mise a prix : 2 170 000 F
Visites 1 et 15/2
10 h à 12 h et 20/2 14 h à 16 h
et 1/3 de 10 h à 12 h
Me J. Motel (I. Estrade)
Tél. : 01-42-67-97-72

VARENNE – SPACIEUX 190 m² Grand salon, S. à m. 4 chbres 01-46-22-03-80 – 45-77-67-09

Imm. Invalides (pr.) appt. 260 m², plafond 4 m., salon salle a m. 4/5 chbres. LUXUEUX 01-46-22-03-80 – 45-77-67-09

BAC. Dans voie privée. exceptionnel 120 m² Soleil. calme. parking. Parf. état. 01-45-49-16-03

9e arrondt

ST-GEORGES pierre de t. dernier et., 170 m² en duplex 3 100 000 F – 01-42-62-33-14

12e arrondt

DAUMESNIL dans immeuble 90 5/6 P. d'exception + 80 m² terrasse s/jard., box, cave 3 000 000 F – GERER 01-42-65-03-03 06-07-62-63-00

14e arrondt

Face Parc Montsouris anc. 6 p. à refaire 121 m², serv. Pernety réc. stdg. rue/jard. 5 p. 120 m². park. 01-43-35-18-36

DENFERT bel anc. 2 p.s/cour calme rénové 40 m² px. except. vue urgce. 01-43-35-18-36

DUPLEX neuf 90 m² stand. Livraison juin 97 2.300.000 – IP 01-48-83-32-88

3 p. ALÉSIA. 43 m², coquet séjour + 2 ch., bel imm. s/jardins chauf. ind. au gaz. 650 000 F. SYNDIC 01-40-47-67-82

15e arrondt

Studio – M° Dupleix – Vue tour Eiffel 3e ét., dans bel imm. ancien excellent état 388 000 F. SYNDIC 01-40-47-67-82

BRANCION except. mais s/2 nivx. 160 m² env., parf. état. gar. piscine, urgt. – 01-43-35-18-36

16e arrondt

ÉTOILE - FOCH Imm. ancien, bel appt. de récept. 5 p., 2e ét., asc. serv. park. 01-45-00-48-05

ASSOMPTION 5 p. 95 m² duplex, dern. ét., asc., vue. Té. : 01-43-59-14-05

Gal DELESTRAINT, 3 P., 64 M². Balcon 15 m², chauf. coll., park. couvert. 1 490 000 F. SGI 01-30-24-38-38

4/5 p. 100 m², 72 m² de jardin. dans bel imm. p.d.t. à PERGOLÈSE. Box pour voiture, soleil. 1 850 000 F. 01-40-47-67-82

17e arrondt

17e ÉPINETTES, 3 p. 63 m² 3e, asc. Calme s/square Bon etat, gardien, porte blindée, chauff. ind. gaz Ag. s'abstenir. 1 000 000 F 01-46-27-62-65 (18 h-20 h)

JONQUIÈRE 2 p. 33 m² étage élev. 450 000 F Tél. : 01-43-59-14-05

18e arrondt

RUE CARPEAUX. 3 p. 4e étage, p.d.t. clair. Tél. : 01-43-59-14-05

19e arrondt

MOUZAIA appt. 150 m², 4 chbres – 1 900 000 F IP – 01-48-83-32-88

YVELINES 78

MAISONS-LAFFITTE
Proche gare RER et comm. 3 p. 69 m² + balcs 16 m², cave et box dble. Au calme, clair. Vue dég. Bon état, bel résid. en p.d.t. dans verdure. 1 100 000 F – 01-45-87-70-50

HAUTS-DE-SEINE 92

CLICHY MAIRIE
5 P. TERRASSE
immeuble standing
1 040 000 F
01-47-57-25-13

PORTE PARIS SUD Vanves DIRECT PROPRIÉTAIRE Appartements du studio au 3 p. Grands balcons. A partir de 11 000 le M² Parking inclus en sous-sol. Tel. : 01-42-79-07-69

ILE DE LA JATTE 2 p., 65 m², 6e asc. grd séjour, cuis. éq. 1 200 000 F. 01-47-45-55-53

VAL-DE-MARNE

SAINT-MANDÉ. BOIS. 2 p. caractère + 20 m² terrasse 990 000 F – IP 01-48-83-32-88

IMMEUBLE

S/PLACE REPUBLIQUE BEL IMM. R. + 6. ASC. Revenu 700 000 F GARANTI Prix 7 000 000 F – Avangages fiscaux Propriétaire : Tél. : 01-40-10-02-01

HÔTEL PARTICULIER

VERSAILLES TRIANON Rare hôtel partic. Tél. : 01-47-66-23-34

PAVILLONS

ROZOY-LE-VIEIL (45)

Part. vd PAVILLON F4 en L sur vide sanitaire : entrée, cuisine aménagée, grande salle à manger, cheminée insert., salon, 2 chambres, bureau, salle de bains, w.-c., chauffage central à gaz, grande terrasse. Garage + atelier non attenant sur 2 000 m² terrain.
Prix : 600 000 F
Tél. : 02-38-90-99-70 répondeur ou 01-69-44-57-99.

R + séj. atelier + mezz. 3 chbres dont 2 indép. rdc. s/belle cour s/sol TB Produit PPI 01-40-43-08-17

APPARTEMENTS ACHATS

INTER PROJETS RECH. S/PARIS et Est Parisien VOLUMES ATYPIQUES à louer ou à vendre 01-42-83-46-46

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

Collaboratrice journal recherche à acheter 100 m² PARIS CENTRE A RÉNOVER Tél. : 01-49-26-09-09 (rép.)

Chaque semaine, retrouvez notre rubrique AGENDA

Pour vos annonces contactez le
☎ 01.44.43.76.23

LOCATIONS

OFFRES

PARIS

11e PRES NATION 2/3 p. 64 m² récent stand. park. 5 580 F + ch. – 01-43-61-88-36

14e, vrai atelier d'artiste 70 m², caractère, 8 500 F c.c. IP – 01-48-83-32-88

PARTICULIER loue Porte de Versailles XVe 3 pièces – dble séjour 1 chbre, 1 gd placard, 2e étage, cuis. aménagée cheminées, moulures, parquet, calme, gardien Libre au 15 avril 1997 6 300 F + 550 F provisions sur charges + droit au bail Tél. : 06-60-41-27-84

15e FÉLIX-FAURE Pte maison sur 3 nvx refaite neuve. Idéal couple un enfant 8 300 F. 01-45-46-24-67

GOBELINS/ARAGO
4/5 P., 4e, asc., box, ch. comp. 11 225/mois – 01-43-36-17-36

20e. Rue Vitruve, studio 31 m². Stand., cuis. indép. 2 830 F + ch. – 01-43-61-88-36

AV. MONTAIGNE Immeuble de grand stand. appartement de réception env. 350 m², 4 chambres. Plus service, balcon, 5e étage LONGCHAMP : 01-47-05-40-43

AVENUE MOZART, 7 P 236 m² Refait à neuf 2 parkings, chauf. Ind. gaz 26 075 F c.c. SGI 01-30-24-38-38

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

RD-POINT CH-ÉLYSÉES Hôtel part. R + 2, 450 m² + ss-sol 190 m², parkings Belleroche 01-45-04-49-13

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services 01-43-55-17-50.

RÉGION PARISIENNE

RESIDENCES ETUDIANTS
Studios équipés à partir de 2700 Frs Ch. comp.
SCEAUX "LE TOCQUEVILLE" 4, sentier de Fontenay
"LE CAMBRIDGE" 78, rue Victor Hugo LEVALLOIS
Possibilité Allocation Logement Social
COMADIM 01 49 10 25 84
Sophie Giorgi
MGC

AGENDA

BIJOUX

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT - ÉCHANGE BIJOUX

PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo.
Autre grand choix.

BIJOUX ANCIENS
Bagues romantiques
GILLET
19, rue d'Arcole
75004 Paris
Tél. : 01-43-54-00-83.

DÉCORATION

RÉNOVATION - DÉCORATION FRESQUES MURALES
appartements - bureaux
AGORA
Tél. : 01-44-15-86-04

ENSEIGNEMENT

Recherchons pour établissement scolaire
professeurs espagnol/Anglais
Surveillantes d'externat
Envoyer votre C.V. à l'ERMITAGE 46 avenue Eglé 78600 MAISONS-LAFFITTE ou tél. : 01-39-62-04-02

DIVERS

NORMANDIE EN AVANT
Anciens du 9e régiment de chasseurs parachutistes, faites-vous connaître pour figurer sur l'annuaire de l'Amicale.
Ecrivez à : Alain PROTTE 75 rue Labrouste – 75015 Paris.

MÉCÈNE

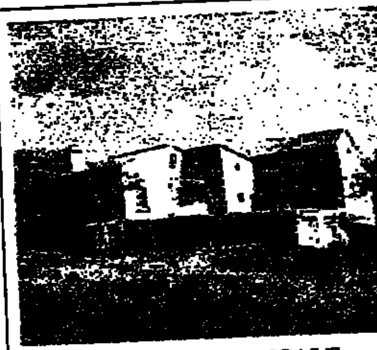
Rech. Mécénat pour création d'un centre d'art
Tél. : 01-43-40-48-78



PRESTIGE ET CARACTÈRE



PRÈS DE CANNES BASTIDE
Bastide provençale neuve. 3 chb. sdb, grand living, terrasse couverte, garage, terrain de 800 m². Dans un parc de chênes verts de 100 Ha inconstructible. Centre commercial, écoles... à 3 mn. Cannes à 15 mn par voie rapide.
Livrable 6 mois après décision.
Prix : 990 000 francs
Tél. Propriétaire 00 35 32 75 18 13 ou sur place Tél. 04 93 60 93 13 et fax 04 93 40 75 31



DROME PROVENCALE
Région GRIGNAN *EXCLUSIVITÉ*
Ferme en pierres mitoyenne. en partie rest. SH 130 m², dépces 50 m², séj/salon 50 m², 3 chbs. 2 bains. cave + Ruine à restaurer. 21 HA de terres. bois. landes. court int.
TRÈS BELLE VUE - Poss. Achat de la Mitoyenneté * TRÈS BELLE AFFAIRE * Nombreuses Possibilités.
Réf : 1150 - Prix : 990 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



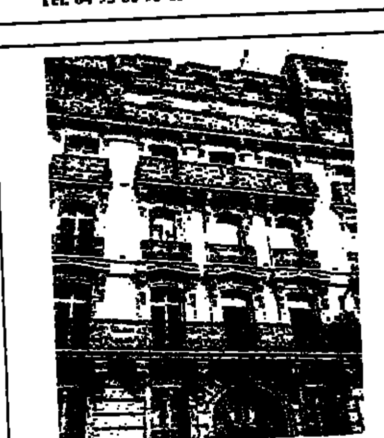

LE VÉSINET RESIDENTIEL
à proximité immédiate gare RER
Maison récente (1983), construction de qualité. Réception 65 m², cuisine équipée. 3 chambres, bureau, 2 salles de bains, salle de jeux, garage 2 voitures.
TRÈS BON ÉTAT GÉNÉRAL
Beau Jardin de 1 200 m²
Réf : D 2138
AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



DROME PROVENCALE
DANS VILLAGE CLASSÉ
Maison bourgeoise en pierres, à restaurer. Surface totale 350 m², dépces, 8 pièces, garage, remise, cellier, cave, greniers, jardin clos et arboré 430 m², terrasse.
Toiture et planchers neufs. VUE DÉGAGÉE
BEAUCOUP DE CARACTÈRE
Réf : 1112 PRIX: 850 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



UNE ABBAYE EN SUISSE NORMANDE
Une histoire qui commence vers 1130.
Une aventure à poursuivre
ISMH. 2e prix chef d'œuvre en péril 1970. porterie. salle capitulaire XIIIe-XIVe siècle. Jardin médiéval fortifié classé MH. Labyrinthe 750 m². : buis, ifs pépinière de buis, ruisseau, étangs, terres : 20 à 70 ha. 400 m². habitables.
Lumière. Archéologie.
ABBAYE DU PLESSIS-GRIMOULT
14770 Saint-Jean-le-Blanc
Téléphone 02 31 25 20 70



FAUBOURG ST-HONORÉ PARIS 8E
Bel immeuble haussmannien 5 pièces. 5è étage. balcon soleil. living. 3/4 chambres. rénové.
Prix : 3 850 000 francs



Tél. 01 49 10 24 59 ou 06 07 40 83 26



DRÔME
Dans un site moyennageux, au faîte d'une colline, maison du XVIe siècle. 307 m habitables. 6 chambres. 3 salles de bains. 4 WC. salon. salle à manger avec mezzanine. salon avec cheminée. salle de jeux. 2 caves + une buanderie. cuisine équipée. chauffage central électrique.
Jardins en terrasses paysagés.
Prix : 1 900 000 francs
A 10 m de l'habitation : piscine indépendante avec poll house (studio de 40 m²) + terrasses
Prix Maison + piscine : 2 500 000 francs
Téléphone 01 45 88 09 14
Sur place 04 75 76 70 16



CROISSY-SUR-SEINE
Proche du centre et à 12' du R.E.R. charmante maison familiale d'une surface habitable de 180 m2. réception 50 m2. bureau. 5 chambres. 2 bains. salle de jeux. garage.
AGRÉABLE JARDIN CLOS ET BOISÉ DE 1 000 M²
Réf : D 2292
AGENCE DE LA TERRASSE
45, boulevard Carnot, 78110 Le Vésinet
Tél. 01 30 15 67 00 - Fax 01 34 80 19 59



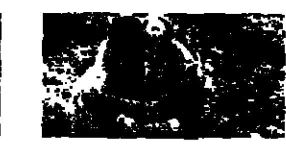
DRÔME PROVENCALE
Exclusivité
Très beau mas en pierres, en partie rest., surface totale 850 m², gdes dépces, bergerie, séjour, salon. 3 chbres. cuis. équipée. cave. garage. piscine, terrasses. Terrain 1,2 HA. TRÈS BELLE AFFAIRE
Très belle vue panoramique. Nb possibilités
Réf : 1049 - Prix : 3 050 000 Francs
Demandez notre journal d'affaires - Gratuit
SARRO IMMOBILIER
12, cours Taulignan - 84110 Vaison-la-Romaine
Tél. 04 90 28 82 83 - Fax 04 90 36 23 62
Nos bureaux : Valréas (84) - Grignan (26)



NEUILLY FACE SEINE
SITE ET VUE PRIVILÉGIÉS
Cette superbe demeure de 260 m² env. dans un hôtel particulier face à la Seine vous séduira par sa grande pièce de réception hors du commun, l'agrément de sa distribution sur 2 niveaux, sa vue sur Seine sans vis-à-vis. Etat parfait.
Garage. Prix : 6 500 000 francs.
PARTENA
PARTENA
Tél. 01 42 66 36 53

CINÉMA Pléthore de bons films, cette semaine, avec en premier lieu *Looking for Richard*, l'étonnante promenade d'Al Pacino dans l'univers de Shakespeare. ● TROIS auteurs confirmés reviennent sur les écrans : le maître mexicain Arturo Ripstein, Claire Denis, en grande forme, et le toujours surprenant Marco Ferreri. ● RÉVÉLATION de deux cinéastes à l'œuvre déjà importante, le Britannique Ken McMullen et le Hongrois Bela Tar, tandis que le Festival d'Angers a montré la vitalité du jeune cinéma européen.


D.R.





Al Pacino sur toutes les pistes du grand Will

Looking for Richard. Passant à la réalisation, le comédien américain invente un film ludique qui multiplie les approches autour du « Richard III » de Shakespeare. Notamment son statut contemporain, ou le processus d'identification de l'interprète à son personnage

Film américain d'Al Pacino. Avec Al Pacino, Winona Ryder, Alec Baldwin, Aidan Quinn, Penelop Allen, Kenneth Branagh. (1 h 54.)

Looking for Richard est le film le plus frustrant qui soit. Sans doute parce qu'on a du mal à en discerner l'objet. A la recherche de qui Al Pacino est-il lancé ? De Shakespeare, dont la biographie est, elle aussi, une énigme ? Du personnage de Richard III ? D'Al lui-même, dont on sait très peu de chose puisque Pacino a toujours donné des entretiens au compte-gouttes, laissant ses aspirants biographes sur leur faim, contraints de constater l'extraordinaire fossé qui sépare l'acteur de l'homme public ?

Looking for Richard n'est pas près de dissiper le malentendu. S'il y est question de Shakespeare et encore plus de Richard III, Pacino n'est là que pour dire une chose : Richard III, c'est moi. Ou mieux : Richard III serait une métaphore de lui, imposée par le montage du film qui se propose, dans une démarche presque surréaliste, de mettre en rapport deux images dont on perçoit mal le lien. Pacino marche dans les rues de New York, entouré d'une cour comme toute star qui se respecte, et se métamorphose brutalement en un roi revêtu d'une cote de mailles, avec une couronne argentée, qui complote pour asseoir son pouvoir. Dans *Looking for Richard*, la fiction est une échappatoire au documentaire, la pirouette d'un acteur qui préfère être un autre plutôt que de chercher à savoir qui il est.

DESSIN JACQUES VALOT

On voit ainsi Al Pacino interroger des passants dans la rue et des spécialistes de Shakespeare, réciter des monologues tirés de *Richard III*, déclencher l'alarme anti-incendie dans la chambre de Shakespeare à Stafford, assis autour d'une table avec Kevin Spacey et Penny Allen pour discuter du sens d'une scène, en costume séduire Wynona Ryder, envoyer Alec Baldwyn en prison pour le faire assassiner, et, sur un champ de bataille presque désert, réclamer son cheval.

Pacino reste fidèle à une idée très enfantine : tout le monde a un secret. Il y a un mystère Pacino, analogue au mystère Picasso, dont Clouzot avait su si bien rendre compte. S'inspirant du film de Clouzot, Pacino montre que le processus d'identification de l'acteur à son personnage reste aussi énigmatique que la métamorphose d'une fleur en corps de femme. Elle a beau se dérouler sous nos yeux, on peine à en saisir le parcours. C'est là un des tours de force de son film : montrer que le mystère Pacino ne tient pas tant au silence que l'acteur a su maintenir qu'à sa capacité à disparaître derrière son rôle.

ASSEMBLAGE

Réalisé sur une période de plus de trois ans, entre plusieurs tournages comme acteur, *Looking for Richard* laisse tout au hasard, et part dans plusieurs directions. Déconcerté lui-même par son propre projet, Al Pacino avait longuement hésité avant de le sortir, avouant en substance qu'il avait d'abord commencé par faire n'importe quoi avant de se laisser prendre au jeu. Son film est donc l'assemblage de plusieurs projets. Le premier serait une version cinématographique de *Richard III* ; le deuxième, une réflexion sur le sens de la pièce de Shakespeare à son époque et ses résonances aujourd'hui ; le troisième, un film-essai sur un acteur tournant un film ayant pour sujet *Richard III* ; le quatrième, la critique d'une approche trop universitaire de Shakespeare ; le cinquième, une prise de conscience de l'ignorance dans laquelle se trouvent beaucoup d'Américains à propos de Shakespeare. *Looking for Richard* ressemble à une série d'incipit que Pacino aurait oublié de compléter, laissant son film dans un état fragmentaire. Cette tentative délibérée de générer l'anarchie sauve le film de ce qui le menaçait le plus : le pensum pédagogique sur la nécessité de lire Shakespeare aujourd'hui.

Le simple fait d'alterner des extraits de *Richard III* avec des inserts de Pacino, seul ou en train de débattre avec ses partenaires, fait échapper le dialogue de la pièce au tac au tac de théâtre filmé. Le dialogue de *Looking for Richard* appelle moins la réplique que le silence, et laisse volontairement les acteurs de la pièce en plan. Il n'y a pas de communauté dans ce film, seulement des comédiens livrés à eux-mêmes, aux prises avec leur dialogue sur une scène dont ils ne reçoivent aucun écho.

Interprétant le dénouement final de *Richard III*, Al Pacino y voit plus un homme défait par les fantômes de ses victimes que par les soldats d'une armée. Il y a beaucoup d'autres fantômes de l'acteur dans *Looking for Richard* : ceux de Michael Corleone, dans le *Parrain II*, ou de Tony Montana, dans *Scarface*. Deux films qui racontaient la même histoire que la pièce de Shakespeare. Il faudra bien un jour prendre au mot Pacino, homme sans qualités dans la vie : il y a effectivement du surnaturel dans ses apparitions à l'écran.

Samuel Blumenfeld

Sept films pour revoir l'acteur

***En marge de la sortie du film Looking for Richard*, réalisé par Al Pacino, le cinéma 14 Juillet-Beaubourg (50, rue Rambuteau, Paris 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 08-36-68-69-23) présente sept des meilleurs films interprétés par Al Pacino. Le lien avec sa propre réalisation est assez lointain, mais on ne refuse pas l'occasion de voir ou revoir la trilogie du *Parrain*, de Francis Ford Coppola, *Scarface* et surtout le splendide *L'Impasse* (*Carlito's Way*), de Brian De Palma, ou *Un après-midi de chien*, de Sidney Lumet, et de découvrir le moins connu – et d'ailleurs mineur – *Mélodie pour un meurtre*, de Harold Becker.**

Tracer le chemin entre une pièce et un film

IL FAUT se méfier des titres, disait Roger Blin. Il avait raison : *Looking for Richard* n'est pas le seul titre du film d'Al Pacino, bien qu'il soit celui qui apparaisse sur les affiches. A l'écran, on voit d'abord écrit, avec le graphisme de Shakespeare, *King Richard*. Ensuite seulement viennent *Look* et *for*. Cela n'a l'air de rien – ou d'une coquetterie. C'est pourtant dans cet espace entre les deux appellations que tout se joue. Dès les premières secondes de son premier long-métrage, Al Pacino annonce son projet : tenter de remplir le vide ou de tracer le chemin entre une pièce et un film. Donc entre le théâtre et le cinéma. Donc l'impossible. Ainsi, l'écran annonce une folie, et Pacino, par un bel artifice de vieil acteur shakespearien, se protège de tout reproche qui pourrait lui être fait : son film sur Richard ne peut être raté, puisqu'il est une chimère, « à la recherche de ».

À LA RECHERCHE D'UN ROI

Comment part-on à la recherche d'un roi ? En essayant de retrouver celui qui le fit naître. William Shakespeare inventa Richard, qui avait existé, en lui donnant ce qui reste quand tout meurt : une voix, des mots, et une langue, l'anglais. Al Pacino est américain. Quatre siècles le séparent de Shakespeare. Mais ce n'est pas contre le temps qu'il bute dans son entreprise. Un autre problème, bien plus coriace, agace sa passion : que fait-on entendre quand on fait écouter la langue de Shakespeare ? Que veut-elle dire aujourd'hui ? Pour le savoir, Pacino descend dans la rue avec sa caméra et pose la question aux passants. Les réponses confirment l'embarras de l'intervieweur : Shakespeare parle une langue d'autant plus étrangère aux Américains qu'eux-mêmes parlent une langue née de l'anglais. Si l'on veut jouer *Richard III*, il faut donc le « traduire » dans sa langue d'origine. C'est-à-dire s'en emparer – comme les font les Français, les Italiens ou les Allemands – mais en assumant pleinement la trahison inhérente à l'exercice.

Ainsi, en pratiquant ce qu'on pourrait appeler avec une pointe de mépris du « cinéma-trottoir », Al Pacino plonge – et le spectateur avec lui, – au cœur d'un problème que toute culture se doit d'affronter : celui de l'héritage. Et il montre qu'en la matière la vérité approche de la trahison – thème shakespearien s'il en est. Paradoxalement, en France, les comédiens et metteurs en scène ont la tâche plus facile qu'aux Etats-Unis. Ils peuvent rêver Shakespeare, puisque, pour le jouer, ils doivent impérativement le traduire. Al Pacino, qui n'a pas cette latitude, doit fouiller les recoins de la conscience pour puiser la force d'oser *Richard III*. Il en vient d'ailleurs à s'insurger contre le legs. A un moment du film, excédé par les rafales de questions qui se posent, il tranche : « *A qui appartient Shakespeare ? Aux acteurs.* »

Ainsi, la trahison peut être assumée, puisqu'elle est incarnée. Le corps de l'acteur devient la mémoire de Shakespeare, sa voix celle de *Richard III*. Al Pacino claudique, il porte sa bosse comme une malédiction : l'ayant décidé, il devient le roi de la tragédie, « *privé de nobles proportions, difforme, non fini* ».

Mais comment jouer un roi du théâtre au cinéma ? Passer de l'horizontal du plateau à l'écran vertical ? Endosser le rôle en cherchant le personnage ? En apparence, Pacino biaise : il n'interprète que des moments de la pièce. Pas n'importe lesquels, ce sont des moments élus autour des thèmes de la trinité shakespearienne : la fureur, l'amour, la mort.

A la manière d'un enfant qui sème des cailloux blancs sur son chemin, Pacino invente « son » passage entre théâtre et cinéma. Il cadre les scènes d'intrigue dans un cloître qui pourrait servir de décor à une représentation de la pièce. En même temps, il montre ce qui est refusé au théâtre, sinon par l'imagination : l'herbe couchée sous le vent de la lande et la fuite des nuages, pour la traque ultime du roi. Ainsi, la ruse du cinéaste devient un rêve, elle inscrit sur la pellicule des souvenirs de *Richard III* comme la mémoire inscrit dans les têtes des souvenirs de théâtre. Les plus beaux, ceux qui restent et deviennent la légende d'un art où rien ne reste. Ainsi, il signe un film magnifique qui montre que le théâtre est irremplaçable.

Brigitte Salino

Un portrait aux couleurs de la folie du siècle

Zina. L'évocation politique et poétique de la fille de Trotski

Film anglais de Ken McMullen. Avec Domiziana Giordano, Ian McKellen, Philip Madoc, Rom Anderson. (1 h 33.)

A moins d'avoir suivi le dernier Festival du film britannique de Dinard, il est peu probable que le nom de Ken McMullen dise quoi que ce soit à qui que ce soit : l'œuvre de ce cinéaste est totalement inédite en France. Phénomène inexplicable, tant le film par lequel on va le découvrir démontre de personnalité et de talent. *Zina* (1985), pour risquer d'emblée une approximation, ce pourrait être du Ken Loach revu et corrigé par Derek Jarman (auquel McMullen a d'ailleurs consacré un documentaire). En d'autres termes, une attention aiguë à la réalité sociopolitique, exprimée à travers le prisme d'une forme sophistiquée.

Zina est aussi un nom, et donc une histoire, celle de Zina Bronstein, fille de Lev Davidovitch Bronstein, plus connu sous le nom de Trotski. Le film se situe donc au confluent de ce qu'il est convenu d'appeler la petite et la grande histoire, ici plus que jamais inextricablement mêlées sous les funestes auspices de l'exil et de la folie. Trois plans précédant le générique situent le propos du films, et préfigurent son découpage.

Le premier est constitué d'une bande d'actualités datant de 1932 où l'on voit Trotski visiter les ruines de Pompéi. Le deuxième, dans une scène reconstituée en couleurs, réunit le père et la fille au bord d'une falaise, au moment où celle-ci l'abandonne à son exil turc pour partir à Berlin : « *Je serai tes yeux* », lui dit-elle, telle l'Antigone juive de ce siècle. Le troisième, de nouveau en noir et blanc, met en scène le psychanalyste de Zina à Berlin, le professeur Kronfeld, dont les séances avec sa patiente et les commentaires personnels vont guider le déroulement narratif du film.

On voit bien comment un tel parti pris aurait pu déboucher sur une reconstitution historique en costumes vue par le petit bout de la lorgnette psychologique. Toute l'intelligence de McMullen consiste à éviter cet écueil par l'intuition tout à la fois poétique et engagée de sa mise en scène, dont le minimalisme inspiré rend parfaitement compte du dérèglement d'un esprit et d'une époque. Passionnément attachée à la figure d'un père absent et dévoré par l'Histoire, d'un père que le souvenir d'une évasion de Sibérie réduit à un simple mannequin dans un lit, Zina sombre lentement dans la folie, à mesure que la folie saisit le monde dans la tenaille du stalinisme et du nazisme.

Plans généraux d'extérieurs lunaires et scènes intimistes colorées, picturalité des images et rayonnement charnel des acteurs, réminiscences oniriques et hallucinations prémonitoires composent ainsi le paysage mental de ce film, qui n'est autre que celui de Zina, accompagnant en prophétesse son époque au chaos. Zina ou l'Antigone des temps modernes, mais aussi bien Zina comme personnification d'une Histoire hoquetante et révulsée, Clio d'apocalypse, fille de la foudre et de la mémoire devenue dans les années 30 la muse d'un psychanalyste berlinois : « *Comment parler de moi, il n'y a rien à dire. Je ne suis que la fille d'un père célèbre (...), on ne peut me décrire (...), je suis inexploitée et probablement inexploitable.* »

Jacques Mandelbaum

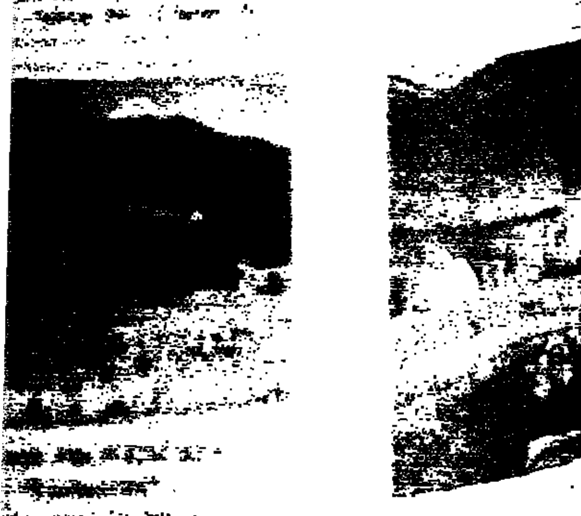
Ken McMullen, cinéaste à l'écoute de l'histoire

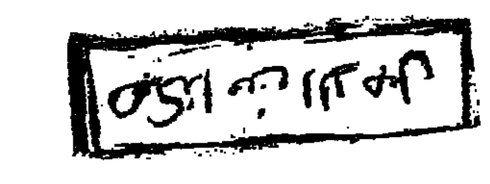
Né en 1948 à Manchester, formé à l'Ecole des beaux-arts, collaborateur de Joseph Beuys et de Tadeus Kantor, Ken McMullen est l'auteur d'une œuvre cinématographique profondément inspirée par l'histoire et la philosophie, françaises notamment. Inaugurée en 1971, celle-ci compte de nombreux documentaires réalisés pour la télévision britannique ainsi que cinq longs métrages de fiction que Jean-Max Causse et Jean-Marie Rodon, directeurs du réseau Action Gitanes, ont pris l'initiative de programmer avec le concours du British Council. *1871*, film de 1990 évoquant la Commune de Paris, suivra ainsi la sortie de *Zina*, auquel succéderont plus tard *Résistance* (1976), son premier long métrage traitant de la résistance française sous l'Occupation, *Partition* (1987), sur les effets de la séparation de l'Inde et du Pakistan en 1947, ainsi que *Ghost Dance* (1983), chorégraphie fantomatique franco-anglaise dont un des protagonistes est le philosophe Jacques Derrida.











Les tueurs de la lune de soufre

Carmin profond. L'auteur du « Château de la pureté » signe un film brillant inspiré d'un fait divers célèbre

Film mexicain d'Arturo Ripstein. Avec Daniel Gimenez Cacho, Regina Orozco, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola. (1 h 54.)

Après *Le Château de la pureté*, *Carmin profond* marque une nouvelle incursion d'Arturo Ripstein dans le fait divers. A la fin des années 40, aux Etats-Unis, une infirmière obèse, Martha Beck, et un gigolo d'origine hispanique, Ray Fernandez, étaient tombés amoureux après s'être rencontrés par l'intermédiaire des petites annonces d'un journal. Pour trouver l'argent qui manquait à leur corbeille de mariage, ils volaient leurs économies à des veuves éplorées, avant de les tuer. De ce fait divers, Leonard Kastle avait tiré en 1970 un chef-d'œuvre : *Les Tueurs de la lune de miel*, un film d'amour fou où on étouffe des grands-mères en chantonnant, et trucide des enfants en affichant un sourire de communiant.

JEU DE L'OIE

Arturo Ripstein est resté fidèle à cette histoire, se contentant de la transposer au Mexique. Ce simple déplacement géographique conditionne tout le film. Leonard Kastle montrait, caméra à l'épaule, la morne Amérique des années Eisenhower, Ripstein nous emmène sur une autre planète où deux monstres s'expriment dans la langue de Pétrarque et sont prêts à mourir pour mieux exprimer leur amour incandescent. Des Roméo et Juliette aux mains sales, des Tristan et Yseult à la blouse tachée de sang. Dans cette tragédie élisabéthaine à échelle réduite, Coral et Nicolas semblent être vus à travers ces miroirs convexes des fêtes foraines qui écrasent ou allongent le corps humain. Un homme-tronc et une femme-baleine qui se prennent pour le couple d'*Autant en emporte le vent*.

Coral a l'allure d'un hippopotame et la tête d'un boxeur, Nicolas apparaîtrait en revanche plus crédible s'il n'y avait ce postiche ridicule qu'il dépose sur son crâne dévasté. Tous deux ont une manière très personnelle de conjuguer leur amour : amant et maîtresse, frère et sœur (Coral se fait passer pour la sœur de Nicolas quand ce dernier tisse sa toile autour des veuves auxquelles il a promis le mariage), maître et esclave (voir la délicieuse scène où Nicolas se fait piétiner les mains par Coral pour le punir de l'avoir trompée). Coral et Nicolas suscitent et revendiquent l'interdit : blasphème, inceste, adultère, meurtre.

Leur balade dans l'arrière-pays mexicain ressemble à un jeu de l'oie où les dix commandements sont jour après jour taillés en pièces. Une balade sauvage où l'on refait la généalogie de la morale jusqu'à son extinction. Dans une scène, une vieille femme se fait fracasser le crâne avec une figurine de la Vierge Marie qu'elle ne quittait jamais, détournement suprême d'une icône vidée de sa signification pour devenir l'arme d'un meurtre.

Les victimes désignées de Coral et de Nicolas sont des vieilles filles en robe blanche avec un diadème ridicule, leur religiosité de façade cache leur désir de connaître les joies de la chair. On se surprendrait presque à sourire devant la disparition de cette clique conservatrice et bigote, et à applaudir Coral et Nicolas, ces deux anges noirs qui exauceraient nos désirs les plus secrets, sans bruit, sans fard, avec vitesse et précipitation. Cinéaste de l'enfer et de l'enfermement, Ripstein tourne ici l'un de ses rares films en extérieurs, dans une mise en scène de la monstruosité qui passe par le naturalisme, filmant ses monstres comme des mannequins de mode. Le mal est tout à fait fréquentable.

Sauf que Ripstein s'emploie à contrarier ce plaisir. Une femme enceinte poignardée, une petite fille noyée dans une baignoire rappellent que ce ne sont pas des symboles qu'on abat mais bien des vies humaines qu'on efface. Cette réalité n'intervient que dans le dernier tiers du film, comme si le cinéaste s'acharnait aussi à débusquer le démon caché sous la peau du spectateur.

On a souvent dit des *Tueurs de la lune de miel* de Kastle qu'il ne ressemblait à rien, dans sa manière toute personnelle de filmer des personnages qu'il aime mais qu'il désapprouve à chaque minute. Ripstein a, au contraire, fait de *Carmin profond* un film qui nous ressemble.

S. Bd

Arturo Ripstein, réalisateur mexicain

« L'enfer est toujours stimulant pour l'imagination »

« Comment vous situez-vous dans le cinéma mexicain ?

– Comme un survivant. Je me suis toujours battu pour faire des films. La plupart des metteurs en scène qui ont débuté à la même époque que moi ne tournent plus. En Amérique latine un film est toujours le dernier, et tout est à recommencer chaque lundi. Je me sens très isolé au Mexique. Il n'y a pas vraiment de communauté cinématographique, et nous travaillons chacun dans un bocal. Ma reconnaissance à l'étranger est, paradoxalement, perçue comme suspecte, certains avancent que ce succès serait dû à des pots-de-vin. Je traine une réputation d'emmerdeur depuis mes débuts. Pour se débarrasser de moi, les producteurs préfèrent me confier un film, avec l'assurance qu'ils ne me reverront pas avant un an. Le cinéma ne me fait pas gagner ma vie, je réalise des *telenovelas* pour la télévision et je bénéficie d'une bourse du gouvernement, 1 000 dollars par mois. Le conseil que je donnerais à un jeune réalisateur mexicain est de s'obstiner sans rien attendre.

ENTRETIEN CINÉMA

– Qu'est-ce qui vous attiré dans le fait divers dont est inspiré *Carmin profond* ?

– Je connaissais cette histoire depuis les années 60, bien avant que Leonard Kastle en fasse un film remarquable. Ce fait divers était merveilleusement structuré : une histoire avec un début, un milieu, une fin, et des personnages. J'ai lu tout ce que j'ai pu sur eux, en ayant accès à leurs dépositions et à leurs déclarations durant leur procès. Cet homme et cette femme puisaient leurs forces dans leurs faiblesses. Il s'agissait de deux psychopathes qui, pris individuellement, étaient faibles, mais mis ensemble ils devenaient très efficaces. Comme dit la Bible, ils deviennent une seule et même chair. C'est l'histoire très forte de deux amoureux qui deviennent des criminels, et non de deux criminels qui deviendraient amoureux. Leur union ne peut se consommer que dans le sang, trouver son sens que dans le meurtre.

– Comment traiter de tels personnages ?

– Un de mes problèmes était de ne pas les rendre répugnants. La plupart des nombreux livres écrits sur cette histoire sont très moralisateurs, et mettent les lecteurs en garde contre le danger de rencontrer des inconnus par petites annonces. Le problème de ces récits est qu'ils n'avaient pas de point de vue, c'est comme l'affaire Dutroux en Belgique, ou du mannequin de six ans assassiné aux Etats-Unis, on se contente d'expliquer que pour échapper à ces dangers il ne faut pas qu'une petite fille parle à un étranger ou devienne mannequin. Plus j'y réfléchis, plus je crois que *Carmin profond* est mon film le plus autobiographique, d'ailleurs je suis chauve comme le personnage principal.

– Les victimes ne sont-elles pas aussi répugnantes que leurs meurtriers ?

– Certainement, à l'exception de la dernière, où le film se transforme en tragédie puisqu'elle est mieux qu'eux et non pire. Le défi était de rendre ces deux monstres acceptables, arriver à ce que le public sympathise avec eux, éprouve de la peine devant leur mort. Mes personnages possèdent plusieurs facettes, ils sont terrifiants et faibles, j'aime ces deux personnages, je me vois bien me marier avec eux, ce que j'ai dû faire d'une certaine manière pour les besoins du film, mais je ne pourrais jamais être leur ami. Un bon sujet est un sujet qui m'effraie, et ce couple m'empêche de dormir. Je crois que le devoir d'un film est de montrer l'autre côté du miroir, si vous croyez que quelqu'un est apparemment parfait, il est plus intéressant de montrer comment son attitude peut contredire ce portrait.

– Pourquoi avez-vous transposé l'histoire des Etats-Unis dans le Mexique des années 40 ?

– Les archétypes de la culture occidentale sont assez génériques : un enfant américain ou français est sensible à des contes de fées écrits en Bavière. Le faits divers s'étant déroulé aux Etats-Unis dans les années 40, je tenais à rester attaché à cette époque. De plus, les préoccupations de mes personnages sont très datées, aujourd'hui, la communication entre des futurs partenaires s'effectue sur des bases très sexuelles. Retourner dans cette époque rend moins critique vis-à-vis des personnages. Par ailleurs, vivre à Mexico, c'est vivre près des portes de l'enfer, et l'enfer est toujours très stimulant pour l'imagination. Alors, pourquoi quitter cet enfer et déplacer mes personnages autre part ? »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Les poils de l'ange

Didier. Pour sa première réalisation, Alain Chabat réussit une comédie farfelue et chaleureuse

Film français d'Alain Chabat. Avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier. (1 h 45.)

Qui est Didier ? Didier est un ange. D'ailleurs il doit ses apparitions au ciel (un départ en avion, puis une étrange lueur bleue tombée des nues). Et il est capable de quelques prouesses refusées au commun des mortels, à savoir d'être d'abord un chien, puis un homme, puis de nouveau un chien, de permettre la réussite en deux coups de crocs d'une comédie populaire française, ni vulgaire ni méprisante, et aussi de battre le Paris-Saint-Germain au Parc des Princes – mais ça, c'est moins exceptionnel. Enfin, il vient faire le bien, et arranger l'existence de celui dont il est devenu le gardien, un dénommé Jean-Pierre.

Didier est donc un film généreux, puisqu'il postule que même les imprésarios du football ont droit à la rédemption. C'est en effet la profession de ce Jean-Pierre, menacé des pires sévices par un gangster patron d'un club méridional pour lui avoir vendu à prix d'or des tocards du ballon rond. La vie professionnelle de Jean-Pierre est en train de tourner au désastre, sa vie sentimentale ne va guère mieux, quand lui échoit ce qu'il prend d'abord pour un ennui supplémentaire : partant en voyage, une copine lui refile son labrador (avec les boîtes, le panier, les conseils et tout le fourbi). Lequel va inopinément se transformer en un type ressemblant à un humoriste de Canal Plus, à part qu'il est tout nu.

Rhabillé, Chabat continue de se comporter comme un représentant de l'espèce canine, ce qui en fera un joueur de foot plus doué que la moyenne et un partenaire pour rendez-vous tendre plus fréquentable que la majorité des bipèdes mâles. Réaliste, Chabat chien l'est incontestablement, et s'amuse manifestement. Le scénario ménage des réactions inattendues quand on croit le film installé sur des rails, dévie vers une parodie de polar ou un ludique et musical intermède, traite avec exactitude les militants d'un parti attaché aux valeurs nationales remportant un certain succès dans le Midi de la France (c'est-à-dire comme un ramassis d'ordures débiles et lâches). Et les liens de l'auteur avec une chaîne cryptée l'aident à rendre crédible le match loufoque qui occupe la dernière partie du film.

Sans doute ce premier film ne révèle pas un successeur au regretté Sergueï Mikhaïlovitch Eisenstein. Mais la réalisation tient le rythme, et ne prend de haut ni ses personnages (quel que soit leur nombre de pattes) ni son public *(idem)*. Dans le principal rôle hominien, Bacri joue au mieux de son emploi de prédilection, celui du baratineur taciturne, masse sombre et butée dont on perçoit qu'elle recèle une tchatche calamiteuse prête à se déverser au premier accident. Bref, à rebours de tant de projets simplets servant de tremplin à des comiques pour faire les malins, Chabat a choisi un point de départ gonflé, et l'accomplit avec sérieux et modestie. Et c'est très bien ainsi.

J.-M. F.



Deux inédits de Marco Ferreri, philosophe ironique

Un portrait au vitriol de l'homme moderne et une évocation personnelle de l'histoire du cinéma

***Journal d'un vice*. Film italien de Marco Ferreri. Avec Jerry Calà, Sabrina Ferilli, Valentino Macchi. (1 h 28.) *Nitrate d'argent*. Film français de Marco Ferreri. Avec Sabrina La Leggia, Doriana Bianchi, Eric Berger. (1 h 27.)**

On peut s'étonner du sort subi par les deux derniers films en date d'un des auteurs les plus importants du cinéma moderne. *Journal d'un vice* a été réalisé en 1993. Sélectionné au Festival de Berlin, montré quasi-clandestinement au Marché du film de Cannes, présenté une fois à la Cinémathèque française dans le cadre d'une rétrospective consacrée à son œuvre, le film aura attendu quatre ans avant de connaître une sortie parisienne sans conviction, en « lot » avec *Nitrate d'argent*. Marco Ferreri n'a sans doute, à l'exception du scandale de *La Grande Bouffe*, jamais été un cinéaste à la mode en France. Son cinéma, parfois absurde, souvent confus, irréductible à de trop faciles catégories idéologiques, rejette les séductions faciles et la sophistication formelle inutile. Cela suffit pour en faire un des auteurs les plus mal distribués et les plus mal commentés du moment. Parions que *Journal d'un vice* ne réparera pas cette injustice.

Benito, le « héros » du film, incarne un devenir possible de l'homme, névrosé contemporain tiraillé entre les fausses libertés offertes par la civilisation moderne et la persistance d'une exigence primitive. Il est un modeste représentant en produits ménagers industriels qu'il essaie de vendre dans différents établissements, au cours de longues journées où il arpente les trottoirs romains. Il tient un journal où il note scrupuleusement événements ordinaires et détails intimes : le compte de ses malaises, de l'état de ses nerfs, de ses érections et des cigarettes qu'il a fumées dans la journée. Une telle méticulosité, qui provoque souvent le sourire, est aussi un constat désespéré. La névrose de Benito illustre le repli ultime d'un petit narcissisme, réponse sans issue d'un individu social déboussolé par l'impossibilité d'opérer un choix moral.

L'HORREUR DE LA LIBERTÉ

Le héros entretient une relation amoureuse avec une jeune femme, Luigia, incarnée par la torride Sabrina Ferilli. D'un côté, celle-ci multiplie les amants de passage, provoquant la jalousie furieuse de Benito, qui par ailleurs drague les femmes qu'il croise au hasard de ses pérégrinations. L'effervescence sentimentale, bien loin de libérer le personnage, le place devant l'horreur de la liberté : Benito est bien le petit frère mal en point du Glauco de *Dillinger est mort* ou des quatre bourgeois de *La Grande Bouffe*. La simplicité tranchante et enfantine de la mise en scène rappelle comme Ferreri sait parvenir à l'essentiel en mêlant conte drolatique et réflexion atrocement lucide.

Inclassable récit-collage sur l'histoire du cinéma, mélangeant archives, extraits de films et reconstitution, *Nitrate d'argent* pourrait n'être qu'un projet nostalgique et commémoratif de plus. Son originalité, et sa vitalité, tient à ce que le siècle du cinématographe y est, pour une fois, vu à travers l'histoire du public lui-même. Dans les meilleurs moments de ce film inégal, Ferreri retrouve la part de culture « triviale » qui est au centre de son œuvre et dont il repère la trace dans les pratiques des spectateurs de cinéma à travers les âges. Loin de l'attendrissement facile qu'appelait un tel projet, le cinéaste livre un film volontairement obscur et assez réjouissant. La scène où le bouleversant visage d'Ingrid Bergman dans *Stromboli* est projeté sur le mur d'une trattoria romaine au-dessus des consommateurs attablés et amorphes témoigne, en quelques secondes, de toute l'horreur de l'indifférence contemporaine. Il faut reconnaître à Marco Ferreri la place qui est la sienne, celle d'un grand philosophe contemporain.

Jean-François Rauger

Cinq films pour découvrir le cinéaste hongrois Béla Tarr

RÉTROSPECTIVE BÉLA TARR : *Le Nid conjugal* (1977), *Rapports préfabriqués* (1982), *Almanach d'automne* (1984), *Perdition* (1987) et *Le Tango de Satan* (1991). Studio des Ursulines à Paris : du 29 janvier au 4 février (tél. : 01-43-26-19-09). Ferme du Buisson, Noisiel (Marne-la-Vallée), du 5 au 11 février (tél. : 01-60-17-92-07).

Béla Tarr est un cinéaste hongrois de quarante-deux ans, auteur de cinq longs-métrages inédits en France, dont les deux derniers au moins, *Perdition* et *Le Tango de Satan*, comptent parmi les expériences cinématographiques les plus singulières et les plus éprouvantes de ces dix dernières années. Avec lui, le spectateur s'engage dans un voyage au bout du désespoir, dans une succession de plongées dans la nuit. Son univers sans feu ni Dieu n'est à proprement parler ni mystique (en dépit d'allusions religieuses) ni social. Il ne montre pas un mal-être, mais traque la disparition de l'être, le moment où l'homme va hurler avec le chien dans *Perdition*, celui où le regard du cinéaste semble se fondre avec celui d'un troupeau dans l'énigmatique plan séquence qui ouvre *Le Tango de Satan*.

Béla Tarr filme les gens comme il filme les murs. Et les murs comme les gens. Il pose le même regard distant sur les failles, les cicatrices, les rides, les pierres manquantes, les corps blessés et les vêtements rapiécés. Parfois les murs se mettent à parler. Avec le souffle du vent, ils renvoient le halètement d'animaux, d'indistincts cliquetis, des hurlements brefs fondus dans la basse continue d'une pluie qui a force d'océan. Ce déluge lent, implacable, s'insinue partout, comme le vent chez Sjöström. Il est la corruption des paysages. Il exige le naufrage des hommes.

Perdition (1 h 55) et *Le Tango de Satan* (7 h 25) se raccordent. Mêmes logis sordides où des hommes se battent pour une poignée de billets gras, pour une bonbonne d'eau-de-vie, pour quelques minutes avec une femme. Même humanité d'un autre temps ou plutôt d'une autre temporalité. Car Béla Tarr ne filme pas le temps, mais la durée. Il la met aux prises avec les éléments et avec l'espace, comme dans ce travelling qui paraît poussé par le vent derrière deux hommes en marche. Dans ce climat où tout est assuré de pourrir, le réalisateur peut abandonner ses personnages (il sait qu'ils ne s'échapperont pas) et propulser la caméra seule vers l'horizon. Comme pour vérifier une fois encore que rien ne disloquera les lignes droites de la plaine hongroise. Que l'infini s'est installé sur quelques kilomètres de terre pour en faire une prison. Et que seuls des plans infinis peuvent en rendre compte.

Jean-Louis Perrier

La tendresse à l'arraché

Nénette et Boni. Un film à fleur de corps sur le besoin d'amour

Film français de Claire Denis. Avec Grégoire Colin, Alice Houri, Valeria Bruni-Tedeschi, Jacques Nolot, Vincent Gallo. (1 h 43.)

Une chose est sûre, *Nénette et Boni* est un film d'amour. D'amour de qui et pour qui ?, d'amour comment ?, ce sont les questions posées, violemment, charnellement. Avec une tension qui tient au décalage entre l'équation heureusement résolue sur laquelle est construit le récit – improbablement, l'histoire débouche sur une sorte de happy end – et l'énergie brute avec laquelle tout ça fonctionne.

L'équation : Boni, l'adolescent marseillais coincé entre sa chambre, le camion où il vend des pizzas et son père détesté, est en manque. En manque de sexe, de tendresse, de raison d'exister, de partage de quoi que ce soit avec qui que ce soit. Seuls exutoires, la rage – des mots, des gestes –, et les fantasmes, cristallisés sur la boulangère au corps de lait et de miel, aux seins appétissants comme ses religieuses à la crème, au port de reine de rêveries humides dans l'exercice de ses tâches quotidiennes.

Nénette, la jeune sœur de Boni, mise en pension à Paris : elle est, elle, « en surcharge » – d'un bébé non voulu de père inconnu sur lequel pèse un sombre soupçon. L'irruption de Nénette se fera dans la crise, puisque la crise est le seul moyen d'affronter les réalités pour ces jeunes gens privés des armes plus sophistiquées de la discussion et de la réflexion, elle mènera pourtant à une forme de partage du déficit de l'un et de l'« excès » de l'autre.

Le film affronte d'emblée deux périls opposés, un scénario familial mélodramatique, et une vision spectaculaire des sentiments risquant le voyeurisme ou la convention de l'excès. Le grand talent de Claire Denis est d'esquiver du même élan – cette force vitale qui porte le film d'un bout à l'autre sans reprendre souffle – ces deux écueils. Le premier est plutôt pulvérisé qu'esquivé, par un refus immédiat de toute psychologie, de toute explication-justification, en prenant d'emblée le parti des corps et des gestes contre celui du discours.

« VIVE CONSIDÉRATION »

Filmé à fleur de peau, dans le mouvement, *Nénette et Boni* offre une existence exceptionnelle à ses protagonistes, au premier chef à l'étonnant Grégoire Colin (Boni), remarquable de présence, de sensualité, de détresse qui ne sait se dire. Alice Houri, dans le rôle plus introverti de Nénette, est tout aussi remarquable – comme le sont les seconds rôles, à commencer par Jacques Nolot en père incapable de tenir sa place.

Le deuxième écueil est contourné par la « vive considération », comme on dit en bas des lettres, avec laquelle la cinéaste traite ses personnages. Ce n'est pas seulement qu'elle les aime, c'est qu'elle montre qu'on peut être comme ils sont, c'est le choix de partir de leur existence au lieu de la faire précéder d'un jugement. Cette adhésion lui permet, entre autres, de ne pas établir de rupture entre la réalité et l'imagination de Boni, il permet d'offrir, à travers le regard de Boni, de magnifiques apparitions à Valeria Bruni-Tedeschi. Mais la générosité du regard de Claire Denis ne se limite pas à ses « héros », la qualité de *Nénette et Boni* tient pour beaucoup à ce que, dans ce récit, tout le monde a une histoire, même si certaines sont plus développées que d'autres. Chacun a le droit de vivre dans cette fiction, avec ses propres envies et ses propres soucis.

Cette ouverture autorise l'étonnante construction du film, échappant à un fil narratif trop contraignant pour accueillir des situations, des échanges, des gags qui permettent à *Nénette et Boni* de raconter, sur la toile de fond marseillaise, en même temps qu'un couple frère-sœur, un univers. Ainsi – réponse partielle à la question posée au début –, *Nénette et Boni* est, en tout cas, un film d'amour du cinéma, et un film d'amour des gens.

Jean-Michel Frodon

Claire Denis ou l'art du partage

PORTRAIT
Habitée par une tension qui se traduit en sourires

LE TEMPS d'une scène, dans *En avoir ou pas*, de Laetitia Masson, on la voyait assise sur un banc, redonnant de sa voix cassée un sens et des perspectives à l'héroïne. Assise sur un banc, ce n'est pas tellement le genre de Claire Denis, mais indiquer une trajectoire, partager, oui. Voilà neuf ans qu'on a découvert à Cannes cette femme alors âgée de quarante ans, blonde aux cheveux courts, habitée d'une tension qui se traduit en sourires. Son premier long métrage, *Chocolat*, engendra succès et malentendu. Cette évocation de son enfance en Afrique à travers la relation entre une petite fille blanche et un Africain avait plu pour son exotisme sans folklore, ses au-delà suggérés. On lui prédit une carrière vouée à la chronique intime, avec le surcroît de ce qu'on appelle un regard féminin, sans trop savoir ce que ça veut dire.

Son deuxième film, *S'en fout la mort* (1990), a remis les pendules à l'heure, celle d'une violence sous-jacente, et d'une recherche radicale sur la forme cinématographique pour mieux trouver le contact des choses, des corps, des relations humaines. Ce film-là, trop sombre, trop inclassable, n'a pas plu, moins encore le suivant, qui est pourtant une manière de chef d'œuvre, certainement l'un des films politiques les plus lucides du cinéma français de cette décennie : *J'ai pas sommeil* (1994) ou, en douceur, l'état de l'Occident à l'heure de la déshérence morale et des grands flux migratoires, du métissage culturel et de la terreur sourde. Avec son quatrième long métrage de fiction, *Nénette et Boni*, Claire Denis ne change ni de direction ni d'esprit, seulement de distance : plus près des corps, plus au vif des personnages.

La filmographie de Claire Denis comprend aussi, entre autres, un documentaire sur des musiciens camerounais, (*Man No Run*, 1989), un long entretien entre Serge Daney et Jacques Rivette dont elle fut l'assistante et reste l'amie (*Le Veilleur*, 1991), et la réalisation d'un des titres de la série « Tous les garçons et les filles pour » pour Arte, *US Go Home* (1994). C'est là qu'elle a rencontré Grégoire Colin et Alice Houri. « *Après Us Go Home, dit la réalisatrice, j'avais d'autres projets, mais j'ai eu envie de retrouver ces deux acteurs, tout de suite. Evidemment, « tout de suite », dans le cinéma, ça n'existe pas : il faut écrire, attendre l'avance sur recettes.* »

On perçoit pourtant cette urgence, dans *Nénette et Boni*, comme on y reconnait la « patte » de la réalisatrice. Une permanence en partie due aux retrouvailles qu'elle se ménage de film en film. Avec son coscénariste, Jean-Pol Fargeau, avec sa chef opératrice, Agnès Godard, avec Jean-Louis Ughetto au son, avec désormais ses interprètes (et on voit brièvement Alex Descas, qui apparait dans tous ses films).

RETENUE

La cohérence de Claire Denis, qui dit n'avoir guère de goût pour la théorie mais travaille selon des principes bien affirmés, lui permet aussi d'accueillir des nouveaux venus qui correspondent à sa démarche. Ainsi Yann Dedet (le monteur de Pialat, de Truffaut, de Doillon...), ou Valeria Bruni Tedeschi : « *Nous étions dans un voisinage évident qui a fini par se concrétiser. Valeria a beaucoup d'humour, il lui permet de balancer entre l'émotion au bord des larmes et le fou rire, elle a cette capacité de garder à l'intérieur la manifestation de l'émotion.* » Cette description s'applique aussi à la mise en scène selon Claire Denis, dont les choix techniques et la manière de « faire avec » des budgets modestes concourent à la retenue de ses films, et à cette touche de surnaturel qui abolit la frontière entre réel et songe du réel.

Ce mécanisme doit aussi beaucoup à sa manière d'utiliser les lieux. Tous ses films s'inscrivent dans un territoire (Rungis, le quartier de Paris au pied du Sacré-cœur, Marseille) qui marque les esprits, et donne forme au récit. « *J'ai appris, en faisant des repérages avec Rivette, que si on choisit les décors pour des raisons graphiques, cela se retourne contre le film, alors qu'une cohérence géographique produit un effet plus profond : les lieux s'offrent d'une autre façon, inexplicable.* Nénette et Boni *se passe à Marseille parce que Fargeau y habite, ensuite j'ai choisi la maison de Boni pour qu'elle lui convienne à lui, qu'il puisse y habiter, y ranger son camion, etc. J'y ai naturellement trouvé ma place, et celle de la caméra.* »

Peut-être ce sens du partage explique-t-il une particularité de Claire Denis : ses relations d'amitié, peu fréquentes dans ce milieu, avec d'autres cinéastes. Il y a eu Rivette et Wenders, il y a Leos Carax, Sharunas Bartas, Olivier Assayas et bien d'autres, aujourd'hui le réalisateur égyptien Yousri Masrallah avec lequel elle coécrit un scénario. Il y a un rapport inhabituellement généreux avec le cinéma des autres : « *L'amitié vient souvent parce que j'ai aimé un film, ou que l'autre a aimé un des miens. Quand le doute vient, il est nécessaire de pouvoir le partager avec d'autres réalisateurs ou réalisatrices. Les films des autres stimulent nos propres films, un plan réussi donne envie de faire du cinéma, pas pour imiter ce qu'on a vu mais comme source d'envie et d'énergie.* »

J.-M. F.

L'Europe des premiers films à Angers

ANGERS
de notre envoyé spécial

A Angers on peut réviser ses classiques, comme l'a prouvé le succès de l'intégrale Rohmer, présentée par de nombreux acteurs de la famille. Mais l'originalité de ce festival unique en Europe réside dans la jeunesse des cinéastes en compétition, et du public nombreux et enthousiaste venu, du 17 au 26 janvier, au neuvième Festival Premiers plans. Sous la houlette de Claude-Eric Poiroux, créateur du Festival, le comité de sélection (composé lui aussi de jeunes cinéphiles) a choisi, parmi huit cent cinquante œuvres, dix longs métrages et dix courts, et trente films issus des principales écoles de cinéma européennes. Parmi les premiers, nombreux sont les films adaptés de faits divers, ou inspirés de l'Histoire récente. La seule comédie du lot, le sado-masochiste et ultra-britannique *Intimate Relations*, de Philipp Goodhew, éclairait cette sombre atmosphère d'un rire passablement jaune.

Le jury, en attribuant son Grand Prix ex-aequo à *Bolshe Vita* d'Ibolya Fekete (Hongrie) et à *Lepa Sela, Lepo Gore* (Joli village, jolie flamme) de Srdjan Dragojevic (Yougoslavie), désigne paradoxalement le meilleur et le pire de cette sélection. Le meilleur : *Bolshe Vita*, qui emprunte autant à Rossellini qu'à Fellini pour restituer, à travers l'émigration vers l'Ouest de deux musiciens russes et leur séjour en Hongrie, le vent d'exaltation éphémère qui a suivi l'ouverture des frontières à l'Est. Hébergés par deux Occidentales venues se procurer quelques frissons, ces jeunes gens traversent le film avec un naturel inspiré des vicissitudes de ceux qui les incarnent à l'écran. Entre documentaire et fiction, la mise en scène enlève le tout avec une ironie et une spontanéité calquées sur le bric-à-brac existentiel d'un pays soudain transformé en place de marché.

On doit le pire au cinéaste serbe Srdjan Dragojevic, contant l'histoire de deux Bosniaques amis d'enfance qui se retrouvent dans les camps opposés quand éclate une guerre civile traitée à la Kusturica, sur le mode de la farce sanglante. Les deux tiers du film s'inspirent d'un épisode du conflit au cours duquel les survivants d'une unité serbe sont assiégés dans un tunnel par des forces bosniaques. Le monde à l'envers en quelque sorte. Cet encerclement permet au cinéaste de jouer avec les stéréotypes hollywoodiens, mais en trahissant l'idéologie implicite de son film sous couvert d'une dénonciation de l'absurdité de la guerre. L'absence totale de point de vue sur Sarajevo ou la purification ethnique menée par les criminels de guerre serbes y confine au révisionnisme.

Tourné, lui, en 1993 dans Sarajevo assiégée avec des acteurs bosniaques, *Elvis*, de Jean-Christian Bourcart et Alain Duplantier, démarre comme un film publicitaire sur l'allée des snipers, et se termine par le passage à tabac d'un insoumis serbe (autrement dit, une sorte de juste) coupable d'avoir voulu aimer une Bosniaque. Une autre forme d'innocence était au cœur des deux autres très bons films de cette sélection : *Ni d'Eve ni d'Adam* de Jean-Pierre Civeyrac (en salles à partir du 5 février) et *La Murciaiola* d'Odetta Ciancarelli, un film italien produit pour 100 000 francs avec l'aide des amis et de la famille. Il raconte l'histoire d'un village esseulé, avec ses vieilles tricoteuses cancanières et ses jeunes qui l'abandonnent.

Des cinéastes d'aujourd'hui à ceux de demain, il n'y a qu'un pas à franchir, mesurable en dix courts métrages et trente films d'école. Parmi les premiers, *En apparence* d'Olivier Zimmerman (Suisse) et *Il faut dormir* d'Yves Caumont (France) ont révélé deux incontestables talents. La plupart des films d'école tiennent du pur exercice de style, mais réservent quelques heureuses surprises, dont *Mare Nostrum* de Marie da Costa (Femis) dans la famille Chris Marker, *One Sunday Morning* de Manu Kurewa (National Film and Television School) dans la famille Ken Loach, ou encore *C'est la vie* de Vardan Hakopian (Erevan). Dernier rendez-vous original d'Angers : la lecture de scénarios. Il y en eut cinq cette année, parmi lesquels *Jeanne et le garçon formidable* d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau, et *L'Arrière-Pays* de Jacques Nolot. Le premier est une future comédie musicale au temps du sida, le second, admirablement lu par son auteur devant un public religieusement attentif, est d'ores et déjà une réussite.

J. M.

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

LES « LUMIÈRE » DE BERLIN

Film allemand de Wim Wenders, avec les étudiants de l'école de cinéma de Munich. Avec Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle, Lucie Hürtgen-Skladanowsky. (1 h 20.)

■ Wim Wenders retourne aux sources. Celles du cinéma, avec l'évocation des frères Skladanowsky, équivalents allemands de nos frères Lumière, et celles de son cinéma, puisque le réalisateur fut formé à la Hochschule für Film und Fernsehen de Munich, avec les étudiants de laquelle il a composé cet hommage léger à un septième art centenaire. Le film folâtre entre passé et présent, innocence et désenchantement, noir et blanc et couleur, reconstitution de vues primitives à l'aide d'une caméra d'origine et techniques modernes de trucage. A un bout de la chaîne : l'histoire des Skladanowsky, bricoleurs de génie et pionniers du cinéma, dont la première projection publique au théâtre du Wintergarten de Berlin précéda de six semaines celle des frères Lumière à Paris. A l'autre bout : Lucie Skladanowsky, fille, presque centenaire, de Max qui se souvient. Entre les deux, une Lucie redevenue petite fille par la grâce du cinéma, qui commente l'invention de son papa et de ses deux oncles, mais surtout Wenders qui promène l'histoire sur les ailes burlesques du temps, en un film qui dit à la fois – entre la *Danse serpentine* enchantée d'antan et le Berlin en chantier d'aujourd'hui – la magie des origines et la recherche de sa formule perdue. *J. M.*

GHOST IN THE SHELL, L'ESPRIT DANS LA MACHINE

Film d'animation japonais de Mamoru Oshii. (1 h 25.)

■ Au début du XXIe siècle, le monde est littéralement veiné par les réseaux informatiques. Pour lutter contre les détournements d'informations ou les branchements frauduleux, un groupe spécial de policiers mené par le major Kusanagi, sculpturale femme-flic, a été créé. Il s'agit d'une équipe de cyborgs experts ès techniques de combat comme dans la maîtrise des technologies. *Ghost in the Shell* est l'adaptation très réussie d'un manga de Masamune Shirow. La description d'un monde dominé par la vitesse, la simultanéité, la dissémination évoque certains des meilleurs romans de science-fiction. A la poursuite d'un ennemi purement virtuel, le major Kusanagi sombre dans la nostalgie d'un impossible état humain. Les flics cybernétiques ont-ils une âme ? Si les péripéties sont souvent absconses, *Ghost in the Shell* atteint pourtant une authentique poésie, quand le réalisateur casse la frénésie du récit pour des pauses d'une grande beauté, où il est loisible d'apprécier un travail sur le découpage et le temps digne d'un véritable styliste. *J.-F. R.*

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES

Film américain de Peter Jackson. Avec Michael J. Fox, Trini Alvarado, John Astin, Jake Busey. (1 h 46.)

■ Entre les murs de la maison hantée, tout est possible dans la comédie horrifico-romantique du Néo-Zélandais Peter Jackson (*Dead Alive*, *Créatures de rêve*), quand on y accompagne un chasseur de fantômes amateur et une foule de morts-vivants, dont un tueur en série, un juge obsédé sexuel qui perd sa mâchoire et autres habitants d'un cimetière qui basculerait dans la folie si un officier qui n'a rien d'un gentleman ne tenait son monde à l'œil. Une fiesta d'effets spéciaux avec goules, démons et ectoplasmes, une cavalcade hystérique – souvent rigolote, parfois grivoise – qui mêle les vivants et les morts, le passé et le présent, le ciel et l'enfer, une pincée de Disney, un poil de thriller, une bouffée de *Beetlejuice*, une rasade d'horreur, un soupçon de romance invoqué chez *Ghost*. Ce désordre fait son charme. *Henri Béhar*

CRIMINALS

Film documentaire américain de Joseph Strick. (1 h 13.)

■ Consacré à la criminalité aux Etats-Unis, le film associe deux approches, le témoignage de quelques criminels en prison et le reportage sur le vif de certaines exactions commises par ces derniers : images obtenues avec le concours des brigades spécialisées contre la délinquance, par le biais d'une vidéosurveillance ou par l'intermédiaire des délinquants eux-mêmes, qui filment leurs agressions en vidéo et les vendent ensuite. Cette dernière méthode fournit au film son passage le plus scabreux : une scène nocturne où un homme est passé à tabac, ses agresseurs s'acharnant sur lui, urinant sur son visage. Un minimum de réflexion sur la nature de ces images et sur les causes d'une telle violence aurait été bienvenue, dans ce film qui balance entre information-spectacle et discours moralisateur. *J. M.*

AMORES QUE MATAN

Film espagnol de Juan Manuel Chumilla. Avec Carmen Maura, Juanjo Puigcorbe, Jean-Pierre Cassel, Lucina Gil. (1 h 27.)

■ Un homme étrangle sa femme dont il vient de découvrir l'infidélité. Il enterre le corps sous un plant de roses, puis séduit sa voisine dont l'époux était justement l'amant de la morte. La voisine, pour échapper à son encombrant amoureux, le poignarde, découpe le cadavre et le range dans son réfrigérateur. *Amores que matan* joue sur deux tableaux, celui de la comédie macabre et cynique à base de corps encombrants et de meurtriers d'occasion (genre intrinsèquement catastrophique), et celui du conte moral, effleurant quelques réflexions définitives sur l'adultère. Mais il se perd dans les méandres d'une vague virtuosité de scénariste et les coquetteries d'un jeu sur l'espace sans justification. *J.-F. R.*

RELIC

Film américain de Peter Hyams. Avec Tom Sizemore, Penelope Ann Miller, Linda Hunt, James Whitmore. (1 h 50.)

■ D'horribles meurtres, dont les victimes sont systématiquement décapitées, sont commis à Chicago par une monstrueuse créature, cachée dans les sous-sols du Musée d'histoire naturelle et produit d'une horrible mutation génétique. Le minuscule fil qui sert d'intrigue à *Relic* (le monstre va-t-il manger tout le monde ou bien croira-t-on enfin à son existence pour pouvoir en finir avec lui ?) emprunte ses mécanismes au cinéma de Spielberg pour la lutte du policier intègre contre savants et politiciens incrédules et avides, et à la série B des année 50 pour un suspense construit sur l'apparition différée du monstre. La richesse des moyens du film (effets spéciaux signés Stan Winston) accentue sa pauvreté mentale et l'indigence d'une mise en scène qui remplace les idées par une vaine frénésie de montage. *J.-F. R.*

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Première semaine en hausse** de 1997 par rapport à la période correspondante de 1996 (+ 57 000), grâce au bon accueil réservé à *La Rançon*, qui rafle la mise dans 49 salles avec 178 000 entrées, et à *Tout doit disparaître*, qui confirme le potentiel de la comédie dans le cinéma français, avec 93 000 spectateurs dans 41 salles.

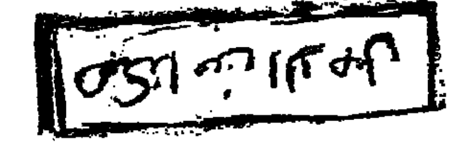
■ **Parmi les autres nouveautés** (onze titres), on note l'échec de *Saraka Bo* (4 000 dans 9 salles), des *Couleurs du diable* (1 600 dans 5 salles) et d'*Adios* (1 100 dans 4 salles), tandis qu'*Eau douce* ne parvient pas à se faire remarquer à moins de 1 000 entrées, il est vrai dans une seule salle. Mauvaises performances de la plupart des films français que ne compense pas le score mitigé de *Tiré à part*, à 18 000 dans 10 salles.

■ **Les moins mauvais résultats** sont pour *Leçons de séduction*, à 34 000 dans 34 salles (total : 89 000 en deux semaines), et *Lost Highway*, à 28 000 dans 15 salles (total : 76 000 sur la même durée). Les 25 000 du *Club des ex* en troisième semaine lui permettent d'atteindre un total de 129 000 sur la fin de sa carrière.

■ **Enfin**, sur Paris-périphérie, on trouve aussi le toujours vaillant *Y aura-t-il de la neige à Noël ?*, qui parvient à 180 000 en six semaines. De son côté, *Bernie* met à profit sa huitième semaine pour passer le cap des 200 000. *Evita* en ajoutant deux salles de banlieue au Kinopanorama à Paris attire 10 000 spectateurs en troisième semaine, soit un total de 28 000.

J.-M. F.

★ Chiffres : *Le Film français.*



LA SÉLECTION DU « MONDE »

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
(finlandais, 1 h 36)
d'Aki Kaurismaki.
BRIGANDS, CHAPITRE VII
(franco-géorgien -italien-suisse, 2 h 09)
d'Otar Iosseliani.
DANS LA MÊLÉE
(italien, 1 h 28)
de Gianni Zanasi.
DESTINÉE
(indien, couleur et noir et blanc, 2 h 14)
de Shaji N. Karun.
DIEU SAIT QUOI
(français, 1 h 30)
de Jean-Daniel Pollet.
EAU DOUCE
(français, 58 min)
de Marie Vermillard.
FOR EVER MOZART
(franco-suisse-allemand, 1 h 20)
de Jean-Luc Godard.
GO NOW
(britannique, 1 h 26)
de Michael Winterbottom.
POUR RIRE
(français, 1 h 40)
de Lucas Belvaux.
ROMAINE
(français, 1 h 22)
d'Agnès Obadia.
LA SERVANTE AIMANTE
(français, 2 h 46)
de Jean Douchet.
THE PILLOW BOOK
(franco-britannique, 2 h 06)
de Peter Greenaway.
LE VIOLON DE ROTHSCHILD
(franco-suisse -finlandais-hongrois, 1 h 41)
d' Edgardo Cozarinsky.
WALK THE WALK
(français, 1 h 12)
de Robert Kramer.
Y AURA-T-IL DE LA NEIGE À NOËL ?
(français, 1 h 30)
de Sandrine Veysset.

FESTIVALS

8E ÉDITION DE TRAVELLING À RENNES
Le festival Travelling a choisi pour sa huitième édition de s'intéresser à une composante de la ville, en se proposant de raconter les banlieues, d'hier et d'aujourd'hui. Donner la parole aux réalisateurs les plus représentatifs de ce cinéma tourné vers l'avenir, c'est l'objectif que poursuivra Travelling Banlieues avec la présentation d'une centaine de films et vidéos narrant l'histoire de la banlieue depuis le début du siècle, des quartiers ouvriers à l'apparition des tours. Un hommage sera rendu aux cinéastes Malik Chibane *(Hexagone)*, Robert Guediguian *(A la vie, à la mort)* et Mehdi Charef *(Au pays des Juliets)*, tandis que six films inédits en France seront en compétition pour le prix du jury de la ville de Rennes. Le festival propose tables rondes et expositions.
Jusqu'au 3 février.
Tél. : 02-99-14-11-43.

GÉRARDMER : FANTASTIC'ARTS
Pour la quatrième année consécutive, la fête du fantastique se tient à Gérardmer, dans les Vosges. La section compétitive (sept longs, dix courts, quatre vidéos, vingt clips) sera présidée par le réalisateur britannique Ken Russell aux côtés de John Malkovitch, Andrzej Zulawski et Julio Ribera. Au programme : un hommage au cinéaste polonais Andrzej Zulawski, une rétrospective Dracula – à l'occasion du centenaire de la création du personnage – et une nuit « Peurs bleues ». Un Salon de l'horreur où les collectionneurs pourront acheter et vendre des objets ayant trait au fantastique, des expositions d'arts plastiques, un studio où le public pourra doubler des acteurs et se faire maquiller.
Du 29 janvier au 2 février.
Tél. : 08-36-69-88-36.

9ES RENCONTRES DU CINÉMA ITALIEN DE BASTIA
Vitrine du cinéma italien en France, cette manifestation (en collaboration avec les festivals d'Annecy et Villerupt) comprend une sélection de vingt longs métrages répartis en trois sections (Panorama du nouveau cinéma italien, Ciné-mémoire, Hommage à Dino Risi, en sa présence) et six films courts. C'est la région de Piombino en Toscane qui est à l'honneur cette année et qui présentera sa culture à travers expositions, spectacles et conférences.
Du 1er au 8 février.
Tél. : 04-95-31-12-94.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE CLERMONT-FERRAND
Cent cinquante films sont en compétition dans cette 19e édition du film court de Clermont-Ferrand. De plus, cette année, deux personnalités du cinéma sont invitées à se pencher sur la qualité des films courts français et étrangers présentés en compétition, leurs analyses devant introduire un débat en fin de festival. Un panorama sur les minorités indigènes, une rétrospective « Fantastique et court métrage », une section « Regards d'Afrique » et un programme pilote européen sont également prévus.
Du 31 janvier au 8 février.
Tél. : 04-73-91-65-73.

LES ANNÉES 30 SUR LA COLLINE DE CHAILLOT
A l'occasion du 60e anniversaire de l'Exposition universelle des arts et techniques du temps présent de 1937, la Cinémathèque française s'associe avec le Musée d'art moderne de la Ville de Paris et le Musée des monuments français pour célébrer « Les années 30 sur la colline de Chaillot ». Au programme, une sélection de films des années 30, avec, notamment, des œuvres de Pabst, Siodmak, Sternberg, Chaplin, Borzage, Vidor, Lubitsch... Cette programmation sera aussi l'occasion de voir des films rares ou récemment restaurés. La Cinémathèque de la danse s'associe à cette manifestation en présentant un film brésilien de 1937, *Alo, Alo, Carnaval*, avec les sœurs Aurora et Carmen Miranda et un hommage à Lilian Harvey, comédienne, chanteuse et danseuse des années 30.
Du 29 janvier au 30 mars.
Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris 16e. Tél. : 01-47-04-24-24.

CINÉMA DES CINÉASTES : L'AVENTURE DU CINÉMA DIRECT
L'Association documentaire sur grand écran présente un cycle intitulé « L'Aventure du cinéma direct » et tente un bref historique de cette aventure exceptionnelle depuis les films fondateurs que sont *Les Maîtres fous* de Jean Rouch (1954) et *Les Raquetteurs* de Michel Brault (1958) jusqu'aux plus beaux fleurons des premiers cinéastes révélés par cette école, tels Mario Ruspoli, Pierre Perrault, Fred Wiseman, Albert et David Maysles. Des séances auront lieu chaque dimanche à 11 h 30, 14 heures, 18 heures et 20 h 15 jusqu'au 6 avril. Jean Rouch animera un débat à l'issue de la dernière projection des 2 et 9 février.
Le Cinéma des cinéastes, 7, avenue de Clichy, Paris 17e.
Tél. : 08-36-68-97-17 (2,23 F/mn).

À L'INSTITUT DU MONDE ARABE. IMMIGRÉS : D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE
Des travailleurs immigrés sollicités par la France dans les années 60, jusqu'à l'aide au retour pour les renvoyer chez eux, sans oublier la nouvelle génération née en France et coupée de ses racines, le problème de l'immigration maghrébine a été posé dès les années 70. Une soixantaine de films, longs et courts métrages, fictions et documentaires, reflètent l'évolution et la prise de conscience des cinéastes à l'égard de cette réalité. Au programme, des œuvres de Med Hondo, Rachid Bouchareb, Bourlem Guerdjou, Bruno Bontzolakis, Malik Chibane, Ahmed Bouchaala, Rachid Boutounès, Cheikh Djemaï... Tous ces films soulèvent des questions de fond. Elles seront abordées au cours d'une rencontre qui réunira, le 1er février, des cinéastes, des sociologues, des chercheurs, mais aussi des immigrés de générations différentes.
Jusqu'au 28 février. Institut du monde arabe, auditorium niveau – 2, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Tél. : 01-40-51-39-68.

NOUVEAUX FILMS

AMORES QUE MATAN
Film espagnol de *Juan Manuel Chumilla*, avec *Carmen Maura, Juanjo Puigcorbe*, Jean-Pierre Cassel, Lucina Gil, Rafael Alvarez (1 h 30).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

CARMIN PROFOND (**)
Film franco-mexicain-espagnol d'Arturo Ripstein, avec Regina Orozco, Daniel Gimenez Cacho, Marisa Paredes, Patricia Reyes Espindola, Julieta Egurrola, Rosa Furman (1 h 54).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

CRIMINALS
Film américain de Joseph Strick, (1 h 13).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIDIER
Film français d'Alain Chabat, avec Jean-Pierre Bacri, Alain Chabat, Isabelle Gelinas, Caroline Cellier, Chantal Lauby, Dominique Farrugia (1 h 45).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

FANTÔMES CONTRE FANTÔMES (*)
Film américain de Michael J. Fox, avec Trini Alvarado, Peter Dobson, John Astin, Jeffrey Combs, Dee Wallace Stone, Jake Busey (1 h 40).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; reservation : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10).

GHOST IN THE SHELL
Dessin animé japonais de Mamoru Oshii (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; George-V, 8e.
VF : Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).

JOURNAL D'UN VICE
Film italien de Marco Ferreri, avec Sabrina Ferilli, Valentino Macchi (1 h 28).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LOOKING FOR RICHARD
Film américain d'Al Pacino, avec Al Pacino, Harris Yulin, Penelope Allen, Alec Baldwin, Kevin Spacey, Winona Ryder (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Grand Action, dolby, 5e (01-43-29-44-40) ; UGC Triomphe, dolby, 8e.

LES LUMIÈRE DE BERLIN
Film allemand de Wim Wenders, avec Udo Kier, Nadine Büttner, Christoph Merg, Otto Kuhnle (1 h 20).
VO : L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10).

NÉNETTE ET BONI
Film français de Claire Denis, avec Grégoire Colin, Alice Houri, Jacques Nolot, Valéria Bruni-Tedeschi, Vincent Gallo (1 h 43).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

NITRATE D'ARGENT
Film français de Marco Ferreri, avec Sabrina La Leggia, Doriana Bianchi, Eric Berger, Marc Berman, Dario Costa (1 h 27).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

RELIC (*)
Film américain de Peter Hyams, avec Penelope Ann Miller, Tom Sizemore, James Whitmore, Linda Hunt, Clayton Rohner, Chi Muoi Lo (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

ZINA
Film franco-britannique de Ken McMullen, avec Domiziana Giordano, Ian McKellen, Philip Madoc, Rom Anderson, Micha Bergese (1 h 33).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

EXCLUSIVITÉS

ADIOS !
de Nicolas Joffrin,
Français, noir et blanc (1 h 30).
Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
Français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
de Aki Kaurismäki,
Finlandais (1 h 36).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
Français (1 h 30).
Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
Danois (2 h 38).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; UGC Triomphe, 8e ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

BRIGANDS, CHAPITRE VII
de Otar Iosselliani,
Franco-géorgien-italien-suisse (2 h 09).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

DEAD MAN
de Jim Jarmusch,
Américain, noir et blanc (2 h 14).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (01-46-33-10-82).

DESTINÉE
de Shaji N. Karun,
Indien, couleur et noir et blanc (2 h 14).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47).

DIEU SAIT QUOI
de Jean-Daniel Pollet,
Français (1 h 30).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

EAU DOUCE
de Marie Vermillard,
Français (52).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

EN ROUTE VERS MANHATTAN
de Greg Mottola,
Américain (1 h 29).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

EVITA
de Alan Parker,
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

GO NOW
Britannique (1 h 26).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
Américain (1 h 35).
VO : Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08 ; réservation : 40-30-20-10).

I. D. (*)
de Philip Davis,
Britannique (1 h 47).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34).

JUDE
de Michael Winterbottom,
Britannique (2 h 03).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

LAYLA MA RAISON
de Taïeb Louhichi,
Tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LOST HIGHWAY (*)
de David Lynch,
Américain (2 h 15).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LOVE SERENADE
de Shirley Barrett,
Australien (1 h 41).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LA NUIT DES ROIS
de Trevor Nunn,
Britannique (2 h 13).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; UGC Rotonde, 6e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60).

POUR RIRE
de Lucas Belvaux,
Français (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, 19e (réservation : 40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

QUAND LE SOLEIL DEVINT FROID
de Yim Ho,
Hongkong (1 h 39).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

ROMAINE
de Agnès Obadia,
Français (1 h 22).
UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SARAKA BO
de Denis Amar,
avec Richard Bohringer, Yvan Attal, Anne Roussel, Thierry Ancisse, Aïssa Maïga, Alex Descas.
Français (1 h 25).
UGC Forum Orient Express, 1er ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA SEPTIÈME DEMEURE
de Marta Metzaros,
Franco-italo-hongro-polonais (1 h 50).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
Français (2 h 46).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

THE PILLOW BOOK
de Peter Greenaway,
Franco-britannique (2 h 06).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (reservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

TIRÉ A PART
de Bernard Rapp,
Français (1 h 30).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

TOUT DOIT DISPARAÎTRE
de Philippe Muyl,
Français (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

TROP TARD
de Lucian Pintilié,
Franco-roumain (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00 ; réservation : 40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
de Edgardo Cozarinsky,
Franco-suisse-finlandais-hongrois (1 h 41).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
Français (1 h 12).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

REPRISES

AUTOPSIE D'UN MEURTRE
de Otto Preminger,
avec James Stewart, Lee Remick, Ben Gazzara, Joseph N. Welch, Kathryn Grant, Arthur O'Connell.
Américain, 1959, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

COMMUNICATION

LE MONDE / JEUDI 30 JANVIER 1997

PRESSE Louis Pauwels, écrivain et journaliste, est décédé, mardi 28 janvier, à l'âge de soixante-seize ans. ● **CO-AUTEUR** avec le scientifique Jacques Bergier du *Matin des magiciens*, un livre-événement qui offrait en 1961 une vision ésotérique du monde, il a créé la revue *Planète*, puis en 1963 *L'Encyclopédie Planète*. ● **DIRECTEUR** des services culturels du *Figaro*, il participe, en 1978, aux côtés de son ami Robert Hersant, à la création du *Figaro Magazine* qu'il dirigera pendant quinze ans. ● **LA NOUVELLE DROITE**, dont il était l'un des animateurs avec Alain de Benoist, trouva dans le *Figaro Magazine* l'un de ses terrains d'expression privilégiés. Avec de nombreux dérapages, notamment sur le racisme et le « *sida mental* », l'hebdomadaire, vendu avec le quotidien du samedi, fut l'un des opposants les plus virulents au premier septennat de François Mitterrand.

Louis Pauwels, alchimiste d'une étrange mixture idéologique

Longtemps tête de file d'un mouvement qui se définissait avant tout par son opposition à la « culture marxiste », le fondateur de « Planète » et ancien directeur du « Figaro Magazine » est décédé, mardi 28 janvier, à l'âge de soixante-seize ans

LE GÉNÉRAL DE GAULLE est au pouvoir depuis trois ans. La France se modernise à toute vitesse, perdant ses vieux repères culturels, sans trop s'en rendre compte. La génération du baby-boom use ses jeans sur les bancs des lycées, tandis que les aînés servent en Algérie. C'est alors que paraît, en janvier 1961, un étrange ouvrage de 600 pages débordant de civilisations disparues, d'alchimie, de visiteurs venus du futur ou du passé, on ne sait trop, de similitudes jugées « *troublantes* » entre les dernières découvertes scientifiques et les traditions ésotériques. Le succès du *Matin des magiciens* est immense. Les rationalistes haussent les épaules, l'Eglise catholique s'inquiète, les sociologues s'interrogent. Les auteurs, Louis Pauwels et Jacques Bergier, sont célèbres du jour au lendemain.

Né le 2 août 1920 à Paris, Louis Pauwels a écrit des romans. Il a été journaliste à *Combat*, le quotidien issu de la Résistance, à la revue *Arts* et dirige alors le mensuel féminin *Marie-France*. Jacques Bergier est un scientifique un peu farfelu, chimiste de formation mais fasciné par l'alchimie. Sur ses cartes de visite, il se présente comme « *amateur d'insolite et scribe des miracles* ». Il a travaillé avant guerre avec Frédéric Joliot-Curie, a fait de la résistance et accompli des missions d'espionnage en Allemagne pour le compte des Alliés. Il a été arrêté, terriblement torturé, et déporté au camp de Mauthausen.

« LE MATIN DES MAGICIENS »

L'association du journaliste touche-à-tout et du scientifique attiré par le mystère fait merveille. Le public raffole de ce mélange de vulgarisation scientifique, de science-fiction et d'ésotérisme. Le succès du *Matin des magiciens* est tel que Louis Pauwels lance, dans la foulée, la revue *Planète*, qui exploite la même veine, sur papier glacé, avec en prime une touche d'érotisme. Le premier numéro paraît en octobre 1961. En quelques mois, le tirage passe de 8 000 à 105 000 exemplaires. Une version italienne, *Pianeta*, est tirée à 20 000 exemplaires, une autre, en espagnol, *Planeta*, à 40 000 exemplaires. En 1963, c'est le début de l'*Encyclopédie Planète*, qui sort un livre tous les deux mois.

Le phénomène atteint une telle dimension qu'il fait l'objet, en 1965, d'une série de trois articles d'Edgar Morin dans *Le Monde*. Celui-ci constate que « *le fondement explicite de l'idéologie* Planète *est issu du scientisme, mais rejoint le spiritualisme : c'est l'humanisme évolutionnaire. L'évolution est conçue comme montée, épanouissement vers le surhumain, ou l'ultra-humain* ». Teilhard de Chardin, Julian Huxley et Krishnamurti sont appelés à la rescousse, dans une vision résolument optimiste de l'avenir de l'humanité. « *Il y a un credo* Planète : *le monde n'est ni absurde ni incompréhensible ; il est « organisé ». La fonction de l'homme est de regarder le monde avec volonté.* » Edgar Morin énumère les thèmes chers à *Planète* : mutation future de l'espèce humaine, production d'êtres cybernétiques intelligents, contacts avec des extra-terrestres, pouvoirs inconnus de l'esprit exploitables dans l'avenir, par exemple la télépathie, etc.

Les détracteurs de *Planète* relèvent, de leur côté, les ficelles du système : sensationnalisme, propension à induire au mystère, légèreté des affirmations et des sources, *confusionnisme et mélange délibéré* des genres romanesque et scientifique. Qu'importe ! *Planète* fait alliance avec le Club Méditerranée, les Jeunesses musicales de France et le Club des amis du livre. Bien plus que d'une revue ou d'une collection, il s'agit d'une sensibilité diffuse, d'un état d'esprit. On remarquera que la politique et la réflexion sociale en sont presque totalement absentes. La vague de Mai 68 emportera cet édifice baroque.

INÉGALITÉ « NATURELLE »

Louis Pauwels refait surface en 1977 en tant que directeur des services culturels du *Figaro*. Et c'est en 1979 le second « grand coup » de sa carrière : le lancement de la « *nouvelle droite* » dont la « *philosophie* » mêle l'affirmation de l'inégalité « *naturelle* » entre les hommes et la référence au passé pré-chrétien de l'Europe. « *Jusqu'à présent, le paysage était simple. Il y avait une droite réputée la plus bête du monde, et le monopole de la culture, de la pensée et du snobisme appartenait aux intellectuels de gauche, ou prétendus tels. Mais depuis quelques années, un grand nombre d'universitaires, d'artistes, d'hommes de science et de culture se sont mis à réfléchir sur les fondements d'une nouvelle pensée libérale. [...] Qu'est-ce que nous disons ? Nous disons qu'aucun homme n'est une table rase et qu'il arrive avec une partie de son destin inscrit dans ses gènes, dans son sang, et que les transformations introduites par la société et l'environnement sont relativement peu de choses par rapport à ce qu'il porte en lui. Tous les hommes sont donc différents et, ne jouons pas sur les mots, différents, cela veut dire inégaux* », explique-t-il, en juillet 1979, dans une interview à *L'Aurore*.

JEAN-MI [...] NIVALE

Pendant les années suivantes, Louis Pauwels va donc faire figure de tête de file d'un mouvement qui se définit avant tout par son opposition à la « *culture marxiste* » honnie et au socialisme. Les manifestations étudiantes de décembre 1986 contre le projet de loi Devaquet sur l'enseignement supérieur sont pour lui le signe d'un « *sida mental* ». Fidèle à son goût pour l'ésotérisme, il défend en 1996 « *les groupes spirituels minoritaires, hâtivement qualifiés de sectes et, comme tels, diabolisés par l'opinion* ». Il rappelle à cette occasion qu'il a été jadis un disciple de Gurdjieff, et qu'il ne le regrette pas.

De *Planète* à la « *nouvelle droite* », c'est une bien étrange mixture idéologique qu'a servi tout au long de sa vie Louis Pauwels. Il y avait une déchirure intime au commencement de celle-ci. Son père, un grand bourgeois flamand, avait refusé de s'occuper de lui à sa naissance, en 1920. Il fut donc élevé par un ouvrier tailleur qu'avait épousé sa mère, et auquel il vouait un véritable culte. Ce défenseur de l'ordre établi et des inégalités « *naturelles* » avait eu une enfance et une jeunesse à la Jean-Jacques Rousseau.

Dominique Dhombres

Le « bleu Fig' Mag » et la nouvelle droite

AVEC *Le Figaro Magazine*, Robert Hersant a voulu sortir la presse de sa grisaille. Il a créé le « *bleu Fig-mag* », celui des ciels des photos de voyage. « *Il estimait que les gens ne pouvaient pas rêver avec du ciel gris, or il voulait faire rêver* », se souvient Maurice Beaudoin, directeur général adjoint de l'hebdomadaire.

C'est à son retour de vacances, en 1978, que Robert Hersant décide de créer un magazine. Maurice Beaudouin fait, pratiquement du jour au lendemain, un projet de maquette, en s'inspirant d'un journal-école qu'il venait de réaliser au Centre de formation des journalistes. Louis Pauwels met au point un concept en trois sections : actualité, culture, art de vivre. Le 7 octobre 1978, le premier numéro paraît. Deux ans après, ce supplément de fin de semaine du *Figaro* est entièrement réalisé en couleurs, et connaîtra un grand succès. Son tirage atteindra 850 000 exemplaires et sa pagination publicitaire sera presque sans limites. Dès son début, *Le Figaro Magazine* véhicule les thèses de la nouvelle droite, à travers Louis Pauwels lui-même, Alain de Benoist ou Patrice de Plunkett. Après l'arrivée de la gauche au pouvoir, *Le Figaro Magazine* marque son opposition dans des éditoriaux d'une grande violence. Du « *sida mental* » à la couverture titrée : « Serons-nous encore français dans trente ans ? », les polémiques se multiplient.

LENT DÉCLIN

En 1988 pourtant, après la réélection de François Mitterrand, la fête organisée pour les dix ans de l'hebdomadaire à la Pyramide du Louvre fut consensuelle. Le ministre de la culture et de la communication, Jack Lang, était présent. On entendit *Le Temps des cerises* et des extraits de *La Marseillaise*, version Gainsbourg. Les temps avaient changé. Robert Hersant était encore propriétaire de La Cinq.

Le Figaro Magazine reste un formidable succès de presse, auquel se sont ajoutés *Madame Figaro* et *Le Figaro TV*. Vers la fin des années 80, l'hebdomadaire va entamer un lent déclin. De 675 000 exemplaires en 1986, la diffusion va décroître progressivement, pour atteindre 523 000 exemplaires en 1995. Le magazine souffrira aussi du retournement de la conjoncture publicitaire au début des années 90. En 1993, Louis Pauwels se retire du journal auquel il a consacré quinze ans de son existence. En 1994, Robert Hersant fait mine de reprendre directement en main le magazine.

Finalement, à l'automne 1996, Yves de Chaisemartin, le nouveau patron du groupe Hersant, nomme Jean-Marie Burn et Bernard Lecomte pour renouveler et redresser le magazine de Louis Pauwels.

Alain Salles

La méfiance persiste à l'égard des médias en Europe

Une enquête Sofres montre une forte désaffection en France et en Italie

POUR sa dixième édition, l'enquête réalisée par la Sofres pour *La Croix* et *Télérama* s'est ouverte à l'Europe et renvoit une image plutôt négative de la perception des médias et des journalistes. A la question : « *Croyez-vous que les journalistes sont indépendants, c'est-à-dire résistent aux pressions des partis politiques ?* », 66 % des Italiens, 59 % des Français, 58 % des Britanniques, 51 % des Allemands et 47 % des Espagnols répondent en chœur : « *non* ». A la même question, sur les « *pressions de l'argent* », la réponse est identique, dans des proportions encore plus fortes : 64 % en Allemagne, 59 % en Italie, 58 % en France et en Grande-Bretagne et 44 % en Espagne.

La confiance accordée à l'information

	PRESSE	RADIO	TÉLÉVISION
FRANCE	47%	59%	[illegible]
ALLEMAGNE	70%	80%	[illegible]
GRDE-BRETAGNE	45%	79%	[illegible]
ESPAGNE	60%	71%	[illegible]
ITALIE	43%	51%	[illegible]

Source : SOFRES

Les Européens interrogés par la Sofres ont répondu à la question : « Est-ce que vous dites que les choses se sont passées vraiment ou à peu près comme le journal, la radio ou la télévision les racontent ? ».

Le verdict est sans appel et montre bien que la désaffection – ou l'incompréhension – à l'égard des journalistes n'est pas un phénomène franco-français. Quand l'information circule et se reçoit instantanément dans le monde entier, la méfiance à son égard se généralise. L'appréciation varie suivant les pays, mais la France et l'Italie obtiennent les scores les plus faibles. Si les Allemands estiment que les journalistes ne sont pas indépendants, ils n'en conservent pas moins une large confiance à leurs médias.

L'évolution de l'enquête en France montre que l'année 90 représente une cassure, qui a jeté une véritable suspicion sur l'ensemble des médias, avec l'affaire des faux charniers de Timisoara, suivie de la mise en scène par CNN de la guerre du Golfe, retransmise dans le monde entier. Les médias ne s'en sont pas remis. D'autant que cette méfiance s'inscrit dans un cadre historique. Pour le journaliste Jean-Claude Guillebaud, la presse en France a subi quatre syndromes : la presse est née comme une presse d'opinion, plutôt que d'information ; la guerre de 1914-1918 a montré qu'elle pouvait se livrer au « *bourrage de crânes* » ; dans les années 30, elle a été souvent dominée par les « *puissances de l'argent* » et montré sa « *vénalité* », avant de sombrer, pour une partie d'entre elle, dans la collaboration.

En 1989, 65 % des Français estimaient que les événements s'étaient passés comme le racontait la télévision, 63 % avaient la même confiance dans les informations de la radio et 55 % dans la presse. En 1996, les chiffres sont respectivement de 49 % pour la télévision, 59 % pour la radio et 47 % pour la presse. Si ces chiffres témoignent d'une amélioration par rapport à 1995, ils traduisent toujours une défiance à l'égard de la télévision et de la presse. La radio tire mieux son épingle du jeu. Média plus sobre, elle évite à la fois la personnification et l'information-spectacle de la télévision, et la trop grande « commentarisation » souvent reprochée à la presse.

C'est la crédibilité de la télévision qui a été le plus atteinte depuis le début des années 90. Au syndrome Timisoara s'ajoute, pour la France, les polémiques sur le présentateur emblématique de la télévision française, Patrick Poivre d'Arvor (TF 1), condamné dans le cadre de l'affaire Botton-Noir. Il est apparu comme le symbole d'une dérive médiatique, dont il n'est certes pas la seule incarnation.

L'information télévisée bénéficie d'une plus grande confiance dans les autres pays – toujours à l'exception de l'Italie où le paysage a été bouleversé par le poids médiatique et politique de Silvio Berlusconi.

Selon Alex Taylor, directeur des programmes de Radio France Internationale (RFI), les présentateurs des journaux télévisés ne sont pas des vedettes, ni en Angleterre ni en Allemagne. « *Personne ne connaît leur nom* », remarque-t-il.

L'image de la presse est forte en Allemagne et en Espagne, où elle a joué un rôle primordial dans le passage à la démocratie, après la mort de Franco. Elle est faible en France et en Italie, mais aussi en *Grande-Bretagne (48 %), qui est* pourtant un des grands pays de la presse quotidienne. Les Britanniques accordent en revanche une grande confiance à la télévision (85 %). Il est vrai que la sobriété de la BBC contraste avec les excès des « *tabloïds* » populaires, comme le *Sun* de Rupert Murdoch, également propriétaire du *Times*.

C'est la crédibilité de la télévision qui a été le plus atteinte depuis le début des années 90

Sur les principaux sujets traités en 1996, le sondage – réalisé en décembre 1996 et janvier 1997 auprès d'un échantillon de 1 000 personnes dans chacun des pays – montre une satisfaction sur la façon dont ont été couverts les affaires de pédophilie en Belgique, la situation des « sans-papiers » de l'église Saint-Bernard, le scandale de l'ARC, la maladie de la « vache folle », etc. 45 % des personnes interrogées estiment que les médias parlent trop de Jean-Marie Le Pen. Au contraire, 44 % pensent que l'on ne parle pas assez des affaires politico-financières et 36 % de la crise économique et sociale.

A. S.

Le bénéfice net 1996 de TF 1 est en recul de 8,6 %

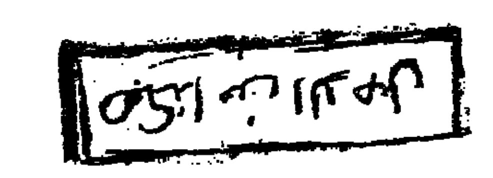
EN 1996, le chiffre d'affaires de TF 1 devrait atteindre 9,4 milliards de francs (+ 2,8 % par rapport à l'an dernier), a indiqué la chaîne privée lors de son conseil d'administration, mardi 28 janvier. Malgré « *un environnement économique difficile* », les recettes publicitaires nettes ont gagné 1,1 % (7,427 milliards de francs). Les activités de diversification sont aussi en hausse (+ 9,8 %, soit 1,973 milliard de francs).
La diversification a intégré le Groupe GLEM, contrôlé à 60 % par TF 1. Dans ce secteur, Eurosport, chaîne paneuropéenne par câble et satellite, a atteint son équilibre. La Chaîne info (LCI) est reçue par 1,1 million d'abonnés au satellite et au câble. Toutefois, avec 550 millions de francs en 1996 contre 602 millions en 1995, le bénéfice net (part du groupe) est en recul. Selon TF 1, cette baisse de 8,6 % traduit « *l'impact du coût du lancement de Télévision par satellite (TPS)* ». Ce recul est aussi dû, pour 35 millions de francs, aux amortissements de GLEM et Film Par Film.

DÉPÊCHES

■ **MULTIMÉDIA : Arnaud Lagardère a estimé** mardi 28 janvier que l'activité multimédia du Groupe Lagardère devrait être équilibrée en 1998. Le secteur se développe via des filiales spécialisées (Grolier Interactive/On Line, pour la prestation d'accès à Internet par exemple) et de filiales traditionnelles (CD-ROM ludo-éducatifs et encyclopédiques chez Hachette-Livre). En 1997, le Groupe Lagardère entend mettre l'accent sur le secteur professionnel en offrant des liaisons transatlantiques par satellite, des produits pour Intranet et un service d'accès au service en ligne (Matra Grolier Network, opérationnel depuis le 2 janvier). Le groupe a investi 100 millions de francs dans ce marché professionnel et compte sur un chiffre d'affaires d'un milliard en en l'an 2000.

■ **PRESSE : l'intersyndicale des journalistes a demandé**, mardi 28 janvier, à être reçue très rapidement par le gouvernement pour sortir de l'impasse les négociations destinées à compenser les pertes provoquées par la suppression de l'abattement fiscal dans la profession. L'intersyndicale avait proposé une allocation forfaitaire uniforme de l'ordre de 35 000 francs pour frais professionnels qui serait déductible. Lundi, Jacques Bonnet, le médiateur, avait répondu que « *le gouvernement se refusait catégoriquement à accepter une telle solution nécessitant l'aval du Parlement* ».

■ **CSA : le Conseil supérieur de l'audiovisuel** a réparti les secteurs des conseillers, lors de la première assemblée plénière du Conseil renouvelé, mardi 28 janvier. Hélène Fatou est chargée de La Cinquième, d'Arte, des programmes jeunesse, de la déontologie des programmes et de la signalétique, et des chaînes thématiques. Jeanine Langlois-Glandier s'occupe de Canal Plus, des relations sport-télévision, de la publicité et du parrainage, et des relations avec la profession cinématographique. Enfin, Pierre Wiehn est chargé des radios privées (métropole et outre-mer), des chaînes thématiques, et de la publicité et du parrainage.



Sans un regard

par Alain Rollat

IL RICANE comme on ricane au théâtre. En soignant son élocution. En trois syllabes : *« Ah ! Ah ! Ah ! »* S'il s'agissait d'un conte à faire peur aux enfants, on s'empresserait d'écrire que son ricanement a quelque chose de « sardonique ». Mais que signifie vraiment ce hoquet venu du tréfonds de son passé ? A quoi pense-t-il en cet instant précis ? Pourquoi fuit-il le regard de la caméra ? Pourquoi a-t-il ce mouvement de recul devant le document que lui tend Paul Amar ? Aurait-il peur de ces photos ? Est-il hanté par le souvenir de ces deux fillettes ? Rachel avait cinq ans, Nelly deux. Nul ne les a revues depuis le 26 août 1942. Personne n'a revu non plus les autres enfants juifs qui, ce jour-là, à Mérignac, prirent le train pour le camp de Drancy. *« Ah ! Ah ! Ah !... »* Maurice Papon ricane sans raison apparente.

Peur, lui ? Allons-donc ! Qu'aurait-il donc à redouter ? Quel crime contre l'humanité ? Ni responsable ni coupable. Maurice Papon se veut victime innocente de comploteurs qui le poursuivent avec la complicité d'une magistrature *« bizarre »*. Mais *« le Dieu d'Abraham »*, celui-là même que revendiquent ceux qui ont le culot de l'accuser, *« interviendra pour arrêter le bras »* qui prétend le frapper... Voilà ce qu'il tient à proclamer, ce mardi, sur TF 1, aux téléspectateurs du « Monde de Léa », ce magazine consacré ce soir aux erreurs judiciaires. L'entretien, diffusé dans son intégralité, a été enregistré l'après-midi même, sur fond de cheminée en marbre.

Maurice Papon condescend à comparaître en télévision à condition de ne pas avoir à subir, lui, l'ancien ministre, l'outrage d'une contradiction. Il n'entend pas débattre avec ceux *« qui ont travesti les faits »*. La conversation doit être de bon aloi. Mais ce Paul Amar n'a décidément aucune éducation. Il bouscule les convenances. Venu les bras chargés de dossiers, il a le mauvais goût de poser des questions gênantes. Et même, en colère, de vouloir *« faire du cinéma »* en lui mettant sous le nez ces photos de Rachel et de Nelly. Maurice Papon, si strict dans son costume anthracite, si raide dans ses quatre-vingt-six ans de certitudes, crie à l'*« infâmie »*.

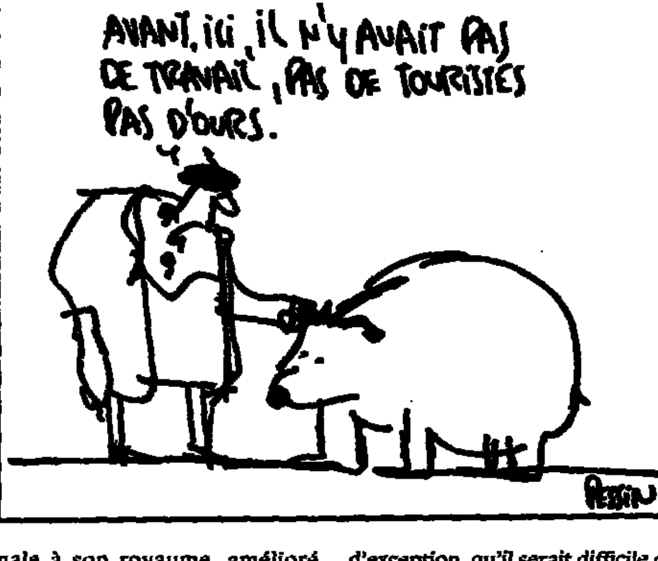
Qu'on se le dise donc, une fois pour toutes : tout le monde a *« tout faux »* ! Non seulement Maurice Papon n'était pas le salaud qu'on croit, mais il s'*« honore »* d'avoir été un résistant de la première heure. Un saboteur hors pair ! Et, surtout, le protecteur clandestin de ces *« pauvres gens »*, de ces juifs *« malheureusement »* promis à une solution finale dont, *« hélas ! »*, à l'époque, il ne connaissait pas l'issue. Il n'a qu'un seul regret : celui de ne pas avoir été *« plus malin »*... Plaignons M. Papon.

Ou plutôt, *« rions ! »*. Il nous en prie encore. Pourtant, les photos des deux fillettes restent là, sur la table. Paul Amar insiste. Alors, agacé, M. Papon les saisit du bout des doigts. Puis, sans les regarder, d'un coup de poignet, il les rejette. Sans doute ces photos brûlent-elles. A moins que les doigts de cet homme n'aient honte pour lui, et pour,nous, de son propre mépris.

Les montagnards sont là

Avec « Les Pyrénées, aux frontières de l'histoire », Arte propose une soirée qui s'attache aux hommes, bâtisseurs et bergers, loin des stéréotypes romantiques

À QUATRE-VINGT-CINQ ANS, Vincent Mir conserve le verbe haut en couleur, son formidable enthousiasme, sa jeunesse de caractère et sa remarquable lucidité de visionnaire qui a fait de lui le grand bâtisseur de Saint-Lary. Il a gardé la bonhomie légendaire de l'ours, dont on dit qu'il est l'un des *sept fils – et qui donne son titre au* film qui ouvre la soirée : *Le Fils de l'ours* –, l'œil du gypaète barbu, la patience de la marmotte et la ruse de l'isard. Ce Pyrénéen est l'un des personnages les plus mythiques, les plus attachants mais aussi les plus controversés de la vallée d'Aure, dans les Hautes-Pyrénées.



PIERRE PAR PIERRE

Maçon, il a tout bâti de ses mains, pierre par pierre, sa vie comme sa ville, sa renommée comme son destin, sa maison comme sa future... chapelle mortuaire, *« pour se reposer loin de tous ces gens qui parlent trop et n'agissent pas assez »*.

Cet immigré aragonais, retranché derrière l'impalpable *« frontière sauvage »*, est devenu après-guerre le maire de Saint-Lary. Il y est resté quarante-sept ans. Aujourd'hui, ce village pyrénéen doit à son patriarche d'avoir transformé un bourg rural en première station de sports d'hiver de la chaîne des Pyrénées. Vincent Mir, numéro un d'une dynastie naissante, a créé le premier téléphérique, le tunnel de Bielsa, la route du Pla-d'Adet, les pistes de ski et la fosse à ours. Il a donné une double vocation hivernale et thermale à son royaume, amélioré l'*agro-pastoralisme* et transformé sa propre bergerie en château en Espagne. Ce chef d'entreprise insatiable est le père d'Isabelle, dernière championne du monde de ski des Pyrénées, de la célèbre *bande à Killy*. Toute une époque dans les Pyrénées, loin du faste des promenades des empereurs et de leurs courtisans au XIXe siècle.

Le Fils de l'ours, de Jean-François Delassus, est la pièce maîtresse de cette soirée thématique d'Arte, « Les Pyrénées, aux frontières de l'histoire ». Le réalisateur a dessiné un tableau intimiste de l'itinéraire atypique de cet homme d'exception, qu'il serait difficile de réinventer. Son documentaire laisse deviner tous les problèmes contemporains du développement économique sans les gommer ou les accentuer. Les répliques de Vincent Mir et de son ami d'enfance, un agriculteur bon teint juché sur un tracteur, ressemblent à du Pagnol version Sud-Ouest.

HYMNE À L'OPTIMISME

Ce film est un hymne à l'optimisme, à l'espoir, et au courage des Pyrénéens. Il y a bien sûr des ours bruns, un tunnel franco-espagnol – pas celui sur l'éternelle et fastidieuse polémique du Somport –, des bergers coiffés de bérets, un bon plat de garbure, des chanteurs montagnards et de somptueuses images. Il y a surtout ce véritable dialogue quotidien avec la nature dont ces hommes, qui ont choisi d'y vivre en permanence, sont les ardents protecteurs, sans casquette ministérielle et sans plume d'Indien.

Les Pyrénées de Vincent Mir sont aussi celles de cet autre montagnard dont Gilles Rivière fait le portrait dans *J'ai la chance d'être berger*, diffusé en fin de soirée. Il avoue *« avoir la chance »* de vivre avec son troupeau de bêtes sur les estives de l'Ariège voisine de la manière la plus authentique, sans avoir besoin de sacrifier à la mode passéiste des baba-cools soixante-huitards ou d'écologistes modernistes à la sauce contestataire.

Ces Pyrénées-là, elles sont vraies. Elles ont une âme. C'est la raison essentielle qui a conduit Philippe Douste-Blazy à présenter cette soirée thématique en avant-première nationale dans sa ville de Lourdes. Le ministre de la culture a encouragé l'initiative d'une collaboration entre Arte, les sociétés de production de France 3, et la presse quotidienne régionale, maîtres d'œuvre de ce grand bol d'oxygène dans les Pyrénées.

Jean-Jacques Rollat

★ « Les Pyrénées, aux frontières de l'histoire », Arte, jeudi 30 janvier à 20 h 40.

MERCREDI 29 JANVIER

TF 1

20.45

FOOTBALL
En direct de Lens. Quarts de finale de la Coupe de la ligue : *R.C Lens - A. S. Monaco.* 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Météo ; 21.45, 2e période (115 min). 116707

22.40

COLUMBO
Au-delà de la folie. Série d'Alf Kjellin, avec Peter Falk, José Ferrer (80 min). 3677829

0.00 et 0.40, 1.20, 2.25, 3.30 TF 1 nuit.
0.10 Cas de divorce. Série. Lestrier contre Lestrier.
0.50 et 1.30, 2.35, 3.40, 5.10 Histoires naturelles. *Documentaire.* Daniel, François, le blavet et les autres (30 min). 5912943

4.10 Ernest Leardée ou le roman de la biguine. Documentaire. 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

L'INSTIT
Le Crime de Valentin. Série de Christian Faure, avec Gérard Klein (105 min). 2052523
Dans une ferme auvergnate, l'Instit va avoir l'occasion d'expliquer à ses élèves l'importance de la présomption d'innocence.

22.40

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Stérilité : à qui la faute ? (110 min). 3891879
En France, près d'un couple sur cinq souffre de stérilité.

0.30 Journal, *Bourse, Météo.*
0.45 Le Cercle de minuit. Magazine. Art et Histoire (70 min). 7769030

2.25 Le Jour du Seigneur. Magazine (rediff.). 3.10 Source de vie. Magazine (rediff.). 3.40 Rapport du Loto. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 Les Z'amours (rediff.). 4.30 Outremers. Documentaire. Reprise de France 3 (rediff., 55 min).

France 3

20.45

ETATS D'URGENCE
Médecins en colère : les raisons. *Hors-série mensuel de «La Marche du siècle», présenté par J.-M. Cavada.* La grogne des généralistes ; etc. (95 min). 752523

22.20 Journal, Météo.

22.55

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Yasushi Inoué, *documentaire de* Béatrice Limare (50 min). 9188097
L'auteur du Fusil de chasse, *mort en 1991, a laissé une œuvre qu'il considérait comme inachevée bien qu'elle compte près de cinquante romans et cent quatre-vingts nouvelles.*

23.45 Cap'tain café. Magazine (50 min). 265720
0.40 Capitaine Furillo. Série.

1.25 Musique graffiti. Magazine. *Ballade op. 52 no 4*, de Frédéric Chopin, pour le 7e Masters de piano de Monte-Carlo 1996 avec François Killian au piano (20 min).

Arte

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : POURCHASSÉS PAR MUSSOLINI, BRISÉS PAR STALINE
Documentaire de Silvano Castano (55 min). 1746184
Une fois par mois et à onze reprises, Les Mercredis de l'Histoire *reviennent sur l'impact du modèle communiste en Europe depuis 1917.*

21.40

MUSICA : L'ENLÈVEMENT AU SÉRAIL
Opéra de Mozart, livret de Stephanie Gottlieb, mise en scène de Luis Pasqual. Avec l'English Baroque Solists, The Monteverdi Choir, dir. John Eliot Gardiner, avec Luba Orgonasova, Cyndia Sieden. *Enregistré au théâtre du Châtelet en 1991* (140 min). 5443523

0.00 La Lucarne : Le Dernier voyage de Charlie Chaplin. Documentaire-fiction de Jörn Hintzer (45 min). 28914
Une comédie noire sur l'enlèvement, en 1977, du cadavre de Charlie Chaplin et le chantage qui a suivi pour l'obtention d'une rançon.
0.45 Qui êtes-vous Polly Maggoo ? ■ Film de William Klein, avec Dorothy McGowan (1966, rediff., 100 min). 8682872

M 6

20.45

L'ENFANT DU MAL
Téléfilm (O) de Jesus R. Delgado, avec Lio, Ramon Madaula Camadell (105 min). 573558
Une fillette séropositive est accueillie, à la mort de sa mère, par la famille d'un jeune médecin...

22.30

D'AMOUR ET DE HAINE
Téléfilm (O) de Nina Grosse, avec Corinna Harfouch, Helmut Berger (100 min). 8119748

0.10 Secrets de femmes. Magazine (☐). Les flammes qui dansent. *Une autre femme* (35 min). 9093818
0.50 Best of pop-rock.

2.35 Turbo. Magazine (rediff.). 3.05 Jeux et Combats. Documentaire. 3.30 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire. 4.05 *E = M 6.* Magazine (rediff.). 4.30 Jazz 6. Magazine (rediff., 60 min).

Canal +

21.00

MA FEMME ME QUITTE
Film de Didier Kaminka (1995, 85 min). 3784726
Un avocat d'affaires et une journaliste d'investigation vivent une crise conjugale à la suite d'un quiproquo.

22.25 Flash d'information.

22.35

KISS OF DEATH (LE BAISER DE LA MORT) ■ ■
Film de Barbet Schroeder, avec David Caruso (1994, v.o., 94 min). 1206894
Un polar moderne, mis en scène d'une manière lyrique.

0.10 Jiang-Hu, entre passion et gloire ■ ■ Film de Ronny Yu (1993, 90 min). 1608585
1.40 Passion sous surveillance ■ Film d'Angela Pope (1994, v.o., 98 min). 6904818

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
20.30 Antipodes. Magie et pouvoir en Afrique noire.
21.32 Correspondances.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques.

0.05 Du jour au lendemain. 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. *Journée du mardi 10 avril 1945.* 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Donné les 14 et 16 janvier à l'amphithéâtre de l'Opéra-Bastille, par l'Orchestre des Pays de Savoie, *dir.* Jean-Claude Pennetier. Œuvres de Martin : Le Vin herbé, Tristan et Iseult (d'après trois chapitres du roman Tristan et Iseult de Joseph Bédier).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schachter, Dutilleux.
23.07 Musicales comédies. Les chansons de Harry Warren (2e partie).

0.00 Jazz vivant. Enregistré le 9 janvier au studio Charles-Trénet de Radio-France. Le big band Quoi de neuf docteur ?, dirigé par Serge Adam. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Turandot, opéra de Puccini. Eva Marton : Turandot. Par le Chœur de la Radio Bavaroise et l'Orchestre de la Radio de Munich.

22.40 Les Soirées de Radio Classique... (Suite). Œuvres de Rossini, Gluck. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Faut pas rêver (France 3 du 24/01/97).
21.00 L'Hebdo. Karel aux mains d'acier : La marche serbe.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Savoir plus. 9 mois pour faire un bébé. *Invité : Michel Tournaire.*
23.35 Bons baisers d'Amérique.

Planète

20.35 Rabbin ? C'est pour une jeune fille juive.
21.30 La Vie secrète des machines. [5/18] Le chauffage central.
22.00 Missions aériennes au Vietnam. [4/6].
22.50 Bombes à retardement.
23.45 Une tragédie américaine : la guerre de Sécession. [3/6] Massacres en série.

Odyssée

20.55 L'Autoroute électronique.
21.35 Histoires naturelles. *Etre Landais.*
22.30 L'Equilibre de la nature. [3/4] Le vison.
23.15 Voyager. [2/26].

Paris Première

20.00 et 23.50 20 h Paris Première.
21.00 Paris mode spécial homme.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.25 Sting. Concert. Ten Summoner's Tales (55 min). 65299962
23.20 ▶ Patti Smith, because...

France Supervision

20.55 La Légende des sciences. Emerger (55 min). 42701436
21.50 Les Movidas espagnoles. [4] Pop en espagnol se dit pop.
22.40 C'est à dire.
23.30 Ariodante. Concert. Opéra en 3 actes de Haendel. Enregistré à l'English National Opera de Londres (130 min). 32436523

Ciné Cinéfil

20.30 La Vierge du Rhin ■ Film de Gilles Grangier (1953, N., 85 min). 16518417
21.55 Le Grand Sommeil (The Big Sleep) ■ ■ ■ *Film d'Howard Hawks (1946, N., v.o., 115 min).* 82674097
23.50 So Dark the Night ■ Film de Joseph H. Lewis (1946, N., v.o., 70 min). 63486788

Ciné Cinémas

20.30 Sables mortels Film de Roger Donaldson (1992, 100 min). 1110349
22.10 Aux yeux du monde ■ *Film d'Eric Rochant* (1990, 95 min). 38181146
23.45 et 0.10 Le Cinéma des effets spéciaux.

Série Club

20.50 Flash. L'homme invisible.
21.40 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. *Le bon vieux temps.*
23.00 Les Champions. La traversée du désert.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. *Le jeu s'arrête au 13.*
0.40 Covington Cross.

Canal Jimmy

20.30 Star Trek : The Next Generation. La bataille.
21.15 Quatre en un.
21.45 Mister Gun. L'espion *qui ne m'aimait pas.*
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Tenue correcte exigée.
22.40 Friends. *Celui qui ne voulait pas partir.*
23.05 Absolutely Fabulous. Défilé de mode (épisode pilote).

Festival

20.30 Puissance 4. *Déshabillés fatals.* Téléfilm de Jean Marbœuf, avec Jean-François Perrier (85 min). 33108788
21.55 La Belle de Fontenay. Téléfilm de Paule Zajdermann, avec Jean-Pierre Bisson (95 min). 52575558
23.30 Sueurs froides. Toi, si je voulais. Téléfilm de Patrice Leconte, avec Gérard Jugnot (30 min). 82585097

Téva

20.45 Seulement par amour : Clara. Téléfilm d'Antonio Frazzi, Andréa Frazzi, avec Barbara De Rossi, Jean Dalric [4/4] (90 min). 500134829
22.15 Murphy Brown. Conflits de génération.
22.45 Ça m'interpelle : Dieu est-il misogyne ? (145 min).

Voyage

20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 En parcourant le monde. Las Vegas.
22.30 L'Heure de partir.

Eurosport

12.20 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. Super G messieurs à Laax (Suisse) (70 min). 1534558
17.00 Natation. En direct. Coupe du monde (5e manche) à Glasgow (120 min). 877165
19.00 Motors.
20.00 Aérobic - Fitness.
21.00 Fléchettes. Le Master mondial à Londres.
22.00 Football. Finale de la FA Cup 1990 : Manchester United-Crystal Palace.
23.00 Rallye raid. Temps forts du Dakar.
0.00 Tennis ATP Tour Magazine.
0.30 Boxe (60 min).

Muzzik

20.25 La Jeune Fille et la Mort. Quatuor Sine Nomine, de Franz Schubert.
21.00 Roméo et Juliette. Ballet de l'Opéra de Paris. Chorégraphie et mise en scène de Rudolf Noureev. Musique de Serge Prokofiev (145 min). 2888875
23.25 L'Invité. Kenny Barron et Nino Cinelu.
23.55 Préludes de Debussy.
0.55 Best of Jazz. festival de jazz de Montreux 1994 [1] (65 min).

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 1.00, 2.00 World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15, 0.15 Perspective. 20.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.40 Europa. 20.45 et 23.45 Label Europe. 21.40 et 22.50, 1.20 International. 21.45 Odeon. 21.50 et 0.50 Visa. 23.15 et 0.10 Analysis. 23.20 Labnews (25 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'invité de l'économie 23.40Sports.

Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

L'euro sera la « grande affaire de la décennie » selon « Newsweek »

L'hebdomadaire américain consacre un long dossier à la monnaie unique. Il imagine plusieurs scénarios, dont l'un place une Néerlandaise, élue au suffrage universel, à la tête des Etats-Unis d'Europe

SOUS LE TITRE un peu racoleur « Cela change tout », l'hebdomadaire américain *Newsweek* consacre un dossier de vingt-quatre pages à la future monnaie unique européenne. L'objectif est de persuader le lecteur, peut-être prématurément blasé, que le lancement de l'euro, le 1er janvier 1999, pourrait être la *« grande affaire de la décennie »*. L'idée d'ensemble est que la monnaie unique européenne est désormais inéluctable, mais que peu de dirigeants politiques ont eu le courage d'expliquer que le but ultime des efforts entrepris était la création d'une Europe fédérale, dotée d'une défense et d'une diplomatie communes.

Le scénario des *« euro-enthousiastes »*, vu par *Newsweek*, est le suivant : l'entrée en circulation de l'euro réduit fortement les coûts commerciaux àl'intérieur de l'Europe. Surveillés par la nouvelle banque centrale européenne, les gouvernements maintiennent leurs déficits budgétaires dans les limites prévues, de peur d'encourir des amendes. Les institutions européennes permettent même à certains gouvernements de réduire leurs dépenses sociales en faisant porter sur Bruxelles et Francfort la responsabilité de ces mesures impopulaires. La Pologne et la République tchèque adhèrent à l'Union, ouvrant du même coup des marchés nouveaux et dynamiques, qui relancent la croissance. Les jeunes Européens, fredonnant *L'Hymne à la joie* de Beethoven, circulent librement d'un pays à l'autre, allant chercher des emplois là où ils se trouvent. Pour couronner le tout, un président des Etats-Unis d'Europe est élu au suffrage universel direct. Ce n'est ni un Français ni un Allemand, mais... une Néerlandaise.



Ces enthousiastes ne sont cependant qu'une minorité. *Newsweek* constate, à force de sondages, que de nombreux Européens ont une vision assez résignée de leur marche vers l'unité. Celle-ci est davantage perçue comme un processus inévitable que comme un objet de désir. Il existe même un scénario catastrophe : la plupart des pays membres s'intègrent à l'Union monétaire, y compris l'Italie. Mais les Italiens élisent un gouvernement qui ne peut se résoudre à toucher aux acquis sociaux. L'Italie, en raison de son déficit budgétaire, est d'abord sanctionnée par des amendes, puis mise à la porte de l'Union monétaire. Des manifestants italiens en colère mettent le feu à des entreprises allemandes. En France, le Front national obtient 25 % des voix aux législatives, et s'empare de nombreuses villes. Entre ces deux extrêmes, il y a ceux qui, comme Alexandre Lamfalussy, président de l'Institut monétaire européen, estiment que *« nous naviguons sur des eaux inconnues »*.

Newsweek donne la parole à des Européens convaincus comme Theo Waigel, ministre allemand des finances, et Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, de même qu'à des adversaires résolus de la monnaie unique, tel que l'homme d'affaires britannique James Goldsmith. L'hebdomadaire propose même un sottisier, largement inspiré de la presse tabloïde britannique. Non, Bruxelles ne va pas édicter des règlements concernant la taille réglementaire des pizzas. Il n'est pas davantage question d'uniformiser les préservatifs à des dimensions inférieures à celles généralement en usage en Grande-Bretagne...

Dominique Dhombres

EN VUE

■ Après l'assassinat de **Gandhi**, en 1948, ses cendres ont été réparties dans les différents Etats de l'Inde pour être disséminées au fil des rivières. Pour des raisons inconnues, l'une des urnes est restée dans les coffres de la State Bank of India, à Cuttack, dans l'Etat d'Orissa, au sud-est de New Delhi. Cette urne, confiée au petit-fils de l'homme d'Etat, **Tushar Arun Gandhi**, va rallier par train spécial la ville d'Allahabad, au confluent du Gange et de la rivière Yamuna, là où les cendres seront dispersées, jeudi 30 janvier.

■ L'agent de sécurité **Richard Jewell**, longtemps tenu pour suspect après l'explosion d'une bombe, cet été, durant les Jeux olympiques d'Atlanta, est sollicité par trois studios de cinéma américains pour que son histoire devienne un film. On parle d'un contrat d'environ 5 millions de francs. Richard Jewell a déjà obtenu une indemnité compensatoire de 2,5 millions de la chaîne de télévision NBC. Il est aussi parvenu à un accord avec CNN, dont le montant n'a pas été révélé.

■ Pour remplacer le *Britannia*, actuellement en route pour son dernier voyage, un nouveau yacht royal sera prêt en l'an 2002 pour le jubilé d'or de la reine **Elisabeth II**, marquant ses cinquante ans de règne. Il devrait coûter environ 500 millions de francs et 80 millions annuels d'entretien. Ces frais devraient être prélevés sur des fonds publics, ce qui soulève de vives protestations, en particulier de la part du Parti travailliste, et cause un certain malaise à la cour.

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ L'armée professionnelle constitue aujourd'hui la réponse la plus cohérente et la plus adaptée aux besoins de la défense nationale. Non pas pour des motifs financiers : elle coûtera au moins aussi cher que l'armée de conscription, comme le démontre l'exemple britannique. Mais sur le fond, la défense a aujourd'hui trois missions : la lutte contre le terrorisme, qui relève en fait surtout de la police, de la gendarmerie et des services secrets ; la dissuasion nucléaire, dont l'objectif est d'écarter toute menace militaire sur le territoire national. Cette arme de paix mobilise à peu près uniquement des militaires professionnels et des techniciens hautement qualifiés. Enfin, les interventions extérieures sur un théâtre européen, africain, proche-oriental : elles peuvent avoir lieu sous les couleurs nationales ou dans le cadre des opérations des Nations unies, de l'OTAN et, plus tard, européennes... La conscription devient obsolète. Reste l'intégration sociale : il n'y a pas de raison particulière pour que l'armée en soit plus chargée que la société civile.

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ Lancée par les députés communistes, l'attaque-surprise [des parlementaires à l'égard du gouvernement] a porté sur trois points. D'abord, sur la méthode qui consiste à débattre de l'avenir du service national sans avoir été informé d'un texte fondamental qui n'est pas sans rapport avec le sujet évoqué puisque, dans ce document, l'Allemagne laisse apparaître son attachement à la conscription, désormais suspendue en France, si le projet de loi actuellement en discussion est adopté. Second point de l'offensive : l'affront fait au Parlement, dont les membres n'ont pas été informés officiellement de l'accord franco-allemand alors qu'il est paru dans la presse, alors qu'il fait l'objet de communications en Allemagne, à l'UEO, aux Etats-Unis...
Dernier point, de fond cette fois : l'importance de cet accord et les inflexions de doctrine qu'il comporte sur le plan stratégique (notamment en ce qui concerne les rapports avec l'OTAN) et sur celui de la dissuasion avec l'offre acceptée de concertation franco-allemande. Des inflexions justifiant débat et vote...

LA TRIBUNE
Philippe Mudry

■ A quoi cela sert-il de s'échiner à satisfaire les critères de Maastricht si la matière impossable se dérobe chaque jour un peu plus ?
De l'Irlande au Danemark, en passant bien sûr par le légendaire Luxembourg, chacun joue sa carte sans états d'âme auprès des épargnants et des entreprises, sans crainte, au besoin, de biseauter.
Le problème n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est qu'il est désormais politiquement sur la table.

JEUDI 30 JANVIER

TF 1

15.20 Côte Ouest. Feuilleton.
16.15 L'Homme qui tombe à pic. Série.
17.10 Melrose Place. Feuilleton. Noël à Melrose Place.
18.05 K 2000. Série. *Vol de voiture.*
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'Image du jour, Tiercé.

20.45

NAVARRO
Le choix de Navarro. Série O de Nicolas Ribowski, avec Roger Hanin (100 min). 246585
Des Gitans, une femme retrouvée morte près d'un squat, une nouvelle enquête au cœur d'un monde clos...

22.25

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté *par Jean-Marc Morandini.* Invité : Jacques Séguéla. Au sommaire : Luis Rego et ses mésaventures dans une prison portugaise ; Les années de succès du groupe Début de soirée ; La fabuleuse saga de la famille Jackson... (100 min). 6588479
0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Magazine.
0.25 et 1.10, 2.15, 3.15, 4.20, 4.55 TF 1 nuit.
0.40 Cas de divorce. Série. Boulard contre Boulard.
1.20 et 2.25, 3.25, 4.30, 5.10 Histoires naturelles. *Documentaire (rediff.).* 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Le Prince de Bel Air. Série.
17.55 Matt Houston. Série. Rien ne va plus.
18.50 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel. Invités : Gérard Darmon, Patrick Braoudé.
20.00 Journal, A cheval !, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine présenté par Bernard Benyamin. Un château de rêve ; Chômeurs : la rébellion ; Post-scriptum : belle du silence (rediff. du 21/10/93) (125 min). 4870030
23.00 Expression directe. Magazine. CGT.

23.10

TARATATA
Divertissement présenté *par Alexandra Kazan.* Invités : Noa, Donovan, Gérald De Palmas, Teri Moise (85 min). 3347547
0.35 Journal, Météo.
0.50 Le Cercle de minuit. Magazine. La bisexualité. Invités : Régine Deforges, Rommel Mendes-Leite, Jean-Luc Henning (70 min). 5300431
2.30 Les Echos de la noce. Documentaire. 3.20 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Les Z'amours (rediff.). 4.00 Pyramide (rediff.). 4.35 La Compète. Angoisse. 5.00 Chip et Charly. Mystère sous la plage (35 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Fès, immobile immortelle*, de Bruno Barbey. Tahar Ben Jelloun et Mohamed Bennouna.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.45

WEEK-END À ZUYDCOOTE ■ ■
Film d'Henri Verneuil, avec Catherine Spaak (1964, 125 min). 933834
D'après un roman de Robert Merle. Le Belmondo des grands jours.
22.50 Journal, Météo.

23.20

▶ QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine. L'éditeur est dans le pré. A l'occasion de la sortie de son livre *A distance*, rencontre avec Micheline Phankim, amie d'Henri Michaux (55 min). 8264721
0.15 Saga-Cités. Femmes assises sous le couteau (rediff., 30 min). 34899
0.45 Espace francophone. Léopold Sédar Senghor. 1.15 Capitaine Furillo. Série. A genoux. 2.00 Musique graffiti. Magazine. *Poème pour violon et orchestre*, d'Ernest Chausson par l'Orchestre symphonique français, dir. Laurent Petitgirard (25 min).

La Cinquième

17.55 Missions extrêmes. Sur les traces des Sherpas. Rafting sur l'Everest. 18.25 Le Monde des animaux.
18.50 Le Journal du temps.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé [35/39].
19.30 7 1/2. Magazine. Algérie, silence on tue.
19.55 Palettes : Henri de Toulouse-Lautrec. Documentaire d'Alain Jaubert (35 min). 4174363
20.30 8 1/2 journal.

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES PYRÉNÉES, AUX FRONTIÈRES DE L'HISTOIRE
● Lire page 32.
20.45 Le Fils de l'ours. Documentaire de Jean-François Delassus (65 min). 330498
21.50 et 23.00 Débat. Avec Carmen Chéliz, Jacques Guiu, Didier Lazcaze.
22.10 Pyrénées romantiques. Documentaire de Jacques Bétillon (50 min). 5487295
Portrait de Vincent Mir, chef d'entreprise et maire de Saint-Lary, un village qui s'ouvre à la modernité sans sacrifier les traditions.
23.10 Veraz ■ Film de Xavier Castano, avec Kirk Douglas (1990, 90 min). 3697568
0.40 Le Pays perdu : Sierras du haut Aragon. Documentaire de Jean-Marie Bertineau (30 min). 8805702
1.10 J'ai la chance d'être berger. Documentaire de Gilles Rivière (30 min). 8893967
1.40 Biblio.
1.45 Sinatra, les belles années (1943-1965). Documentaire de Claude Ventura (rediff., 50 min). 1095431

M 6

18.00 Bugs. Série. Le réseau de tous les dangers.
19.00 Code Quantum. Série. Futur Boy.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Papa Bricole ! Série. Tu as ce que tu as choisi.
20.35 Passé simple. Magazine. 1942 : les collabos.

20.45

COMPLICITÉ DIABOLIQUE
Téléfilm O de Harvey Frost (105 min). 988059
Un joueur professionnel de football, récemment libéré de prison, est accusé du meurtre du président de son club et mari de sa maîtresse.

22.30

MANIAC COP ■
Film Δ de William Lustig, avec Tom Atkins, Bruce Campbell (1988, 90 min). 43479
0.00 Lady Blue. Série O. Terreur. *Un terroriste fanatique sème la terreur dans la population de Chicago en posant des bombes.*
0.50 Best of trash. *Une sélection de clips...*
2.20 E = M 6. Magazine (rediff.). 2.50 Jazz 6. Magazine (rediff.). 3.50 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.20 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 5.05 Culture pub. Magazine (rediff., *25 min*).

Canal +

17.15 Pas si vite. Magazine.
17.25 Le Journal du cinéma.
17.50 Carland Cross.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Dominique Blanc, Pierre Pelot, Yves Coppens ; Better Than Ezra.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

ÇA TOURNE À MANHATTAN ■ ■
Film de Tom DiCillo, avec Steve Buscemi, Catherine Keener (1995, 85 min). 282127
Le compte-rendu burlesque d'une journée de travail sur un film où tout se détraque.
22.00 Flash d'information.

22.10

NELLY ET M. ARNAUD ■ ■
Film de Claude Sautet, avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault (1995, 100 min). 3052011
Les rapports ambigus d'un vieil homme et d'une femme en fleur.
23.50 Françoise Hardy. Documentaire de Mathias Ledoux. Modes d'emploi (rediff., 94 min). 7022656
1.25 La Carapate ■ Film de Gérard Oury (1978, 99 min). 38525412

Radio

France-Culture

20.00 *Le Rythme et la Raison.* Jean-Denis Bredin [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. Notre-Dame de Paris.
21.32 Fiction : Ça saignait sur la photo des anges. De Sarah Lévy.
22.40 Nuits magnétiques. Eclats de Russie, images d'aujourd'hui, mémoires d'hier.
0.05 Du jour au lendemain. Eric Laurent *(Les Atomiques).* 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. Journée du mercredi 11 avril 1945, avec Jean Valenti. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Donné le 5 juillet 1996 au théâtre antique de Vienne. Œuvres de McCoy Tyner, Rodgers, Coltrane. Concert donné le 3 juillet 1993 au théâtre antique de Vienne. Œuvres de McCoy Tyner. Concert donné le 11 août 1995 au chapiteau de *Marciac. Œuvres de McCoy* Tyner, Hutcherson.
22.30 Musique pluriel. Symphonie tibétaine de Philippe Chamonard.
23.07 Histoire de disques.
0.00 Tapage nocturne. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Les grands mécènes : la princesse de Polignac. Œuvres de Fauré, Stravinsky, de Falla, Satie, Ravel, Boulanger, *Vierne, Bach.*
22.30 Les Soirées de Radio-Classique... (Suite). Les grands mécènes : la princesse de Polignac. Œuvres de Telemann, Le Roux, Cavalli, Corelli, Albinoni, Vivaldi. 0.00 Les Nuits de *Radio-Classique.*

TV 5

20.00 L'Auberge rouge ■ Film de Claude Autant-Lara (1951, N., 100 min). 74476872
21.40 Léon Noël. Court métrage de Thierry Dory, avec Fernand Abel, Alexandre von Sivers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 La Belgique en affaire (RTBF du 1/01/97).
0.00 Alice. Quartiers d'écrivains.

Planète

20.35 La Veuve, le terroriste et la SAS.
21.25 France. *De l'invasion allemande à la Libération.*
22.20 Rabbin ? C'est pour une jeune fille juive.
23.15 La Vie secrète des machines. [5/18] Le chauffage central.
23.40 Missions aériennes au Vietnam. [4/6].

Odyssée

20.45 La Route de la soie.
21.25 Le Procès de Nuremberg.
22.35 L'Autoroute électronique.
23.15 Histoires naturelles. Etre Landais.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invitée : Elsa.
21.00 Senso ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1954, v.o., 120 min). 1672082
23.00 et 1.50 Le J.T.S.
23.30 Bellissima ■ ■ ■ Film de Luchino Visconti (1951, N., v.o., 115 min). 24973585
1.25 Stars en stock (50 min).

France Supervision

20.30 Les Ripoux ■ ■ Film de Claude Zidi (1984, 105 min). 51822127
22.15 Sortie de nuit.
23.05 Pêcheur d'Islande ■ *Film de Pierre Schoendoerffer* (1958, 90 min). 71686769
0.35 Ketende.
1.40 Nancy Jazz Pulsations. Mike Stern Band.

Ciné Cinéfil

20.30 Gigi ■ ■ Film de Jacqueline Audry (1948, N., 100 min). 1178363
22.10 Tire-au-flanc ■ ■ Film de Jean Renoir (1928, N., muet, 85 min). 60668498
23.35 Le Club.
0.55 Les Combattants de l'ombre ■ ■ Film de Fritz Lang (1946, N., v.o., 105 min). 72874035

Ciné Cinémas

20.30 Le Soleil se lève aussi ■ ■ Film de Henry King (1957, 125 min). 42010905
22.35 L'Eté en pente douce ■ Film de Gérard Krawczyk (1987, 100 min). 98084059
0.15 Max et Jérémie ■ Film de Claire Devers (1992, 120 min). 90439073

Série Club

20.20 Flipper, le dauphin. Executive Bud.
20.45 Le Club.
20.50 A plume et à sang. La malédiction du pharaon.
21.40 et 1.30 La Comtesse de Charny.
22.30 Zéro un Londres. Visage de bois.
23.00 Flash. L'homme invisible.
23.45 Chapeau melon et Bottes de cuir. La danse macabre.

Canal Jimmy

20.35 Le Bel Antonio (Il Bell'Antonio) ■ ■ Film de Mauro Bolognini (1960, v.o., 95 min). 18802092
22.10 Good Morning Vietnam ■ *Film de Barry Levinson (1988,* v.o., 115 min). 70062301
0.05 Souvenir. Tempo spécial Joe Dassin (29 mars 1972).

Festival

18.40 Tropique du crabe. Téléfilm de Juan Bunuel, avec Jacques Penot, Sylvie Orcier *(110 min).* 54302383
20.30 La Flétrissure. Téléfilm de Warris Hussein, avec Claire Bloom [1 et 2] (210 min). 97320276

Téva

20.30 Tévaroscope.
20.45 Mon fils est innocent. Téléfilm de Susan Rohrer Shavelson, avec Denise Nicholas, Malcolm-Jamal Warner (85 min). 500790856
22.10 Murphy Brown. La reine de la soul music.
22.40 XY Elles. Invitée : Chantal Mauduit.
23.40 Système Téva. Psy : psychologue et psychanalyste.

Voyage

19.55 et 23.25 Chronique avec Macha Béranger. Les clés du luxe.
20.00 et 23.30 Suivez le guide.
22.00 En parcourant le monde. Miami the Keys.
22.30 L'Heure de partir (60 min).

Eurosport

16.00 Tennis. En direct. Tournoi ATP (4e jour) à Zagreb (240 min). 90056943
20.00 Ski alpin. Coupe du monde. 1re manche du slalom messieurs à Schladming (Autriche).
20.40 Ski alpin. En direct. Coupe du monde. 2e manche du slalom messieurs à Schladming (Autriche) (50 min). 2059943
21.30 Automobile - Courses sur glace. 6e manche du Trophée Andros à Serre-Chevalier.
22.00 Football - Beach Soccer. Championnat mondial à Rio (Brésil).
0.00 Fléchettes. Masters mondial à Londres (Grande-Bretagne, 60 min).

Muzzik

20.00 Felicity Lott en concert (60 min). 9130
21.00 Lumières de Paris ■ Film de Richard Pottier (1938, N., 100 min). 9934450
22.40 Ruggero Raimondi.
23.35 A Night in New Orleans.
0.35 Récital de F. J. Thiollier à l'auditorium Saint-Germain. Concert (70 min). 5753238

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. *20.30 et 22.00, 1.00, 2.00* World News. 21.00 Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (60 min).

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45 et 21.15 Azimuth. 20.10 et 23.15, 0.10 Sport. 20.15 No Comment. 20.25 et 22.20, 1.45 Europa. 20.45 et 23.45 Mediterraneo. 21.40 et 1.40 Analysis. 21.45 Artissimo. 21.50 Ecologia. 22.50 et 23.20, 1.20 International. 0.20 Correspondent. 0.40 Odeon (10 min).

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.30 et 20.30 Le Grand Journal. 19.56 et 21.56, 1.12 Bourse. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 21.10 Le Journal du monde. 21.17 et 22.30 Le Journal de l'économie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 22.10 Talk Média. 22.50 L'Invité de l'économie. 23.40 Sports. 0.12 Santé. 0.15 Le Débat (15 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

22.10 Kika. Film de Pedro Almodovar (1994, 115 min), avec Veronica Forque. *Comédie dramatique.*

RTL 9

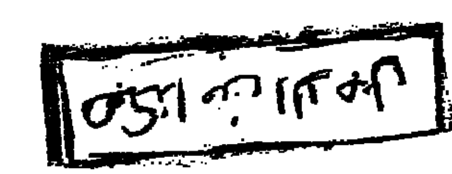
20.30 Le Guet-Apens. Film de Sam Peckinpah (1972, 125 min), avec Steve McQueen. *Policier.*
22.35 Les Yeux de Laura Mars. Film d'Irvin Kerschner (1978, 105 min), avec Faye Dunaway. *Suspense.*
0.35 Mémoires d'un flic. Film de Pierre Foucaud (1955, 90 min), avec Michel Simon. *Policier.*

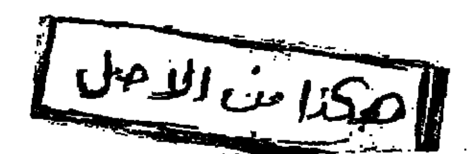
TMC

20.35 *Orgueil et Passion.* Film de Stanley Kramer (1957, 135 min), avec Cary Grant. *Historique.*

LES CODES DU CSA
O *Accord parental* souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou *interdit aux moins de 12 ans*
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection *du câble et du satellite sont publiés* chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ *Chef-d'œuvre ou classique.*
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.





Le Monde
JEUDI 30 JANVIER 1997

Confidentiel défense !

par Pierre Georges

SANS VOULOIR outrager davantage la représentation nationale, et notamment l'opposition, indignée jusqu'au tréfonds, signalons-lui tout de même une chose. Le fameux accord de défense franco-allemand qui lui fut caché était en vente dans tous les bons kiosques à journaux, dès vendredi dernier à Paris. L'information figurait en « une » du *Monde*, en grosses lettres bien grasses sous le titre « Défense : l'accord confidentiel Kohl-Chirac ».

C'était donc l'assurance de mettre un certain nombre de lecteurs, dont nombre d'élus, dans la confidence. Si l'on souligne cela, ce n'est évidemment pas pour tirer vanité de ce « scoop » – quoique ! Mais pour deux autres raisons. La première serait le constat que la presse n'est pas totalement inutile qui apprend parfois aux députés ce qu'elle devrait apprendre d'eux. La seconde est que les indignations de Chambre supposent un certain mûrissement. Il aura fallu quatre bons jours pour que la représentation nationale, la dernière à savoir, selon les règles ancestrales du cocuage, s'indigne de son infortune.

Le temps de la réflexion sans doute. Ou alors celui du choix des armes et du moment. L'opposition, toute l'opposition, a donc contre-attaqué comme un seul homme, une seule femme, lors du débat sur le service national. A défense, défense et demie ! L'offensive fut rude, rapportent les témoins, à la mesure de l'outrage. Les « derniers à savoir », ce n'était guère admissible, ni convenable sur un sujet de cette nature et de cette ampleur. Même les députés de la majorité en seraient convenus volontiers, n'était leur devoir de solidarité avec le gouvernement et le président.

Il y eut donc bal à l'Assemblée nationale. Avec échanges de mots doux, ces « ringards ! » voletant dans les travées. Avec prédiction apocalyptique de Jean-Pierre Chevènement annonçant « la fin de la France ». Avec incidents multiples de séance. Avec l'évidente compréhension du président de l'Assemblée, Philippe Séguin, pour la cause des indignés. Avec, enfin, promesse de distribution générale du fameux accord et de session de rattrapage, ce mercredi même, pour en débattre un peu.

Au-delà, cette affaire de l'accord frappé d'une sorte de confidentiel-défense amène à s'interroger sur le champ d'intervention laissé à la représentation nationale. Les hasards de la programmation des débats sont parfois d'une cruelle ironie. Pendant que l'Assemblée nationale s'écharpait sur ce sujet essentiel auquel elle avait échappé, au Sénat on pratiquait, dans la plus exquise convivialité, un exercice de défense passive : au menu du jour, en effet, l'union sacrée et le réarmement général et insecticide contre les termites qui envahissent nos maisons et nos cantons. On y a débattu, longuement, de ce fléau et des moyens d'y faire face.

Ce qui montre bien qu'il n'y a pas de sujet mineur, à l'exclusion des majeurs. D'urgence donc, et le cas des termites réglé, il conviendrait peut-être de distribuer aux sénateurs le texte de cet accord franco-allemand. On ne sait jamais. Cela pourrait les intéresser aussi. Comme l'illustration d'un grignotage fâcheux de leurs prérogatives !

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : un juge d'instruction de Grasse (Alpes-Maritimes) a délivré une commission rogatoire à destination de Monaco,** afin d'interroger les responsables de l'Office philatélique, ainsi que le prince Rainier III en personne. Le juge enquête sur une affaire d'escroquerie aux « blocs-feuillets » (timbres commémoratifs) monégasques, dans laquelle le dirigeant d'une société de placements, Gérard Lhéritier, ainsi que plusieurs experts et éditeurs de catalogues spécialisés, ont été mis en examen (*Le Monde* du 10 mai 1996).

■ **COLLECTION DAUM : la Sagem est prête à faire revenir à Nancy certaines des 1 500 pièces du fonds de la cristallerie Daum,** que le groupe d'électronique avait récemment transférées en secret à Paris, a déclaré, mardi 28 janvier, le maire de Nancy, André Rossinot, à l'issue d'une rencontre avec Pierre Faure, le PDG de la Sagem.

Algérie : l'assassinat d'Abdelhak Benhamouda frappe la principale organisation syndicale

Le dirigeant de l'UGTA voulait créer un nouveau parti

C'EST UN HOMME-CLÉ du système politique et syndical algérien qui a été assassiné, mardi 28 janvier en début d'après-midi, par un groupe de cinq jeunes gens devant le siège de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). Ancien enseignant, Abdelhak Benhamouda, cinquante et un ans, était en effet le secrétaire général de ce qui fut, jusqu'à la fin des années 80, le syndicat unique algérien. Même si, depuis, plusieurs organisations concurrentes ont vu le jour, l'UGTA demeurait, et de loin, avec ses 3 millions d'adhérents revendiqués, la principale organisation syndicale du pays.

Au-delà de son rôle à la tête de l'UGTA – un syndicat à ligne ambiguë, à la fois défenseur des salariés victimes de la politique d'ajustement et courroie de transmission du régime –, M. Benhamouda, déjà blessé au visage lors d'un attentat le 1er décembre 1992, alors qu'il quittait son domicile à Alger, était aussi un homme politique ambitieux. Quelques minutes avant son assassinat, le leader syndical avait annoncé à ses pairs son prochain départ de l'UGTA pour créer un parti politique qu'il avait qualifié d'avance de « centriste ».

Dans une Algérie où la violence quotidienne se conjugue avec des manœuvres politiques complexes, la démarche de Benhamouda visait à conforter la position du chef de l'Etat, Liamine Zeroual. A côté du Front de libération nationale (FLN, l'ex-parti unique), repris en main par le pouvoir mais « démonétisé » dans l'opinion publique, le chef de l'UGTA, en dépit de ses dénégations, s'apprêtait à prendre la direction d'un « parti du président » en s'appuyant à la fois sur le syndicat et sur les puissantes organisations d'anciens combattants, d'« enfants de martyrs »... regroupées au sein de la « famille révolutionnaire ».

L'assassinat d'Abdelhak Benhamouda réduit à néant les projets du président Zeroual alors que les élections législatives doivent se tenir avant la fin du premier semestre 1997. Pour le chef de l'Etat, l'échec est tel qu'une partie de la presse algérienne de mercredi s'interroge sur les commanditaires réels de l'attentat. « *Qui a donc assassiné Benhamouda ? Ou plutôt, qui a commandité son élimination, tant il est vrai que l'important est de démasquer non pas les tireurs mais ceux qui ont armé la main des assassins ?* », s'interroge le quotidien *Liberté* tandis que le directeur d'*El Watan*, Omar Belhouchet, dans son éditorial, pose la question : « *Est-ce un règlement de comptes politique ?* » De son côté, *Le Matin* se demande « *qui avait intérêt à éliminer le leader de ce futur parti populaire annoncé avec grand fracas* ». Le quotidien, proche de l'ancien Parti communiste algérien, évoque les « *clans du pouvoir* ».

HALO DE MYSTÈRE

Le fait est que l'histoire algérienne récente est riche de troubles assassinats d'hommes du sérail jamais élucidés. Ancien ministre de l'intérieur et parfait connaisseur des arcanes du pouvoir, Aboubakr Belkaïd, l'homme qui légalisa le Front islamiste du salut (FIS) en mars 1989, devait trouver la mort le 28 septembre 1995, peu de temps donc avant l'élection présidentielle, dans des circonstances inexpliquées. Auparavant – au printemps 1992 –, c'est l'ancien premier ministre Kasdi Merbah qui était tombé. Le crime est resté inexpliqué tandis qu'un halo de mystère entoure toujours l'assassinat du président Boudiaf en juin 1992.

BÊTE NOIRE DES ISLAMISTES

Mais le meurtre contre le patron de l'UGTA peut tout aussi bien venir des islamistes et, plus particulièrement, du FIDA (Front islamique du djihad armé), une organisation qui s'est spécialisée, si l'on peut dire, dans l'exécution de personnalités du régime. Auquel cas, elle témoigne de l'impuissance de celui-ci à protéger ses alliés et ce quelques jours à peine après la promesse du président Zeroual d'« *éradiquer* » le terrorisme, faite au cours de sa dernière allocution télévisée.

Les islamistes avaient de solides raisons de s'opposer à Abdelhak Benhamouda. En janvier 1992, alors que le premier tour des législatives laissait présager un raz de marée du FIS à la chambre des députés, le patron de l'UGTA avait déclaré être « *prêt à tout* » pour s'opposer au verdict des urnes. « *Il est de notre devoir de réagir* », déclarait-il à l'époque contre, d'ailleurs, l'avis de certains dirigeants de son syndicat.

Quelques jours auparavant, il avait d'ailleurs créé le Conseil national de sauvegarde de l'Algérie (CNSA), mystérieux organisme regroupant autour de l'UGTA des associations socioprofessionnelles, qui, au nom de la « *défense de la démocratie* », allait appeler les militaires à prendre le pouvoir en Algérie. A ce titre, Abdelhak Benhamouda était l'une des bêtes noires des islamistes. Et comme tel, aussi, il se savait condamné à mort.

Jean-Pierre Tuquoi

« Kamel, mon frère, ils nous ont trahis »

Abdelhak Benhamouda quittait le siège de l'UGTA, dans le centre d'Alger, mardi 28 janvier en début d'après-midi, et se préparait à monter dans sa voiture stationnée dans la cour, lorsqu'il a été assassiné. Ont surgi cinq jeunes portant des cartables – un lycée est proche – dont ils ont extrait une kalachnikov et des armes de poing. Ils ont ouvert le feu sur le leader de l'UGTA qui, touché de deux balles à la nuque, a réussi à dégainer son arme et à tirer sur l'un des assaillants, qu'il a blessé. Un de ses gardes du corps a lui aussi riposté. Blessé, il est tombé et l'un des assaillants l'a achevé d'une balle en plein front. Un des gardiens de l'immeuble a aussi tenté d'intervenir et a été tué. Lâchant quelques rafales de kalachnikov, les assaillants se sont enfuis vers une cité populaire proche en emportant leur camarade blessé tandis que M. Benhamouda agonisait. Avant d'expirer, il a dit à l'un de ses camarades : *« Kamel, mon frère, ils nous ont trahi. »*

Des manifestations de solidarité sont prévues à Paris

AVEC L'ASSASSINAT d'Abdelhak Benhamouda, l'Algérie perd « *un des hommes les plus sincères envers leur patrie et les plus fidèles à leur peuple et Nation* », a déclaré le président Liamine Zeroual dans un message de condoléances publié mardi par l'APS, l'agence de presse officielle. Qualifié de « *martyr* » par le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia, et de « *patriote exemplaire* » par le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, M. Benhamouda est également salué par les organisations syndicales étrangères.

C'est particulièrement vrai en France où toutes les centrales, de la CFDT à FO, de la CGT à la FEN en passant par la CFTC, ont dit leur indignation. Il s'agit d'une « *perte considérable* », a déclaré à propos de la disparition de M. Benhamouda, le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, qui a, par ailleurs, appelé à un rassemblement de solidarité avec le peuple algérien, vendredi 7 février, à Paris, au métro Charonne. Toujours à Paris, un rassemblement est également prévu lundi 3 février à la Mutualité, auquel devrait participer le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Saadi, ainsi que plusieurs intellectuels français.

Tandis que la Russie s'est dite « *préoccupée* » par la situation algérienne, l'Italie a annoncé, mardi, qu'elle proposerait une initiative pour arrêter l'effusion de sang lors de la réunion des ministres des affaires étrangères français, espagnol et italien, le 3 février. « *La communauté internationale a, durant trop longtemps, sous-évalué l'importance de la guerre civile qui ensanglante l'Algérie* », a expliqué le sous-secrétaire aux affaires étrangères, Piero Fassino.

De son côté, l'ambassadeur de France à Alger, Michel Lévêque, a l'occasion de son prochain départ, a présenté mardi ses condoléances au président Zeroual pour « *les victimes du terrorisme* ». Enfin, le chef de la diplomatie française, Hervé de Charette, sera entendu, jeudi matin 30 janvier, par la commission des affaires étrangères de l'assemblée. « *Devant la multiplication des attentats sanglants en Algérie* », le président de la commission, Valéry Giscard d'Estaing, avait décidé, en début de semaine, de convoquer une réunion extraordinaire de celle-ci « *pour connaître l'appréciation du gouvernement sur cette situation et l'attitude qui devrait être prise par la France et par l'Union européenne pour contribuer à la recherche d'une solution démocratique et pacifique* ». En début de semaine, M. de Charette, ministre des affaires étrangères, avait rejetté l'appel au dialogue en Algérie lancé par le Parti socialiste français.

Hassan Tourabi : « Un mal engendre toujours l'injustifiable »

Hassan Tourabi, l'éminence grise du régime soudanais, régulièrement décrié par les autorités algériennes, a déclaré au *Monde*, mardi 28 janvier, que *« s'il ne justifie pas la violence aveugle, un mal engendre toujours des* [actes] *injustifiables »*. *« La violence est une maladie qu'il faut soigner et dont il ne faut pas se contenter de traiter les symptômes »*, a-t-il ajouté. En mars 1995, M. Tourabi avait proposé ses bons offices entre le gouvernement et les islamistes algériens. *« Mais le gouvernement algérien ne veut pas le dialogue et pense que la solution est uniquement paramilitaire »*, assure le chef du Front national islamique, qui affirme *« bien connaître* [les responsables du] *Front islamique du salut »* (FIS dissous) algérien. *« Il m'est également possible*, indique-t-il, *si l'occasion m'en est fournie, de connaître* [les Algériens] *qui sont rentrés d'Afghanistan et qui sont plus djihadistes que le FIS, lequel a accepté la médiation soudanaise. »* Tout a échoué, selon lui, *« sous la pression de certains membres des forces armées algériennes »*.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 29 janvier, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17796,60	+2,66	–5,29
Honk Kong index	13403,30	+0,82	–0,35

Tokyo : Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/01	Var. en % 27/01	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2482,76	+1,95	+7,21
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+6,82
Milan MIB 30	—	—	+3,44
Francfort Dax 30	2989,84	–0,16	+3,50
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+1,14
Madrid Ibex 35	458,20	+0,11	+3,01
Amsterdam CBS	—	—	+5,83

Tirage du *Monde* daté mercredi 29 janvier 1997 : 482 105 exemplaires

Le Monde
VOYAGES

Terres de France

NIÉPCE/RAPHO

Environs d'Illiers (Beauce), 1957

Mise en bouche

« J'aime la France ! », proclame une brochette de stars étrangères, dans le cadre d'une campagne destinée à conforter la place de notre pays comme le plus visité du monde. « J'aime la France ! », scandent, depuis des années, nos compatriotes, qui, dans une écrasante majorité, partent en vacances dans leur propre pays, rappelant ainsi que les premiers clients de la maison « France » sont... les Français. Des amateurs fidèles auxquels s'adressent ces « Terres de France », mise en bouche d'un festin dont on ne se lasse pas

L'échappée belle

Pour prendre, en amateur, la roue d'un champion

MAZAMET
De notre envoyée spéciale

Difficile, pour une petite ville comme Mazamet, d'attirer l'attention. Surtout lorsqu'on a pour voisines des cités comme Albi et Castres, célèbres à la fois pour leur patrimoine architectural et *les personnages hors du commun* qui y ont vu le jour. Albi et son élégante cathédrale-forteresse de briques roses. Albi, berceau du peintre Toulouse-Lautrec et du navigateur La Pérouse. Castres, *ville natale de Jean Jaurès. Castres et ses magnifiques jardins* dessinés par Le Nôtre, face au palais épiscopal qui abrite le Musée Goya et la majeure partie de l'œuvre gravé du maître espagnol.

Sans prétendre rivaliser avec *ces dernières, Mazamet* n'en possède pas moins deux sujets de fierté : sa Montagne Noire et son champion cycliste, Laurent Jalabert, vainqueur, à vingt-six ans, du Tour d'Espagne, en 1995. Deux gloires indissociables puisque *c'est sur les pentes de la première que le second* a fait ses classes et s'est musclé le mollet. Et ce n'est pas fini. La montagne, dont le plus haut sommet, le pic de Nore, culmine à 1 210 mètres, demeure le terrain d'entraînement de prédilection *du champion.* A Mazamet, toute la population ne jure que par « Laurent », que l'on appelle aussi, affectueusement, « Jaja ». Et chacun, ici, du plus jeune au plus âgé, espère le voir, un jour, remporter le Tour de France. *Il a bien tenté le coup l'an dernier, mais sans* succès. Qu'importe, ce sera pour la prochaine fois.

Au tabac-presse de Payrin, un faubourg limitrophe, le gérant, Pierre Sagne, est un de ses admirateurs inconditionnels. Intarissable *sur les exploits de* « l'*astre* Jalabert », *comme* titraient les journaux locaux en 1995, il connaît sa biographie sur le bout des doigts. Un attachement qui l'a conduit à créer le « Jalabert's fan club » avec, dans son arrière-boutique, un véritable petit oratoire *tapissé, du sol au plafond,* de posters et de coupures d'articles consacrés aux exploits de l'enfant du pays. « *Laurent*, affirme-t-il, *est le meilleur ambassadeur de notre ville et du Tarn.* »

Le fait est que Jalabert est si amoureux de sa montagne et de *ses environs* qu'il a accepté de servir de conseiller technique pour la mise en place des circuits de randonnée à vélo destinés aux touristes de tous âges et tous niveaux. Il a ainsi balisé trois de ses parcours d'*entraînement favoris mais également* ceux recommandés par d'autres champions cyclistes tarnais. Des itinéraires, dont certains, plutôt « costauds », montent à l'assaut du col de Fontbruno ou du pic de Nore en se *contorsionnant au long des escar*pements tandis que d'autres, plus accessibles, notamment aux familles ou pédaleurs peu entraînés, chevauchent de doux vallonnements et se faufilent à travers les vieux villages languedociens ocres et roses.





La France en VTT : plongée dans les sous-bois et rodéos bucoliques

PHOTOS MARC PAYGNARD/RAPHO

ÉNIGME SYLVESTRE

Ici, la Montagne Noire ne vous lâche pas d'une semelle. Plantée dans le paysage, tel un décor de théâtre, avec ses contreforts couverts de chênes, d'érables et de châtaigniers où, dans les sous-bois, à l'automne, on cueille les cèpes. *Dominée par la sombre* énigme sylvestre des résineux, pelage obscur dont elle tire son nom et qui couvre ses flancs en altitude, virant au violet à la saison des bruyères. A l'inverse de ses deux voisines, Mazamet n'est pas une ville culturelle, résolument tournée qu'elle est vers l'industrie. Celle, en particulier, du « délainage », *activité qui remonte au* milieu du siècle dernier. Il s'agit d'une technique très particulière de pelage de la laine de mouton que l'on fait « tomber » de la peau de l'animal, après échauffement, *en la tirant avec sa racine, ce qui conserve au poil toute sa* longueur. Une industrie toujours prospère puisque 38 000 tonnes de toisons sont importées, chaque année, d'Australie, d'Argentine, d'Afrique du Sud et, depuis peu, de Russie pour donner près de 25 000 tonnes de laine et quelque 15 millions de peaux *brutes qui, après tannage, seront utilisées pour la confection.* Une opération qui fait de Mazamet la capitale commerciale du cuir en France.

L'un des circuits signés Jalabert s'enfonce dans la gorge de l'Arnette, *avant de poursuivre son ascension jusqu'au* village d'Hautpoul, agrippé à son piton rocheux. La montée est rude mais les magnifiques vestiges de ce hameau médiéval méritent l'effort. Hautpoul, *à l'origine redoute wisigothe*, devint par la suite une *forteresse cathare. Défendue par* le seigneur Izarn et jugée inexpugnable, elle fut pourtant prise d'assaut, en 1212, et démantelée, en quatre jours, par Simon de Montfort, le pourfendeur d'Albigeois. A la suite de quoi la popu*lation quitta son nid d'aigle pour* aller s'établir à l'entrée de la plaine. C'est ainsi que Mazamet prit son essor. Là-haut, lorsque le vent mugit et s'engouffre en tourbillons dans les ruelles étroites et les ruines austères de la vieille citadelle, on éprouve le sentiment *étrange et exaltant de retourner* au temps jadis.

En contrebas, au long de la vallée encaissée, s'alignent, nostalgiques, au bord de la petite rivière, les bâtisses fantomatiques des mégisseries d'antan. Elles sont, *pour la plupart, désaffectées. Sur la* quinzaine toujours debout, seules cinq fonctionnent encore mais avec des effectifs réduits. Une autre, transformée en écomusée, a conservé ses installations d'autrefois. Une visite dont on ressort incollable sur la méthode traditionnelle de délainage, *restée, jusqu'à ce jour, une exclu*sivité mazamétaine. Certes, victime de la concurrence des pays à main-d'œuvre bon marché, Mazamet a perdu le monopole quasi absolu dont elle jouissait au début du *siècle, mais il lui reste toujours deux exclusivités : la Mon*tagne Noire et « Jaja ».

Marie-Noëlle Hervé

■ BOURGOGNE. En Saône-et-Loire, plusieurs itinéraires permettent de découvrir à vélo le *Charolais-Brionnais et le* Clunisois, berceau de l'art roman. Des étapes de prestige (Cluny, Paray-le-Monial), une multitude de petites églises et Charolles, renommée pour ses *faïences. On peut aussi* explorer les chemins oubliés de la Bresse bourguignonne : 8 jours/7 nuits, en chambres d'hôtes ou Logis de France : environ 3 500 F par personne *en demi-pension. Vélo à* louer : 400 F la semaine. Visit'Bourgogne, tél. : 03-85-45-38-97.

■ CÔTES-D'ARMOR. Un circuit en boucle de *7 jours*, au cœur *du pays de Dinan.* Logement en petits hôtels familiaux : 2 170 F par personne. Vélo : 350 F. Côtes-d'Armor tourisme, tél. : 02-96-62-72-15.

■ *JURA.* *De Pâques à* novembre, découvrir, en boucle depuis Arbois, la Franche-Comté et, surtout, le Jura dans le cadre d'une randonnée de 8 jours. Les bagages sont acheminés, *d'hôtel en hôtel : 2 895 F par* personne en chambre double et demi-pension. Vélos non fournis. Sylver Tours voyages, tél. : 03-84-66-10-70.

■ *LIMOUSIN.* *En Haute-Vienne, sept étapes*, de 50 km chacune, sur les chemins de l'art roman. Un autre parcours emprunte la route Richard-Cœur-de-Lion, jalonnée de châteaux et forteresses. Chaque périple (*avril à octobre*) *dure une* semaine. Hébergement en hôtels avec demi-pension et transferts de bagages d'une étape à l'autre. A partir de 2 490 F par personne en chambre double et demi-pension. *Loisirs-accueil* Haute-Vienne, tél. : 05-55-79-04-04 ou à Paris, Maison du Limousin, au 01-40-07-04-67.

■ MANCHE. A son rythme et sans encadrement, *on roule à* travers le Cotentin, *sur les* traces de Barbey d'Aurevilly. A parcourir avec, dans sa sacoche, l'œuvre de l'écrivain, à relire le soir à l'étape. Haltes en chambres d'hôtes : 196 F à 210 F pour 2 personnes, *repas en fermes-auberges* (menus à partir de 65 F). Maison du département de la Manche, tél. : 02-33-05-98-70.

■ SARTHE. Du Mans, des *circuits balisés pour VTT* permettent de sillonner le bocage du Maine normand, les vallées de la Sarthe et du Loir, la forêt domaniale de Bercé. Hébergement en petits hôtels ou en chambres *d'hôtes. CDT de la Sarthe*, tél. : 02-43-54-71-11.

■ VAL DE LOIRE. Randonnée de 2 jours (48 km) en suivant les méandres de la *vallée de l'Indre, entre Azay-le-Rideau* et Azay-sur-Indre, via le château de Saché cher à Balzac. Hébergement à l'hôtel Logis de France Le Moulin fleuri, à Veigné : 343 F par *personne en chambre double* et demi-pension. CDT de Touraine-Val de Loire, tél. : 02-47-31-42-57.

■ VAUCLUSE. *Quatre jours de randonnée cyclotouristique* (mai, juillet, août, octobre) au cœur des vignobles avec étapes à Vaison-la-Romaine, Montmirail, *Châteauneuf-du-Pape. Ou,* d'avril à août, pour prendre d'assaut, à VTT, les villages du Lubéron. Circuits accompagnés et nuits en gîte d'étape ou hôtel 2 étoiles : 2 850 F *et* 2 500 F *en chambre* double, vélo 350 F. Transhumance, tél. : 04-90-95-57-81.

CONCEPTION ET COORDINATION
Patrick Francès
ICONOGRAPHIE
Sophie Malexis
PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux
et Guillaume Drouillet

Carnet de route

■ CIRCUITS. Dans la Montagne Noire et dans les environs de Mazamet, mais aussi dans la région de Castres et d'Albi, à travers forêts et plaines, autour des lacs et à l'assaut des sommets, sont proposés trois types *d'itinéraires liés au* niveau des participants : « Vélo Champion » pour ceux qui souhaitent emprunter les parcours favoris de Laurent Jalabert et de cinq autres « *pros* » du cru ; « Vélo Passion » destiné aux cyclotouristes de tous niveaux ; enfin « Vélo *Douceur* » *et « Vélo Nature », pour des* randonnées en famille ou une flânerie nez au vent. Hébergement au choix en chambres d'hôtes, hôtels Logis de France ou hôtels de tourisme : de 290 F à 330 F par personne, en chambre double et demi-pension.

■ GUIDE. Dans la collection « La France à vélo » (Guides Franck cyclotourisme *réalisés avec la Fédération française* de cyclotourisme), 17 titres couvrant toute la France dont Midi-Pyrénées, qui comprend le Tarn : 90 fiches amovibles décrivant chacune un itinéraire avec une liste de bonnes adresses. En vente (118 F) dans les librairies, grandes sur*faces et chez les vélocistes.*

■ ÉTAPES. A Pont-de-l'Arn, à l'entrée *de Mazamet, l'Hostellerie du Château* de Montledier (05-63-61-20-54) : dix chambres pleines de charme, meu*blées en mobilier ancien. A la Caba*rède, La Demeure de Flore (05-63-98-32-32), maison bourgeoise du siècle dernier au milieu d'un ravissant jardin. *A partir de 380 F par personne en de*mi-pension, la chambre double de 350 F à 400 F.

■ SAVEURS. Le fricandeau, farce entourée de crépine de porc, *et le melsat*, boudin blanc rustique (à base de mie de pain, lait, œufs et dés de lard) préparé à l'époque de *l'abattage du cochon et consommé* en tranches épaisses rissolées dans de la graisse d'oie. Côté pâtisserie, les « poumpets », carrés de *massepain parfumés* au citron ou à l'orange. Outre le cassoulet, le canard sous toutes ses formes : *confits, foies gras et magrets.* Excellente table à l'Hôtel Tourdon (05-63-61-56-93), qui sert une savoureuse cuisine régionale (brouillade aux truffes et blanquette d'épaule à l'ancienne) avec des menus très abordables, de 65 F à 180 F. *A arroser de délicieux vins* blancs et rouges des coteaux de Gaillac. Ne pas oublier le fameux ail *rose de Lautrec, plus goûteux* et moins périssable que l'ail blanc.

■ SHOPPING. Articles de cuir à prix d'usine dans les boutiques-entrepôts de La Richarde, sur la route de Béziers, et chez Simedam, 10, allée *des Auques, à Aussillon, spécialisé en* maroquinerie de chez Chevignon. A Hautpoul, à la Maison de l'artisanat, *jeux et jouets en bois confectionnés* par des artisans de la région.

■ *RENSEIGNEMENTS.* *Auprès des* services Loisirs accueil Tarn (CDT du Tarn, Moulins albigeois, BP 225, 81006 Albi Cedex 06, tél. : 05-63-77-32-34 ou 37, Minitel 3614 TARN) qui peuvent conseiller sur les itinéraires et retenir des chambres.

L'Ile-de-France ou la vie en vert

Avec 270 000 hectares de secteurs boisés, dont 80 000 de forêts domaniales gérées par l'Office national des forêts, les Franciliens bénéficient d'un pou*mon vert à la mesure d'une population de quelque* dix millions de personnes. Une population fortement urbanisée où les enfants, voire les adultes, sont certes toujours capables de s'émerveiller au chant d'un oiseau ou au spectacle d'un arbre majestueux, mais sans pouvoir identifier l'un ou l'autre... Toute *une éducation à faire, à commencer* par celle des promeneurs du dimanche qui tiennent tant à leur bol d'air hebdomadaire mais ne respectent pas forcément un environnement à qui, souvent, ils en font voir de toutes les couleurs. De là à broyer du noir et à baisser les bras devant la vague de béton qui dévore les campagnes, il n'y a qu'un pas que le Francilien aurait pourtant bien tort de franchir.

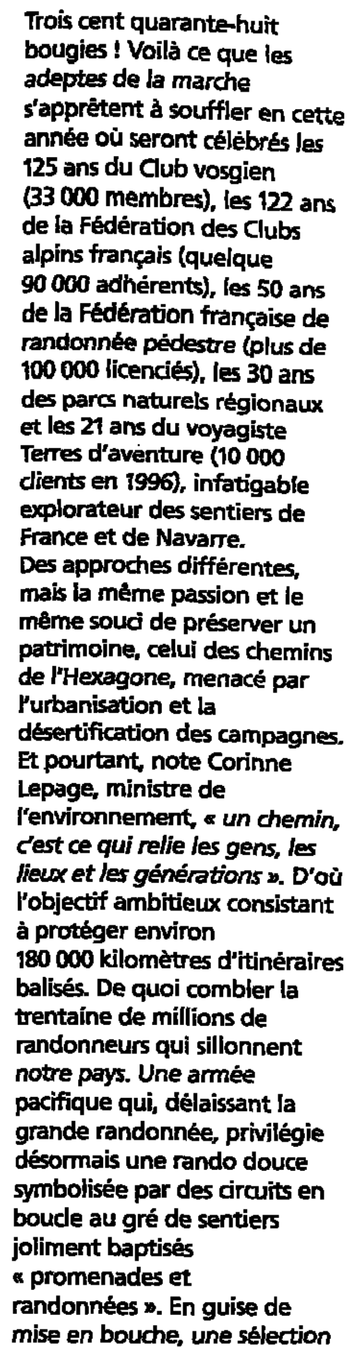
Il existe encore en effet, ainsi que le proclame une récente brochure du Comité régional du tourisme, une « Ile-de-France côté nature » avec, à l'instar *d'autres régions, un vrai patrimoine rural*, d'authentiques terroirs et deux parcs naturels (la haute vallée de Chevreuse et le Vexin français), auxquels devraient bientôt s'en ajouter trois autres. Une Ile-de-France où, qui l'aurait cru, les forêts (une quinzaine dans un rayon de 70 km autour de Paris) occupent 25 % du territoire, un territoire dont les espaces naturels et agricoles couvrent encore plus de 60 % de la superficie. Pour ne rien dire de la Ville Lumière où on dénombrerait plus de 400 parcs, jardins et promenades.

De quoi, légitimement, hisser le drapeau vert. Et inviter les Franciliens à découvrir ce patrimoine naturel méconnu, en empruntant chemins et sentiers, rivières et canaux, à travers les champs et les bois. A pied (5 000 km de *sentiers balisés*), à cheval, en bateau (plus de 700 km de voies navigables et 30 ports de plaisance) ou à vélo. Seul, en famille ou entre amis. Qu'il s'agisse, adultes ou enfants, de se dé*tendre, de faire du sport* ou de se cultiver agréablement dans *un environnement naturel qui a toujours* été propice à la création artistique, ainsi qu'en témoignent les bords de Seine et de l'Oise, les bois de Milly-la-Forêt, la forêt de Fontainebleau, Chatou, Barbizon et Auvers-sur-Oise, sans oublier les demeures de Monet, Chateaubriand, Dumas, Aragon et Tourgueniev.

De quoi, assurément, convaincre les plus sceptiques que l'Ile-de-France, envers et contre tous les préjugés, a bien du talent. Des talents illustrés par une impressionnante palette de guides, de brochures *et de cartes qui en déclinent* les multiples atouts. Un véritable inventaire à la Prévert où se côtoient chevauchées, parcours VTT, topo-guides des sentiers de randonnée pédestre, circuits cyclos, guide des forêts et carte des oiseaux, guide des plus beaux jardins, route des maisons d'artistes et d'écrivains, route des peintres et de l'impressionnisme, *guides du patri*moine régional, îles d'Ile-de-France, etc. Ainsi informé, il ne sera plus permis à quiconque de s'ennuyer, le dimanche, autour de Paris.

Anne-Marie Minvielle

★ Pour s'informer : le CRT d'Ile-de-France (tél. : 01-42-60-28-62, l'Espace du tourisme Ile-de-France (Carrousel du Louvre, tél. : 01-42-44-10-50), l'Office de tourisme de Paris (tél. : 01-49-52-53-54), l'Association régionale du tourisme équestre (tél. : 01-47-22-71-75), le Comité régional de la randonnée pédestre (tél. : 01-45-45-31-02 et la Fédération de cyclotourisme (tél. : 01-39-46-39-19).



Rando douce

Trois cent quarante-huit bougies ! Voilà ce que les *adeptes de la marche* s'apprêtent à souffler en cette année où seront célébrés les 125 ans du Club vosgien (33 000 membres), les 122 ans de la Fédération des Clubs alpins français (quelque 90 000 adhérents), les 50 ans de la Fédération française de randonnée pédestre (plus de 100 000 licenciés), les 30 ans des parcs naturels régionaux et les 21 ans du voyagiste Terres d'aventure (10 000 clients en 1996), infatigable explorateur des sentiers de France et de Navarre.
Des approches différentes, mais la même passion et le même souci de préserver un patrimoine, celui des chemins de l'Hexagone, menacé par l'urbanisation et la désertification des campagnes. Et pourtant, note Corinne Lepage, ministre de l'environnement, *« un chemin, c'est ce qui relie les gens, les lieux et les générations »*. D'où l'objectif ambitieux consistant à protéger environ 180 000 kilomètres d'itinéraires balisés. De quoi combler la trentaine de millions de randonneurs qui sillonnent *notre pays. Une armée* pacifique qui, délaissant la grande randonnée, privilégie désormais une rando douce symbolisée par des circuits en boucle au gré de sentiers joliment baptisés « promenades et randonnées ». En guise de *mise en bouche, une sélection* de « coups de cœur ».



« Je flâne donc je suis », nouveau credo du randonneur

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
Compostelle en vallée d'Aspe

Sous la conduite de Chantal de Faveri, responsable de la randonnée pédestre dans les Pyrénées-Atlantiques, une équipe de bénévoles s'attache à retrouver, en vallée d'Aspe, la trace des anciens chemins du pèlerinage de Compostelle. Seul moyen d'y parvenir : l'étude des anciens cadastres. Ainsi, près *d'Oloron-Sainte-Marie, la voie d'Apouns* a été exhumée grâce au cadastre de la mairie de Sarrance. Résultat : quatre ki*lomètres, arrachés aux broussailles,* entre le pont d'Escot et l'entrée de ce magnifique village. Et l'espoir que certains vestiges seront mis en valeur à l'instar de ce vieux pont de pierres sèches sans mortier. Pour le plus grand plaisir des fans de Compostelle qui peuvent longer ce tronçon inédit en suivant le GR 653, d'Oloron au col du Somport : 64 km balisés blanc et rouge. A lire, pour ne pas marcher idiot, *Le Chemin d'Arles*, de L. Laborde-Balen et R. Day (éd. Randonnées *pyrénéennes*) et *Somport, des Romains au tunnel*, du premier nommé (ed. J et D.).

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Le monastère de Ganagobie

Surplombant la vallée de la Durance, le prieuré bénédictin de Ganagobie est *l'un des plus beaux édifices romans de* Provence. Des balades faciles mènent à l'allee des Moines et au belvedère, sur le *plateau de Valensole, avec, pour toile* de fond, les grands sommets des Alpes. Ne pas s'ecarter du circuit balisé (jaune) de 8 km, autorisé par l'Association des Amis du Prieuré. Se munir du *PR Haute-Provence, Val de Durance* (éd. FFRP).

CORRÈZE
Les bruyères de Freysselines

Au cœur du massif des Monédières, une balade facile (12 km balisés en jaune depuis l'étang de Meyrignac-L'Eglise) et parfumée dans un lieu cher à l'accordéoniste Jean Ségurel (originaire de Chaumeil) et prisé pour ses variétés, roses et violettes, de bruyère callune. *Depuis la table d'orientation du Suc-au-*May, beau panorama sur la Correze et les monts d'Auvergne au pied desquels l'étang romantique de Ganezande est un site protégé. Se munir du *PR en Correze* (éd. Chamina).

FINISTÈRE
La presqu'île de Camaret

Un site sauvage, grandiose et venté, entouré de récifs, au fond de la presqu'île de Crozon. Le circuit de Camaret-sur-Mer (18 km, balisage jaune du sentier côtier) mène aux celèbres « Tas de Pois », sombres rochers semés dans la mer à la pointe de Pen Hir. Au printemps, oiseaux marins et même pingouins apprécient cette réserve ornithologique. Sur le plateau, le manoir de Paul Roux, poète baroque mort en 1940, dresse ses ruines fantomatiques face à l'ocean. A emporter, *PR* en *Finistere* (éd. Maison de la Randonnée).

CALVADOS
L'architecture du pays d'Auge

Beuvron-en-Auge pourrait revendiquer le titre de plus beau village de la région. Restauré il y a pres de 30 ans, il a vu ses *facades à pans de bois relevees, ses* halles reconstruites et ses boutiques refaites tandis que son manoir du XVI[e] retrouvait ses colombages. Une sauvegarde exemplaire qui mérite un coup d'œil dans le cadre d'une balade de 6 km qui emprunte successivement un GR (jaune et rouge) et un PR (jaune). A consulter, *PR du Calvados, pays d'Auge* (éd. Fedération française de randonnee *pedestre).*

BAS-RHIN
Le passe-frontière des Vosges

Un sentier qui flirte avec la frontière allemande et le parc naturel du Palatinat. Depuis la vallée de la Sauër, au cœur d'un secteur classé « réserve de biosphère transfrontalière » par l'Unesco, quatre boucles, de 10 à 23 km, bordees de dix monolithes de grès percés d'un trou au travers duquel le randonneur est invité à visionner différents sites de ce sentier paysager, fierte du parc naturel régional des Vosges du Nord. Renseignements au *03-88-70-46-55.*

Anne-Marie Minvielle

■ **LA FRANCE À CHEVAL.** Aquitaine, Bretagne, Drôme, Franche-Comté et Yonne *galopent dans une brochure* baptisée *Découvrez la France à cheval*, qui propose randonnées, séjours ou stages (pour adultes et enfants). Ces chevauchées, encadrées par des professionnels, s'adressent aux cavaliers émérites ou débutants. Brochure *dans les CDT et CRT concernés.*

■ **LA FRANCE AU FIL DE L'EAU.** *Avec près de 430 unités réparties* sur 20 bases, Crown Blue Line privilégie les croisières « à thème » : gastronomie, histoire et archéologie, cheval, VTT, faune et flore. Avec pilote et guide. Renseignements au 04-68-23-17-51.
Nicols (300 bateaux, 18 bases) explore Alsace, Anjou, Aquitaine, Bourgogne, Bretagne, Camargue, *Charente, Doubs,* Franche-Comté, Lot, Midi, Nivernais, Val de Loire, vallée de *la Saône et, depuis Meaux,* Champagne, vallée de la Marne et canaux de Paris. Renseignements au 02-41-56-46-56.
Rive de France (170 péniches, 15 bases) programme Alsace, Bourgogne, Charente, Franche-Comté, Maine-Anjou, Midi-Camargue et Sancerrois. Centrale de réservations au 01-41-86-01-01.
En pénichette, Locaboat Plaisance sillonne les plus belles régions françaises à partir de 23 bases, dont 4 permettent de flâner sur le canal du Midi. *Renseignements au* 03-86-91-72-72.
Quatre cents kilomètres de rivières et 120 bateaux à louer sans permis pour naviguer de Nantes vers la Bretagne intérieure, ou d'Angers à Segré, Laval ou Le Mans. Maine Réservations, tél. : 02-41-23-51-30. Loisirs Accueil, tél. : 02-51-72-95-32.
En Bretagne, des estuaires, des canaux et des rivières de contes de fées. Au total, 600 km de voies navigables. *Formules fluviales,* tél. : 01-42-79-07-07.

Carnet de route

■ **AVEC QUI ?** Parmi les voyagistes proposant des randonnées « clés en main », citons, par ordre alphabétique : ALLIBERT (14, rue de l'Asile-Popincourt, 75011 Paris, tél. : 01-48-06-16-61), pour les randos plutôt sportives ; CLIO (34, rue du Hameau, 75015 Paris, tél. : 01-53-68-82-82), pour des randos *culturelles ; LA BALAGUÈRE (65400 Ar*rens-Marsous, tél. : 05-62-97-20-21 et, à Paris, au 01-42-47-10-74), specialiste *des Pyrénées et de l'arrière-pays* basque ; LA BURLE (07510 Usclades, tél. : 04-75-38-80-19), pour des randos *sportives en Ardèche ;* LES CHEMINS DU SUD (48110 Gabriac, tél. : 04-66-44-73-54), qui propose des hébergements variés ; LA COMPAGNIE DU SUD (27, rue du Maréchal-Joffre, 64000 Pau, tél. : 05-59-27-04-24), avec une formule « Carnet de route » proposant des randonnées sans accompagnateur ; LA MAISON DE LA RANDONNÉE (9, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes, tél. : 02-99-31-59-44), de la Bretagne au Languedoc, à pied ou à cheval ; PEDIBUS (Maison du Ro*saire, 73670 Saint-Pierre-d'Entremont,* tél. : 04-79-65-88-27), pour des randos en raquettes et, l'été, des randos *aquatiques ; TERRES D'AVENTURE (6,* rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : 01-53-73-77-77), en France ou au bout du monde, avec un savoir-faire éprouvé ; l'UCPA (62, rue de la Glacière, 75013 Paris, tél. : 01-45-87-45-87), pour une clientèle jeune en quête de prix attractifs, et VOYAGES AU NATUREL (Fédération des Parcs naturels régionaux de France, 4, rue de Stockholm, 75008 Paris, *tél. : 01-44-90-86-20), pour des* randos à l'état pur dans des espaces protégés.

■ **AVEC QUOI ?** La bible du randonneur est le « topoguide » (environ *100 F), facile à glisser dans son sac et* comportant, pour chacune des randonnées présentées, outre une des*cription, une carte ou un croquis.* A compléter par une carte IGN (autour de 35 F) au 1/25 000. Au hit-parade des quelque 130 « topoguides » édités par la fédération, le nouveau *Paris à pied*, le G.R 20 Corse, le *Tour du Mont-Blanc*, les petites balades des « PR » de l'Essonne et du *Val-d'Oise, la Cha*rente-Maritime et ses îles, le G.R 10 des Pyrénées-Orientales, le chemin de *Compostelle (GR 65 entre Le Puy et* Conques), les sentiers de la Côte de granit rose (Côtes-d'Armor), les « P&R » du Val-de-Marne et les randonnées corses entre *mare e monti.* De leur côté, les éditeurs régionaux, autrefois cantonnés dans leur terroir, étendent progressivement leur champ d'action. Tel est le cas des « topoguides » auvergnats Chamina, qui se distinguent par leur richesse d'informations sur le patrimoine. Côté Pyrénées, citons *Les Sentiers d'Emilie* (éd. Randonnées pyrénéennes), et les guides Audoubert (éd. de Milan), destines aux enfants. Les « topos » de la Maison de la randonnée sont avant tout bretons. Quant aux éditions Didier-Richard, Franck-Mercier et Edisud, elles se concentrent sur le couloir Rhône-Alpes et le massif alpin.

■ **SE DOCUMENTER.** Au Centre de documentation du comité régional de la randonnée pédestre (64, rue de Gergovie, 75014 Paris, tél. : 01-45-45-31-*02) et à la librairie de l'Institut géo*graphique national (107, rue La-Boétie, 75008 Paris, tél. : 01-42-25-87-90). Egalement aux librairies L'Astrolabe (46, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 01-42-85-42-95) et Ulysse (26, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris, tél. : 43-25-17-35), ainsi que chez Michelin (32, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tel. : 01-42-68-05-00).

■ **GUIDES.** La collection des guides multiloisirs IGN (à partir de 100 F) s'adresse aux adeptes de la marche, du VTT et du cheval. Aux Editions du Pélican, une série bien illustrée (150 F *environ) présente les 40 plus belles* balades autour de la plupart des villes françaises. Pour la région pari*sienne, La Campagne autour de Paris et en Ile-de-France*, par A. Raveneau (éd. Parigramme) et, chez Glénat, *Les Plus Belles Randonnées aux environs de Paris* (220 F), d'Anne-Marie Minvielle. Chez Arthaud, *La France à pied*, récemment remis à jour, privilégie les randonnées à thème. Depuis 1996, les Guides du routard (Hachette, moins de 100 F) suggèrent, autour d'un site touristique, des randonnées familiales. Gallimard a lancé une collection de guides consacrés *aux parcs naturels régionaux, collec*tion qui, outre un volume général (168 F), traitera de chacun des parcs, à commencer par les Cévennes et le Lubéron. Quant aux reputés Guides Bleus (Hachette), ils accueillent des randonnées dans leurs guides régionaux (à partir de 150 F). Plus techniques, le Guide pratique du randonneur (éd. FFRP, 99 F) et la Charte du *baliseur (éd. FFRP, 99 F) constituent la* bibliothèque de base du randonneur, avec la carte générale de l'IGN *(n° 903)* France grande randonnée.

■ **DANS LES KIOSQUES.** *Marche Magazine* (28 F, 8 numéros par an), les mensuels *Alpinisme et randonnée* (35 F), *Montagnes Magazine* (32 F avec les Alpes en vedette), *Alpes Magazine* et *Pyrénées Magazine* (Milan, 37 F) avec, dans un hors-série annuel (45 F), une sélection de randos familiales. Les revues *Freeway* couvrent sept régions françaises avec, pour chacune, un hors-série annuel (35 F) sur la randonnée. *Metawalk*, de son côté, publie un numéro annuel (40 F) sur les randonnées dans les parcs na*turels régionaux (le prochain, le* 28 avril). Enfin, le trimestriel *Balades en France* (30 F) se consacre à la randonnée de loisirs.

■ **PIANOTER.** Parmi les services Minitel, le randonneur consultera avec profit 3615 RANDO, 3615 GITES DE FRANCE, 3615 ITIRANDO, 3615 CADOLE (gîtes d'étape et refuges), 3615 MET (prévisions météos détaillées) et 3615 ROUTARD (bonnes adresses). Pour tout savoir sur le *temps, ALLO METEO, au 08-36-68-01-*01 ou le 08-36-68-02 + le code du département, pour des prévisions plus *ciblées.*

■ **ÉTAPES.** Plusieurs guides aident le *randonneur à choisir son étape.* Citons *Gites d'étape et refuges*, par A. et S. Mouraret (La Cadole, 110 F, 3 600 adresses), *Tables et chambres à la campagne 1997* et *Hôtels et restaurants* (Routard/Hachette). les guides des Gites de France consacres au *Nouveaux gîtes ruraux 1997* (95 F), aux *Chambres et tables d'hôtes* (90 F) et aux *Gîtes Panda* (60 F) – qui *s'adresse aux randonneurs des parcs* naturels. Enfin, édité par les chambres d'agriculture, le guide *Bienvenue à la ferme* (99 F) répertorie 3 000 adresses offrant cette possibilité.

■ **ADRESSES UTILES.** Le Club alpin français (24, av. de Laumière, 75019 Paris, tél. : 01-53-72-88-00), le Club vosgien (16, rue Sainte-Hélène, 67000 Strasbourg, tél. : 03-88-32-57-96), la Féderation des Parcs naturels de France (4, rue de Stockholm, 75009 Paris, tél. : 01-44-90-86-20), la Fédération française de la randonnée pé*destre (14, rue Riquet, 75019 Paris,* tél. : 01-44-89-93-90) et les Gîtes de France (59, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, tél. : 01-42-56-06-68). Côté équipement, Au Vieux Campeur (48, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : 01-43-29-12-32 et 3615 Vieux Camp), Passe-Montagne (102, av. Denfert-Rochereau, 75014 Paris, tél. : 01-43-22-24-24) et Samaritaine Sports (75, rue *de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 01-40-41-*20-20), qui offre une reduction de 10 % aux licenciés de la FFRP.

■ **SALONS.** Outre le Salon des vacances en France et le Salon des week-ends et loisirs en Ile-de-France *(lire p. VIII)*, plusieurs manifestations grand public traitent de la randonnée pédestre. Du 6 au 9 mars, à la porte de Versailles, le Salon de la randonnée et des sports nature (450 exposants) ; le Salon du tourisme et des *loisirs actifs de Lorraine (du 7 au* 9 mars à Nancy), Mahana (du 14 au 16 mars, à la Halle Garnier, à Lyon), le *Salon des loisirs de plein air (du 19 au* 23 mars, porte de Versailles) et, au même endroit et dans le cadre de la *Foire de Paris, du 26 avril au 8 mai*, le Salon des loisirs.

Symphonies pastorales

■ **RENDEZ-VOUS.** A Saint-Jean-de-Beauregard, dans l'Essonne (tél. : 01-60-12-00-01), « Fête des plantes vivaces » les 25, 26 et 27 avril et « Fête des fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui », les 7, 8 et 9 novembre. A Courson, dans l'Essonne (tél. : 01-64-58-90-12), expositions-ventes de végétaux et de matériel, dans un superbe parc romantique (ouvert les dimanches et jours fériés), les 16, 17 et 18 mai et les 17, 18 et 19 octobre. A Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine (tél. : 01-47-04-39-12), « L'art du jardin » avec tous les secteurs professionnels du monde végétal, du 30 mai au 2 juin. A Chaumont-sur-Loire, dans le Loir-et-Cher (tél. : 02-54-20-99-22), 6e « Festival international des jardins » où 30 paysagistes du monde entier réaliseront des jardins autour du thème de l'eau, du 14 juin au 19 octobre. A l'Arboretum national des Barres, dans le Loiret (tél. : 02-38-97-62-21), « Concours de plantes alpines », le 1er mai et les 11 et 12 octobre, « Journées de l'arbre ». Au château du Lude, dans la Sarthe (tél. : 02-43-94-60-09), les 31 mai et 1er juin, le « Week-end des jardiniers », sur le thème des parfums, avec l'exposition « Saga Guerlain » (jusqu'au 15 juin) et ouverture du potager ancien. Au Parc floral de la Source, à Orléans, dans le Loiret (tél. : 02-38-49-30-00) : « A la recherche des œufs de Pâques », le 30 mars ; ouverture, en mai, de la serre à papillons, de la gloriette aux oiseaux et du Tableau d'iris (700 variétés) ; fête du potager et du dahlia, le 7 septembre ; chrysanthèmes, le 31 octobre. Enfin, stages de jardinage dans les jardins médiévaux du prieuré d'Orsan, dans le Cher (tél. : 02-48-56-27-50).

■ **LIRE.** *Jardins secrets*, un guide distribué au Salon des vacances en France. *Le Guide des jardins de France*, de Michel Racine (édition 97, en avril, chez Actes Sud). *Les Quatre Saisons de Bagatelle* (le 21 mai aux Editions du Chêne), photos de Jean-Baptiste Leroux, qui illustre aussi *Les Plus Beaux Parcs et jardins de France*, de Mic Chamblas-Ploton (Sélection du Reader's Digest).

■ **UNE BONNE ADRESSE.** La Société nationale d'horticulture de France (84, rue de Grenelle, 75007 Paris, tél. : 01-44-39-78-78), qui édite un mensuel, *Jardins de France*, organise conférences et voyages.

Les organisateurs du Salon des vacances en France ont décidé de choisir, chaque année, un thème différent. A l'honneur, pour la deuxième édition de cette manifestation, les parcs et jardins. Un choix amplement justifié par la véritable fièvre verte qui semble s'être emparée des Français. Pour preuve les 12,5 millions de jardins privés et les plus de 72 000 personnes qui, en juin, se rendent à Saint-Cloud pour s'y familiariser avec « L'art du jardin ». Pour preuve, également, le succès de grands rendez-vous annuels tels que Courson, dans l'Essonne (plus de 40 000 visiteurs en 1996), ou Chaumont-sur-Loire, dans le Loir-et-Cher, dont le 5e Festival international a attiré près de 120 000 personnes. Pour ne rien dire de l'affluence dont bénéficient les nombreux jardins ouverts au public à travers la France. Un engouement justifié par la richesse des sites et la diversité des styles. Flâner dans un parc ou un jardin, c'est, en effet, un voyage dans le temps, la rencontre d'une culture, la découverte d'une création artistique dont la nature est la matière première. Autant de raisons qui, aujourd'hui, font de ce secteur un secteur touristique à part entière. Encore faut-il, face à la richesse de l'offre, savoir où diriger ses pas. D'où cette sélection de lieux qui, à l'instar du « jardin des cinq sens » d'Yvoire, en Haute-Savoie (premier lauréat du prix « Vacances en France »), méritent le détour sinon le voyage.


JEAN-BAPTISTE LEROUX

Eyrignac (Dordogne), ou le jardin à la française revu et corrigé



HAUTE-SAVOIE
Yvoire : un parfum médiéval

Sur la rive française du lac Léman, blotti entre les hauts murs médiévaux du village d'Yvoire (un des plus beaux de l'Hexagone), le labyrinthe, jardin des *cinq sens, offre la vision d'un jardin clos* semblable à ceux qui figurent dans les enluminures et les textes du Moyen Age. Au sein d'un espace intimiste de 2 500 m², divisé en chambres de verdure, trois jardins différents : le labyrinthe, le cloître de verdure et un parterre de folle avoine et de roses anciennes aux parfums délicieux. *Le labyrinthe, que l'on parcourt en suivant* un chemin initiatique, qui conduit à une volière symbolisant le paradis terrestre, est divisé en quatre espaces clos par des charmilles et des arbres fruitiers palissés. Au fil de la promenade, tous les sens sont mis à contribution. Dans le Jardin du goût sont cultivés fruits, légumes et quelques fleurs comestibles. *Le Jardin des senteurs est embaumé du* parfum des roses et des lis, fleurs chères aux jardins du Moyen Age. Dans le Jardin des textures, on froisse la céphalaire aux feuilles rêches ou on découvre la rosée emprisonnée dans les feuilles de l'alchemille. Le Jardin des couleurs enchante par la délicatesse de ses floraisons bleues. Quant au Jardin de l'ouïe, il ravit l'oreille du gazouillis des oiseaux et du clapotis de l'eau d'une fontaine. Taillée dans une haie, une porte débouche sur un cloître de verdure évoquant les jardins monastiques *et dont les parterres sont plantés de* simples.

★ Tous les jours, de mi-avril à mi-octobre. Le 15 mars, stage de taille des rosiers et autres plantes ornementales avec André Gayraud, pépiniériste et paysagiste, l'un des créateurs du jardin. Tél. : 04-50-72-88-80.

INDRE-ET-LOIRE
Villandry : la Renaissance en son jardin

Le Val de Loire peut s'enorgueillir de *posséder l'un des plus beaux jardins de* France, créé au début du siècle par un médecin esthète et humaniste d'origine espagnole. Pour mettre en valeur *le château Renaissance, Joachim Carvallo a mis en scène*, sur 7 hectares et trois terrasses ourlées de balustres de pierre blanche, un Jardin d'eau, un Jardin d'ornement et un immense potager or*nemental au tracé géométrique dont* les mosaïques multicolores de légumes et de fleurs sont élaborées à partir de croquis très précis. A découvrir, pour *apprécier la subtile ordonnance de son* dessin, *depuis les fenêtres du château*, puis du sommet de la terrasse de l'ancien donjon du XIIe siècle qui a été conservé. Dans la partie supérieure, le Jardin d'eau et son grand miroir au *contour classique s'épanchent* dans un canal qui alimente les douves et les fontaines. Au niveau des pièces de réception, les Jardins d'ornement – le Jardin *d'amour et le Jardin de musique – for*ment de véritables salons de plein air. Les parterres de buis taillés du premier dessinent des motifs de cœurs, de masques, de glaives et d'éventails enlaçant des fleurs roses, rouges ou jaunes symbolisant l'amour tendre, fou, tragique ou infidèle. Au niveau le plus bas, sur 125 000 m², les neuf grands car*rés du potager, où les légumes sont as*sociés en fonction de leurs formes et de leurs couleurs, donnent, au fil des heures et des saisons, un spectacle *éblouissant que l'on vient contempler du monde entier.*

★ Toute l'année. A la mi-août, concerts de musique classique dans les jardins. Tél. : 02-47-50-02-09.

ESSONNE
Courances : séduction à la française

Verlaine *n'avait certainement pas visité* Courances, près de Milly-la-Forêt, lorsqu'il écrivit, dans ses *Poèmes saturniens : « Imaginez un jardin de Le Nôtre, Correct, ridicule et charmant »*... Si *son dessin est attribué* à Le Nôtre, grand ordonnateur des jardins à la française, le parc du château de Courances sait prendre, avec les diktats du *maître, des distances subtiles qui en* font un endroit unique. On trouvera, bien sûr, la longue perspective qui déroule ses parterres de broderies, le mi*roir d'eau et, pour finir, le vertugadin* orné d'une statue d'Apollon. Mais aussi des allées de gazon bordées de haies taillées à hauteur d'appui qui laissent *s'épanouir librement au-dessus d'elles* les amples frondaisons des arbres. Des allées qui mènent, en pleine nature, à des cascatelles, un bassin rectangulaire *dans lequel l'eau glisse sur une faible* pente et franchit en rideau des marches de pierre lisse. Ou vers un canal immobile que s'approprient des cygnes hau*tains et silencieux. Voire encore à un* temple de Vénus inondé de verdure. Reste la plus étonnante fantaisie de Courances : son charmant jardin anglo-*japonais, caché dans un coin du parc*, près d'une ancienne foulerie aux draps. Un paysage en miniature dont les végétaux, tous taillés, sont disposés autour *d'un petit lac. Un banc placé en hau*teur accueille le promeneur qui souhaite contempler, en la dominant, cette composition *sophistiquée.*

★ Du 1er avril au 1er novembre, les samedis, dimanches et jours fériés. Tél. : 01-64-98-41-18.

JURA
Arlay : l'esprit du XVIIIe

Le grand parc du château d'Arlay, à Bletterans, est, à la manière des jardins du XVIIIe siècle, à la fois intellectuel et ludique. Le « chemin des voitures », *vaste allée qui arpente la colline jus*qu'aux remparts de l'ancienne forteresse médiévale des comtes de Chalon-Arlay, *réserve des rencontres éton*nantes. Celle de la « cascade verte », d'abord, l'un des deux axes autour desquels le parc s'articule. Pareille à une *immense cascade de gazon*, elle dévale la pente et offre une perspective sur le château et sa fontaine en hémicycle. Au sommet du parc, des terrasses ont été *aménagées sur les remparts. Les ruines* de la forteresse des princes d'Orange ont été disposées à cet endroit à l'instar des fabriques, ces constructions hétéroclites ou exotiques que l'on plaçait dans les jardins *afin d'y introduire un ailleurs* imaginaire qui incitait à la réflexion ou à la rêverie. Quant aux ruines du mur d'enceinte, elles ont été volontaire*ment échancrées par le créateur du* parc afin que le paysage – la Bresse, le Revermont et l'ancienne route du sel – s'insère en toile de fond. En redescendant, *on découvre un superbe boulin*grin *déployé* dans la futaie. Ce *mysté*rieux tapis vert évoque les *bowling-greens*, ces anciens jeux de boules sur gazon, familiers des jardins *du XVIIIe siècle. Une grotte d'ermite le* domine, clin d'œil aux idées rousseauistes d'une nature perçue comme un refuge face aux corruptions de la société. Un peu plus loin, un théâtre de *verdure, merveilleusement restauré se*lon le plan de 1778, retrouvé dans les archives, offre, autour de la scène recouverte d'un tapis de gazon, des loges constituées de compartiments de buis taillés et des coulisses représentées par des haies d'ifs et de viburnums. Avant de quitter le parc, on jettera un œil sur la dernière création d'Arlay : un *potager ornemental, réalisé en 1996, sur* le modèle d'un jeu de croquet avec ses arceaux recouverts de rosiers grimpants, de clématites et de glycines, ses damiers *de salades vertes et rouges, ses bor*dures d'oseille et de fraises corsetant des losanges plantés de fleurs vivaces. Un chef-d'œuvre de fantaisie.

★ *Du 15 juin au 15 septembre. Tél. :* 03-84-85-04-22.

CÔTE-D'OR
Barbirey : quand romantisme rime avec terroir

Arbres remarquables, plan d'eau où *barbotent les canards, sentiers enga*zonnés serpentant à travers des pelouses jonchées de fleurs sauvages, larges ouvertures sur le paysage. Au château de Barbirey, à Barbirey-sur-Ouche, tout est en place pour séduire les promeneurs romantiques. Mais cet ancien parc paysager du XIXe siècle ne *se contente pas de cette image pitto*resque. Tournant le dos à l'exotisme, cher à ses contemporains, il s'est forgé, depuis le début de sa restauration, en 1989, une véritable *identité en utilisant* le savoir-faire et la mémoire de sa région. Ainsi, lors de la replantation du verger, *les « anciens »* du village ont été invités à rechercher, *dans les vergers* abandonnés, pommiers, pruniers, cerisiers et pêchers du terroir. De même, les *floraisons des prairies, des sous-bois* et des berges de la rivière qui traverse le parc ont été sélectionnées (en collaboration avec le Conservatoire des sites bourguignons) *parmi les espèces régio*nales sauvages. Quant aux animaux qui s'y ébattent en liberté, ils ont été choisis avec le conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Dijon. Oies, canards plongeurs ou de surface, tadornes, bernaches et sarcelles côtoient *un couple de cygnes* trompette, des animaux difficiles à approcher.

★ Tous les jours sur rendez-vous et du 1er mai au 15 octobre, les dimanches. *Fin juin, spectacle d'Erik Samakh met*tant en scène les sons naturels du jardin. Tél. : 03-80-67-84-20.

DORDOGNE
Eyrignac : la maîtrise de la taille

Etrange univers que ces jardins *contemporains sortis de l'imagination* d'un décorateur talentueux, Gilles de Sermadiras. Situés à Salignac, à l'ombre du manoir d'Eyrignac, ils *puisent leur inspiration* dans l'iconographie des jardins à la française, pour les perspectives, et dans celle des jardins italiens, pour les différences de *niveau, le choix de certains végétaux* et les éléments du décor. La séduction des lieux naît des formes inventives de ses haies d'ifs et de charmes impeccablement taillés *et du parfait entretien* de ses allées de gazon. Un jardin soigné comme un intérieur et où l'harmonie subtile de tous les tons de vert n'est que rarement distraite par les *notes* colorées de quelques fleurs disposées avec tact. Les axes les plus spectaculaires de ce jardin s'appellent Allée des charmes ou bien Allée des *vases. On découvre la première en en*trant dans le jardin. De part et d'autre d'une allée en gazon, où la moindre pâquerette ferait figure d'intruse, les *alignements d'ifs, taillés en cylindre*, et de charmes, galbés en forme de console, semblent prêts à s'affronter dans une gigantesque partie d'échecs végétale. Quant à l'Allée des vases, *elle est bordée par une* double haie d'ifs très structurés, taillés alternativement en triangle et en demi-lune, et qui abritent dans leurs anses des vases *de terre cuite aux motifs florentins.* Début juin, une équipe de jardiniers spécialisés investit, pour un mois, le jardin du manoir. Leur mission : tailler les 7 kilomètres de haies d'Eyrignac. *Un spectacle très attendu des visi*teurs !

★ Toute l'année. Fêtes des plantes, les 19 et 20 avril et le premier week-end de *novembre. Tél. : 05-53-28-99-71.*

MAINE-ET-LOIRE
Maulévrier : l'Orient en pays de Loire

Ce parc, qui abrite à l'intérieur d'une surface boisée de 28 hectares l'un des plus grands jardins japonais d'Europe, a été créé en 1895 *par l'architecte orientaliste* Alexandre Marcel. Il s'inspire des jardins-promenades de la période Edo – de la fin du XVIe au milieu du XIXe siècle –, jardins qui intégraient *dans leur composition et leur* décor la plupart des éléments des périodes antérieures : pont chinois, pagodes, îles des Immortels (selon la tradition taoïste), *collines des médita*tions, cascades, etc. *Douze hectares de* « paysage japonais » que l'on découvre en suivant un petit sentier qui ondule autour du lac ou en empruntant *un bateau. Le parcours est ponc*tué de lanternes de pierre dont la forme et l'emplacement ont une valeur symbolique. Le parc oriental affirme son caractère exotique par la ri*chesse de sa végétation d'origine* japonaise et chinoise. A l'instar des jardins japonais, les végétaux persistants sont taillés, du pin à l'azalée. *Pour mettre en valeur leur silhouette, on accentue les lignes maîtresses* de leur dessin. Le feuillage s'épanouit alors en extrémités ou en plateaux donnant à la végétation une transpa*rence qui laisse apparaître les seconds* plans. Le parc oriental, récemment enrichi de plusieurs jardins à thème, dont un jardin musical et un jardin zen, *propose de nombreuses activités*, dont un Salon du bonsaï, le troisième week-end de septembre.

★ Toute l'année. Tél. : 02-41-55-50-14.

SEINE-MARITIME
Le bois des Moutiers : à la mode anglaise

Il n'est pas d'enchantement comparable à la découverte, en mai, du Chemin d'Ariane, immense rivière de rhododendrons géants en fleur. En suivant *un chemin étroit*, sinueux et accidenté, des abords de la maison jusqu'à la mer, on débouche tout à coup sur ces cascades fleuries et odorantes de *12 mètres de haut. Un spectacle* unique au monde, à voir sans tarder, car ces végétaux sont arrivés à maturité. Le parc floral du bois des Moutiers, *à Varengeville-sur-Mer, a été planté* à la fin du siècle dernier dans une « valleuse », au bord de la mer. Il se compose de jardins réguliers formant des pièces *à ciel ouvert fleuries autour* de la maison et, dans la partie boisée, de chambres de verdure plantées d'azalées, de rhododendrons, de camélias et de magnolias aux agencements subtils et aux couleurs enchanteresses. Ce parc est l'unique témoin, *en France, des créations de l'architecte* Edwin Luytens et de la paysagiste Gertrude Jekyll. Luytens faisait partie du mouvement anglais *Arts and Crafs* qui, *en pleine révolution industrielle*, prônait le retour des métiers d'art. Gertrude Jekyll, elle, s'inspirait des *landes anglaises pour créer des* compositions florales, notamment des *mixed-borders*, où les plantes étaient agencées selon leurs formes et leurs *couleurs, avec une apparence natu*relle.

★ Tous les jours, du 15 mars au 15 novembre. Et sur rendez-vous. Tél. : 02-35-85-10-02.

Mic Chamblas-Ploton

L'arbre-roi

Dans la Drôme provençale, un pays béni des dieux. Et, dans les champs, l'olivier, qui fait la fierté des habitants

NYONS
de notre envoyée spéciale

Novembre. Les vendanges sont déjà loin. Et pourtant aux sarments s'accrochent les derniers raisins. Gorgés de sucre, confits. Quelques rosiers pourpre pâle, presque livides à force de contenir leur couleur, les gardent. Comment imaginer qu'on entre dans l'hiver ? Le thermomètre avoisine les 20°, les stores en toile rayée sont baissés, les baies vitrées grandes ouvertes. Quant au myro – le kir local – , il coule aux terrasses des cafés installés sous les platanes centenaires de la place de la Libération.

Les Nyonsais affirment que ce n'est pas seulement à sa situation géographique, dans une cuvette, que ce chef-lieu d'arrondissement de la Drôme doit la siccité de son climat et son ciel de faïence. Mais à l'intercession miraculeuse de saint Césaire, au VI[e] siècle. Ayant pris en pitié cette contrée infertile, boudée par les vents, il se serait rendu au bord de la Méditerranée pour y remplir son gant d'air marin. De retour dans l'ancienne capitale des Voconces, il aurait libéré la brise en ordonnant que le pays soit éternellement venté. Alors se serait levé le fameux pontias, qui aurait fertilisé le pays et chassé les miasmes. Une mécanique parfaite, à en croire les anciens qui se plaisent à évoquer un Eole horloger. « *A 22 heures*, observent-ils, *il commence à souffler ; à 10 heures précises, le lendemain, si, si, il s'arrête* »...

Légende ou pas, il est vrai que ce pays, en bordure du Vaucluse, semble *béni des dieux*. Les Américains apprécient, qui, été comme hiver, viennent s'y reposer. Certains, *conquis sans doute par* l'exemple de M[me] de Sévigné, qui habita, non loin, le château de Grignan, y ont même établi leur résidence secondaire. Pourquoi, en effet, s'obstiner à regarder vers la côte lorsque le nombre de jours d'ensoleillement annuel dépasse celui des villes de la Riviera, et que la *cité jouit* du surnom de « Petit Nice » avec, pour qui en douterait, une « promenade des Anglais » *grimpant sur la colline* pierreuse du Devès. Pas de villas mauresques, de chaisières ni de casino, certes, *dans cette localité* de six mille quatre cents âmes mais, comme sur l'avenue célèbre, des palmiers, *des agaves et des mimosas* en fleur. Pour étancher la faim et la soif, des figuiers, des bananiers et des plaqueminiers chargés d'énormes kakis oranges qui, trempés dans du rhum, constitueront, au dire des amateurs, un excellent dessert. Et partout, dans les champs, l'olivier.

L'olea : l'arbre-roi. Le symbole des suppliants, l'emblème de la paix. Aucun poète qui ne l'ait célébré. Virgile, dans ses *Géorgiques*. Ovide dans ses *Métamorphoses*. Dante, Cocteau, Mistral et Giono. Introduit à Marseille par les Grecs, au VII[e] siècle avant J.-C., il a constitué jusque récemment la principale ressource de la région. Il serait sans doute resté monoculture si, le 1[er] février 1956, un terrible gel ne s'était abattu sur la Drôme et la Provence. En l'espace d'une seule nuit, des dizaines de milliers d'oliviers, certains venus d'Orient et vieux de dix siècles, périrent. Au matin, la population découvrait, pétrifiée, *une géographie étrange* : branches tordues, rameaux cassés, troncs balafrés. Sinistres souvenirs *que rappelle, dans un champ*, un mur de bois noirs entassés. D'autres cultures vinrent alors *s'ajouter : la vigne* – beaucoup plus rentable, par ailleurs, que l'olivier –, le cerisier et l'abricotier. Mais,


G. SIOEN/RAPHO

même en recul (le verger nyonsais – le plus septentrional et concentré de France – compte 155 000 arbres *contre 310 000 au milieu du siècle*), l'arbre de Minerve continue de représenter une ressource importante *et de faire* la fierté des habitants. Petits et grands. « *Notre tour Eiffel à nous !, Notre-Dame !* » s'enthousiasme-t-on avec des accents élégiaques.

Il faut voir de quels soins on entoure effectivement la tanche, variété propre à la région. Ce fruit noir, *le meilleur du monde, dit-on*, et le seul à bénéficier, depuis 1994, d'une appellation d'origine contrôlée. *On le ramasse en décembre*, légèrement ridé par le gel. Saumuré, il fera d'excellentes conserves. *Lavé, effeuillé et broyé avec* des pierres en granit, il donnera de l'huile. Une huile complexe en bouche, au goût de pomme verte et de foin coupé. Certains moulins utilisent encore, en guise de filtres, des scourtins ou « escourtins », sortes de paniers plats circulaires.

D'abord réalisés en paille et en alfa – l'herbe de l'Atlas et des sierras –, ils furent ensuite confectionnés en coco. « *Il y a autour de la terre une zone tropicale où poussent les cocotiers : les Indes et une partie de l'ancienne Ceylan* », rappelle André Fert, l'un des derniers fabricants de scourtins. Et de pointer Cochin, le *grand port d'embarquement de la* production, « *là, sur la carte, en bas... les jeunes filles y sont toutes magnifiques...* ».

Et de montrer, broches métalliques en main, le jeu savant des *navettes et des cordages*. Et de raconter, encore et encore, la séparation de l'huile d'avec l'eau, la fabri*cation de la tapenade – délicieuse* purée d'olives et de câpres –, des savons et des grignons, cette pâte *desséchée*, utilisée comme aliment pour le bétail.

Car rien ne se perd au fil de ces *opérations d'extraction*, à la fois très concrètes et très spirituelles. Parce qu'un sou est un sou. Mais aussi, *peut-être, parce que toute* chose renvoie, par son nom même, à des croyances très anciennes. Pensez... l'huile – qui servit en France à la consécration des rois et en Israël, selon l'*Exode*, à l'onction de l'Arche d'alliance d'Aaron – s'appelle le paradis. L'enfer n'est pas loin. Dans ces cuves de pierre des Vieux Moulins Autrand où, jadis, stagnait l'eau acide et noire, corrompue, du fruit. Et, pour ceux *qui seraient tentés par* l'insouciance, la « conscience », obsédante, taraudante, veille. Ainsi appelait-on *l'huile que l'on offrait* aux prêtres pour allumer la lampe de l'autel et pour leur propre nour*riture. Chaque propriétaire* d'oliviers offrait la quantité qu'il jugeait nécessaire, « en *conscience* ».

Thérèse Rocher

L'autre perle noire

La truffe du Tricastin *(Tuber melanosporum)*, qui vient à maturité entre novembre et mars, est l'autre perle noire de la région. Vendue sur le marché de Nyons, entre 2 000 et 3 000 F le kilo, elle reste largement *l'apanage des nantis. Mais qui l'achète à ce prix parmi les gens* d'ici ? Dans ce pays où chacun semble détenir un savoir. A commencer par Primo, ancien chef cuisinier, expert dans l'art de débusquer le *champignon souterrain. Son secret ? Un bon chien qui « marque »*, un crochet de fer pour terminer l'extraction et un sens aigu de l'observation. Petite leçon de choses qu'il dispense en surveillant la cuisson *d'une omelette aux olives : « Suivez la mouche menue et marron qui tourne et se pose sur les chênes verts ou blancs. Là où elle se fixe, se cache, sous la terre, la truffe. »*

Carnet de route

■ **Y ALLER.** De préférence en hiver ou au printemps, pour vérifier la douceur du climat et la pureté du ciel. Le 1[er] dimanche de *février, la fête de l'Alicoque* célèbre l'huile nouvelle. Des tables sont dressées sur la place des Arcades : on y déguste du pain grillé frotté d'ail et trempé dans l'huile. La fête, qui s'ouvre par des danses et des chants provençaux, se clôt par un gigantesque aïoli. C'est également l'occasion d'introniser de nouveaux membres de la Confrérie des chevaliers de l'olivier. Autres rendez-vous, la fête des Olivades, le dimanche précédant le 14 juillet, et le Marché du terroir de Nyons, le 12 octobre.

■ ***VISITER.** Les vieux moulins à huile* et la savonnerie du XVIII[e] siecle, au pied du pont roman. Le moulin Dozol-Autrand, le moulin J. Ramade, la coopérative du Nyonsais (côtes-du-rhône velouté, huile et olives), le Musée de l'olivier et le Musée archéologique, la Scourtinerie et le jardin des arômes (entrée libre ; pour une visite guidée, contacter M. Lamy au 04-75-26-04-30). A noter, à la distillerie Bleu Provence (04-75-26-10-42), un stage d'initiation et de découverte des plantes aromatiques et de la distillation traditionnelle.

■ **RAYONNER.** Nombreuses balades dans les environs : Vaison-la-Romaine, bien sûr, mais aussi le château de Grignan (à 25 km) et les villages de Mirabel et de La Roche-sur-le-Buis.

■ **AILLEURS.** D'autres régions que la Drôme sont connues pour leurs oliveraies. Le pays d'Aix et la vallée des Baux, dans les Bouches-du-Rhône, comptent plusieurs moulins. A Lurs, dans le pays de Forcalquier, le moulin de la Cascade, quartier Monessargues, est ouvert de fin décembre à février. Près de Gordes, *dans le Vaucluse, le plus ancien moulin à* huile de Provence, le moulin des Bouillons. A visiter également, la Maison de l'olivier, à Val, dans le Var.

■ **LIRE.** *Le Guide des routes de l'olivier* (La Manufacture), *L'Olivier* de Jean Pagnol (Aubanel), *Le Livre de l'olivier* de Marie-Claire Amouretti et G. Comet (Edisud), *L'Huile d'olive* (éditions du Chêne). Plus général, *Couleurs de Provence*, de Michel Biehn (Flammarion) et *Provence Côte d'Azur*, un superbe album de Gallimard.

■ **S'INFORMER.** Office du tourisme, place de la Libération, 26110 Nyons, tél. : 04-75-26-10-35.

Dive Touraine

Au pays de Rabelais, « boire est le propre de l'homme »

CHINON
de notre envoyé spécial

La Touraine est le cœur vert du Val de Loire. Même les étés n'assèchent pas ce réseau de canaux, de verdure et d'affluents, rivières qui se rejoignent toutes dans un entrelac de vallons, de forêts, de domaines aquatiques pour s'en aller nourrir le grand fleuve. De Tours à Chinon, sur les rives de la Vienne, de l'Indre et du Cher, c'est la même qualité de lumière d'eaux, de fines couleurs qui résistent pendant la saison de la chasse. C'est pourtant une région *de France au patrimoine vinicole* quelque peu délaissé. Qui boit encore le vouvray, celui de *L'Illustre Gaudissart* ?

On trinquera donc à la création, au milieu des vignobles, d'une route touristique de *800* kilomètres (!) qui, née à l'initiative de l'interprofession des vins de Touraine-Val de Loire et des collectivités territoriales locales, offre désormais une nouvelle raison de découvrir – ou de redécouvrir – les vins et la cuisine de cette région, terre d'élection des rois de France et dont Balzac écrivait : « *Honte à qui n'admirerait pas ma joyeuse, ma belle Touraine, dont les sept vallées ruissellent d'eau et de vin !* ».

A l'ouest, Chinon impose à ce riant paysage la masse de son château. Les efforts de mise en valeur de la ville, grâce à un projet urbain pertinent, sont spectaculaires. Sainte Radegonde veille sur le vignoble qui se poursuit vers Sazilly. Les vins rouges de Chinon, tanniques, sont issus de cépage cabernet franc. Un cuisinier de Catherine de Médicis nous a légué la recette de la « carpe à la Chambord », cuite dans le vin rouge, comme aujourd'hui la matelote d'œufs pochés au chinon du bon Jean-Claude Rigollet qui officie au *Plaisir Gourmand*, à Chinon.

Rabelais est né à La Devinière, « *emprès* » Chinon – « *Je suis né et été nourri jeune au jardin de France* » –, quelques vieux bâtiments de ferme au milieu du vignoble. La guerre picrocholine eut pour origine une sombre histoire de bergers et de fouace, ce délicieux gâteau aux raisins que l'on fabrique encore. Boire les vins de Chinon, tel fut l'authentique oracle de la « *Dive Bouteille* », celle qui, dans un silence religieux, lança à Panurge : « *Trinch !* », c'est-à-dire « *Bois* ».

Depuis toujours les Pays de Loire, et Chinon en particulier, expriment la joie de vivre sous un ciel clément. Les éléments de base de la cuisine tourangelle venaient des rivières : l'alose, le sandre et le saumon. Les carpes frétillent encore dans les étangs de Brenne, les agneaux sont de Gâtine, et les meilleures gélines sont élevées en liberté au Pays de Racan. Le jardin de France produit quantité de *plantes recensées par le grand cui*sinier Jean Bardet, à Tours, dans son magnifique potager. Une cui*sine qui pour être simple dans ses* donnes et dans ses recettes, n'en mérite pas moins le détour.

A *Saint-Nicolas-de-Bourgueil*, la route du vignoble traverse le village où se devine la proximité de l'Anjou et *le souvenir de Ronsard*, Ronsard chantre des « *tertres vineux et forêts verdoyantes, rivages tors et sources ondoyantes* ». L'appellation Bourgueil couvre plusieurs communes. On visitera le Domaine de la Chevalerie, à Restigné, où Pierre Caslot élève trois cuvées issues de vieilles vignes, qui mûrissent dans de magnifiques caves à l'odeur incomparable de moisi subtil et de parfum de vin dont on est saisi, sitôt entré. Voici la poussière blanche du sol et le bataillon respectable des bouteilles. Azay-le-Rideau, Montlouis, c'est le domaine du chenin blanc ou pinot de Loire, vins fruités, secs ou demi-secs. Les vins gris et le chenin blanc de Touraine-Mesland s'étendent sur les côteaux, de Monteaux à Onzain.

RIANT ET AIMABLE

L'Indre, de Pont-de-Ruan à Cormery, anime le paysage riant, aimable et élégant en marge des *grandes migrations touristiques*. Le parfumeur Coty fit construire sur les hauteurs l'étonnant château d'Artigny.

A Esvres, la route des vignobles a rendez-vous avec le « noble-joué », un vin gris ou œil de perdrix, qui figurait à la table de Louis XI. Indispensable, également, avec *les rillons décrits par Balzac* comme « *un reste de porc frit dans sa propre graisse qui ressemble à une truffe cuite* ».

La cuisine du Loir-et-Cher est une gerbe magnifique qui rassemble Vendômois, Touraine, Beauce et Sologne. Un ensemble dont les éléments sont un label de qualité. Cuisine de cuisinières encore. La volaille provient des petites métairies, les fromages de Selles-sur-Cher. De Saint-Aignan – dont l'abbatiale est un rappel du magnifique ensemble de Saint-Benoît-sur-Loire – à Montrichard, les vins sont légers, clairets, petits vins de petites récoltes de cépage gamay. L'on trouve aussi le vieux cot (ou malbec) et le sauvignon, sec et fruité. Vers Orléans subsiste l'original cépage romorantin, qui est venu s'établir à Cheverny. C'est la séduction de la Vieille France en passant par Orléans, Beaugency, Notre-Dame-de-Cléry.

Jean-Claude Ribaut

Carnet de route

■ **DÉGUSTER.** Au *Domaine de la Chevalerie* (37140 Restigné, tél. : 02-47-97-37-18), visite et vente. Chez Paul Buisse (69, route de Vierzon, 41402 Montrichard Cedex, tél. : 02-54-32-00-01), sélection et élevage de vins du Val-de-Loire, visite des caves et vente. Et à l'Auberge de Port-Vallières (37230 Fondettes, tél. : 02-47-42-24-04).

■ **VISITER.** Un écomusée : habitat troglodytique et magnanerie (ancien élevage de vers à soie. Au 4, chemin de la Croix-Bardin 41400 Bourré/Montrichard.

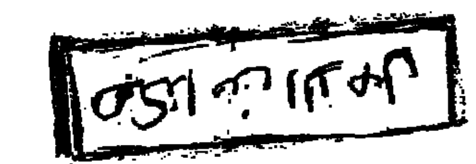
■ **FEUILLETER.** *L'Œil de Frère Jean, promenades au pays de Rabelais*, photographies de Bernard Plossu et textes de Michel Butor (Les cahiers de l'abbaye de Seuilly).

■ **S'INFORMER.** Au Comité interprofessionnel des vins de Touraine-Val de Loire : 19, square Prosper-Mérimée, 37000 Tours, tél. : 02-47-05-40-01. Et dans les comités départementaux du tourisme de Touraine (9, rue Buffon, 37000 Tours, tél. : 02-47-31-42-60) et du Loir-et-Cher (5, rue de la Voûte, 41000 Blois, tél. : 02-54-78-55-50).

■ **TOUR DE FRANCE.** **La nouvelle collection « Saveurs & Terroirs » (Hachette) propose, région par région, de découvrir les produits du pays et de rencontrer dix des meilleurs chefs de chaque territoire gourmand. Au menu, recettes traditionnelles ou inédites, faciles à réaliser, et flâneries épicuriennes à travers marchés, vergers, jardins, vignes et villages. Une exploration qui a commencé par la Provence (olive, truffe, ail, etc.), la Bretagne (fruits de mer, poissons, crêpes, galettes, etc..) et l'Alsace (foie gras, chou, gibier, etc.) pour se poursuivre avec le Lyonnais et le Sud-Ouest puis le Périgord, le Dauphiné et la Savoie.**
★ Saveurs & Terroirs, 160 p., 240 photos, 168 F.

■ ***L'AMATEUR DE CUISINE.*** **Un livre touchant et généreux, une sorte de « livre de raison » qu'aurait pu écrire un contemporain de Montaigne, ou bien un « traité » comme l'aurait aimé La Bruyère. Un livre savant et plein d'humour, soucieux de ne rien omettre : variations à propos du marché, des animaux et des manières de table, de peur, peut-être, de perdre le bon usage de nos pratiques alimentaires. Avec *Mots de table, mots de bouche*, premier dictionnaire étymologique et historique du vocabulaire de la cuisine et de la gastronomie.**
★ *L'Amateur de Cuisine*, de Jean-Philippe Derenne (Stock), 195 F. *Mots de table, mots de bouche*, de Claudine Brécourt-Villars (Stock), 160 F.

■ ***ITINÉRAIRES GOURMANDS.*** **Elaborée avec le concours du ministère de l'agriculture et du *Salon de l'agriculture*, une encyclopédie gourmande vouée aux produits de qualité et dont les pages fleurent bon la tradition et le terroir. Région par région (DOM-TOM compris), les principales caractéristiques géographiques, l'histoire de la production, de l'alimentation, des saveurs et des métiers qui s'y rattachent. Ainsi que les itinéraires gourmands de chaque région et leurs produits vedettes. Dans un cahier détachable (remis à jour chaque année), la sélection du concours général agricole des meilleures adresses gourmandes.**
★ *La France des saveurs* (Guides Gallimard), 312 p., 160 F environ. Parution en mai 1997.



A travers les terroirs de France



DIDIER SORBÉ/« TERRES MARINES »/ED. DE FAUCOMPRET

Dans le bassin d'Arcachon, André Castaing s'attaque, à marée basse, à l'écailleuse carapace des « pignots » balisant les parcs à huîtres

A la demande du ministère de la culture et en liaison avec les ministères de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement, le Conseil national des arts culinaires (CNAC) a répertorié en France une centaine de sites exceptionnels, labellisés « *sites remarquables du goût* » : 68 lieux de production et une trentaine de fêtes, marchés et foires. Véritables lieux de découverte de notre patrimoine culinaire, ces sites ont en commun d'être liés à une production spécifique, de présenter un intérêt historique et esthétique et d'accueillir le public qui a la possibilité d'acheter le produit sur place.

Prolongement de l'inventaire du patrimoine culinaire de la France auquel s'est attaqué Albin Michel, le *Guide des sites remarquables du goût* (Alban-Michel, 125 F) rassemble, pour chacun d'eux, l'histoire du lieu, les caractéristiques du produit, des conseils pratiques de visite et de dégustation. On peut aussi s'adresser à l'Association des sites remarquables du goût, 75, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris (tél. : 01-42-72-41-72). Histoire de vous mettre l'eau à la bouche, nous vous présentons brièvement les étapes de ce voyage à travers les terroirs de France.

ALSACE

Découvrir les étapes de la fabrication de la bière d'Alsace en visitant une brasserie du Bas-Rhin : la Brasserie Kronenbourg (tél. : 03-88-27-41-59), implantée au XIX[e] siècle à Cronenbourg, aux portes de Strasbourg ; la Brasserie Schutzenberger (03-88-18-61-00), à Schiltigheim, une ancienne brasserie royale fondée en 1740, ou la Brasserie Météor (03-88-71-73-73), à Hochfelden, entre Saverne et Strasbourg.

Dans le Sundgau (Haut-Rhin), entre Mulhouse, Bâle et la Suisse, on peut parcourir la Route de la carpe frite (signalée par des panneaux) et savourer les carpes pêchées dans les étangs de la région. Liste des restaurants au 03-89-46-18-29. Renseignements au 03-89-45-68-31.

Pour admirer des villages vignerons à l'architecture traditionnelle à pans de bois et, entre Colmar et Ribeauvillé, le vignoble à flancs de coteau, suivre, de Marlenheim à Thann, les 170 km de la Route des vins d'Alsace (Haut-Rhin), une balade ponctuée de visites de caves et de musées œnologiques. Renseignements au 03-88-25-01-66 et, pour les adresses des caves, au 03-89-20-16-20.

AQUITAINE

Savourer le fromage de brebis, fabriqué de façon traditionnelle dans le pays d'Ossau-Iraty (Pyrénées-Atlantiques), sur les contreforts des Pyrénées, en suivant les 200 km de la Route du fromage (la D 918) qui, de l'Atlantique à l'Aubisque, permet de visiter, de juin à septembre, une trentaine de producteurs fermiers et fromageries (renseignements au 05-59-80-70-28 et 36). *Un grand spectacle : la transhumance ancestrale qui, en mai-juin, voit quelque 2 000 troupeaux* monter vers les estives et regagner la vallée, à l'automne. Renseignements auprès de l'agence touristique du Béarn, au 05-59-30-01-30. A visiter aussi l'abbaye de Belloc (Pyrénées-Atlantiques), où on affine toujours le fromage de brebis (tél. : 05-59-29-65-55).

Déguster un saint-émilion (Gironde) dans cette cité médiévale ceinte de remparts où une administration particulière, la « jurade », exerce toujours son contrôle sur la production. Différents circuits permettent de découvrir le vignoble. Visites des chais, de mars à décembre (renseignements au 05-57-24-72-03). Les vins blancs liquoreux et les rouges de Monbazillac (Dordogne) se dégustent au château Renaissance de Monbazillac (05-53-61-52-52) où on visite les anciens chais du XVII[e] et le Musée de la vigne.

L'armagnac règne à Labastide-d'Armagnac (syndicat d'initiative au 05-58-44-67-56), dans les Landes, au cœur de la zone de production de la célèbre eau-de-vie et du « floc » (vin doux). De mars à novembre, visites de chais et d'exploitations agricoles (05-62-09-82-33). A quelques kilomètres, le château Garreau abrite un conservatoire des arts et traditions populaires d'Armagnac (05-58-44-81-08). A visiter également les chais du domaine d'Ognoas (05-58-45-22-11), près d'Arthez-d'Armagnac, aux confins des Landes et du Gers, dans ce bas Armagnac qui fournit les meilleures eaux-de-vie du Sud-Ouest.

Huîtres (récoltées à marée basse), moules et anguilles (pêchées à la fourche) ont élu domicile dans le bassin d'Arcachon (Gironde) que l'on sillonne, en été, à bord de bateaux à fond plat, les plates ou pinasses (Union des bateliers au 05-56-54-60-32). Les ostréiculteurs accueillent le public toute l'année. Office du tourisme d'Arcachon, au 05-56-83-01-69.

AUVERGNE

Le sucre parfume la sucrerie de Bourdon (Puy-de-Dôme), fondée en 1835 pour transformer les betteraves cultivées en Limagne. C'est la dernière sucrerie en activité au sud de la Loire. Visites d'octobre à décembre, sur rendez-vous. Renseignements au 04-73-60-70-70.

Fromage et vaches sont les deux mamelles de Salers (Cantal), localité située au cœur du royaume de cette race rustique dont le lait, parfumé par l'herbe des « estives », donne la « tome » qui sera transformée en « fourme ». Au printemps et en été, promenade dans les estives et visite de burons. Renseignements au 04-71-40-70-68.

BOURGOGNE

En Côte-d'Or, l'anis, dont la fabrication *remonterait au IX[e] siècle, fait toujours la réputation de Flavigny* (03-80-96-20-88), une ancienne abbaye bénédictine où cette production s'est maintenue après le départ des moines. On visite la fabrique (sauf les trois premières semaines d'août) et la crypte carolingienne.

Dans le même département, le château Renaissance du clos de Vougeot (03-80-62-86-09), entouré d'un des plus anciens clos de Bourgogne, produit des vins rouges amples et charnus. On y visite de *gigantesques pressoirs à cabestan en bois de chêne ainsi que le cellier du* XII[e] où se déroulent les chapitres de la Confrérie des chevaliers du Tastevin (03-80-61-07-12).

Dans l'Yonne, le village médiéval de Chablis (office de tourisme, 03-86-42-80-80) est connu pour ses vins blancs renommés mais aussi, depuis plus d'un siècle, pour sa fabrication d'andouillettes à partir d'intestins de porc et tirées à la ficelle. D'avril à novembre, on visite le vignoble et ses caves.

BRETAGNE

Les huîtres plates de l'estuaire de la rivière Belon (site classé) dans le Finistère sont affinées autour de Riec-sur-Belon, dans des bassins anciens en pierre de taille où elles acquièrent leur goût particulier de noisette. D'avril à novembre, l'histoire de cette huître plate se raconte dans les sites d'origine, les parcs et bassins ostréicoles où on se familiarise avec l'outillage et les techniques ostréicoles. Visites sur rendez-vous. Demander la liste des producteurs à l'office de tourisme, au 02-98-06-97-65. Les huîtres de Cancale (Ille-et-Vilaine), elles, s'élèvent, de façon traditionnelle, à l'ombre du célèbre rocher. Visite du port de pêche (marché aux huîtres) et du littoral, autre site classé (office du tourisme au 02-99-89-63-72). Dans la baie du Mont-Saint-Michel, la ferme marine l'Aurore (02-99-89-69-99) abrite une entreprise ostréicole et le Musée de l'huître et du coquillage. Visites guidées des parcs du 15 février au 14 novembre.

Le thon germon et la sardine règnent à Concarneau (Finistère) dont la criée (02-98-50-69-01) et le port de pêche fermé par la « ville close » ceinte de fortifications méritent la visite. A la mi-août, la Fête des filets bleus est couronnée par l'élection de la reine des marinières. Renseignements à l'office de tourisme, au 02-98-97-01-44.

Pont-Aven (Finistère) est réputé depuis 1924 pour ses galettes (et ses palets), petits gâteaux sablés au beurre salé de Bretagne fabriqués *selon une ancienne recette familiale. On peut visiter les ateliers des* deux biscuiteries locales (Traou Made au 02-98-06-01-03 et les Délices de Pont-Aven au 02-98-06-05-87), déguster leurs produits et découvrir le village et le port. Office du tourisme, 02-98-06-04-70. Dans le même département, on peut assister à Camaret-sur-Mer (maison du tourisme, 02-98-27-93-60), port fortifié par Vauban, à la vente à la criée des langoustes dont la pêche est pratiquée de façon artisanale depuis le siècle dernier.

CENTRE

Les vins blancs de Vouvray (Indre-et-Loire), tranquilles ou pétillants, secs, demi-secs ou moelleux, ont la particularité d'être élaborés *dans les caves troglodytes de la région qui se visitent* (02-47-52-75-03) ainsi qu'un Ecomusée (02-47-52-68-95).

CHAMPAGNE

Le champagne a son avenue à Epernay (Marne), bordée de magnifiques hôtels du XIX[e] construits par les grandes maisons qui y ont aujourd'hui leurs sièges et dont on peut visiter les caves. Renseignements auprès de l'office du tourisme, au 03-26-55-33-00. Caves, également, à Reims *mais surtout* d'anciennes crayères gallo-romaines (classées monument historique) où plus de 100 km de galeries relient les salles souterraines enfouies à plus de 30 m de profondeur et où le vin de Champagne évolue dans des conditions particulièrement favorables. Renseignements à l'office du tourisme au 03-26-77-45-25.

CORSE

Deux grandes foires : celle, la première quinzaine de décembre, de Bocognano « *a castagna* » (la châtaigne) où, après une « *messa nustrale* », sont organisés des concours de plats cuisinés et de dessert à base de farine de châtaigne et celle, en juillet, de Montegrosso « *l'alivu* » (sur le thème de l'olivier), dans la Balagne, région du nord ouest de l'île, grande productrice d'huile réputée et dont les villages au patrimoine architectural traditionnel abritent de nombreux artisans d'art.

FRANCHE-COMTÉ

Sur la route de Morteau, les charcuteries du Jura (dont la saucisse de Morteau) embaument, depuis 1736, la ferme-musée du Montagnon (Doubs) et son « tuyé » (grande cheminée occupant le centre des habitations comtoises) où on fume et on sèche les salaisons. Ouverte pendant les vacances de février et de Pâques à la Toussaint. Renseignements au 03-81-43-54-24.

Le kirsch ou eau de cerise, règne à Fougerolles (au nord-est de la Haute-Saône) depuis 1630 avec, aujourd'hui, au milieu d'un verger de 5 000 hectares, l'écomusée de la distillerie (03-84-49-12-53) installé dans une maison de distillateur de kirsch datant de la Restauration. Visite, surtout d'avril à août, de distilleries et d'ateliers de distillation agricole notamment de la distillerie Paul Devoille (03-84-49-10-66) et de la ferme Chassard (03-84-49-12-76), sans oublier le Musée des eaux-de-vie *(03-84-49-56-13)*, à la ferme de Sacenot, sur la RN 57.

Le comté vous attend près de Lons-le-Saunier, à la Fruitière de Thoiria (Jura) *dont installations et bâtiments datent de 1837 et où ce* fromage est fabriqué « à l'ancienne » selon des méthodes du siècle dernier. En juillet et en août, visite de l'atelier et explication des phases de fabrication. Renseignements au 03-84-25-84-14. A signaler la route du comté, jalonnée de pittoresques fromageries artisanales et qui sillonne toute la région du massif du Jura. Renseignements au 03-84-37-23-51.

Arbois (office du tourisme au 03-84-37-47-37), capitale du vignoble jurassien dont l'origine remonte à l'époque romaine, est ceinte de 800 hectares de vigne. Outre la ville médiévale, on visite le vignoble, la fruitière *vinicole d'Arbois (vin jaune, vin de paille et Macvin), celle de Voiteur (03-84-85-21-29)*, le Musée de la vigne et du vin de Franche-Comté, au château Pécauld (03-84-66-07-45) ainsi que la Maison Louis-Pasteur et sa vigne (03-84-66-11-72), sur la RN 83. Fête du Biou, le 1[er] dimanche de septembre.

Situé sur un piton rocheux, le village de Château-Chalon (Jura) et ses maisons du XVI[e] et XVII[e] permet de se familiariser avec la vinification du vin jaune (élevé six ans « sous voile ») tout en visitant les caves du *château de Montfort, le caveau de l'église Saint-Pierre et* les vignobles alentours.

ILE-DE-FRANCE

Les fruits et légumes abondent dans les allées du Potager du roi, au 6, rue Hardy, à Versailles (Yvelines), jardin créé en 1678 par Jean-Baptiste La Quintinye pour alimenter la table de Louis XIV. C'est aujourd'hui un potager d'application de l'Ecole nationale supérieure d'horticulture (01-39-24-62-62) et de l'Ecole nationale supérieure du paysage. D'avril au 15 novembre (sauf lundi et mardi), visites, pour les individuels, du potager, de la melonnière, du pavillon et de la serre, du verger et du parc planté de 5 000 arbres fruitiers taillés en espaliers. Fruits et légumes sont vendus à la salle des ventes du Potager, au 4, rue Hardy, les mardis et vendredis matin (01-39-24-62-00).

Les herbes aromatiques et condimentaires (dont la fameuse menthe poivrée) embaument le Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles (01-64-98-83-77), à Milly-la-Forêt (Essonne), un des centres les plus importants de production de ces plantes cultivées en serre ou en plein-air. Visite des collections (plus de 1 200 espèces) et du séchoir.

La culture du cresson, introduite en France en 1811, a débuté en 1893 à Méréville (Essonne) où les eaux nutritives de la Juine alimentent toujours les fosses des cressonnières de la région. A l'occasion d'une visite guidée, on se familiarise avec cette culture et les méthodes de récolte. Renseignements au 01-64-95-07-86.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les huîtres et moules de Bouzigues (Hérault) sont cultivées depuis plus d'un siècle dans l'étang de Thau, la plus vaste lagune du Languedoc, où l'on s'initie aux techniques d'élevage sur des fils avant de visiter le musée local (04-67-78-35-85) consacré aux « *paysans de la mer* ». L'été, promenades en barque *sur le bassin. En mars, week-end de la gastronomie ostréicole du bassin* de Thau. Le 2[e] week-end d'août, Foire aux huîtres. *Renseignements* à la mairie de Bouzigues (04-67-78-30-12) et à l'office de tourisme de Sète (04-67-74-71-71).

Pour tout savoir sur le Byrrh, apéritif à base de vin du Roussillon et de quinquina, on peut visiter (04-68-53-05-42) la grande cuve en chêne (1 million de litres) et les 800 foudres des chais de Thuir (Pyrénées-Orientales), siège des anciens Etablissements Byrrh, dont le hall de la gare d'expédition, construction des ateliers Eiffel, date du siècle dernier.

L'anchois salé est, depuis plusieurs siècles, le roi de Collioure (Pyrénées-Orientales), ville forte dont le clocher-phare signale le port célèbre, dès le Moyen Age, pour cette spécialité. Découverte du port et des techniques de conservation des anchois. *Renseignements* au 04-68-82-15-47.

Blanquette (vin effervescent constitué par l'assemblage de trois cépages blancs) et crémant ont fait la réputation de Limoux (Aude), où on visite le Musée de la vigne et du vin (04-68-31-11-30), une cave souterraine, le cloître et l'abbaye de Saint-Hilaire, dont les moines inventèrent la blanquette en 1531. A *voir aussi, les caves du domaine de* Martinolles, à Saint-Hilaire (04-68-69-41-93).

Autour du petit port de Banyuls-sur-Mer (Pyrénées-Orientales), les terrasses de schistes accueillent la vigne dont est issu le vin doux naturel du même nom, dont le secret fut découvert au XIII[e] siècle. Visites des caves et des chais ponctuent les promenades dans les vignobles. Renseignements à l'office, du tourisme au 04-68-88-31-58.

LIMOUSIN

Deuxième race à viande nationale, la limousine rousse est également, en raison de ses multiples qualités, une grande race internationale, près de 14 000 animaux ayant quitté le sol français au cours des vingt dernières années. De quoi justifier les soins dont elle est l'objet, notamment à Lanaud, près de Limoges, où un programme national d'amélioration génétique utilise les méthodes les plus modernes et toutes les voies de sélection disponibles. Pour les visites, se renseigner au 05-55-06-46-06.

LORRAINE

Construite en 1808, la ferme de La Charme, à Cornimont, (Vosges), est typique de la région avec sa cave où sont affinés des fromages au lait cru et croûte lavée : munster géromé fermier et vachelin. Projection d'un diaporama, sur rendez-vous (03-29-24-12-11). Office de tourisme de Cornimont, au 03-29-24-12-17.

MIDI-PYRENÉES

A cheval sur trois départements (Cantal, Aveyron, Lozère), le plateau de l'Aubrac possède une flore qui donne au lait un goût particulier. Pendant « l'estive », le fromage (tome puis fourmes de Laguiole ou d'Aubrac) est fabriqué dans les burons ou « mazucs » qui se visitent sur rendez-vous, de juin à octobre, notamment ceux de Canuc (05-65-42-29-02) et de Caméjane *(05-65-44-25-05)*.

Le roquefort vous donne rendez-vous au rocher du Combalou (Aveyron) où, dans les caves creusées *dans la falaise* et ventilées par *un réseau de failles*, les « fleurines » (fromages de brebis) sont affinées pendant plusieurs mois sous la surveillance d'un maître de cave. On s'y familiarise avec la technique de l'affinage et le travail des « cabanières », nom des ouvrières qui manipulent les fromages. Trente-trois caves occupent le sous-sol du village, dont vingt-trois dans la « rue des caves » et deux ouvertes toute l'année au public. Renseignements à l'office du tourisme de Roquefort, au 05-65-69-93-19.

Martel-en-Quercy (Lot) et sa région cultivent la noix dont l'huile est toujours fabriquée de façon traditionnelle au moulin de Martel (accès par la D 703, en direction de Vayrac), qui se visite de Pâques à la Toussaint (05-65-37-38-39).

NORD-PAS-DE-CALAIS

Le genièvre à son pays, le Nord. La production *est exclusivement* assurée par les *distilleries de Loos* (02-20-07-10-77), de Houlle (02-21-93-01-71) et de Wambrechies (02-20-39-64-25). A visiter, sur rendez-vous, pour découvrir les différentes étapes de la fabrication de cette eau de vie de grains.

Le port de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) est célèbre, depuis le Moyen Age, pour la pêche et le traitement du hareng (fumage, salage). On assiste au débarquement du poisson sur le quai et à la vente en criée. Pour la visite complète du



terroirs de Fran… et les sites remarquables du goût

port, s'adresser au 02-21-99-62-59. Ne pas oublier le Centre national de la mer, Nausicaa, fenêtre sur la vie marine. Renseignements à l'office de tourisme, au 02-21-31-68-38.

Le marais audomarois (autour de Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais), *drainé et défriché dès le Xe siècle*, accueille cent cinquante exploitations, encadrées par des canaux, qui *y perpétuent la culture des choux*, des endives, des choux-fleurs et des poireaux. Découverte du marais à pied et en vélo, *mais surtout en bateau* et en barque au fil des *watergangs*. On peut en louer à Clairmarais, Salperwick ou Tilques ou opter pour une promenade au départ de Saint-Omer (02-21-98-66-70) ou une visite commentée depuis Tilques (02-21-95-10-19). Office du tourisme de Saint-Omer, au 02-21-98-70-00.

NORMANDIE

Région de vergers, le pays d'Auge (Calvados) cultive, dans des exploitations souvent anciennes, la pomme et fabrique le cidre et l'eau-de-vie de pomme (le calvados). Visite *des pressoirs*, caves, distilleries et chais, notamment, du lundi au samedi, la distillerie de Christian *Drouin (02-31-64-30-05). RN 177* à Coudray-Rabut, dans de superbes bâtiments et, tous les jours, la distillerie Léon Desfrieches (02-31-61-14-57), route de Dives Saint-Désir, (office du tourisme de Lisieux, 02-31-62-08-41). Quant *au poiré, il déroule* sa route dans l'Orne, le long de la vallée du Domfrontais plantée de vergers de pommiers et de poiriers, et parsemée de châteaux, de manoirs et d'exploitations où sont élaborés cidre et poiré. Un circuit aménagé permet de découvrir la région et cette fabrication artisanale (office du tourisme de Domfront, 02-33-38-53-97).

Liste des producteurs qui ouvrent leurs portes aux visiteurs au Bureau national interprofessionnel du calvados, du pommeau et des eaux-de-vie de cidre et de poiré, 31, rue Saint-Ouen, 14000 Caen, tél. : 02-31-75-30-90.

La bénédictine est la reine du palais Bénédictine, à Fécamp (Seine-Maritime), construit à partir de 1863 pour abriter la distillerie de la fameuse liqueur. Visite de la salle de distillation (alambics de cuivre rouge), des caves (foudres de chêne), de la salle des plantes et épices, et du musée du fondateur. Tous les jours. Renseignements au 02-35-10-26-10.

Port fortifié par Vauban, Saint-Vaast-la-Hougue est le berceau de *l'huître normande* toujours élevée sur les grèves, au pied des tours et des fortifications. Visite des parcs *et découverte des méthodes* propres à la région. L'office du tourisme (02-33-54-41-37) organise, en juillet-août, des promenades sur les parcs, à marée basse.

Introduit au Moyen Age, dans la baie du Mont-Saint-Michel (Manche), pour entretenir le domaine maritime, l'élevage des moutons et brebis se poursuit dans les prés salés, où ils paissent une herbe particulière, la criste-marine, qui ne pousse qu'à proximité de la mer et donne à la viande une saveur particulière. Visite des bergeries et promenade dans la baie. Sans oublier, bien sûr, *le* Mont (02-33-60-14-14), qu'il est préférable de visiter hors saison.

PAYS DE LA LOIRE

Le sel marin façonne le paysage *des marais salants de Guérande* (Loire-Atlantique) dominés par les remparts de la ville et l'église de Batz. *Visite des marais, de la Maison* des paludiers, à Saillé, où des maquettes expliquent leur technique (de mars à octobre, 02-40-62-21-96), du Musée intercommunal des marais salants (02-40-23-82-79), à Batz-sur-Mer, et de la réserve ornithologique.

La liqueur de Cointreau est fabriquée dans la distillerie Cointreau, à Saint-Barthélémy-d'Anjou (Maine-et-Loire), créée en 1849 par Adolphe Cointreau et son frère Edouard, inventeur de la fameuse liqueur d'oranges. Visite du musée et de la salle de distillation et de ses dix-neuf alambics avec, en prime, une dégustation commentée. Renseignements au 02-41-43-25-21.

La culture des champignons (champignon « de Paris », pleurote et pied-bleu) se déploie dans les champignonnières de Saumur, (Maine-et-Loire), caves creusées par l'homme sur des kilomètres dans les falaises de tuffeau, sur la rive gauche de la Loire, à la sortie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. L'occasion de découvrir, du 15 février au 15 novembre, au Musée du champignon (02-41-50-31-55), la vie *souterraine et l'habitat troglodytique*. Office du tourisme de Saumur au 02-41-51-03-06.

PICARDIE

Depuis le XIXe siècle, les jardiniers des hortillonnages, petites parcelles de terre entrecoupées de canaux, vendent le produit de leur culture au marché sur l'eau d'Amiens (Somme). Une fois l'an, début septembre, les hortillons, habillés en costume d'époque, redonnent vie à cette pratique.

POITOU-CHARENTES

Dans l'île de Ré (Charente-Maritime), le sel est récolté depuis des siècles. Les marais salants, baignés *d'une lumière particulière*, offre un spectacle fascinant. La Maison de marais salant (05-46-29-03-83), à *Loix, organise des visites de marais* salants et propose des expositions sur l'histoire des lieux, la vie des *sauniers, le travail et le commerce* du sel.

Depuis l'époque gallo-romaine, le bassin de Marennes-Oléron (Charente-Maritime) est un lieu traditionnel de l'ostréiculture et de la culture des moules de bouchot et des palourdes. L'abandon progressif des marais salants a permis de les récupérer pour l'affinage des célèbres fines de claire. Visite des parcs et des cabanes de détroquage ainsi que du Musée artisanal ostréicole (05-46-85-01-06), route du Port. De juin à septembre, un bateau propose, depuis Cayenne, des promenades à marée haute et à marée basse. Renseignements au 05-46-85-20-85.

La vieille ville de Cognac (Charente) se dresse au cœur d'un vignoble dont le développement, au XVIe siècle, a entraîné une surproduction de vin et la transformation de celui-ci en eau-de-vie. Visite de l'ancien port, du plus grand vignoble blanc de France et des chais, ceux de Hennessy (05-45-35-72-68), avec un musée de la tonnellerie, et ceux de Martell (05-45-36-33-33). Un plan de la ville avec les *horaires de visite des maisons de* négoce est diffusé par l'office du tourisme (05-45-82-10-71).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le miel de lavande parfume le plateau de Valensole, (Alpes-de-Haute-Provence) qui, de juillet à septembre, se couvre de bleu. D'avril à octobre, on visite les mielleries et le Musée de l'abeille (04-92-74-85-28), qui propose une découverte de l'apiculture. Office du tourisme de Valensole au 04-92-74-90-02.

L'huile d'olive coule dans les Bouches-du-Rhône, d'Arles à Salon-de-Provence via Tarascon et Saint-Rémy, le long de la route de *l'olivier qui traverse les Alpilles et* la vallée des Baux. Sept moulins sont en activité à Fontvielle, Aureille, *Maussane-les-Alpilles*, Raphèle-lès-Arles et Mouriès. On y traite encore l'olive de façon tradi*tionnelle (broyage à la meule de* pierre, pressurage à froid, décantation de l'huile). Renseignements au 04-42-23-01-92 et à l'office du tourisme des Baux (04-90-54-34-39), où le Musée de l'olivier se trouve dans la chapelle Saint-Blaise.

Le fromage de Banon, les olives et les apéritifs à base de plantes ont fait la réputation du pays de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence), où l'on visite une ferme, les distilleries et, au prieuré bénédictin de Salagon (04-92-75-19-93), le Conservatoire du patrimoine ethnologique de Haute-Provence, et de beaux jardins. L'office du tourisme de Forcalquier (04-92-65-10-02) propose un itinéraire gourmand et communique la liste des producteurs. Tous les produits du terroir sont vendus au marché, qui se tient tous les lundis.

Apt (Vaucluse) est devenu, au siècle dernier, le centre de la production du fruit confit et revendique le titre de capitale mondiale de cette spécialité. La technique artisanale remonte au Moyen Age. Visite de l'usine Aptunion (sur rendez-vous, au 04-90-76-31-31) et de *la Confrérie du fruit confit. Office* du tourisme, au 04-90-74-03-18.

RHÔNE-ALPES

Depuis l'occupation grecque, les baronnies de la région de Nyons (Drôme) s'adonnent à la culture de l'olivier et de la « tanche », olive dont est extraite une huile réputée. Visite des vieux moulins (04-75-26-33-52), des vergers et du Musée de l'olivier (04-75-26-12-12). Coopérative du Nyonsais, au 04-75-26-03-44.

L'Elixir, la Chartreuse verte et la Chartreuse jaune ont fait la fortune de la chartreuse de Voiron (Isère), dont les moines chartreux reçurent en 1605 la précieuse formule des *mains du maréchal d'Estrées avant* qu'en 1737 le frère Jérôme Maubec mette au point la formule définitive *et secrète utilisée depuis pour* l'Elixir. Visite de l'immense cave à liqueurs et de la distillerie. Renseignements au 04-76-05-81-77.

Le vin de Savoie « Cru Ripaille » est produit dans le vignoble du château de Ripaille (Haute-Savoie), à 2 kilomètres de Thonon. Construit au XVe, il fut le fief des ducs de Savoie (c'est de cette époque que date l'expression « faire ripaille »), puis des chartreux qui l'occupèrent du début du XVIIe à la Révolution. Visite individuelle du vignoble et du château, de mi-février à mi-novembre. Renseignements au 04-50-26-64-44.

La région de Beaufort (Savoie) était déjà célèbre à l'époque gallo-romaine pour ses fromages, dont le beaufort, considéré par Brillat-Savarin comme le « *prince des gruyères* ». Visite de fromageries et de caves, notamment celles de la coopérative laitière du Beaufortain (04-79-38-33-62), à Beaufort-sur-Doron, alternent avec des promenades dans les pâturages et des dégustations chez les producteurs.

Les châtaigneraies de l'Ardèche, autour de Privas, sont apparues à partir du XVIe siècle. *Nourriture de* base des habitants de la région, le marron est devenu, depuis 1882, *une friandise prisée sous forme de* « marron glacé ». En automne, visite de la châtaigneraie, dégustation commentée chez le fabricant ou les artisans et, en décembre, foire et rôtie de châtaignes. Renseignements au 04-75-64-04-66.

A parcourir, un itinéraire au cœur de la région des Boutières avec étapes chez différents artisans et producteurs et à la Maison du châtaignier (04-75-66-64-35), à Saint-Pierreville, qui retrace l'importance économique, culturelle et symbolique de « l'arbre à pain ». A visiter également, le Musée de la châtaigneraie (04-75-39-90-66), à Joyeuse. A savourer les marrons glacés des maisons Faugier, à Privas, et Sabaton, à Labégude.

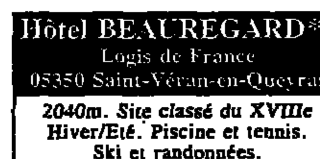
Les étangs de la Dombes (Ain), au sud de la Bresse, créés entre le *XIIIe et le XVIe siècle et asséchés* deux cents ans plus tard, ont été remis en eau en 1918 pour le plus grand bonheur des pêcheurs qui y prennent carpes, rotengles, gardons, tanches et brochets. Deux circuits touristiques et gastronomiques permettent de découvrir le paysage des étangs. Les pisciculteurs expliquent leurs méthodes de pêche et les restaurateurs proposent leurs spécialités à base de poissons. Renseignements au 04-74-21-95-00 et à l'office du tourisme de la Dombes, au 04-74-98-06-29.

P. F.

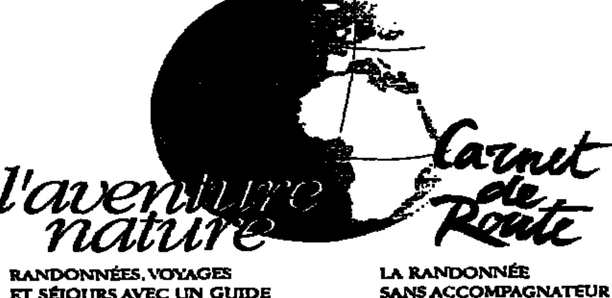




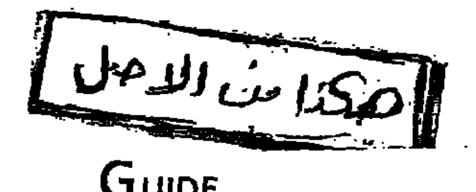












Les bonnes filières

De « A » à « V », une sélection de sésames pour vous ouvrir les portes de la France

A CONSULTER
Plusieurs entités. A Paris, les Maisons régionales (liste au 01-42-66-26-28). En province, les comités départementaux du tourisme (CDT) dont les coordonnées figurent dans un annuaire disponible au 01-44-11-10-46. Pour réserver un hébergement ou une activité spécifique, une soixantaine de départements offrent des services de réservation *Loisirs Accueil (SLA), regroupés au sein d'une fédération* (tél. : 01-44-11-10-44) qui diffuse un dépliant avec leurs coordonnées. Des services Minitel (3615 Détour) et Web (AOL) proposent des idées de séjours classées par département, activités et types d'hébergement. En province, 3 600 offices de tourisme, ouverts toute l'année, et syndicats d'initiative, ouverts en saison. *Le repertoire 1997 de leur fédération, la* Fnotsi (tél. : 01-44-11-10-30 et sur Minitel 3615 Itour) paraîtra en mars.

AGENCES DE VOYAGES
Ne pas oublier qu'elles vendent aussi la France.

AUBERGES DE JEUNESSE
Fédération unie des auberges de jeunesse (27, rue Pajol, 75018 Paris, tél. : 01-44-89-87-27, Minitel 3615 FUAJ).

BEAUX VILLAGES
L'Association des plus beaux villages de France (mairie de Collonges-la-Rouge, 19500 Meyssac, tél. : 05-55-84-06-50) en regroupe 138 indiqués sur une carte Michelin à demander au siège *(50 F + 10 F port).*

CARTES
L'Institut géographique national (IGN) est une mine. Parmi ses milliers de cartes, celles au 1/25 000e, les plus détaillées (1 cm = 250 m), repèrent la moindre chapelle, le plus petit ruisseau, tandis que les cartes thématiques se spécialisent : *découverte régionale, culturelle, randonnée, navigation, escalade, VTT et saveurs (vins).*

CAMPING-CARAVANING
Fédération française de camping-caravaning, 78, rue de Rivoli, 75004 Paris, tél. : 01-42-72-84-08. Castels et Camping-caravaning (tél. : 02-99-73-49-59) regroupe 48 sites haut de gamme.

CENTER PARCS
Des bungalows confortables pour des courts séjours haut de gamme, ludiques (bulles tropicales) et sportifs. Domaine des Bois-Francs, en Normandie, et Domaine des Hauts de Bruyères, en Sologne. Renseignements au 01-42-18-12-12.

CHAMBRES D'HÔTES
A louer chez des particuliers, avec petit déjeuner. Tourisme chez l'habitant (tél. : 01-34-25-44-44) *dispose de 150 chambres à Paris et, en province, son service Nuits de France propose* 700 adresses sur Minitel uniquement (3615 NDF). Café Couette (tél. : 01-42-94-92-00, *Minitel 3615* Café Couette) a sélectionné *450 adresses à Paris et en province, certaines publiées dans un guide (97 F).* Les propriétaires s'engagent à accueillir eux-mêmes leurs hôtes et à respecter une « charte de la chambre d'amis ». Deux guides Gîtes de France, en vente dans les Maisons de la presse : *Chambres & tables d'hôtes,* ainsi que *Chambres d'hôtes et Gîtes Prestige (manoirs, châteaux, mas provençaux). Enfin,* Châteaux Accueil (tél. : 02-32-33-78-87 et Internet) regroupe 72 propriétés privées dans toute la France (chambres de 450 F à 1 200 F). Catalogue en mars, sur demande (40 F).

CHEVAL
Le catalogue Tourisme et loisirs équestres en France (48 F) publié par la Délégation nationale au tourisme équestre (DNTE, 30, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : 01-53-67-44-44) sélectionne les meilleures adresses par région et département.

CLUB MÉDITERRANÉE
Des villages à la montagne (Alpe-d'Huez, les *Arcs, Avoriaz, Chamonix, Les Menuires, Méribel, Tignes, La Plagne, Superbagnères, Val-d'Isère)* et *à la campagne* (Pompadour dans le Limousin, Opio en Provence, Vittel, Dieulefit dans la Drôme, Forges-les-Eaux en Normandie). Dans les agences du Club, Havas Voyages et Forum Voyages. Renseignements au 01-55-26-26-26, sur Minitel (3615 Club Med) et sur Internet (http : //www. clubmed.com). Le Club Aquarius *est aux Deux-Alpes, à La Plagne, à Tignes, à l'Alpe-d'Huez, à Val-Thorens, à Montpezat et à Rodez (village de tentes). Renseignements au* 01-42-96-13-13.

ENFANTS
Loisirs de France Jeunes (30, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris, tél. : 01-47-42-51-81) regroupe des centres de vacances destinés aux 6-12 et 13-17 ans *ainsi qu'aux séjours familiaux. L'UCPA (tél. : 01-43-36-05-20) propose séjours et stages sportifs, à partir de 12 ans.*

ÉPISODES
Le groupe Accor (Pullman, Sofitel, Novotel, Mercure, Altéa, Arcade, Urbis et Ibis) suggère, dans sa brochure *Episodes,* de courts séjours et des week-ends en liberté, avec avion ou train + hôtel + auto. Réservations au 01-60-79-62-62.

GÎTES DE FRANCE
Prix séduisants et assurance d'un label de qualité, garanti par un classement en épis. Le guide *Les Nouveaux Gîtes ruraux 1997* propose 2 500 adresses. Les éditions départementales présentent l'ensemble de l'offre locale. Les guides thématiques regroupent les gîtes destinés aux pêcheurs, aux cavaliers, et aux enfants. *Pour les adeptes de la montagne, un guide des gîtes de neige avec 530 adresses à moins de 15 km des pistes.* Dans le guide des gîtes Panda, 210 adresses de vacances nature dans 23 parcs naturels régionaux ou nationaux. A la Maison *des gîtes de France, 59, rue Saint-Lazare, 75439 Paris Cedex 09, tél. : 01-49-70-75-75.* L'ensemble des guides y est disponible, ainsi que dans les librairies et les FNAC. Un service Minitel (3615 Gîtes de France) permet de réserver 24 h/24.

GUIDES ET LIVRES
De nouveaux titres apparaissent, reflet de la diversité française. Pour s'y retrouver, distinguer les ouvrages généraux et les guides thématiques. S'agissant des premiers, Hachette, en sus de ses collections Guides Bleu, Voir, Visa, du Routard (nouveauté : *Tables et Chambres à la campagne)* et du Patrimoine, lance une collection intitulée *Un grand week-end à...,* ouvrant le feu avec Paris. *Gallimard poursuit la publication de ses Encyclopédies du voyage, richement illustrées.* La Manufacture édite des ouvrages de fond, tandis que le Pélican décline *« les plus belles balades »* par ville ou région. Casterman, outre ses guides de référence, complète ses miniguides par une série *« insolite et pratique »* et Arthaud présente la France dans tous ses états : *buissonnière, d'île en île ou par les petites routes.* Le Michelin, vert ou rouge, a ses inconditionnels de même que les *Guides de charme* de Rivages, hexagonaux (hôtels et auberges, maisons d'hôtes, villages, musées, parcs et jardins, vins et vignobles) ou locaux (Paris, Provence). Dernier des *Petit Futé,* le guide *Week-End Val-d'Oise.* A découvrir, les guides IGN consacrés aux loisirs de nature et une collection savante, celle *des départements (19 titres parus) en 600 questions (Archives & Culture). Quant à la galaxie des* Editions Ouest-France, elle explore l'Hexagone sous toutes ses facettes.
S'agissant des sites naturels, la collection littoral de Casterman se présente sous la forme de guides solidement informatifs quand les Carnets du littoral (Gallimard) sont délicieusement graphiques. Dans ce même registre visuel, notons les *Cahiers du Mont-Saint-Michel (éditions du Garde-Temps) et un hors-série bilingue français-anglais, Pour une Loire vivante,* une collaboration Gallimard/WWF France. Aux éditions Solar, les très avenants *Guide de la Bretagne* et *Guide de la Provence et de la Côte d'Azur* et, chez Minerva, la série *A la découverte des plus belles routes,* avec des itinéraires en Alsace, Bretagne et Normandie. Récent et clair, le *Guide des musées Provence-Alpes-Côte-d'Azur* (Hazan). *Les poètes liront L'Air des cimes. Promenades littéraires dans les Alpes du Sud* (Jeanne Laffitte), tandis que les esprits positivistes se rapporteront aux *Promenades météorologique en France* (Météo France, 2, avenue Rapp, 75007 Paris) ou aux guides du tourisme industriel et technique de Solar.
L'album *La France paysanne,* de Claude Villers, photographies de Jean-Bernard Naudin (éditions Scala), *met en scène les saveurs locales, au fil des saisons, Les Paysages de France,* d'Anne Fortier-Kriegel *se veulent savants et les Almanachs des terroirs* (CPE) n'ont d'autre ambition que d'être goûteux et pratiques sans façon. Les *albums Gallimard reprennent, par région, les itinéraires les plus importants des guides.* Toujours d'actualité, les photographies de Pascal Kober dans *Citadelles d'altitude, randonnées vers les forts des Alpes* (Didier Richard) et celles de Michel Loup dans *Jura de lumières* (éditions Michel Loup, 39570 Perrigny). Egalement, *Les Hautes-Alpes,* de Pierre Chauvet sous le patronage de la *Société d'études des Hautes-Alpes (Ophrys)* et *Chausey imago mundi,* d'Alain Hervé, peintures d'Yves de Saint-Front (éditions Octavo).

HAVAS VOYAGES
Agence La Planète Havas Voyages, 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-53-29-40-00. *Informations/réservations au 01-41-06-41-06. Brochure France le 15 février.*

ÎLE-DE-FRANCE
Informations à l'Espace tourisme d'Ile-de-France, au Carrousel du Louvre (99, rue de Rivoli, 75001 Paris, tél. : 01-42-44-10-50), ouvert de 10 heures à 19 heures sauf le mardi. Brochure *Ile-de-France côté nature auprès du comité régional du tourisme* (tél. : 01-42-60-28-62).

INTERHOME
Villas, maisons traditionnelles, appartements, studios et hôtels sont recensés dans un catalogue illustré, disponible au siège, 15, avenue Jean-Aicard, 75011 Paris, tél. : 01-43-55-44-25.

LAGRANGE VACANCES
Une vaste sélection d'hébergements classiques ou originaux : appartements, maisons, mobil-homes, chalets de toile, résidences, hôtels, etc. Réductions sur certaines destinations et possibilité de louer simultanément une voiture à un tarif préférentiel. Au 9, rue Le Chatelier, 75017 Paris, tél. : 01-47-54-00-00, Minitel 3615 Lagrange et agences de voyages.

LOGIS DE FRANCE
La fédération regroupe près de 4 000 hôtels et restaurants respectant une charte de qualité, et situés, pour la plupart, en milieu rural, à la mer ou à la montagne. Renseignements au 01-45-84-70-00 et sur Minitel 3615 logis de France. Réservations au 01-45-84-83-84.

LUCIEN BARRIÈRE
Des hôtels de loisirs haut de gamme à Deauville, Dinard, La Baule, Cannes et Enghien. *Forfaits,* pour les golfeurs. Au 01-42-96-00-79.

MAEVA-LATITUDES
Trois formules d'hébergement dans cette chaîne d'hôtels 3 et 4 étoiles implantés dans une quinzaine de sites : hôtel, hôtel-club, résidence et résidence-club avec services hôteliers. En vedette, *golf et tennis. Réservations au 01-46-99-53-53, sur Minitel 3615 Maeva* et chez Havas Voyages.

MONTAGNE
Ski France (Association des maires des stations françaises de sports d'hiver et d'été, 61, bd Haussmann, 75008 Paris, tél. : 01-47-42-23-32, 3615 En montagne) renseigne sur une centaine de sites.

MOULIN ÉTAPE
Cette association vouée à la sauvegarde du patrimoine regroupe une cinquantaine de restaurants et d'hôtels situés dans d'anciens moulins. Brochure au 03-85-91-55-56. Le *Guide des moulins en France* (Pierre Horay) répertorie plus de 400 moulins ouverts au public.

NOUVELLES FRONTIÈRES
Ce voyagiste « planétaire » consacre une large place à la France, avec des hôtels situés dans les Alpes, et des séjours nature multi-activités dans tout l'Hexagone. Au 08-03-33-33-33, sur Minitel 3615 NF et Internet (http : //www. nouvelles-frontieres. com.) avec possibilité de commander des brochures et le CD-ROM sur les hôtels-clubs Paladiens.

ORION
Des résidences de tourisme. *Informations et brochure au 20, place d'Italie, 75628 Paris Cedex 13,* tél. : 01-40-78-54-54.

PARIS
Distinguer les brochures d'information et les services de réservation, les premières permettant de recourir aux secondes. Indispensables, le *Plan-Guide Paris* (5 F), le *Guide des hôtels et des résidences de tourisme de Paris-Ile-de-France* (10 F), le *Guide des restaurants Paris-Ile-de-France* (gratuit) et le *Guide des musées et monuments de Paris-Ile-de-France* (10 F). Sélection annuelle des manifestations culturelles dans *Saisons de Paris,* mensuelle dans *Paris-Sélection.* Le *Guide des jeunes* leur donne des tuyaux pour un Paris pas cher.
L'Office du tourisme peut réserver un hébergement pour le jour même, *délivre la carte Paris-Visite de la RATP (nombre illimité de voyages,* pendant 1 à 5 jours, 80 à 170 F), des laissez-passer coupe-files pour les musées (1, 3 ou 5 jours, 70, 140 ou 200 F), des billets d'entrée dans les salles de spectacles (disponibilités au 01-49-52-53-53), mais aussi à l'Aquaboulevard, à la Cité des sciences ou aux revues de cabaret, et permet de *s'inscrire pour des excursions en bus, à bicyclette, sur l'eau ou en hélicoptère* (800 F). Ces *forfaits* concernent Paris, la proche banlieue (les impressionnistes à Auvers-sur-Oise) et les parcs de loisirs (Astérix, Disneyland). Tous ces services ainsi qu'un bureau de change, une billetterie SNCF et une boutique « Musée-Loisirs » sont ouverts 7 jours sur 7 et de 9 à 20 heures (11-20 heures en février-mars) *au bureau principal de l'Office du tourisme* (127, Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 01-49-52-53-54). *Informations et réservations* réduites (principalement hôtels, SNCF, musées) dans les gares.
A lire : le premier titre de la nouvelle collection Hachette, *Un grand week-end à Paris,* de Catherine Synave, conjuguant culture et consommation, *Paris inattendu,* de Michel Dansel, et *L'Esprit de Paris,* d'Olivier Charpentier, *un carnet de voyage illustré, tous trois chez Hachette.* En anglais, *Paris,* de Daniel Robinson et Tony Wheeler (Lonely Planet).

PIERRE ET VACANCES
Spécialiste des vacances en famille, avec une cinquantaine de sites classés en trois catégories (selon le confort des appartements, la qualité de la station et l'agrément de l'environnement), *des villages, des résidences, des résidences hôtelières avec services et des hôtels au* cœur des Villages. Nouvelles destinations : Biarritz, Aix-en-Provence, les Restanques de Grimaud et Vaujany. Forfaits golf et thalassothérapie et, en été, clubs enfants (de 3 mois à 18 ans). Possibilité de payer en 5 mensualités pour tout séjour à partir de 1 500 F. Réservation centrale (et brochure gratuite) *au 01-43-22-22-22, par Minitel 3615 Pierre et Vacances et dans les agences de voyages.*

RELAIS DU SILENCE
330 établissements, dont 170 en France, privilégiant cadre paisible, confort, gastronomie et accueil dans des maisons de caractère. Guide gratuit au 01-44-49-79-00. Centrale de réservation au 01-44-49-90-00.

RELAIS ET CHÂTEAUX
En France, près de 150 établissements de charme et de prestige. Au 01-45-72-96-50. Guide gratuit.

REVUES
Elles sont nombreuses et de qualité. Citons, aux éditions Milan, *Pyrénées Magazine, Alpes Magazine, Méditerranée Magazine, Pays basque Magazine* et *Pays de Provence-Côte d'Azur* et, aux éditions Freeway, *neuf magazines régionaux, dont Terres atlantiques, Pays du Nord, L'Alsace,* et *Terre provençale* (bimestriel). Quant à *Détours en France,* il met en valeur une région dans chacun de ses dix numéros annuels. Côté Ouest et Côté Sud présentent cette même sensibilité régionale.

ROUTES HISTORIQUES
Une centaine d'itinéraires établis par la Caisse nationale des monuments historiques et des sites pour découvrir, au fil des petites routes, l'histoire de France et la richesse de son patrimoine architectural. Descriptif de chaque route à la Librairie du patrimoine (hôtel de Sully, 62, rue St-Antoine, 75004 Paris, tél. : 01-44-61-21-75) qui diffuse également de nombreux ouvrages consacrés au tourisme culturel.

THALASSO
Un service Minitel (3615 Thalasso) *renseigne sur une vingtaine de centres situés en France.* La brochure *Tonique* d'Havas Voyages propose une sélection de centres de thalasso et de remise en forme, dont les forfaits incluent souvent location de voiture et avion, au départ de Paris et de *la province. Informations/réservations au 01-41-06-41-06 et Minitel 3615 Havas Voyages.*

TOURISME ASSOCIATIF
L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (tél. : 01-47-83-21-73) regroupe une cinquantaine d'associations, dont le Centre nautique des Glénan, le Club alpin français, *les Relais Soleil, Vacances Auvergne Limousin, Cap France* et les villages de vacances VAL (tél. : 04-73-43-00-00). Parmi les « grands » : VVF (0803-808-808 et Minitel 3615 VVF) qui possède près de 140 équipements (villages-clubs, hôtels, gîtes et résidences locatives) dans une soixantaine de départements et une brochure *(Okaya)* pour les enfants et adolescents sans *leurs parents ; Renouveau (tél. : 01-42-78-26-42 et 04-79-75-75-75) qui gère une vingtaine de villages de vacances,* et l'Union des centres de plein air (UCPA), spécialiste des stages sportifs (tél. : 01-43-36-05-20).

TOURISME FLUVIAL
Vademecum de l'utilisation des voies navigables et de leurs berges, la brochure *La France au fil de l'eau* diffusée par la Fédération des industries nautiques *(tél. : 01-44-37-04-00) et la liste des loueurs de bateaux de plaisance, parmi lesquels* Crown Blue Line (tél. : 04-68-23-17-51), Locaboat Plaisance (tél. : 03-86-91-72-72), Paris Canal (tél. : 01-42-40-81-60), Rive de France (tél. : 01-41-86-01-01) et Nicols (tél. : 02-41-56-46-56). Voies Navigables de France (VNF) envoie sur demande au 03-21-63-24-24 le dépliant *La France en douce* (carte, adresses, tarifs des péages, *informations pratiques). Pour l'Ile-de-France, consulter la brochure Prenez le large distribuée par le CRT* (tél. : 01-42-60-28-62) et le Port autonome de Paris (tél. : 01-40-58-29-99). Véritable mini-encyclopédie du patrimoine fluvial français, le guide Gallimard *Au fil de l'eau* (168 F), réalisé en partenariat avec VNF, raconte l'histoire de la navigation intérieure, l'évolution des techniques, la vie des mariniers, avec la vision des peintres, des écrivains et 178 pages *d'itinéraires. Pour chaque bassin, une carte des voies navigables de la région, une sélection touristique, et des informa*tions pratiques. Sans oublier la liste des 400 loueurs de bateaux, les lieux de visite et des conseils de navigation. A paraître en juin, la carte de France fluviale de l'IGN.

TRAIN + HÔTEL
Forfaits avec choix d'hôtels proposés dans toutes les gares. *Réservation dans les agences Frantour, filiale tourisme de la SNCF, dans les agences et grandes gares.*

VÉLO
La Fédération française de cyclisme (5, rue de Rome, 93561 Rosny-sous-Bois Cedex, tél. : 01-49-35-69-00) diffuse le Guide des 60 centres agréés VTT (9 000 km d'itinéraires balisés).

VISIT FRANCE
La filiale tourisme d'Air Inter propose des forfaits « avion + hôtel + voiture » pour des séjours de vacances ou des escapades de fin de semaine. Dans les agences et aux points de vente Air Inter.

VOYAGISTES
Certains généralistes incluent la France dans leurs brochures. C'est le cas notamment des associations Arts et Vie *(tél. : 01-40-43-20-21 et Minitel 3614 AREVIE) et Clio (tél. : 01-53-68-82-82), ainsi que des voyagistes Cartour, Fram* (neige et autocar), Frantour, Locatour, Nouvelle Liberté et Terrien (agences de voyages).

Un Salon pour les vacances en France

Le 2e Salon des vacances en France se tiendra vendredi 31 janvier, samedi 1er et dimanche 2 février 1997 dans le cadre du Parc des expositions de la porte de Versailles à Paris. Comme l'an dernier, ce Salon grand public (plus de 30 000 visiteurs en 1996) entend réunir l'essentiel de l'offre touristique concernant des week-ends, des escapades ou des vacances, en France et seulement en France (à l'exception d'une poignée de départements et des DOM-TOM), afin de permettre aux candidats à l'évasion de trouver des idées, des formules, forfaits et stages, de s'informer et de se documenter (projection de films et librairie), de bénéficier de promotions (regroupées sur un stand « Bonnes affaires ») et de pouvoir effectuer des réservations. A leur service, plus de 350 exposants, parmi lesquels les comités régionaux et départementaux de tourisme, les offices de tourisme et syndicats d'initiative, les pays d'accueil, les services loisirs accueil, les chambres de commerce et d'industrie, les chambres d'agriculture, les diverses formules d'hébergement, les parcs de loisirs, les musées, les châteaux, les sites et curiosités, les voyagistes programmant l'Hexagone, les autocaristes, les agences de voyages, les associations, les compagnies maritimes et fluviales, les compagnies aériennes, les maisons d'édition, les organismes officiels, etc.

A noter que, désormais, ce Salon aura, chaque année, un thème. En 1997, il s'agit des parcs et jardins, thème largement décliné dans le cadre du Salon et matérialisé par un guide spécial distribué gratuitement aux visiteurs.

LOISIRS FRANCILIENS

Aux mêmes dates et au même endroit (Paris Expo, hall 2.3), se tiendra un Salon week-ends et loisirs en Ile-de-France, où, à l'initiative du Comité régional du tourisme, 80 exposants, représentant la Seine-et-Marne, l'Essonne, les Yvelines, le Val-d'Oise, la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et Paris, présenteront les multiples facettes d'un patrimoine d'une exceptionnelle diversité (2 200 sites et musées, de nombreux festivals de musique et de danse, 80 000 hectares de forêts domaniales, 2 parcs naturels régionaux, 400 parcs et jardins parisiens, 700 kilomètres de voies navigables), patrimoine décliné au fil d'offres spécifiquement élaborées pour le Salon. Remise à chaque visiteur et valable un an, une Carte verte nominative permettra en outre de bénéficier de réductions ou d'avantages particuliers dans certains sites touristiques et espaces de loisirs de la région. Seront également diffusées, à l'occasion du Salon, deux nouvelles brochures : *Fêtes et manifestations en Ile-de-France,* qui recense les grands événements des quatre premiers mois de l'année, et *L'Ile-de-France, côté nature,* qui présente toutes les facettes du patrimoine naturel francilien et les moyens de le découvrir à pied, à cheval, à vélo et en bateau.

★ Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. Hall 2.2. De 10 heures à 19 heures, nocturne le vendredi 31 jusqu'à 20 heures. Entrée : 35 F (accès aux deux Salons), gratuit pour les moins de 12 ans.